

LA

VIE LITTÉRAIRE EN BOURGOGNE

AU XVII[e] SIÈCLE

J. DURANDEAU

AIMÉ PIRON

OU LA

VIE LITTÉRAIRE A DIJON

PENDANT LE XVIIE SIÈCLE



DIJON

LIBRAIRIE NOUVELLE

73, RUE DE LA LIBERTÉ, 73

—

1888



GÉNÉALOGIE

DES FAMILLES PIRON-DUBOIS

Comme Aimé Piron doit être le centre de notre étude en sa qualité de maître du chœur des rimeurs dijonnais, dans la seconde partie du XVIIe siècle, il convient de donner un aperçu généalogique de sa famille. Cet aperçu est appelé à corriger plus d'une erreur, notamment celle qu'a commise naguère M. Clément-Janin en nous présentant Aimé Piron comme petit-fils de Claude Piron, et en lui supposant pour père Jean Piron. D'autre part, elle complètera une autre généalogie, celle-ci falsifiée et écourtée sans doute à intention, car elle sert d'argument contre la nièce d'Alexis Piron, et c'est celle-là même qu'on trouve à la page 12 des *Vies anecdotiques des Piron*, par Auguste de Mastaing. — Dans la présente généalogie, nous suivrons l'ordre des dates.

1626. — Naissance du grand sculpteur *Jean Dubois*, père de *Guillaume*, d'*Alexis* et d'*Anne* Dubois (— Anne épousa Aimé Piron; — Alexis fut parrain d'Alexis Piron, et Guillaume épousa Perrenette Piron, fille qu'Aimé Piron avait eue d'une première femme nommée Costot. On voit que l'alliance des Piron et des Dubois ne laisse rien à désirer : elle est complète).

1640. — Naissance d'*Aimé Piron*. — Voici l'extrait du baptistaire de l'église Saint-Pierre de Dijon. — (Sans l'aide de

M. de Gouvenain il eût été fort malaisé de déchiffrer l'écriture du bon curé de la paroisse Saint-Pierre, qui avait probablement reçu, dans son enfance, les leçons d'un magister du XVIe siècle, et en avait gardé toutes les formes scripturales à l'antique, lesquelles mêlées à des signes de mauvaise écriture qui lui étaient propres, donnent à ce précieux document un aspect tout particulier).

— « Le septième jour du mois d'ottobre 1640 a esté « baptisé Esmé Piron, fils de M. Claude Piron, et Hu« guette (?) Botton, ses père et mère, ont servi (?) pour « *perrein* (*sic*) Messire Esdmé Pinsonat, Baron de *Bel-« levesont* (*sic*) et pour *Marihene* (*sic*) Damoiselle Hu« guette Rajau, femme de *monsu* (*sic*) le pr (procureur) « de Requelaine (?), eschevin de la ville de Dijon. — « (*Ont signé*) : Pinssonnat, Huguette Raiaud. »

1678. — (*Second mariage d'Aimé Piron*). — Extrait des registres de la paroisse Saint-Jean : « J'ai donné la bénédiction « nuptiale à Maistre Aymé Piron, marchand apothicaire, « ayant desja esté marié, d'une part, et à honneste « Anne Dubois, fille de Maistre Jean Dubois, sculpteur, « et d'honneste Pierrette Mallogé, d'autre part, et *tous « deux de cette paroisse* (1), où il y a eu deux bans pu« bliés sans opposition et dispense du troisième accordée « par Me Bouhier ; fait le vingt deuxième de novembre « 1678 en présence des témoins soussignés. — (*Ont « signé*) : Anne Dubois, Piron, Piron, Jean Dubois, « *Purrètte* (*sic*) Mallogé, Gallé, Piron, et J. Pérard, « doyen curé de Saint-Jean. »

(1) On remarquera qu'à cette date, 1678, le sculpteur Jean Dubois habitait encore sur la paroisse Saint-Jean; il n'avait donc pas fait construire son charmant petit hôtel de la rue Saint-Philibert, où nous allons le voir mourir, en 1694, et où il devait être *bien logé,* quoique marié à Mlle *Mal-logé.* (Le petit lycée occupe cet hôtel.) Un frère de celle-ci a signé l'acte de mariage d'Aimé Piron; ce frère a dû laisser des enfants, et, en effet, nous voyons Alexis Piron en commerce épistolaire avec un *abbé Mallogé*, son parent.

1679. — (*Baptême de Jean Piron*). — Extrait des registres de la
« paroisse Saint-Jean : « Jean, fils de Maistre Aymé
« Piron, marchand apothicaire, et de dame Anne Dubois,
« a été baptizé le cinquième de novembre 1679; le par-
« rain, Maistre Jean Dubois, sculpteur, la marraine,
« Jeanne Berger, femme de Maistre Jean Piron, greffier
« à Poiseul-la-Ville. »

Cet acte est important, puisqu'il nous révèle l'existence d'un frère ou d'un oncle d'Aimé Piron, habitant le Châtillonnais. C'est ce Jean Piron qui a dû être cause de l'erreur de M. Clément-Janin. Avant d'acheter une petite place de greffier à Poiseul, il aura sans doute été associé à l'hôtel des Trois-Mores, que dirigeait le père d'Aimé Piron. Au reste, nous trouvons, comme signataires à l'acte de mariage de 1678, trois Piron ; outre Aimé et Jean, il y avait donc un troisième Piron, dont nous ignorons les prénoms et la profession.

1682. — (*Baptême de Pétronille Piron*). — Extrait des registres de
la paroisse Saint-Jean : « Pétronille, fille de Maistre
« Aymé Piron, marchand apothicaire, et de Damoiselle
« Anne Dubois, a esté baptisée le neufviesme de juin 1682;
« le parrain, Guillaume Dubois, sculpteur, fils de Maistre
« Jean Dubois, aussy sculpteur : la marraine, Pétronille
« Piron, fille de Maistre Aymé Piron. »

Voici un nouvel acte important. Par lui nous connaissons l'existence de deux filles d'Aimé Piron dont on n'a jamais ouï parler : une première Pétronille, fille de la première femme d'Aimé Piron, et une deuxième Pétronille, celle qui fait l'objet du présent acte de baptême. En même temps il existait une autre Pétronille, fille d'un Claude Piron (1).

(1) En 1681, le 1er janvier, nous avons trouvé, en effet, une damoiselle *Pétronille Piron*, fille de maître *Claude Piron*, greffier

1683. — En cette année naquit à Aimé Piron une fille qui mourut, dit l'acte, « en nourrice chez lui. » L'enfant n'a aucun prénom, le baptême n'ayant sans doute pu avoir lieu.

1684. — (*Baptême d'Antoine Piron*). — Extrait des registres de Saint-Jean : « Antoine, fils de M. *Jean* (il y a là une « erreur manifeste) Pirron (*sic*), marchand apothicaire, « et de Damoiselle Anne Dubois, sa femme, a été bap- « tisé le 8e de juillet 1684 ; le parrain, M. Antoine Finet, « Conseiller du Roy, Auditeur en la Chambre des « Comptes, la marraine Damoiselle Elisabeth Chauchot, « femme de Maistre Jacques Haquemet, notaire royal.— « (*Ont signé*) : Piron (Aimé), Finet, et Pérard, doyen. »

1685. — (*Mariage de Guillaume Dubois*). — Extrait des registres de la paroisse Saint-Philibert : « Mons Guillaume du « Bois, fils de M. Jean du Bois et de damoiselle Pierrette « Mallogé de cette paroisse, — et damoiselle Perrenette « Piron, fille de M. Aymé Piron, marchand apothicaire, « et de damoiselle Perrenette Costot, de la paroisse « Saint-Jean ; les bans de mariage ayant été publiés dans « les deux paroisses, sans opposition, ont reçu la béné- « diction nuptiale, dans cette église paroissiale, par « moy soussigné chanoine de Saint-Jean, avec la per- « mission de M. le Curé (de Saint-Philibert), ce der- « nier avril 1685, en foy de quoy ils se sont soussignés. « (*Ont signé*) : Guillaume Dubois, Perrenette Piron, « Piron, Dubois, Mallogé, Piron, Pinet. »

Cet acte est surtout remarquable en ce qu'il nous révèle le nom de la première femme d'Aimé Piron, qui paraît ici comme si elle eût été encore vivante, bien qu'elle fût défunte depuis nombre d'années. Désormais, on pourra faire des

à la Cour, laquelle Pétronille fut marraine d'une fille d'Aubin Geuillon, sellier. — Ce doit être une autre branche de Piron. (Le baptême eut lieu à Saint-Philibert.)

recherches sur la famille de *Perrenette Costot*, qui est morte en laissant deux filles à Aimé Piron, Perrenette et Pétronille.

1689. — (*Naissance d'Alexis Piron*). — Extrait des registres de la paroisse Saint-Jean : « Alexis, fils de M. Aymé Piron, « marchand apoticaire à Dijon, et d'Anne Dubois, sa « femme, a esté baptisé le neufviesme de juillet 1689; « son parrain, M. Alexis Dubois, architecte à Dijon, et « la marraine, damoiselle Pernette Piron, femme de « M. Guillaume Dubois, sculpteur audit Dijon. — (*Ont « signé*) : Perrenette Piron, Alexis Dubois, Piron (le « père), et Pernot, curé (1). »

1694. — (*Décès de Jean Dubois*). — Extrait des registres de la paroisse Saint-Philibert : « Le mardy, 30e de novem- « bre 1694, honorable Jean Dubois, maître architecte et « sculpteur, aagé d'environ soixante et dix ans, a été « inhumé dans l'église (Saint-Philibert), en présence « d'honorable Guillaume Dubois, son fils, aussi maître « sculpteur, et d'honorable Edme Piron (2), son gendre, « marchand apoticaire, par moy soussigné, prêtre de « laditte église (*Signé*) : *Bernard*. »

Entre la mort du grand sculpteur et celle d'Aimé Piron, son gendre, nous n'avons rien découvert dans les registres qui offrît un réel intérêt (3), sinon la naissance de deux filles

(1) Cette même année, 1689, « mourut, le dimanche 30e d'octobre, le sieur *Philippe Piron*, bourgeois à Dijon. » Voilà encore un Piron d'une autre branche que celle de notre maître apothicaire. De même, en 1693, on trouve la naissance de *Pierre*, « fils de *Jean Piron*, cy-devant procureur au Parlement, et de Madeleine Corbelin ; » la marraine est *Jeanne* Piron, représentée par Pétronille.

(2) *Edme* Piron, c'est *Aimé* Piron.

(3) En 1702, le 7 juin naît *Claude Philibert*, fils de François Piron, avocat au Parlement, et de Philiberte Donet; parrain, *Claude*

et d'un fils, enfants de Jean, fils d'Aimé Piron. L'une des deux filles, Marie, épousa le pharmacien Maufoux, qui succéda à son beau-père, Jean Piron. Une fille naquit de cette union ; elle se maria à Bounder, dont le fils fut médecin. Pour le fils, *Bernard Piron*, héritier de la malice de son oncle Alexis et de son grand'père Aimé, il fut avocat à Dijon, où il mourut le 9 mai 1812, à l'âge de 96 ans (il était né le 16 décembre 1718). Il avait eu pour femme Christine Fouchère, artiste peintre en miniature, d'un talent justement apprécié. Ce mariage fut stérile. Mais de l'aînée des filles de Jean Piron, mariée à Louis Mazières, naquit Marie, femme de Joseph Taviel, seigneur de Mastaing, dont les deux fils, l'un géomètre, l'autre avocat renommé, ne sont pas encore si loin dans la mémoire de l'élite des habitants de Dijon (1) pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans les détails. Nous allons finir cette ample généalogie par la publication de l'extrait mortuaire d'Aimé Piron, ce qui nous donnera lieu de revenir sur sa descendance.

1727. — (*Décès d'Aimé Piron*). — Extrait des registres de la paroisse Saint-Jean : « Le neufvième de décembre 1727 « mourut le sieur Aymé Piron, marchand apoticaire, « âgé de 89 ans (*erreur* : 87 ans), ayant esté muny des « sacremens, et fut inhumé le lendemain au charnier « de cette église, en présence de messieurs les chanoines

Piron, aïeul paternel, huissier au Parlement; marraine, Philiberte Carrelet, aïeule maternelle. En 1709, on voit paraître une Pétronille Piron, « *femme* de M. Jacques Arlot, conseiller du roy, » et un *Antoine Dubois*, dont nous ignorons la famille.

(1) L'avocat Mastaing avait épousé Suzanne Ladey, dont le père, professeur de droit romain à la Faculté de Dijon, eut pour fils Ladey, professeur à la même Faculté, pour la procédure. — L'avocat Mastaing mourut le 22 octobre 1848.

« qui ont assisté processionnellement à son convoy, et « des témoins soussignés : L. Troisgros, J. Pernot et « Millot. »

Sa femme, Anne Dubois, lui survécut. On voit, en effet, le pauvre Alexis Piron lui envoyer de Paris une petite pension de 54^{f} « comme de coutume, » en 1747, l'excellent Aimé Piron étant mort à demi ruiné, au dire de notre Alexis, qui ne s'explique pas davantage sur un fait aussi important. De même, il est peu explicite à l'endroit de l'un de ses frères, qu'on désirerait connaître autrement que par une boutade assez malveillante : nous voulons parler de celui qui se fit religieux. Pour Jean, le pharmacien, il s'était marié, comme nous l'avons dit plus haut. Sa femme était une « demoiselle *Marie Guelaud*, qui mourut le 16 mars 1760, âgée d'environ soixante-neuf ans. » Peu après (28 juillet 1761), Jean mourait aussi, sur la paroisse Saint-Pierre. Il est qualifié, dans l'acte mortuaire : « Marchand apothicaire et prud'homme, âgé d'environ soixante-seize ans. » Ont fait la déclaration : Bernard Piron, son fils, et Mazière. En 1754, le 17 juillet, il avait marié sa fille Marie à Joseph Maufoux. Mais l'année précédente (12 mars 1753), il avait eu la douleur de perdre sa fille aînée, Bénigne, âgée de trente-cinq ans, épouse de Louis Mazière, marchand de fer (1).

Ainsi, d'après les registres des paroisses qui sont les seuls actes authentiques, il résulte qu'*Aimé Piron* était fils de *Claude Piron*, hôtelier des *Trois-Mores*, rue Saint-Pierre; qu'il a eu deux filles de sa première femme, *Perrenette Costot*, et de sa seconde femme, *Anne Dubois*, cinq enfants,

(1) Le 4 juillet de la même année décédait *Claude Piron*, âgé de 25 ans, fils de Piron, bourgeois à Dijon. Encore une autre branche !

dont trois fils : *Jean*, *Antoine* et *Alexis*. Nous voici donc en parfait désaccord avec M. Auguste Taviel de Mastaing, et cela non seulement quant à la famille d'Aimé Piron, mais encore en ce qui concerne celle de Jean Dubois, car A. de Mastaing avance ceci, sans hésitation aucune, dans sa vie des Piron :

« Voici la généalogie de la famille Piron, et *la seule qui soit vraie* :

« Aimé Piron, apothicaire à Dijon, eut d'Anne Dubois, *fille uni-* « *que* de Jean Dubois, trois enfants : *Aimé*, *Jean* et *Alexis*. »

Au lecteur d'apprécier la valeur de pareilles affirmations ; il a les pièces en main.

Dijon, 1er mai 1887.

A M. Jacquet, docteur ès-lettres.

« Quelques villes de province, même au milieu des XVIIe et XVIIIe siècles, avaient conservé une sorte d'indépendance littéraire, et de ce nombre était Dijon. » (MAMET. — *Thèse sur le Président de Brosses*. 1874.)

« Qu'un homme, oublié aujourd'hui, y avait d'applaudissements ! Que cet apothicaire y remportait, avec son idiome provincial, de belles victoires contre le parler de la France ! Et comme cet Aimé Piron, le rival de La Monnoye, était le boute-en-train de tant de plaisantes écoles, avec ses *Ebaudisseman*, ses *Discor joyou*, ses *Hairangue dé vigneron de Dijon*, etc. ! » (E. et J. de GONCOURT. — *Portraits intimes du* XVIIIe *siècle.*)

MONSIEUR,

Vous venez de soutenir en Sorbonne une thèse (1) où Dijon, pays qui m'est cher, devait tenir un rôle sinon éclatant, du moins plein d'attraits et de vie ; ne soyez donc pas surpris si vous avez trouvé en moi un de vos premiers lecteurs, et si, le livre à peine fermé, je me permets de vous faire part de mes impressions toutes chaudes. « De quoi, allez-vous dire, se mêle ce Bourguignon ? Ne

(1) Cette thèse forme un volume in-8° de 244 pages ; elle a pour titre : *La Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV*, et, en sous-titre : *Etude sur la société dijonnaise pendant la deuxième moitié du* XVIIe *siècle*. — Paris, Garnier frères, 1887.

lui suffit-il pas d'admirer et de se taire? S'imaginerait-il d'aventure que Dijon fût Paris? et déjà aurait-il oublié toute la malice que j'ai glissée à l'adresse des provinciaux au bas de la première page de ma thèse? » Oui, sans doute, ma lettre sentira quelque peu la province; mais j'ai mon excuse dans mon amour pour Dijon, *lai bonne velle*, comme dit une chanson de 1611, et souvent je me surprends à répéter avec Aimé Piron :

Qu'on aule ay por vau, ay por mon,
Anco n'â-t'y tey que Dijon!

Je pourrais, Monsieur, avant d'entrer en matière, appeler votre indulgence sur divers points de la brochure que je vous adresse, principalement sur les divisions des chapitres qui manqueront peut-être de cette rigueur où se plaisent les esprits dogmatiques et méthodiques; mais, veuillez ne pas oublier que c'est une lettre, une causerie écrite sans art, presque une improvisation que vous allez lire, et n'est-ce pas déjà trop qu'une lettre comporte des chapitres? J'en ai peur, et je cours le risque, dès l'abord, d'être par vous traité de rural, ce à quoi je me résigne, comme aussi au qualificatif de girondin, nom mal sonnant aux oreilles de nos unitaristes jacobins, qui ont merveilleusement collaboré aux grandes unités nationales dont la France a tant à se louer depuis 1870. Mais laissons l'histoire en repos, et venons à notre thèse, qui est toute littéraire. Provinciale aussi! mais,

No z-autre du grionche étaige,
Je vo z-ôfron dedan cé paige,
Côme on di, du blai de deu grain,
Le pechô que je sçaivon de fin,
Car je n'on épri lai grammeire
Que dedan lé grôte d'Aneire.

Encore un mot, Monsieur.

Vous ne répudiez pas le patois bourguignon, puisque vous en avez introduit dans votre vaste étude sur la vie littéraire à Dijon au XVII[e] siècle ; peut-être abuserai-je un peu de citations analogues, mais comment faire autrement en pareille matière ? Que si certains esprits dédaignaient notre langue dialectale, je leur murmurerais tout bas à l'oreille ce qu'Aimé Piron crie par-dessus les toits :

Qui que ce sô qui le meprise
Por le pugni de sai bétise
Merite d'étre au ran de ceu
Qu'on l'espri vou lé poule on l'œu,
Et qu'on plante su sai figure
De jaidi Midas lai coeifure.

Veuillez agréer, Monsieur, mes très distinguées salutations,

J. D.

AIMÉ PIRON

OU

LA VIE LITTÉRAIRE A DIJON

PENDANT LE XVIIe SIÈCLE

I

POSITIONS ET EXPOSITION DE LA THÈSE

Un jour, Monsieur, c'était sur la fin de l'empire, je me trouvai à une réunion d'une soixantaine d'amis politiques pour fêter je ne sais quel saint de notre calendrier, un saint assurément anti-bonapartiste. On voulut bien me placer à côté de M. Philarète Chasles, du collège de France, et tout en face de M. Jules Simon, l'ex-sorbonnien, député de la Seine, l'un des *cinq*, comme on disait alors, non sans mettre dans ce *cinq* quelque chose de fier et de grand. Nous dînâmes, et comme je m'aperçus que Chasles était en veine de *garrulisme*, je le priai de parler au dessert, en sorte que nous pûmes admirer son esprit, et, ce qui valait mieux encore, ses principes libéraux et spiritualistes. Vraiment, je ne le savais pas homme à tant de principes que cela ! En terminant, il apostropha M. Jules Simon, lui faisant observer que le collège de France ayant ouvert le feu, c'était à sa docte voisine, la Sorbonne, de le continuer. Ainsi mis en demeure, M. Jules

Simon s'exécuta de bonne grâce. Le *charmeur* avait fini et on l'avait chaudement applaudi, quand tout à coup, dans le silence qui suit les ovations, s'éleva, vibrante et forte, la voix d'un petit enfant amené là, sans doute, par son père, et le bambin criait à tue-tête : « *Bravo ! le Monsieur, il a bien chanté !* » Un tonnerre d'applaudissements éclata sur ce mot, qui parut des plus heureux dans sa naïveté. C'est ce mot, Monsieur, qui m'est revenu à la pensée au moment où j'achevais la lecture de votre livre. Oui, me suis-je alors écrié, *le Monsieur, il a bien chanté !* Son œuvre est pleine d'une musique fort spirituelle. Comment ne pas applaudir un si charmant ténor ?

Par malheur, Monsieur, le chant ne suffit pas en ces sortes d'affaires qu'on nomme thèses; et quand on est Bourguignon, quand on aime la Muse des *Barôzai*, et qu'on s'attend à voir renaître, dans cette bonne ville de Dijon, la vie de toute une époque déjà lointaine, on témoigne, après coup, une certaine humeur à l'écrivain qui a mis plus sur sa pancarte qu'il n'était en état de tenir sous la couverture du livre. Tenez, Monsieur, sans plus d'ambages, voulez-vous que nous refassions ensemble votre thèse ? La mode du jour est aux collaborations : refuserez-vous la mienne ?

Tout d'abord, nous allons essayer de bien délimiter notre sujet. C'est, dites-vous la seconde moitié du XVIIe siècle que nous avons choisie ; d'accord. Mais en quoi cette moitié diffère-t-elle de celle qui la précède et du demi-siècle qui la suit ? L'intervalle de 1650 à 1700 nous présente-t-il quelque caractère propre ? Ou mieux, la vie littéraire s'est-elle modifiée à Dijon dans ce laps de temps ? Au premier coup d'œil, il semble que rien n'ait changé ; mais les surfaces sont trompeuses en province. Il y a des remous sous l'eau qui dort. Voyons cela.

Pour l'enseignement, il est bien le même. On continue à professer dans les collèges de Dijon la doctrine thomiste en logique ; d'autre part, la culture du vers latin se maintient en rhétorique et dans les classes avoisinantes. Peu ou pas de grec. Donc, culture toute latine, qui se poursuit à travers la vie entière des lettrés dijonnais, en sorte que cette culture est un culte ; aussi, partout où il y a des personnages en scène, soit dans les Noëls, soit dans les pièces du théâtre de la Mère-Folle, nous retouvons le même classement des langues : tout en haut, le latin (les Anges parlent-ils dans les Noëls, ils le font, quand ils le jugent à propos, en vers latins) ; puis vient, immédiatement après, le français ; et au-dessous, dans la couche tout à fait inférieure, formant comme une sorte de substratum, s'épanouit le patois bourguignon. Pendant 150 ans, c'est-à-dire de 1600 à 1750, rien ne changera à cet égard. Un poète latin, tel que Santeul, sera considéré comme bien supérieur, par le fait même de la langue qu'il emploie, aux plus grands poètes français ou bourguignons de l'époque. Remarquez, Monsieur, que cette hiérarchie des langues correspond aux trois ordres de l'état un peu modifiés : le latin est noble et sacré tout ensemble, c'est la langue de l'église ; le français est bourgeois ; le bourguignon, peuple.

D'autre part, dans Dijon, les deux grands corps (l'enseignement par les religieux et toutes les corporations religieuses et autres étant mis de côté), les deux grands corps, disons-nous, qui sont l'âme et la vie de la cité, à savoir le Parlement et les Vignerons, resteront à peu près les mêmes. Les vieilles familles de robe, les parlementaires, comme on disait pendant la Fronde, conserveront leurs positions respectives; seulement, à Pierre Bouhier succédera Bénigne Bouhier, pour aboutir aux Bouhier, un académicien et deux évêques ; à

Charles Ier de Brosses succédera Charles II de Brosses, pour aboutir à celui qui eut en partage un esprit presque égal à celui de Voltaire, au fameux Charles III de Brosses, l'auteur si connu des *Lettres d'Italie*. Ainsi des autres familles. Tout ce que nous pouvons saisir dans ce mouvement, c'est qu'il y a eu progrès lent et continu, en sorte que l'épanouissement, et comme le génie propre à chacune des familles de robe, a mis cent cinquante ans pour éclater, lequel éclat, ainsi que vous le voyez, ne s'est produit qu'au XVIIIe siècle, c'est-à-dire à une date postérieure à notre thèse. Alors se fondent l'Université de Dijon (1721), l'Evêché de Dijon (1732), et l'Académie de Dijon (1741), dont on sait les merveilleux débuts. Sans elle aurions-nous jamais eu Jean-Jacques Rousseau ?

Mais, pendant ce temps, la grande corporation des vignerons, au lieu de progresser, verra ses privilèges atteints, Louis XIV ayant mis la main sur les mairies. Adieu donc les belles élections des vicomtes-mayeurs et échevins avec parades, harangues et distributions de *pidance* et d'argent (1) ! La vie municipale tombera à rien, entraînant dans sa ruine toute une vie où la littérature trouvait son compte, couplets et satires se donnant beau jeu à la suite des élections et même pendant les élections. En 1670, il y a encore quinze cents votants à Dijon, mais dès 1692 on n'en compte plus que cinq à six cents ! Voilà un des effets de cette unification dont nos Jacobins, ces continuateurs de Louis XIV, sont si fiers : ils ont tué la vie provinciale partout ! Ah ! Monsieur, la belle chose que l'unité !

Mais n'y avait-il rien de plus à Dijon que les vignerons,

(1) On appelait cela « *les libéralités au peuple.* » — Voyez les Mémoires de Millotet.

les parlementaires et les corporations religieuses? Négligerons-nous par hasard les marchands, eux qui ont fourni tant de vicomtes-mayeurs et d'échevins à la ville, ainsi que les *hôtes* ou *hôteliers* si nombreux, et toutes sortes de gens, parmi lesquels il convient de distinguer les pâtissiers (1), avec leur clientèle ordinaire, cette petite bourgeoisie friande de bons morceaux? Une telle négligence de notre part serait vraiment regrettable, Monsieur, et nous risquerions fort de compromettre notre thèse si nous passions sous silence cette classe moyenne, car c'est là que nous allons trouver notre héros, *Aimé Piron*, et, au second plan, *Bernard de la Monnoye*, qui n'était en rien de la noblesse, malgré la particule dont il décorait son nom. Ici, Monsieur, nous touchons au vif de notre sujet.

Aimé Piron, dans les annales de la littérature dijonnaise, est le trait d'union entre 1650 et 1700. Supprimez-le et du coup une lacune impossible à combler se creuse sous nos pas; nous nous égarons, nous tournoyons dans la forêt dont parle Descartes; replaçons-le au premier rang parmi les auteurs de sa ville natale, qu'il n'a jamais quittée et qu'il a illustrée de tout son pouvoir, aussitôt tout s'éclaire et s'explique. Aimé Piron est l'héritier de l'esprit bourguignon tel qu'il s'est épanoui, naïvement, sans effort, sans contrainte ni pédanterie, au doux soleil de la Bourgogne et sous l'influence de la race. Il parle la langue du peuple comme ce peuple se l'est fabriquée, d'après ses goûts, son oreille et la conformation de son appareil buccal, dès son arrivée en Gaule, sur la fin du IV[e] siècle.

(1) Dijon, patrie du pain d'épice et de la moutarde, est aussi la ville de la pâtisserie par excellence. Le père de Bernard de la Monnoye était un pâtissier; le père d'Aimé Piron cumulait, étant à la fois maître d'hôtel et pâtissier.

Aimé Piron tient tellement à conserver cette langue maternelle dans sa candeur primitive, qu'on le voit aller puiser aux sources pures, aux limpides réservoirs où l'on trouve le parler des aïeux, c'est-à-dire chez les vignerons, les manieurs du *gouzot* et du *fessou* (1), gens qui vivaient à part, étant tout le jour dans leurs vignes, et, le soir, dans leurs écraignes et leurs quartiers particuliers, dont les rues du Tillot et de la Roulotte formaient comme les centres distincts. Lui-même s'établit marchand apothicaire près de la place Saint-Georges, au confluent (permettez-moi ce mot) de cinq rues très vivantes et très populeuses . la rue du Bourg, la rue de la Poulaillerie. la rue de la Chapelotte (2), et celles dites aujourd'hui rues Charrue et Amiral-Roussin. Il prend part à la vie de son quartier ; il rit avec le cordonnier d'en face ; il plaisante avec la marchande de volaille du coin. Il peint tout ce menu peuple et toutes ces petites gens d'un pinceau à la fois sympathique et réaliste. Aimé Piron, Monsieur, est le Téniers littéraire de la Bourgogne. Or, traiterez-vous les œuvres de Téniers à la Louis XIV ? Direz-vous : qu'on m'ôte ces magots de devant les yeux ?

Alexis Piron nous représente son père, Aimé, comme un homme de haute stature, à la face ouverte, au parler franc et prompt, à la riposte plus prompte encore ; c'était un vrai Gaulois, nous dit-il. Mais Alexis, qu'eût-il été autre chose lui-même qu'un Aimé Piron sans l'aventure de la fameuse ode, qui le contraignit à quitter le pays? Nous le trouverions donc à Dijon, continuant les traditions paternelles, comme

(1) La serpette (*gouzot*), et la pioche (*fessou*), deux instruments propres aux vignerons.

(2) La rue de la Chapelotte s'appelle maintenant rue Berbisey, et la rue de la Poulaillerie rue Piron.

Aimé Piron continua les traditions des auteurs du cru. Il est à remarquer, en effet, que le père d'Alexis ne chercha à innover dans aucun genre, mais qu'il s'efforça de cultiver toutes les branches poétiques qu'avaient fait fleurir les âges précédents. On peut voir en lui, tel qu'en un parfait miroir, tout ce qui s'est produit avant son avènement. Sans doute il a ajouté quelque chose de son propre fonds au fonds commun, mais il l'a fait en suivant les routes tracées, les sillons largement ouverts. Bref, il a été orthodoxe en tout, et l'orthodoxie est le fonds même du Bourguignon. Dans ses plus grands écarts la règle, comme la langue, lui est toujours sacrée. Qui le croirait ? ce qui inquiète Alexis Piron à l'âge de cinquante ans, c'est de savoir si l'une de ses tragédies restera et sera considérée comme un chef-d'œuvre classique ! La *Métromanie,* sa gloire, ne vient dans son esprit qu'au second rang, parce qu'on lui a appris que la tragédie est le premier et le plus noble des genres. Il croit absolument à cette classification ; il accepte tout cela sans discussion ; rien ne saurait ébranler sa foi sur ce point. Il est tellement orthodoxe et à cheval sur les règles que pendant quatre longues années il remet ses tragédies en forme, les révise au point de vue du style admis pour ce genre, comme au point de vue de la règle des trois unités ; aussi la plus grosse énormité qu'il croie pouvoir mettre dans la bouche du Francaleu de la *Métromanie*, c'est de lui faire rêver une tragédie en *six* actes ! Voilà le Bourguignon, Monsieur ! Ses plus grandes hardiesses, il les coule dans le moule reçu et consacré. Voyez l'ode à Priape : toute cette lubricité se dilate, s'épanche et roule (tel le Suzon, rendu furieux par une pluie hibernale, mais fidèle à son lit), en des strophes régulières et dans la coupe la plus belle du genre lyrique.

D'après ces considérations, nous ne devons espérer rencontrer dans Aimé Piron que des formes déjà créées avant lui, et c'est ainsi que nous le trouvons composant des Noëls parce que tel était l'usage antique et solennel ; des compliments et des petits poèmes en l'honneur des gouverneurs de la province, et cela selon les habitudes traditionnelles : enfin, des comédies et des chansons, à l'imitation de celles que fabriquait la *Mère-Folle*, et ces Noëls, ces poèmes, ces chansons seront exprimés, toujours selon l'usage, en patois bourguignon. Vers la fin du XVIIe siècle, les gens riches de la ville s'engouèrent de ce patois ; ils se plurent à parler le langage des vignerons, et l'on fit venir de la campagne des servantes ne sachant que le patois, afin d'avoir le plaisir de l'entendre résonner constamment à ses oreilles. C'est sous l'influence de cette contagion (1), beaucoup plus que pour tenir un prétendu pari entre lui et Aimé Piron, que Bernard de la Monnoye écrivit lentement ses Noëls. C'est à cette influence épidémique que l'on doit aussi le *Vorgille virai;* mais ce dernier genre de composition était une nouveauté, et, comme telle, Aimé Piron ne l'agréa pas. Il loua d'abondance, et d'un cœur chaud, selon sa coutume, les *Dumay*, les *Bouhier*, les *Moreau* et ces autres messieurs du Parlement ; pour lui, il se garda bien de *virer* quoi que ce fût dans l'idiome de la Bourgogne.

Nous touchons, Monsieur, comme vous le voyez, au XVIIe siècle, et là expire notre thèse. Elle se trouve donc limitée entre un double mouvement littéraire que nous pou-

(1) Cette contagion gagna jusques aux Princes (les Condés), et, par eux, arriva jusqu'à la cour de Louis XIV, où l'on fredonna les *Noei* salés de Gui Barôzai.

vons indiquer d'un mot : aux environs de 1650 cessent les représentations et les poésies patoises de la Mère-Folle ; le mouvement, sur ce point, se transforme ; prose et discours envahissent tout ! C'est la Fronde en Bourgogne ! et cela dure dix ans et plus ! Puis, la vie littéraire renaît, et un peu avant la fin du siècle, il y a une reprise étonnante et un retour merveilleux vers cette même poésie du cru, sous la forme de Noëls fabriqués selon les règles de composition données par Boileau et acceptées enfin par les auteurs bourguignons, tandis que le *Virgile travesti* de Scarron, et le *Lutrin,* du même Boileau, mettent certains esprits en goût de faire, eux aussi, une sorte de parodie bourguignonne de l'œuvre de Virgile (1) : mais, entre le mouvement qui expire vers 1650 et celui qui reprend vers 1700, nous avons Aimé Piron. C'est lui qui remplit tout ce large intervalle, un entr'acte de près d'un demi-siècle ! Etudions donc la vie littéraire à Dijon sous les auspices de ce guide qui a tout vu, tout redit, tout célébré. Sur ses pas nous sommes sûrs de ne point nous égarer et d'embrasser tout ce qu'il y a de vraiment bourguignon dans la vie spirituelle de gens auxquels l'esprit, mais un certain esprit local, un *genius loci*, ne faisait pas défaut. Là croît, dit Aimé Piron, de rouges trognes beaucoup moins que des gens d'esprit ! Ce n'est pas peu dire !

Dędan Dijon, en lai Bregongne,
Vou ç'â qu'ai croi de roige trongne
Beacô moin que dé gen d'espri,
Qui son, san aivoi ran épri
Dôctou dou (*dès le*) ventre de lo meire.

(1) Quoi qu'en ait dit Amanton, le *Vorgile* de Pierre Dumay doit avoir été composé tout à la fin du XVIIe siècle, car dès le 2e chant il y est fait mention de « *Capus*, » musicien dijonnais en réputation après 1700.

II

LA JEUNESSE DIJONNAISE ; SES GOUTS LITTÉRAIRES, SA VIE MONDAINE ET BRILLANTE

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, en parcourant l'histoire de la Bourgogne, que la vie littéraire fut intense à Dijon durant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, toutefois avec un peu de ralentissement et de lassitude vers le milieu du grand siècle (pendant et après la Fronde), comme aussi dans le cours des guerres religieuses qui agitèrent l'âge précédent. L'esprit bourguignon, si clair, si limpide, fut comme troublé et désorienté par ces terribles événements. C'est dans la paix, l'abondance, la sérénité, jointes à une certaine sécurité du lendemain, que se développe doucement, feuille à feuille, bourgeon à bourgeon, ce génie coloré et riant qui est celui de la Bourgogne. La sève alors coule à flots, comme pleure la vigne au printemps ! Que d'auteurs et de productions parurent de la Renaissance jusqu'aux approches de la Révolution (1) ! La plupart de ces productions furent en patois et l'on ne songea pas à les faire imprimer ; de là leur perte. Nous en possédons cependant des bribes, et ces bribes

(1) Pour avoir une idée de cette production locale, il faut parcourir l'œuvre de Papillon, que MM. Garnier et Muteau ont reprise et augmentée sous le titre de *Galerie bourguignonne* (1861), sans oublier la *Bibliographie* de M. Milsand.

sont les reliefs d'un riche festin, dont les plus délicats se font aujourd'hui un régal. Vous allez, Monsieur, en juger d'après ce qui nous reste d'Aimé Piron.

La jeunesse dijonnaise de la fin du XVIIe siècle, car il faut toujours commencer la journée par l'aurore, la jeunesse dijonnaise était amie des beaux vers, des chansons, des noëls, des pièces de théâtre en patois (en *jantais* même !), et c'est le bon Aimé Piron qui nous l'apprend. Au lieu d'étudier le droit, nous dit-il, elle passe sans souci son temps :

Ai (*elle*) déclâme aiseman lé rôlle
Qu'é faibriquai lai *Meire-Folle*,
Sé Lanturelu, sé chanson,
Sé fanfreluche, sé dicton,
Dicton que bé de no Monsieu
Estime comme précieu !

Pour les *Noëls*, elle les sait « *du haut en ba* » sans en omettre « *ein seul iota!* » Toute cette jeunesse brillante serait même en état, affirme le poète, d'ajouter des couplets aux noëls et aux chansons, mais nullement de lire et d'entendre *Barthole*,

Balde, Cujas et Jan d'Imôle.

Aimé Piron espère que les choses changeront quand il y aura une Université à Dijon (1) ; alors les pauvres eux-mêmes deviendront savants ; ils étudieront le droit ; ils seront « *espar dan lé glose*, » bien que sortant d'un taudis où l'on ne vit que de pain bis, mêlé d'ivraie, pain mal cuit, bien dur à manger, râclant la gorge, et gagné au jour le jour :

(1) Il ne faut pas nous payer de grands mots ; l'Université fut fondée à Dijon vers 1721 et elle se composa, en tout, de trois professeurs, deux pour le droit et un pour les lettres ! C'est maigre, on en conviendra.

Ancor qu'ai venein d'ein taudi
Voù on ne vi que de pain bi,
Mitié de leu(1), mau cueu, bé crée,
Gaigné dou jôr ai lai jônée.

Quoi d'étonnant si la jeunesse riche, la jeunesse « *dôrée de lai téte é pié,* » tous les jours, « *jor d'ôvrei et dimainche,* » qui mange du pain blanc, de « *lai miche biainche,* » et qui travaille si peu, rarement fournit un savant clerc? Mais, Monsieur, ce morceau est d'un beau mouvement, permettez-moi de vous le citer :

. . . . . . Ç'â cô d'hazar
Qu'ai se rancontre ein sçaivan clar
Ché lé maingeu (*mangeurs*) de miche blainche ;
Queique (*quoique*) jôr d'ôvrei et dimainche,
De lai téte é pié sô (*ils soient*) dôrai,
Lai féte-Dei (2), ce n'a pa lai
Vou git le liévre, et on se trompe
Dan lai gôgaille et dan lai pompe. »

Vous, Monsieur, au lieu de cette jeunesse dorée, paresseuse, amie de la *gogaille* (3) et de l'éclat pompeux des vêtements, ayant la tête farcie de rimes *borguignotes*, chantant, riant, buvant d'autant, vous nous présentez quoi? Un pelé et un tondu ! jeunes gens, en vérité, sages, rangés, que leurs pères ont envoyés à Paris faire leur droit; l'un s'appelle *Benigne Bouhier*, l'autre se nomme *Pierre Legouz ;* vous qualifiez celui-ci de « *l'étudiant bel esprit,* » et l'autre de

(1) Composé « moitié *d'ivraie.* » *Leu*, de *lolium.*

(2) *La fête-Dieu;* c'est un juron, comme *jour de Dieu*, etc.

(3) *Gôgaille* peut être considéré comme synonyme de bons repas, où l'on boit bien. Ce mot vient de *goguée;* la goguée, chez les vieux Bourguignons, consistait en une grande tasse de vin que l'on sucrait et que l'on chauffait dans les cendres, devant le feu. Quand le vin était chaud à point, on y trempait du pain grillé; c'était *faire la goguée.*

« *l'étudiant travailleur.* » Mais en quoi cela intéresse-t-il directement la Bourgogne et la vie littéraire à Dijon ? Assurément vous êtes tout aussi convaincu que moi qu'il y avait à Paris, en même temps que Bénigne Bouhier et Pierre Legouz, des étudiants Picards, Normands ou Bretons, tout aussi bons travailleurs et tout aussi beaux esprits que ces deux-là. Alors que devient notre thèse ? Elle n'est plus spéciale à la Bourgogne ; elle s'évapore en se généralisant. Avouez que tout votre chapitre II, intitulé « *L'étudiant dijonnais à Paris*, » ne nous apprend rien de ce que nous espérions connaître, et qu'il faut en revenir à Aimé Piron pour avoir la note vraie des choses et des hommes.

Toute cette jeunesse qui chante le vin, la table et l'amour, ne semble pas très respectueuse envers le beau sexe ; Aimé Piron, qui était parmi les jeunes en 1660 (il avait alors vingt ans) ne soupire aucun couplet d'amourettes ; il nous aurait même laissé, paraît-il (1), une courte chansonnette, sur l'air : *Des belles de nuit qui toussent,* où l'on ne trouve rien que de la gaillardise. Pour le *Rondea* (rondeau) cité quelquefois :

> Maugrai vô dan, Madelène bigôte.
> Aipré vo pa j'iré tôjor coran
> Quan je devroo, etc.,

Je crois, Monsieur, ce rondeau non d'Aimé, mais d'Alexis

(1) Je dis *paraît-il*, car seul Duxin (voir ses manuscrits à la bibliothèque de Dijon) parle de cette pièce d'Aimé Piron ; or, il n'est pas dans les habitudes de Duxin de citer ses autorités, en sorte qu'on ne sait à quoi s'en tenir avec lui. La chanson est intitulée *Ma Philis ;* en voici le premier couplet :

> Philis est belle à tous égards ;
> Sa gorge surtout nous attache ;
> Ce qu'elle en montre à nos regards
> Fait juger de ce qu'elle en cache.

Piron, qui a tourné un joli triolet, également en patois, sur le mois de mai. Il n'était pas dans les traditions dijonnaises de *tourner* des rondeaux, non plus que de *virai* des poèmes latins en bourguignon, et l'on peut affirmer qu'Aimé Piron, l'homme de la tradition, n'a dérogé sur l'un ni l'autre point. Lui se contente de chanter en rimes plates et en petits vers, dits burlesques :

Aipré aivoy ramply no pance
Si je velon encô lai dance
Qu'on aule quéri Jôvenô
Por no jué du gôdenô ;
Que lou rimou de lai baroche (*paroisse*)
Ou queique drôle de caiboche
No venne dégoizai lé var
Qui fure fai su Jan de Var ;
Ai fau que nôte joo (*joie*) éclaite.
Et se desôpilai lai raite.

C'est du milieu de cette fervente jeunesse qu'un beau jour, après boire, s'élancera comme une fusée dans le ciel l'ode à Priape au lieu des vers sur Jean de Werth. Vous voyez que le terrain était dès longtemps préparé. Encore était-il nécessaire de l'indiquer, et de montrer les jeunes Dijonnais tous plus ou moins *faro,* et se désopilant la rate dans des festins où l'on se remplissait « *lai pance* » en s'arrosant « *lai jarbeire,* » copieusement, le tout entremêlé de chants bachiques. Parlez-moi de cette jeunesse-là !

Cependant, Monsieur, vous avez introduit dans votre thèse un jeune amoureux triste, élégiaque, langoureux, Pierre Legoux. Il gémit, il soupire, selon les règles du XVI[e] siècle, pour une Iris en l'air, et ses soupirs se succèdent sous la forme sacramentelle du sonnet. Ainsi gémirent et Ronsard, et Baïf, et Joachim du Bellay, et toute la Pléiade ! Mais vous

avez judicieusement remarqué qu'il avait contracté cette maladie à Paris, et que notre jeune homme fut guéri dès qu'il entrevit les collines de la vineuse Bourgogne. Ce sont là des pages excellentes, et je ne puis m'empêcher d'en reproduire quelque chose :

« Legouz revoit enfin la Bourgogne. Alors tout change en lui, comme autour de lui. Les souvenirs de Paris s'effacent; l'air pur et vivifiant des coteaux bourguignons chasse bien loin les influences malsaines. Le poète reste, mais le soupirant est consolé. A la place de l'amant de Philis, je retrouve un brave Dijonnais, sain de cœur, sain d'esprit, bien portant et bien buvant. En touchant du pied la terre natale, il a recouvré la force et la raison. La Bourgogne est si belle ! On dirait qu'elle s'est mise en fête pour accueillir l'enfant prodigue !

Quel plaisir de revoir dans les villes émues
Le bourgeois travailler et danser aux chansons !
De voir au clair de lune assemblés dans les rues
Et les filles et les garçons (1).

« Alors il célèbre les louanges de la Bourgogne, qui a remplacé Philis dans son cœur :

Tout y flatte nos regards
D'une diversité charmante ;
Ici, des monts et des coteaux,
Là, des villages, des châteaux...

Mais les fruits les plus doux qu'on voie
Autour de ces monts sourcilleux,
Ce sont ces raisins merveilleux
Qui répandent partout la joie (2)...

(1) Manuscrit de Legouz (bibliothèque de Dijon, nº 294) ; Ode sur le *Retour en Bourgogne*, feuillet 72.

(2) *Id.*, Ode sur le *Printemps*, feuillet 57.

« La platitude de ces vers n'a rien qui me déplaise ; décidément Legouz est bien guéri du phœbus et des madrigaux. Otez les rimes, et ce sera bon comme de la prose (1). »

Je voudrais ici, Monsieur, vous chercher une querelle : pourquoi ne dites-vous pas que Legouz est un attardé du XVI[e] siècle, qu'il reste pris en quelque sorte dans la queue de ce siècle qui se prolonge fort avant dans le XVII[e] ? C'est qu'à la page 67 de votre thèse vous avancez ceci : « Nulle part je ne vois trace du grand mouvement provoqué par Ronsard... Le silence des lettrés dijonnais à cet égard s'explique facilement. Ils ne se figuraient pas que la tradition eût été jamais interrompue. » Vraiment ! Vous croyez donc qu'ils étaient bien bornés, bien aveugles, ou bien sots ! Il me semble, Monsieur, que pour les besoins de votre thèse vous faussez souvent compagnie à la vérité. Ainsi, dès la page 5, vous n'hésitez pas à qualifier de la sorte l'éloquence de Nicolas Brulart : « *Phrases redondantes, entortillées*, avec tout le fracas des grands mots et les longueries d'apprêt, etc. » Or, M. Alexandre Thomas, qui vous a inspiré votre thèse, dit à propos du même discours des choses toutes contraires : « Le discours de Brulart, affirme-t-il, est aussi remarquable pour la forme que pour le fond ; c'est le grand style du XVII[e] siècle, *la phrase simple et solennelle de Bossuet* (2). » Est-ce clair et net ?

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que les Bourguignons prirent part au grand mouvement littéraire de la Renais-

(1) J'aurais préféré, Monsieur, vous entendre dire avec certain personnage de Molière :

« Ce sont d'assez beaux vers pour des vers de province. »

(2) Page 35 de la thèse de M. Al. Thomas : *Une province sous Louis XIV*.

sance, en la personne de Claude Turrin de Dijon, de Ponthus de Thyard et de Claude de Pontoux, sans parler de Bonaventure des Périers et de Théodore de Bèze, qui appartiennent l'un et l'autre au parti protestant. Des trois premiers, ce sont les poètes, Turrin est peu connu, de Pontoux l'est davantage, mais personne ne peut ignorer le nom de Ponthus de Thyard, lui qui fit partie de la Pléiade, lui qui regardait, soucieux,

La *Sosne* enflée alors au *pleuvoir* de ses yeux!

En témoignage de l'ignorance où sont ces pauvres Bourguignons à l'endroit du XVI[e] siècle, il vous plaît, Monsieur, de prendre à partie La Monnoye qui parle de Ronsard « seulement pour constater le discrédit profond où est tombé ce poète. » Mais, avait-il à en parler autrement dans le passage du *Menagiana* auquel vous faites allusion? La Monnoye était de l'école de Boileau, or vous savez mieux que moi, Monsieur, de quelle façon Boileau, après Malherbe, a parlé de Ronsard. Voici cependant quelques autres passages que je vais me permettre de placer sous vos yeux, et quoique ce ne soient que des notes mises par La Monnoye au sujet de tel et tel mot de son glossaire, on voit qu'il connaissait Ronsard.

Page 166 de ses *Noëls* il dit : « Le proverbe *donner un soufflet à Ronsard* signifie faire quelque solécisme ou barbarisme en françois, parce que de son temps Ronsard passoit pour un grand maître en langue françoise... On a dit que Ronsard avoit composé une rhétorique françoise, ce qui n'est pas. » — P. 228 : « *Fammelôte*, pauvre petite femme. Ronsard, dans ses *Gaietez*, et plus encore Gilles Durant, sont tous pleins de ces sortes de diminutifs. » Il est curieux de surprendre, ici, un classique s'appuyant de l'autorité de

Ronsard pour soutenir la valeur d'un diminutif qu'il croit avoir fabriqué. — P. 331. La Monnoye, surpris que, dans la farce de Patelin, le poète ait fait rimer *l'orme* avec *pour me* ajoute : « Ce *pour me* ne rime pas mieux avec *orme* que hallebarde avec miséricorde. Ronsard qui croyoit qu'en vers on pouvoit indifféremment prononcer *trope* et troupe, *Callioupe* et Calliope, auroit, ici, sans façon, ou écrit *l'ourme* pour rimer avec *pour me*, ou *por me* pour rimer avec *l'orme.* » Cette fois La Monnoye blâme le « sans façon » de Ronsard ; la pointe du classique rigide se sent ici. Enfin, p. 375, La Monnoye dit : « *Soudar*, soldat. Soudart est l'ancien mot françois. Tout le monde sait le sonnet de Ronsard :

Je ne suis point, ma guerrière Cassandre,
Ni Myrmidon, ni Dolope soudart. »

Voilà, Monsieur, un témoignage précieux ! Dans la seconde partie du XVIIe siècle, *tout le monde* connaissait encore son Ronsard à Dijon ! Et non seulement on le connaissait, mais on en était engoué. Maintes tragédies composées par des Bourguignons, à cette époque, en font foi, et toute la partie française du théâtre de l'Infanterie dijonnaise n'est qu'un calque du style ronsardien. Tenez, écoutez cet éloge de Dijon dans une pièce de 1611. C'est une Nymphe qui veut quitter les bois et qui pousse le berger Philire à l'imiter :

Viens, ô berger courtois,
Destiner ton séjour sur le bord dijonnois ;
Car là, parfaictement, l'immortelle faconde
Estale ses thresors plus qu'en part de ce monde ;
Là, le sacré troupeau des Castalides sœurs
Plus qu'en tout autre lieu desploye ses douceurs ;
Là, séjournent toujours les divines Carites ;
Là, le modeste Honneur eslève ses mérites ;

Bref, Philire, Dijon, je te l'asseure ainsy,
Est du grand univers un tableau raccourcy...

PHILIRE, *seul*

Las, le resouvenir de Dijon me ratire !
En un plus grand desastre, ô Dijon, cher séjour,
Combien de fois guidé du phanal de l'amour
En toy j'ay savouré des douceurs nompareilles !
Merveille des citez, ô cité des merveilles,
Avant qu'on apperçeust la fière ambition
Y vomir le venin de la sédition !
O ville de l'honneur, Dijon, l'honneur des villes,
Avant que les appas des richesses serviles
Pervertissent tes loix, combien de fois, hélas,
Tes sincères douceurs m'ont tiré du trespas !

Je me borne, Monsieur, à ce témoignage ; je pourrais les accumuler (1). En face de gens qui manient si bien la langue de Ronsard, qui oserait désormais soutenir qu'à Dijon on ignorât la grande révolution littéraire accomplie au XVIe siècle ? C'est le reproche contraire qu'il faudrait adresser aux Bourguignons (2), car ils se complurent tellement dans

(1) Pour ne pas omettre tout à fait le témoignage d'Aimé Piron en ce débat, disons qu'il appréciait fort bien la Renaissance et qu'il qualifiait François Ier du titre de

Ce gran roi, paitron (*patron*) dé z-ôvrei
Qui baillein le boui é sciance.

Cette expression « *bailler le boui* » a été également employée par La Monnoye ; elle signifie *donner le poli* à une chose, d'après Delmasse. Ainsi, elle équivaudrait au « *labor limæ* » d'Horace, au *téléïon* des Grecs.

(2) Pierre Legouz lui-même n'est guère qu'un pâle clair de lune de Jean-Antoine de Baïf. Nous aurons, sans doute, l'occasion de parler plus au long de ce personnage, étrange Bourguignon qui avoue préférer l'eau claire aux vins de la Côte.

l'imitation du XVIe siècle, qu'on les voit s'en détacher avec peine en plein règne de Louis XIV.

Mais ne nous égarons point dans les théories littéraires ; montrons, c'est le but de notre thèse, la vie même de ce monde lettré, aimable et érudit, tel qu'il se présente à nous dans ses écrits et surtout dans les poèmes d'Aimé Piron. Nous avons passé en revue la jeunesse brillante et dorée ; après les beaux, les belles.

III

LES DAMES DIJONNAISES ; LEUR INFLUENCE ; LEUR AMOUR DES PARURES ; LEUR PENCHANT POUR LES CHOSES DE L'ESPRIT.

Piron nous apprend aussi ce qu'étaient les femmes dijonnaises, partie essentielle de notre thèse, car vous m'accorderez bien, Monsieur, qu'il n'y a ni littérature, ni vie littéraire là où la femme fait défaut. Cependant, avant d'en venir à Aimé Piron, il serait bon ici d'ouvrir Molière. Le grand comique publiait, en 1659, ses *Précieuses ridicules*, lesquelles ne sont autres que deux jeunes filles de province, mettons de Bourgogne ; car, selon Molière, « l'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces. » Il devait donc y avoir à Dijon des *pecques* provinciales, et cela nous semble d'autant plus sûr que vous nous montrez les savants dijonnais en admiration devant Mlle de Scudéry, qu'ils qualifient de divine Sapho (1). Or, c'est précisément en se grisant de la lecture des romans de ladite demoiselle que les Précieuses de Molière sont devenues, du même coup, et précieuses et ridicules.

(1) Ils admiraient aussi beaucoup Mme Deshoulières, et cette admiration s'est prolongée jusque dans le XVIIIe siècle, car le métromane d'Alexis Piron, parlant de sa Sapho, nous dit qu'elle pourra « effacer quelque jour l'illustre Deshoulières ! »

Mais à Dijon même, jusqu'où les femmes poussaient-elles la préciosité ? Gorgibus se contente de nous dire qu'à l'égard de leurs personnes, sa nièce et sa fille raffinaient sur la toilette et usaient leur temps à faire des pommades, afin de sentir bon, oubliant sans doute que celle-là sent bon qui ne sent rien : *bene olet, quæ nihil olet,* disaient les Latins. Les dames et demoiselles de la cité dijonnaise poussaient plus loin encore la recherche des précieuses odeurs ; elles voulaient sentir bon toujours, même en lâchant certains *flatus* qui s'échappent par la voie du bas. Ecoutez, je vous prie, les vers où le poète nous présente ses précieuses sous la qualification de *friquettes*

Qui, por vônay de lai civette,
Quan elle l'on maingé lo sô,
Se fon bötttre en lo potusô
De l'ambre gry, dan dé clisteire,
Po déponaizy lo meiteire.

Les précieuses de Molière sont joliment dépassées par ces *friquettes*-là ! Mais c'est surtout au théâtre et pour complaire à M. le Gouverneur que les dames se font, à Dijon, si précieuses et si belles ; et vous, Monsieur, vous ne dites mot des Condés, ces séculaires gouverneurs de la Bourgogne, ni des théâtres dijonnais ! Quelle lacune dans votre thèse !

Les femmes, Monsieur, sont comme les Muses, elles inspirent les poètes, elles ne font pas elles-mêmes de vers. Croyez-vous que toutes ces belles personnes que nous dépeint Aimé Piron ne fussent pas faites pour donner des inspirations ? Relisez l'arrivée à Dijon (le 11 avril 1660) du grand Condé, du « *héros,* » comme dit Saint-Simon, et voyez si le tableau n'est pas charmant :

No daime, san moucheu de cô (1),
Découvate jeuqu'au brulô
Coeyffée d'éne faiçon nôvelle
Aivô dé ruban d'Isaibelle
Ly vâron presantai lai main
Por dansai jeuqu'au landemain
Lai *Mauleurie*, vou lai *Chaibôte*,
Vou queique dance borguignôte !

Cette couleur *isabelle* que nous signale Aimé Piron, c'était la couleur des Condés ; or, les Dijonnaises paraient de rubans *isabelle* leurs « *jôli tetin*, » afin de faire voir qu'elles tenaient pour les Condés contre les d'Épernon et la Cour Cela se passait au temps de la Fronde, de 1650 à 1660. Il y eut alors des luttes terribles dans la capitale de la province entre les « serviteurs de l'*Isaibelle* » et ceux qui portaient la couleur « *de var*, » c'est-à-dire la couleur verte, qui était celle des partisans du duc d'Epernon, nommé gouverneur de la Bourgogne pendant que Condé était passé à l'ennemi, à l'Espagnol.

Vous-même, Monsieur, constatez, en parlant de Bussy-Rabutin, qu'il y avait beaucoup de femmes jolies à Dijon (2), mais vous ne vous arrêtez pas à si peu de chose, et vite vous reprenez le fil de votre histoire littéraire où manque la vie, précisément parce qu'il y manque la jeunesse et la femme. Le petit-fils du « *héros* » s'arrêtait plus volontiers que vous devant ces êtres tendres et charmants qu'un poète du cru

(1) Nos dames, sans mouchoirs de cou, découvertes jusqu'au nombril, etc.

(2) Il devait y avoir dans tout cela plus d'une *Escarbagnas*, comtesse ou non, et surtout plus d'un *Thibaudier*, conseiller, avocat, et tout ce qu'il vous plaira, dans le Parlement et la Chambre des Comptes; mais vous ne nous en dites rien.

appelle « *la douceur du monde!* » Non seulement il fit de nombreuses stations auprès des dames, mais il alla même, un beau jour, jusqu'à enlever la belle madame de Mucie, qu'il emmena à Paris, afin de prolonger les stations.

Chemin faisant, vous rencontrerez aussi *Blaizote*, la chère amie de la Monnoye, et vous passez outre, nous disant que ce ne sont pas là vos affaires. Croyez-vous donc, Monsieur, que la Lisette de Béranger, l'Elvire de Lamartine, la Jeanne de Pierre Dupont soient des personnes qui ne comptent pas en littérature ? Mlle Mériadec de Kersic, de Quimper en Bretagne, toute Mériadec qu'elle est, compte bien pour quelque chose dans la vie littéraire du XVIIIe siècle !

Et si nous avions la curiosité de connaître à peu près l'état-major des dames dijonnaises, non pas des plus huppées, ni peut-être des plus lettrées, mais de celles qui étaient, vers 1666, soupçonnées de quelques grains d'avarice, ou de son contraire, nous n'aurions qu'à ouvrir certain manuscrit que possède la bibliothèque de Dijon, et d'y lire la *Complainte sur le descry des monnayes en 1666*, pour nous trouver parfaitement édifié sur ce point ; en effet, grâce à ce document littéraire, nous possédons une trentaine de noms de femmes chansonnées à cette époque. Les vers de la complainte sentent l'improvisation, c'est-à-dire la médiocrité, et vous n'en serez pas surpris, Monsieur, quand vous saurez qu'ils ne sont ni en langue bourguignonne, ni d'Aimé Piron. En voici, du reste, quelques échantillons :

Ier COUPLET

J'ay ouy crier dame *Thomas*
Jusqu'à se fendre l'estomas ;
Du bas en haut, du hault en bas,
  On la vit en détresse !

Ses bœufs ne seront plus si gras ;
Le rabais des espèces
Va la mettre au trépas.
Refrain : Laissons crier le monde, etc.

XIe COUPLET

J'ay ouy crier la *Rigollet*,
Qui dégoisoit un long rollet,
Tenant un grand sac au collet :
« Ah ! que le rabais fâche
Et tourmente en particulier
Quiconque à l'heure tâche
D'estre mon héritier ! »

XIVe COUPLET

« Edict maudit, maudit édit,
Je le dis et je le redis,
Maudit édict, édict maudit,
N'es-tu pas bien inique
D'estropier ainsy la dot
De notre fille unique ! »
Crioit dame *Borrot*.

Voilà les trois couplets les mieux tournés de la pièce. Dans les autres on entend crier « dame *Espiard*, » qui dit : « Mes solz deviendront liards ! » Puis, mes « dames *Savot*, *Dubois*, *Joly*, *Deschamps*, *Montaubin*, de *Lamare*, *Machero*, » et sa sœur, la Présidente « *Robelin ;* » paraissent à la suite « dame *Michaudière*, » disant : « Que ne suis-je chambrière ! » et « dame *Trécu*,

Qui, pour ne perdre un seul écu,
Couroit, ayant le feu au c...,
De notaire en notaire. »

Pour madame de *Mouhy*, elle se console de la perte de ses écus, car

Ils auroient faict naufrage
Dans le Madagascar.

Les dames *Parfaict*, *Boisselier*, *Maire*, *Fleutelot*, de *Nansouty*, *Filzjan*, se lamentent assez platement. Mais on peut prêter l'oreille à madame *Valon*, qui trouve que

Si l'on deschoit par eschelon
Nostre malheur sera plus lon !

A madame *Berthier*, qui porte ses écus « dedans son devantier ; » à madame de *Souhé*, qui voit « le sel qui monte et l'argent qui descend ; » à la vieille mère *Cœur de Roy*, qui geint : « Adieu, la bonne chère ! Bien du lard, plus de veau ! » A la dame *des Maillard*, criant :

L'argent, auparavant gaillard,
Se rouloit, frétillant, mignard ;
Maintenant sur ma table
Croupit, languit !...

Voilà un beau bouquet de dames dijonnaises fort sensibles à la perte de quelques fractions de leurs revenus ! Boileau n'avait songé à nous peindre que la pâleur du rentier, auquel on a retranché un quartier ; il manquait à son tableau les plaintes si pittoresques des dames ; nous avons maintenant de quoi achever toute la peinture (1).

(1) A en croire La Monnoye, une mauvaise langue, la lubricité était grande parmi les dames dijonnaises ; on trouve dans ses manuscrits une chanson de dix-sept couplets intitulée : « *Pasquinade sur quinze, tant dames que demoiselles*, *étant à Dijon*, *l'an* 1680, *faite sur des mémoires fournis par madame de Vitteaux*, » où les actes de « *l'amoureux mystère* » sont dénoncés sans voile et les dames expressément nommées. — Cette *dame de Vitteaux* qui aurait fourni les scandaleux mémoires était une demoiselle Lenet, mariée à L.-A. Du Prat, baron de Vitteaux. La famille Lenet était de robe et avait une réputation d'esprit, mais d'esprit satirique principalement.

Enfin, Monsieur, dans les nombreux manuscrits Bouhier, n'apparaît-il pas quelques figures de femmes? N'y est-il pas dit, entre autres choses, qu'on se réunissait chez l'une d'elles? et n'est-ce pas Etienne Moreau qui composa une chanson assez leste sur et pour Mlle ***, chanson où il l'invitait à *ramoner sa cheminée?* — Mais voici que, justement, je retrouve le passage en question ; je le reproduis tel que le grave président Bouhier l'a rédigé pour la postérité : — « *Estienne Moreau*, avocat général en la Chambre des Comptes, avoit une érudition médiocre, mais il avoit du talent pour l'éloquence, pour la poésie françoise, et il avoit l'esprit agréable... Il y a de lui plusieurs petits contes, à la manière de La Fontaine, qui mériteroient d'être recueillis..... Peu d'années avant sa mort, Moreau alloit souvent dans une société de femmes où il y avoit une demoiselle Regnault, alors fort jolie, et qui avoit nom Magdelaine. Il lui fit cet anagramme : *Nature me démange*, et composa sur cela le rondeau suivant :

De ma nature on dit que je suis née
Au dieu d'amour fortement adonnée...
On a raison, car dès que j'eus quinze ans,
Le feu d'abord prit à ma cheminée... »

Inutile, Monsieur, de citer tout ce rondeau, dont vous voyez la gaillarde allure. Ainsi se jouaient les vieillards d'autrefois! Mais combien ce Bouhier, conteur, anecdotier, esprit ouvert et plaisant à ses heures, diffère du lourdaud du même nom que vous nous avez présenté sous l'étiquette de « *l'étudiant travailleur!* » Or, ce travailleur est précisément le père de notre Bouhier conteur, aimable indiscret qui nous peint la vraie vie littéraire à Dijon au XVIIe siècle, car cet Etienne

Moreau, dont il nous entretient, vécut, ne l'oublions pas, de 1639 à 1699.

Comme nous voilà, Monsieur, en goût d'anecdotes et de véritable peinture de l'esprit et des mœurs bourguignonnes, feuilletons encore le manuscrit de l'indiscret Bouhier; qu'y découvrons-nous? Un homme des plus lettrés, un ami des Chapelle et des Despréaux, dont vous n'avez pas même prononcé le nom, parce que cela nuisait à votre thèse, celle-ci ayant pour but de prouver que la Bourgogne, personne provinciale, retardait d'un demi-siècle au moins sur la Capitale, personne affinée par le voisinage de la Cour et la fréquentation des grands littérateurs. — Nous sommes d'accord sur ce point; mais à toute règle il est des exceptions : pourquoi ne pas les signaler? Pourquoi, surtout, taire des noms qui ne méritent point un injurieux oubli? Les *de Mimeure*, par exemple, ne valent-ils pas les Lantin? Votre Jean-Baptiste Lantin que vous faites naître (p. 134) en la ville de Châlons (notez que Châlons écrit de la sorte indique, non *Chalon-sur-Saône*, qui ne prend pas d's final, mais Châlons-sur-Marne, en sorte que l'un de vos héros ne serait pas même d'origine bourguignonne!), Lantin, disons-nous, *né à Dijon le 9 novembre 1620*, peut-il être tellement supérieur à Richard Valon de Mimeure que vous ne daigniez pas établir entre eux un seul point de comparaison? Bouhier nous dit cependant qu'il « *avoit beaucoup d'esprit.* » Sans nul doute il passa, comme Lantin, quelques années de sa jeunesse à Paris, car Bouhier poursuit : « il avoit été des amis de Chapelle, de Despréaux et des autres beaux esprits de ce temps-là; je lui en ai ouï dire beaucoup de choses, que je suis fâché de n'avoir pas retenues. » Votre Lantin, lui, n'avait, dites-vous, fréquenté que « les beaux esprits *admirés de la province*, Pel-

lisson, Ménage, Gomberville, Mlle de Scudéry. » Je crains bien, Monsieur, que vous ne déprimiez un peu, en cet endroit, ce personnage, toujours en vue de votre thèse ; il faut, en effet, que Lantin ne manifeste que des admirations provinciales, c'est-à-dire qu'il ne montre qu'un goût médiocre et n'éprouve de solide estime que pour les médiocrités. Cependant, d'après Bouhier, il fréquenta Chapelle père et fils ; cela est certain ; l'affaire des *urinoirs* ne nous laisse aucun doute à cet égard. Mais, comme dit Aimé Piron, *porseuguon!* oui, continuons de lire ce que le manuscrit de Bouhier nous révèle sur Richard Valon de Mimeure : « Leur commerce (le commerce de lui avec Boileau, Chapelle, etc.) lui avoit donné du goût pour la poésie, et il avoit du talent pour les chansonnettes. Je lui en ai ouï réciter quelques-unes, mais voici la seule dont je me souvienne. Elle fut faite pour une dame de son voisinage qui étoit alors fort jolie et qu'il cajolait quelquefois :

> Vous croyez donc, belle voisine,
> Que je ris et que je badine
> Quand je vous offre mon encens ?
> Si vous voulez vous en instruire,
> Lisez, dans mes yeux languissans,
> Et tous les maux que je ressens,
> Et tous les biens que je désire. »

Ce couplet, Monsieur, nous ramène directement aux dames de Dijon que je n'aurais pas dû abandonner ; mais l'herbe tendre, vous savez, sera mon excuse. On aime à fourrager dans l'inédit.

N'avez-vous par rencontré au *carre*, non du *Miroû*, mais de la place Saint-Jean, madame la Présidente rentrant en son hôtel sis en ladite place? Oui, c'est bien la femme du président Nicolas Brûlart que je vous vois saluer, mais de quelle

façon ! Un salut à la glace ! Comment aurait-elle pu vous faire risette? D'aventure n'était-elle point ce jour-là dans la compagnie de Bussy-Rabutin? Savez-vous que Saint-Simon parle assez mal de cette dame? Il nous la montre, veuve et vieille, convolant en secondes noces avec le duc de Choiseul, afin d'avoir un tabouret à la Cour. N'aspirait-elle qu'au tabouret ? Je n'ose insister, vous êtes si discret ! Il faut donc nous contenter d'apprendre de vous « qu'au nombre des jolies femmes » qui retinrent un mois à Dijon le galant Bussy-Rabutin » était la présidente, » et que c'est avec le seul Nicolas Brûlart que « Bussy a eu des relations assez suivies. » *Relations d'affaires surtout*, vous hâtez-vous d'ajouter, de peur qu'on ne vînt à penser à quelque autre chose.

Ah ! Monsieur, que vous me faites aimer mon vieux Piron, aussi intempérant de langue que vous l'êtes trop peu, lui qui ne craint pas de nous montrer partout l'élément féminin mêlé à la vie joyeuse et spirituelle de nos pères ! Il ne saurait nous annoncer l'arrivée d'un prince sans nous décrire aussitôt les plaisirs qui l'attendent à Dijon ; en première ligne les femmes avec leurs grâces, leur beauté, leur toilette :

No daime se laive d'ea rôse
Et se frôtte de mile chôse
Aifin qu'elle santein bé bon
Depeu lou visaige é taulon.
Dan los haibi tôt y épluë,
Et quan elle von por lé ruë
On diro que ç'â dé sôlô,
Tan elle aivon autor du cô
De parle et de piarrerie
Enchassée dan l'orfaivrerie ;
Tô rejonfle su los haibi
De cabochon et de rubi ;

Dessu lai frainge et lai dantelle
De bôton ai môde nôvelle
San palai de lo farbalâ
Frisé comme fraise de veâ.
Lé pendan qu'elle on és ôraille,
Ç'â dé dindelle qui revaille
Et qui réguse l'aupéti !
Cé jôlie et brillante crouï
Qui, su lô gôrge se pormeune
N'y pendrille pa po dé preune !...
(*C'est là*) que l'enfan au peti bandea
Vén por ellemai son flambea (1) !

Il faut bien le reconnaître, Monsieur, les belles dames qui ont inspiré ces vers, et bien d'autres encore, à Aimé Piron vieillissant (les vers que je viens de citer sont de 1697, notre poète avait alors 57 ans), durent être des personnes faites à souhait pour entretenir l'amour des belles choses, littéraires et autres, dans la cité bourguignonne. On pouvait, sans doute, admirer la Scudéry et la Deshoulières, mais, croyez-moi, c'était là une admiration de commande ; il fallait bien faire

(1) *Traduction :* « Nos dames se lavent à l'eau de rose et se frottent de mille choses afin de sentir bien bon, depuis le visage aux talons. Dans leurs habits, tout y éclate (tout y brille), et quand elles vont par les rues, on dirait que c'est des soleils, tant elles ont autour du cou de perles et de pierreries enchâssées dans de l'or ! Tout regonfle (tout est plein) sur leurs vêtements de gros diamants et de rubis ; sur les franges et la dentelle (sont) des boutons à la mode nouvelle, sans parler de leurs falbalas frisés (gaufrés) comme l'est la fraise de veau. Les pendants qu'elles portent aux oreilles, c'est des clochettes qui réveillent et qui aiguisent l'appétit ! Ces jolies et brillantes croix qui, sur leurs gorges, s'étalent, n'y pendent pas pour des prunes !... C'est là que l'enfant au petit bandeau (Cupidon) vient pour allumer son flambeau. » — N'est-ce pas Mme de Tencin qui disait, de tous ces affiquets, que c'était du lard dans la souricière ?

comme tout le monde élégant, se mettre au courant des modes littéraires de la capitale ainsi que des révérences nouvelles de la ville et de la cour! C'est par ce côté-là qu'on était ridicule ; on voulait singer Paris, et votre thèse, Monsieur, est de ce ridicule une démonstration peut-être un peu longuette, puisque Molière lui-même avait pris la peine de nous faire voir les provinciaux avides de frapper aux portes de tous les beaux esprits de la capitale : « Il faut avoir, dit Madelon, la connaissance de tous ces Messieurs-là si l'on veut être du beau monde. » Voilà un trait des mœurs de l'époque ; mais il ne vise pas spécialement la Bourgogne ; Molière parle de la province en général, de telle sorte que ce que dit La Monnoye dans ce même ordre d'idées à l'abbé Nicaise n'a nullement la saveur d'une nouveauté, la lettre étant de 1687 (1) et les *Précieuses* de 1659.

Mais revenons aux dames vivant au sein de *la ville des Dieux*, selon l'étymologie des savants du XVI[e] siècle touchant le mot de Dijon (*Divio*).

Un commerce de société et de lettres s'était établi, cela n'est pas douteux, entre elles et les personnes polies de la ville. Les citations que j'ai faites de Bouhier le témoignent déjà. Mais les quelques lignes de Bussy-Rabutin que vous voulez bien rapporter en sont une nouvelle preuve : « Quand, dit-il, j'allai à Dijon, j'espérais n'y rester que cinq ou six jours ;

(1) Voici cette lettre, citée dans la thèse : « Présentement, Monsieur, que vous êtes de loisir, Dieu sait comme vous allez vous répandre parmi les doctes ! Vous verrez également les Charpentier et les Furetière, les Ménage et les Baillet, et saurez parfaitement vous entretenir avec eux sans entrer dans leurs brouilleries. Au sortir du cabinet de M. Vaillant, vous irez rendre une visite à M. du Cange ; de là, chez l'abbé de la Roque, et le soir vous adresserez un paquet à M. Bayle, etc. »

mais comme j'y trouvai bonne compagnie, et surtout de jolies femmes, j'y restai un mois. » Une autre preuve encore se trouve dans quelques passages de deux épîtres à M. Jacques Soyrot et à M. de Lante, épîtres dont La Monnoye est l'auteur :

Si souvent on ennuie en prose,
En vers c'est bien une autre chose !...
Je vais vous faire une prière :
Ne montrez plus à votre Iris
Des lettres qu'à vous seul j'écris.
Ma plume craint l'œil d'une belle,
Il faut trop d'égards avec elle (1) !

Et, chemin faisant, il rappelle à son ami que celui-ci composa autrefois un sonnet (et quel sonnet brûlant !) pour sa chère Iris :

A propos, je me le rappelle,
Comment guidez-vous la nacelle
De cette admirable beauté
Dont naguère étiez entêté ?
Et le sonnet qu'alors vous fîtes
Eut-il pour vous d'heureuses suites ?
Peste ! il était passionné ;

(1) C'est-à-dire qu'il y faut plus de façons et de beau langage, partant une certaine élégance littéraire et mondaine ; or, c'est là notre sujet. Aimé Piron reconnaît, de son côté, que les femmes sont pleines de finesse :

Cés harlequaigneu côtillon
En sçaive aitô (*aussi*), mai foi, bé lon !

La marquise de Brégis, née *Saumaise*, fut l'ornement de la cour de Louis XIII. Les qualités de l'esprit ne lui firent pas défaut. Elle était encore à la cour en 1654, quand y vint la reine Christine. Celle-ci, surprise de la beauté de la marquise, quoique en cheveux blancs, eut l'indiscrétion de lui demander quel âge elle avait : « Madame, répondit-elle, V. M. me permettra de lui dire qu'en France on n'a que l'âge qu'on paraît avoir. » Le mot a fait fortune.

Vous y brûliez comme un damné,
Et la cruelle, à vous entendre,
Devait bientôt vous voir en cendre;
Plus douce, enfin, a-t-elle un peu
Jetté d'eau sur un si grand feu?
Vous a-t-elle?... Belle demande!...

Il paraît que l'ami de La Monnoye, sûr de triompher avec ses sonnets (il était plus heureux qu'Oronte!) ne se contentait pas d'une amie; bref, c'était un amant quelque peu volage; aussi, crainte d'accident, La Monnoye l'invite-t-il à s'éloigner pendant le temps que peut durer l'irritation des Ariadne abandonnées :

. . . . . Faites un voyage
Pour laisser dissiper l'orage ;
A Dijon vous courez danger
De vous faire dévisager.

IV

LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE A DIJON. — LE THÉATRE DE L'INFANTERIE DIJONNAISE. — LA TROUPE DES COMÉDIENS DE M. LE PRINCE. — TROUPES DIVERSES DE PASSAGE A DIJON. — MOLIÈRE DANS LA CAPITALE DE LA BOURGOGNE. — LE DIALOGUE DE 1671. — BONTAN DE RETOR ET LAI COMÉDIE DU BAS DU BOR D'AIMÉ PIRON. — UN MOT SUR LE DIALOGUE INTITULÉ « LAI QUAIRELLE DE LOUCHE, ETC. » — LE THÉATRE DE SAINTE-REINE.

Monsieur, ce qui se présente naturellement à nous, après la jeunesse dijonnaise et les dames de la *cité des Dieux* (Divio), c'est le théâtre, lieu plein d'attractions pour l'un et l'autre sexe ; tel n'est point, cependant, votre avis ! On ne laisse pas d'être surpris d'une pareille opinion, lorsqu'on connaît Dijon, ses mœurs et ses goûts. Toutefois, p. 82 de votre thèse, vous tentez de donner à votre idée quelque consistance par diverses considérations. Relisons le passage :

« Nous devons, dites-vous, rappeler tout d'abord que, au XVIIe siècle, en province comme à Paris, certains préjugés ou habitudes de profession écartaient des représentations théâtrales, et, par suite, de l'étude approfondie des œuvres dramatiques, bien des gens qui n'ont plus aujourd'hui les mêmes scrupules, ni la même indifférence. — Les magistrats, les avocats, les médecins, croyaient indigne de leur gravité de s'occuper des choses du théâtre... A Dijon, les comédiens de passage trouvaient un public, mais un public où ne se mê-

laient point les gens graves, les magistrats, les érudits... Je ne crois même pas qu'il existe un seul document qui mentionne les titres des pièces jouées. »

Tous les littérateurs pourront vous répondre, Monsieur, que non seulement le théâtre ne fut point abhorré par nos dévots aïeux, comme l'a cru Boileau, mais que durant la première moitié du XVIIe siècle, le clergé même se montra favorable aux représentations comiques et tragiques. Le nom du cardinal de Richelieu, compositeur de pièces dramatiques (1), vient ici, de suite, sur toutes les lèvres. Je passe donc immédiatement à la seconde partie de votre grave accusation, à savoir qu'à Dijon les magistrats, avocats, érudits, etc., répugnaient à se mêler au public qui fréquentait les lieux de représentation appelés alors des tripots. Ils y répugnaient si peu, Monsieur, qu'eux-mêmes composaient des comédies, des jeux, des farces, et montaient, pour les jouer, en pleine rue, sur l'un des chariots de la *Mère-Folle*, cette vaste et puissante société qui comprenait dans son sein, au commencement du XVIIe siècle, toute la magistrature dijonnaise, tous les bourgeois de marque, et des nobles ! jusqu'au prince Henri de Bourbon, gouverneur de la Bourgogne, avec les évêques de Langres et d'Autun ! Tous étaient enrôlés parmi les *Fous !* Or, trois ou quatre fois par an, la compagnie de la Mère-Folle, qui s'intitulait « *Infanterie dijonnoise,* » donnait des représentations sur les places publiques (2). A la fin du XVIe siècle nous avons

(1) Richelieu avait un théâtre à lui, et de plus des auteurs qui composaient des pièces d'après ses données, en sorte qu'il suscite à la pensée l'image d'Alexandre Dumas, le père, qui avait un atelier de faiseurs de romans sous ses ordres, comme Richelieu.

(2) Je n'insisterai pas sur les pièces de ce théâtre puisqu'elles sont en cours de publication chez M. Darantiere, imprimeur-éditeur à Dijon.

trouvé un Bossuet faisant partie de la folle bande, et, quand le jeune duc d'Enghien, le futur grand Condé, dansa à Dijon le ballet du « *Bureau des adresses,* » nous voyons figurer deux Bossuet au nombre des danseurs. Or ces Bossuet-là, Monsieur, étaient des hommes graves, des gens de robe, et l'un d'eux est tout simplement le père du grand Bossuet. Si ces Bourguignons-là abhorraient le théâtre, jugez, Monsieur, ce que devaient faire ceux qui l'aimaient passionnément.

Mais la description des tripots et des troupes de comédiens, soit de M. le Prince, soit d'autres grands seigneurs, revient de droit à Aimé Piron ; quand nous l'aurons mis à contribution sur ce point, nous le retrouverons plus loin comme auteur lui-même de pièces théâtrales. C'est en 1660, dans le petit poème du *Rejouysseman su lay poy* (la paix,) que nous découvrons la première indication de bateleurs, jongleurs, acrobates de toute sorte, enfin de comédiens venant d'ordinaire à Dijon (ces derniers ouvraient leur théâtre au tripot situé rue de la Poissonnerie). Voici le passage :

Que Jan Poteige, l'Orviétan,
Thômas-du-trou, ou l'Atavan,
Jaymoisô ou dayme Gigongne
Revenein voy note Bregongne ;
Que lé bôfon, que les farsô,
Ou ço qu'on nôme embatelô
Et saute si hau su lai côde (*corde*)
Qu'ay fon criay : misericorde !
Vénne aivô queique charlatan
Por no faire passay lou tan ;

Que cé jan qui érive en trôpe
Et mene lo faimille en crôpe,
Cé beâ palô, si bé couvar
En tam d'étai, côme en hyvar,

Qui fon lo jeu ai lai chandelle
Aivô de cointe demoiselle,
Qui dise de si beâ prepô
Que parsonne n'en senne mô,
Venain dan lai Poisennerie
Represantai lai quemédie,
Et que tôte jouyeusetai
Seugue tôjor lai volontai !

Pourriez-vous, Monsieur, découvrir dans *le Roman comique* de Scarron un passage où la troupe des comédiens de campagne, comme on disait alors, soit mieux dépeinte ? Vous voyez ces gens qui arrivent formant troupe, et la troupe se compose de familles entières, père, mère, enfants, tous jouant, tous acteurs ! beaux parleurs (*cé beâ palô*), aussi bien habillés au temps de l'été qu'en hiver, faisant leurs jeux (leurs représentations) à la lumière des chandelles avec de gentilles demoiselles (*aivô de cointe demoiselle*) qui tiennent de si beaux discours que personne ne peut les redire ! — Ces aimables demoiselles ne sont pas, ce me semble, aussi sages que celles dont nous parle Scarron ; car, dans un autre poème, où Aimé Piron cite les trois principaux tripots de Dijon, il nous montre ces jeunes comédiennes tout *épluantes* (éclatantes), des pierreries de l'Indoustan, découvertes jusqu'au *brûlô* (nombril), et au-dessous... Ah ! Monsieur, permettez-moi de reproduire ici le passage sans traduire :

Le brûlô de lo jeune fille
Qui n'aivon pa pu de vint an
Dé piarrerie de l'Indostan
Von épluan d'éne tei force
Qu'on se dôtte bé que lai sorce
Qui côle au bâ de cé brûlô
N'é jaimoi (*jamais*) métei de côvô (1).

(1) Alexis Piron se souviendra de cette image qui, je crois, se

Ainsi, déjà, les brillantes parures des actrices leur venaient de *lai sorce* (la source) dont nous entretient Aimé Piron. O pudique de l'Etoile ! ô Angélique ! voilez-vous la face.

C'est sous le coup des grandes représentations de 1658 et 1659 qu'Aimé Piron convoquait tout le cortège des amuseurs de toute espèce à revenir à Dijon ; en effet, la Cour tout entière avec Louis XIV avait séjourné dans la capitale de la Bourgogne, en 1658, et le gouverneur *intérimaire* (permettez-moi ce mot), le gouverneur de cette province, Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, était un grand amateur de spectacles ; il avait une troupe de comédiens à lui, comme aussi Gaston et Mademoiselle. Dijon fut tout à la comédie et aux fêtes. De même l'année suivante. Molière, qui tenait encore la province, y vint donner des représentations ; entre autres pièces, il y fit jouer *les Précieuses Ridicules* dans toute leur nouveauté. Son rôle dans cette comédie était celui de Mascarille. En 1660, ayant fait représenter *le Cocu imaginaire*, où il remplissait à merveille le personnage de Sganarelle, Scarron légua, en son testament littéraire et burlesque : « *A Molière le cocuage.* » Il ne croyait pas assurément parler si juste, si l'on prête foi à la renommée.

Vous savez, Monsieur, qu'une découverte récente a été faite par M. Nuitter, l'archiviste du grand Opéra, et que cette découverte consiste en une *affiche* des comédiens de campagne à Dijon, en novembre 1662. La revue intitulée *le Mo-*

trouve aussi dans Mathurin Régnier (chercher couvercle à sa marmite), quand, dans son opéra comique, il tournera ce couplet :

Petit pot à cornichons,
Allons, allons
Te donner un couvercle, allons !

liériste, l'a publiée dans son numéro de mai 1886. Je la reproduis telle qu'il l'a donnée :

LES COMÉDIENS
DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME
MONSEIGNEUR LE PRINCE

Nous ne pouvons pas mieux faire connoistre l'envie que nous avons de plaire à tout le beau monde dont tous les jours nous sommes honorez de la présence, qu'en leur donnant aujourd'huy 16 novembre une magnifique représentation de l'incomparabe (sic) **EUDOXE** *de M. de Scudéry. La vertu de cette grande princesse est si approuvée qu'elle doit servir d'exemple à toutes les dames et les obliger de venir à sa représentation, dont sans doute elles r'emporteront une satisfaction entière. — Ensuite vous aurez la comédie du* **COCU IMAGINAIRE** *qui vaudra seule la pièce de vingt sols.*

En attendant le grand **Sertorius**. — *C'est au lieu ordinaire à 3 heures précises.*

Nous tenons ici la preuve qu'il y avait d'ordinaire à Dijon une troupe d'acteurs en permanence, et que cette troupe était celle des gouverneurs de la Bourgogne, les Condés. Il est inutile, Monsieur, de nous étendre davantage sur ce point, puisque M. Henri Chardon a consacré un chapitre entier aux *Comédiens de M. le Prince* (1), dans son livre intitulé « La

(1) C'est le quatrième chapitre. L'ouvrage a paru en 1876.

troupe du Roman comique dévoilée. » A la fin du volume, M. H. Chardon, parlant du « voyage de Guibray, » — petite plaquette publiée en 1704, — nous y révèle le nom d'un Floridor, qui n'était pas le fameux Floridor de la troupe de Filandre, mais un homonyme, « fils d'un très pauvre gentilhomme de Bourgogne. » Il est fâcheux que l'on ne sache pas le véritable nom de ce gentilhomme comédien.

Il me resterait, Monsieur, pour prouver combien « *tout le beau monde* » dijonnais, selon les expressions de l'affiche de 1662, se plaisait aux représentations dramatiques, il me resterait, dis-je, à vous présenter un relevé des registres municipaux de Dijon concernant les comédiens ; mais ce travail a été fait par M. de Gouvenain et il est à cette heure sous presse (1). Ce que j'en publierais actuellement ici serait très imparfait ; cependant, je veux signaler quelques particularités qui concordent avec les vers d'Aimé Piron. Il nous a signalé tout d'abord un certain Jean Poteige, surnommé l'*Orviétan ;* or, avec Pierre de la Cour, montreur de tête d'hippopotame, on voit à Dijon un Italien du nom d'*Orviétano*, qui donne la comédie et vend des drogues. N'est-ce pas lui qui se vantait d'avoir à ses gages « les plus belles femmes de l'Europe ? » — Au vers suivant, Piron parle de l'*Atavan ;* or, en 1661, un sieur Lafleur, opérateur, débite son « Atavant » sur un théâtre construit place de la Sainte-Chapelle. — Dans d'autres vers, ce sont des danseurs sur la corde raide qui doivent revenir, dit Piron ; et ces danseurs sautent si haut qu'il font crier : miséricorde ! Parmi ces sau-

(1) Ce travail n'aura pas la dernière main de l'auteur M. de Gouvenain a été écrasé par une voiture en janvier de la présente année. L'accident a eu lieu à l'entrée de la rue des Forges, près la rue de la Liberté, à Dijon. M. de Gouvenain était archiviste de cette ville.

teurs de passage, je remarque Pierre de Tossa de Milan et ses fils, qui se disent « danseurs et voltigeurs de la corde du roi. » En même temps se trouve à Dijon Maufredy, Maltais, « *le grand buveur d'eau*, faisant voir les fontaines qu'il fait sortir par sa bouche, de diverses couleurs et liqueurs différentes. » Voilà un genre de curiosité qui s'est perdu ; nous l'avons remplacé par les jeûneurs italiens ; c'est loin d'être aussi gai !

Les partis ont beau disparaître, les grandes associations en vain s'évanouissent, il en reste toujours quelque chose, un rien, une queue. Encore de nos jours, ne trouve-t-on pas, çà et là, dans le nord de la France, des Druides, et, dans Paris même, des Jansénistes? N'avez-vous pas vu, Monsieur, dans les pays Belges, à Courtrai notamment, patrie du Jacquemard de Dijon, des petits enfants (1) déguisés en abbés et en religieuses, le jour des Saints Innocents? Reflets, ces petits abbés et ces minuscules religieuses, des grandes fêtes de l'âne, des conards, des sots et des fols ! Dans le lointain des temps, vous apercevez la tête de tous ces corps gigantesques ; aujourd'hui nous en voyons encore frétiller un bout de queue qui ne veut pas mourir. Ainsi de la Mère Folle de Dijon et de son théâtre. Elle semblait morte cette bonne mère, en 1650 ; Malpoy, l'un de ses plus remarquables enfants, avait même rimé son testament vers 1643, et, tout d'un coup, on entend résonner son nom en 1660, dans le poème de *Lay Bregongne resegrisée*. Le rimeur veut qu'on aille au devant de Condé, qui rentre en France, comme un vainqueur, après le traité des Pyrénées :

(1) J'ai vu ces enfants de 5 à 7 ans se promener par les rues, gravement, en janvier 1886, à Courtrai.

J'iron vé lu cabriolay,
Je li danseron dé balay,
Et je menéron jeusque ai Dôle
An chariô lai *Meire-Fôle.*

Ainsi, Monsieur, il y avait encore quelque part un chariot de la Mère Folle, et il était en état de rouler jusqu'à Dôle ! Quoi d'étonnant, si les rimeurs dijonnais continuèrent de composer des petites pièces, jouées ou non, je ne sais, sous le nom modeste de *dialogues*, où l'on retrouve la composition et les mêmes éléments que ceux des facétices et comédies semi-patoises, semi-françaises, dont l'Infanterie dijonnaise régala le public pendant tout un siècle ! Parmi ces dialogues, j'en note un, celui de 1671, que je suis très enclin à attribuer à Aimé Piron. Pour un peu, cette petite comédie tournerait à la tragédie ; mais le tempérament gai de l'auteur détourne la catastrophe, qui, logiquement, devrait avoir lieu. Analysons cette pièce qui ne comprend pas plus de 287 vers, seulement le poète s'est servi du grand vers alexandrin, comme on le faisait à la fin du XVIe siècle et dans le premier tiers du XVIIe.

Les acteurs sont un soldat, *la Verdure*, un vigneron et sa femme, *Guillemote*. Le thème de la pièce est celui qui reparaît bien souvent dans les poèmes bourguignons ; c'est la plainte de l'*habitant* malmené et pillé par le soldat qu'il loge. « Les *soldats*, les impôts... lui font d'un malheureux la peinture achevée ! » nous dit Lafontaine, et, il ne fait que constater une triste vérité. Dès le poème, déjà cité, de 1660, on entend gronder la colère des petites gens :

Ma, quan je songe qu'ai Dijon
On no prin come dé pinjon (*pigeons*) !...

Qu'on fi passai par lou chaiteâ (*château*)
Dé soudar peire que boreâ !

Ces soldats, pires que des bourreaux, introduits dans la ville par le château, auraient reçu leur affaire (*dé tapesare*, des coups mortels,) si Condé eût été là ; le héros les aurait envoyés boire dans le Suzon, et

L'aibitan eusse estai (*été*) lou moitre.

Cette fois, Monsieur, nous allons voir aux prises le soldat avec le vigneron. Charbonnier sera-t-il, oui ou non, maître chez lui? telle est la question. On sent qu'il y a là-dessous un drame ; cependant, comme je l'ai déjà dit, nous n'avons qu'une tragi-comédie en deux parties : le soir où le soldat se présente chez le *fessourou*, qui semble décidé à ne rien céder, — c'est la partie tragique — ; et le lendemain matin où ce même soldat quitte le logis en vainqueur, tandis que le pauvre vigneron soumis, rendu, fait des avances et des présents à *La Verdure*, c'est la partie purement comique de la pièce. D'abord le vigneron est seul en scène. La nuit vient, il a regagné son *odon*, et songe aux gens de guerre que Louis XIV fait assembler en deçà de la Saône, dans l'intention de reprendre la Franche-Comté à la première occasion :

Le Vigneron

Quan varon-je lou bou de tò le gen de guarre
Qui véne tô lé jor du côtai de Lyon !...
Quaique foi que je croy, en revenan dé vaigne,
Comme in pôvre éfauty soupai devan lou feu,...
Y luzane in musquai tôt en ôvran lai pote...

Alors regardant (*luzanan*) le mousquet et le havresac que

le militaire a déposé, dans le jour, pour aller faire un tour en ville, le vigneron songe qu'il va revenir à la nuit ;

> Ai reven ai lai neu, disan : « *Bonsoir, mon hôte !*
> *Donnez-moy à souper ; l'apéty m'est venu ;*
> *Ça, quelques bons morceaux* (1). »

La colère enflamme alors l'œil du vigneron ; il frappe du pied le sol et s'écrie : « si je prends un bâton ! » Sur ces entrefaites entre le soldat, et notre *fessourou* baisse un peu le ton :

> Compaignon, poin de brû (*bruit*) ; vi ai mon ordignaire, etc.

Il continue ainsi, pendant six ou sept vers ; mais, tout à coup, le soldat l'interrompt : « c'est trop parler ! ce discours me déplaît ! Donnez-moy du bon vin. » Puis il ajoute : « et une épaule de mouton, » si non

> Tu verras qu'à l'instant j'ai le bras dans la manche...
> Vois-tu qu'à mon costé j'ay laissé mon espée ?...

LE VIGNERON.

> Tu fai bé l'antendu ; tu é don bé meichan ?
> Si y pran mon fessou *(pioche)* pandu ai mai coroo
> I t'ampôcherai bé de demandai dou roo (*rôti*) !
> Voy (*vray*) ? po qui me pran tu ? . . .

LE SOLDAT

> Ha ! c'est donc tout de bon que tu veux en découdre ?
> Je n'en veux plus souffrir ; je vais te mettre en poudre,
> Coquin de vigneron.

La scène tourne de plus en plus au tragique ; le vigneron voudrait pouvoir appeler à son aide son voisin *Porenó*, son

(1) Il ne faut pas oublier que dans les pièces du théâtre bourguignon, seuls les vignerons parlent le patois, la langue des aïeux qu'ils ont précieusement conservée.

garçon et son gendre, mais l'heure est trop avancée ; les voisins sont couchés. Alors il commence à céder ; il faiblit. Son « *ouvraire,* » — son ouvrière, — c'est-à-dire sa femme, va, dit-il, aller chercher de la pidance, tandis qu'eux vont boire. On boit ; mais le soldat trouve le vin *piqué ;* il en veut du meilleur. Ici, on pense que le vigneron ayant seulement simulé une réconciliation ne manquera pas l'occasion de se venger, et ce n'est pas sans inquiétude qu'on l'entend dire : « Tiens, ne vois-tu pas venir, Guillemote, ma femme ? Regarde dans la cour ; » car, on pense que c'est un piège, et qu'au moment où le soldat sera penché pour voir dans la cour, il recevra un coup de *tapesare ;* mais il n'en est rien. Guillemote à peine entrée, notre vigneron lui ordonne d'aller chercher du vin chez maître Jean *Brenea.*

Vou tu fu l'autre jor déchargé de paissea.

GUILLEMOTE

Ce qui (*ceci*) me fache bé ; j'ai pone ai m'y résôdre...
Y vai bé maugré may.

LE VIGNERON

Vai : n'ô poin de rancugne ;
Quatôze ou quinze sô, ce n'â pa note rugne (*ruine*).

Décidément le vigneron a désarmé ! Il demande au soldat de lui conter quelques nouvelles en attendant le retour de son « ouvreire. » Le soldat le satisfait en lui parlant des Flandres; des sièges de Tournay, Douay et « Courtenay, » c'est-à-dire Courtrai. Enfin, après s'être fait longtemps désirer, la femme revient.

GUILLEMOTE, *entrant.*

J'ai roulai, en antran, cin vou six édégray,
Qui me seu bé fai mau en tumban su mon ainche,

Et si j'ai déchiré tote mai pôvre mainche !
Moulou sô dé soudar, tan ai fon dé faisson !
Quan on lo baillerô lai mar et lé poisson
Ai gronderain tôjo !

Le souper se passe bien. Le vigneron s'y découvre quelque peu ivrogne. Il apostrophe ainsi le soldat :

Tu ne di ran dou vin du clô dé Viôlette ?
I croy qu'ai t'ey déjai rechaufai lai caillette.
Por moy i vorrô (*je voudrais*) bé, po boire lanteman,
Aivoi (*avoir*) le cô tandu d'icy juqu'ay Tailan !

Le vin a rendu notre vigneron bavard ; le soldat s'endort en l'écoutant ; il est temps de se coucher ; mais quel sera le lit de *La Verdure* ? La querelle, à ce propos, va recommencer.

LE VIGNERON

Vequi in carreno (*un coin*) vou ai l'y ai éne bâche ;
Repose z-y té z-ô...

Le soldat prétend coucher dans un bon lit, avec des draps blancs chauffés.

LE VIGNERON

I te ferô putô couché su lou sarman.

Cette fois notre homme, échauffé par le vin, tient bon et *La Verdure* capitule. D'abord, il parle de se plaindre le lendemain à son capitaine (si on ne lui donne pas un bon lit), au lieu de tirer son grand sabre ; puis, il menace ; puis enfin il se rend :

. . . . Mardy de la canaille !
Il faust estre obligé de coucher sur la paille !

Telle est la première partie de la pièce ; la seconde offre

moins d'intérêt. Le vigneron éveille son hôte importun ; il a hâte d'en être débarrassé :

Leuve-tey vitemen ; ai fau que j'alle é vaigne (*vignes*).

LE SOLDAT, *à part lui.*

De ma vie je ne fus plus durement couché !...
Je n'ai plus de desir de passer en Bourgongne.
On m'avoit fait récit qu'il y faisoit si bon !
Trève de tels discours !

(*Au vigneron*)

Donne-moy un jambon.
J'en dois encore avoir d'un que je pris à Beaune
Qui me fit grand plaisir. . . . .

LE VIGNERON

J'an vequi ancor un an note chemenée.

LE SOLDAT

Mets dans mon abresacq.

LE VIGNERON

O dâ ! çâ po ton née !

LE SOLDAT

Nous en viendrons aux coups, et je te feray voir
Que tu te dois, dans peu, ranger à ton devoir.
Pour éviter le bruit, donne-moy ma sortie ;
La moitié d'un jambon te sauvera la vie.
Sois sage, si tu veux.

Le vigneron, voyant que le soldat a fait une large concession, accepte de partager le jambon en deux. Cette scène où notre *fessourou* défend pied à pied son salé, est la plus plaisante de cette seconde partie. Pour se dédommager de n'avoir pas eu tout le jambon, *La Verdure* demande du fro-

mage ; de suite le vigneron lui en donne un morceau pour se débarrasser de cet animal rapace, qui s'écrie :

Çà, je m'en va partir.
Je ne suis pas exempt aujourd'huy de pastir :
Le chemin est mauvais d'icy à la disnée ;
Chanceaux pour les soldats est une grand journée.

Il part, et le vigneron lui crie :

Tu te sôvaré bé (*souviendras bien*) d'étre étay ai Dijon.

Vous avez démêlé sans peine, Monsieur, dans notre *Barôzai* un de ces caractères poltrons, comme Molière en a mis dans son théâtre. Ces poltrons, qui veulent faire les braves, sont toujours plaisants à la scène, parce que loin d'avouer leur poltronnerie, ils se vantent de leurs velléités de bravoure. Ainsi fait notre homme dans un court et plaisant monologue, qui termine la pièce :

Ancô n'â-ty ran tei que de lô teni farme :
Ai (*ils*) se trôve ôbligé de bôtre (*mettre*) ba lé z-arme.
Quan on fai lou nigau aupré de cé jan-lai
Ai fon lé z-a tandu qu'on n'ôze lo palai.
S'ai l'an revén mazeu trôblai note maneige (1)
Ai varon qui sai bé jué mon porseneige ;
Y véne qui vôré (*voudra*), i seu be résôlu
De baitre le soudar, vou d'étre bé baitu.

Cette petite conclusion n'offre aucune prolixité ; elle est sobre et bien tournée à la façon des auteurs classiques.

Je me suis, Monsieur, un peu étendu sur cette pièce par la raison que, des deux autres compositions d'Aimé Piron en ce genre, l'une est perdue et l'autre tournée à la manière

(1) S'il en revient désormais troubler notre ménage, ils verront que je sais bien jouer mon personnage.

d'une pastorale ou d'un opéra, comme le porte le sous-titre de l'œuvre, « *operar grionche,* » en sorte qu'il ne nous reste pour échantillon sérieux de comédie de notre auteur, que le dialogue de 1671, objet de la précédente analyse.

Il est à croire, Monsieur, que *lai cómedie du bâ du Bôr* n'a pas été imprimée, et que le manuscrit s'en est perdu de bonne heure (1), car Alexis Piron écrivit un jour, de Paris, à son frère Jean, l'apothicaire, pour lui demander cette œuvre, mais sans grand espoir qu'on pût la lui procurer. Il aurait voulu avoir aussi *Bontan de retor*, et nous ne savons si son frère lui envoya cette pièce, qui avait été imprimée en 1714. Ce nom de *Bontan*, le joyeux compère, nous reporte tout droit aux farces satiriques et aux comédies de l'Infanterie dijonnaise, dans lesquelles Bontemps paraît presque toujours. Le caractère de ce personnage s'est modifié selon les occasions et les conceptions des auteurs dijonnais. Tantôt Bontemps ressemble assez au père Silène ; il boit sec et souvent, puis il *vaticine* quand il est en état d'ébriété. C'est ainsi que nous le trouvons dans plusieurs pièces, principalement dans celle de 1636, qui a pour titre : *Dialôgue entre Silène, Nasillon et Groindor ;* il est évident que Silène tient ici la place du père Bontemps, car il y émet toutes les idées propres à ce personnage (2). Tantôt ce *Père* bien aimé des Bourguignons prend un ton plus grave et plus en harmonie avec son âge ; il a alors une assez grande ressemblance

(1) Comme aussi s'est perdu le poème de *Guillaume encharbôtai.*

(2) L'auteur n'a pas osé mettre le nom de Bontemps parce qu'il emprunte son sujet à l'églogue de Virgile intitulée *Silène :* il eût paru un simple démarqueur de linge. La pièce a pour but de célébrer le jeune Condé, alors duc d'*Anguien*, qui séjourna plusieurs mois à Dijon. C'est ce jeune prince qui doit ramener l'âge d'or.

avec les hauts types de Rabelais, Grandgousier et Pantagruel, quand ceux-ci parlent en hommes sages et graves, conseillant par lettres, leur fils. Cette parenté est manifeste dans la pièce que l'Infanterie de la Mère Folle joua, « *au lieu de Dijon, le 12 jung* 1583. » Enfin, Bontemps se rapproche assez souvent du type du Juif-errant. Comme celui-ci, il erre par monts et par vaux, les guerres, les pestes et les famines le faisant continuellement déloger de cette Bourgogne, son amie, sa patrie, où il doit trouver un jour le repos, la paix et le bonheur. Il marche, il marche donc sans cesse ; il parcourt l'univers, et dès qu'il apprend que le ciel est serein du côté de la Saône, que la paix vient d'être signée en France, il accourt pour célébrer ses *nopces* avec la Bourgogne. Si le légendaire Juif-errant ne représente rien autre chose que l'humanité en marche vers le bonheur, il faut reconnaître que Bontemps est une nouvelle incarnation de ce même type dépouillé de son origine juive, et par là fait purement français. Observons qu'il a la tête farcie de mythologie, autre différence avec le juif Ahasvérus. Et puis, c'est un franc et gai buveur, vrai luron, pur Bourguignon (1), réunion de traits qu'on n'aperçoit pas dans son ancêtre. Voilà le personnage joyeux que Piron introduit dans son « *operar grionche,* » à l'imitation d'une pièce de 1623, intitulée : « *Le Réveil de Bon-*

(1) Le nom de *Bontemps,* comme celui de *Bonami,* fut porté par plusieurs familles bourguignonnes. Il était si populaire que Roger de Collerye, prêtre, natif de Paris, étant venu se fixer à Auxerre en qualité de secrétaire d'Amyot, celui-ci, par grâce royale, bombardé évêque de cette ville (le pauvre Ronsard aurait bien voulu avoir, lui aussi, sa *lyre crossée*, comme il disait), le joyeux prêtre Collerye, reprenons-nous, y changea bientôt son nom en celui de Roger Bontemps ; c'est celui-là même que Béranger a célébré dans ses chansons.

temps (1). » Il apprend donc tout d'abord aux spectateurs qu'ayant parcouru le monde, il connaît

La région où la glace
Toujours dure et ne se fond,
Où l'on ne voit point la face
Qu'avec peine d'Apollon.

Il nous apprend aussi combien il déteste la Turquie et ses

Marabouts à tristes mines
Ennemis jurés des tines !

Enfin, le voici de retour dans son cher Dijon, sa demeure. On m'y verra, dit-il,

Toujours d'une humeur affable
Le verre en main près du broc,
Sans cesse entonner à table :
Toppe, masse, cric et croc.

Un des acteurs en scène, *Maur-Pion*, émerveillé des récits faits par Bontemps, lui demande s'il a vu le camp de la Saône, où l'on avait rassemblé d'assez nombreuses troupes :

E vo vu (2) le can de lai Sône,
Qui de Châlon en remontan
E pri fin jeuque vé Auxône,
Quemandai por (*par*) ein generau
Antandu au fai de lai garre ?...
Aivé vo vu cômme ai faisô
Tô remué desô sé z-ôdre, etc.

Bontemps répond qu'il a vu tout cela ; mais, comme il est

(1) On trouvera cette comédie dans le *Théâtre de l'Infanterie dijonnoise* que publie M. Darantiere, à Dijon, d'après les textes et les commentaires que nous lui fournissons.

(2) C'est une imitation des « *Avez-vous vu* » de la pièce de 1623.

pressé de boire, il ajoute : « Enseignez-moi où est le bon ! » c'est-à-dire le bon endroit, l'hôtellerie où il y a du bon vin. Ce à quoi satisfait ainsi *Maur-Pion :*

Monsieu, ç'at ai lai *Téte noire* (1),
Ché lai Chaipai, vou ché Poisô,
Ché lai Corbai, fanne jôlie,
Au *Maure-var*, ché Malborô ;
Cé jan lai ne fon pa lai buïe.
Ai ne barbouille pa lo vin
Cômme fai bé de lai canaille
Qui, san respai du genre humain,
Ne no van que de lai gôdaille.

Vous le voyez, Monsieur, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on *mouille* et qu'on *drogue* le vin.

Cet hypocras, cette eau bénite de cave, ce pur *sirô de Bregôgne,* ne saurait trop recevoir d'éloges ; aussi la pièce retentit-elle d'un fier quatuor, dont deux vignerons, Thibaut et Guy, font les fortes basses, en l'honneur du bon vin qui guérit de tous les chagrins :

Por çartain,
San lou ju de Septambre
Tô no mambre
Périrein !

Bontemps termine l'opéra en célébrant la paix et les douceurs d'une longue vie. Dans sa tête passe alors le rève qui a traversé le cerveau de plus d'un homme de génie, à savoir qu'on sera « *à l'abri de la mort.* » Laissons le bonhomme rêver, et venons à un autre sujet.

(1) Il est fâcheux que M. Clément-Janin n'ait pas connu ce couplet, il l'aurait utilisé dans son livre des *Hôtelleries dijonnaises.* Il y parle de la *Tête noire*, p. 162, et du *More vert*, p. 189.

Il est une jolie petite pièce (à peine compte-t-elle 550 vers) et d'une conception originale ; elle clôt juste le XVII[e] siècle, puisqu'elle fut publiée en 1700 ; c'est *la Querelle de l'Ouche, de la Tille et du Suzon* (1). Tout à l'heure nous parlions du mouillage des vins ; par cette pièce-ci nous apprenons qu'on jouait, au temps de Piron, non pas des chemins de fer pour obtenir la députation, il n'y avait pas encore de Chambre des députés (2), et l'on ne songeait guère aux routes ferrées, mais on jouait du *Canal*, du fameux canal de Bourgogne toujours projeté, jamais exécuté, et à ce jeu le roi gagnait, de temps en temps, cent mille livres que votaient les États de la province en vue de faire lever de mirifiques plans ou de tâter le terrain par des sondages et autres travaux préliminaires. On attendait monts et merveilles du canal ! Ce devait être manne céleste pour les riverains. Dijon allait devenir un entrepôt, un lieu de station pour toutes sortes de marchandises ; même les personnes s'y arrêteraient ! car, il allait de soi que les voyageurs du midi de la France pour Paris, *et vice versa*, feraient désormais le trajet en bateau. Piron, dans un poème que nous avons édité (*le Mônôlôgue borguignon*), a donné le

(1) Une autre pièce, genre des *Dialogues des Morts* de Lucien, se trouve enclavée dans le poème intitulé *Le Borguignon contan*. Les deux interlocuteurs sont Caron et l'ombre du roi Guillaume.

(2) De nos jours, et cela depuis tantôt vingt-cinq ans, les députés de l'arrondissement de Semur (Côte-d'Or) se sont fait réélire à l'aide d'un prétendu chemin de fer qu'on devait exécuter des Laumes à Epinac, chemin auquel ils allaient donner tous leurs soins. A l'approche des élections, le candidat officiel à la députation faisait envoyer un ingénieur qui levait des plans, dressait des piquets, plantait çà et là de grandes perches surmontées d'un petit drapeau tricolore, puis les élections accomplies et le candidat réélu, on enlevait perches et piquets : le tour était joué.

détail pittoresque de toutes ces espérances, entretenues avec art pendant un long demi-siècle. Notre rimeur dijonnais crut toute sa vie à la réalisation du canal, car le *Mônôlôgue* est de 1724, et à cette date, comme avant 1700, il montre une foi inébranlable dans les promesses faites au nom du roi, le tout dans l'unique but d'obtenir de l'argent des États.

Cette idée de voir un beau canal à Dijon, où les deux mers « *s'embraisserain ai cœur ôvar*, » souriait tellement à Aimé Piron qu'il imagina la petite comédie que voici. Sa tête, comme celle de tous les Français des trois derniers siècles, étant farcie de mythologie, rien ne lui coûta, Monsieur, de se représenter tout d'abord les petites rivières voisines, qui devaient être canalisées, comme des personnages vivants, des « *Semy-Dieux*, » selon l'expression du XVIe siècle. L'*Ouche*, cours d'eau qui passe dans un des faubourgs de Dijon, devint donc une déesse (l'Ouche étant dit pour la Ouche), et cette déesse fut supposée jalouse de *la Tille*, autre cours d'eau où le *Suzon* allait, croyait-on, se perdre en partie par des passages souterrains, avant de venir se rendre dans l'Ouche en traversant Dijon. A peine nos trois personnages sont-ils en scène que la jalousie de l'Ouche éclate, en sorte que nous assistons à une querelle d'amants ou plutôt d'époux, car le Suzon est en quelque sorte le mari de l'Ouche. Le pauvre mari ayant eu l'imprudence de dire à sa moitié de se *cousé* (c'est-à-dire de se taire), celle-ci réplique :

> Me cousé ? i n'en veu ran faire,
> Vrai riveire d'épôticaire,
> Que (*qui*) ne charie que salletai !

Montée, comme vous le voyez, Monsieur, sur ses hauts poiriers, la déesse d'Ouche en dit de belles. La Tille, en bonne

voisine, veut mettre la paix dans le ménage aux eaux troublées, mais elle reçoit cette réponse :

Qu'on se maule de sé z-éfaire,
Maidaime ; vo z-aivé l'eâ claire
Et moi je n'ai que le gouillai.

Ainsi, l'Ouche se plaint de n'avoir que l'eau croupissante (le gouilla) de Suzon, tandis que sa rivale, « *bonne némotte,* » ou fine mouche, attire à elle le meilleur de son mari, ses eaux vives et claires. N'est-ce pas de cette sorte qu'aujourd'hui encore se passent les choses quand le mari a un faux ménage en ville, outre le vrai ? Suzon, assuré de son innocence, s'emporte et menace de frapper sa femme, tout en lui reprochant d'être « *dan lai confrairie dé manteuse ;* » c'est, semble-t-il, l'immense confrérie des femmes. — « Avoue, lui dit l'Ouche, avoue que de temps en temps tu as fait des fredaines avec la Tille? Eh bien, de mon côté, j'ai le droit d'en faire autant ; je vais quitter le versant de la Saône pour passer dans celui de la Seine. » C'est presque de l'Alexandre Dumas ; nous entrevoyons *Francillon ;* notre théoricienne actuelle a son ancêtre dans Aimé Piron. Le pauvre Suzon le sera-t-il, ou ne le sera-t-il pas ? Il ne le sera pas ! L'Ouche, après avoir pris une maligne joie à tenir son mari sur des charbons ardents en lui décrivant les plaisirs du voyage qu'elle va faire, se détermine enfin à lui expliquer de quoi il s'agit ; c'est d'un projet royal qui consisterait à conduire les eaux de l'Ouche dans la Seine.

Ho, si ç'â de note gran Sire
Le plaisi, je ne di pu ran !

réplique aussitôt Suzon. Néanmoins, vers la fin de la pièce, ce même petit cours d'eau adresse une requête à Monseigneur

le Prince pour que ses eaux réunies à celles de l'Ouche et de la Tille aillent, non dans la Seine, mais dans la Saône, leur bonne et vieille amie (1). C'est sur ce placet que s'achève la comédie. Et maintenant, passons à un autre théâtre et à des scènes bien différentes.

Monsieur, en 1664, tandis que Racine débutait par une tragédie (*les Frères ennemis*), on jouait sur les confins de la Bourgogne, à Autun, une pièce intitulée : *Chariot de triomphe, tiré par deux aigles, de la glorieuse, noble et illustre sainte Reine, vierge et martyre.* L'auteur de cette tragédie sainte était *Millotet,* chanoine de l'église collégiale de Flavigny (Côte-d'Or). En 1671, autre pièce fut publiée avec ce titre : *Triomphe de l'amour divin de Sainte Reine, vierge et martyre, tragédie en machines*, etc. En 1682 paraissait : *Le Martyre de la glorieuse Sainte Reine d'Alize, tragédie en 5 actes, par maître Claude Ternet* (2). Inutile de poursuivre cette énumération, ces quelques lignes suffisant à vous faire voir, Monsieur, que la partie pieuse de la population ne manquait point de spectacles et qu'elle avait ses fournisseurs, même parmi les géomètres, comme Cl. Ternet. Le style de la plupart de ces tragédies est celui du XVIe siècle, comme vous pouvez en juger par ces deux vers dignes de Baïf :

Hymette n'a pas tant dans ses ruches d'avettes
Qu'il ne naît sous ses pas d'amoureuses fleurettes.

(1) Bien des têtes furent agitées par divers projets de canalisation. Parmi les écrits de l'époque on peut citer celui qui parut en 1718 sous ce titre : « *Réflexions sur les projets du canal pour la communication des deux mers,* » par Pierre Morin.

(2) On jouait encore cette pièce en 1730, et années suivantes. Six tragédies furent composées ainsi, entre 1660 et 1710. Nous avons publié une étude sur ces six tragédies. — Darantiere, éditeur à Dijon,

Loin donc, Monsieur, d'accuser la Bourgogne de n'avoir ni connu, ni apprécié Ronsard, il faudrait, ce semble, lui adresser un reproche tout contraire, celui de n'avoir pu que fort malaisément se détacher de ce poète et de la Pléiade pour se soumettre aux règles et au style des Corneille, des Molière et des Racine. Avec vous, Monsieur, je dirai que la Bourgogne fut retardataire, cela est évident ; mais, en même temps, j'ajouterai que Ronsard, et l'admiration qu'il suscita chez nous, en furent la cause. De la sorte tout s'explique, tout s'entend et s'éclaircit ; autrement, le retard que vous constatez, et qui m'avait moi-même frappé au point qu'il m'a poussé à composer dans cette vue une courte brochure sur le théâtre de Sainte-Reine, ce retard, dis-je, resterait à l'état d'énigme.

Mais, comment accepter le reproche que vous faites aux Bourguignons de n'avoir pas compris Boileau, eux qui, d'après vous, auraient fort mal apprécié Ronsard ? Ils seraient donc des êtres inintelligents, des esprits épais, des érudits sans science véritable, aussi peu éclairés sur le XVIe que sur le XVIIe siècle ? Si cela était, Monsieur, la Bourgogne ne figurerait plus, dans les arts et les lettres, que comme une nouvelle Béotie, et votre thèse, sur un pays si peu intéressant, serait elle-même sans intérêt. En bonne logique, et aussi en vous appuyant sur l'histoire littéraire, il me semble que vous auriez dû distinguer deux phénomènes au lieu d'un seul : dans certaines régions, parmi les purs lettrés tels que La Monnoye, Legouz et Lantin, régnait l'enthousiasme pour la nouvelle école et pour les hommes du XVIIe siècle ; dans les

1886, brochure de 44 pages ayant pour titre : *le Théâtre de Sainte-Reine.*

régions inférieures, au contraire, le culte de Ronsard et du XVI[e] siècle continuait à avoir de fervents adeptes.

Au reste, Monsieur, ne voyez-vous pas qu'en incriminant La Monnoye de son peu de goût pour la Pléiade, vous englobez Boileau dans la même accusation, lui qui a poussé le fameux cri : « *Enfin Malherbe vint !* » après avoir rudoyé Ronsard comme vous savez ? Or, Boileau n'est-il pas un classique ? Donc La Monnoye était sur ce point, lui aussi, un classique de la plus belle eau ; ce dont vous devriez le féliciter, loin de l'en blâmer.

V

Le mouvement littéraire a Dijon sur les places publiques, dans les rues, dans les écraignes, chez les perruquiers et les libraires. — Les artistes peintres, sculpteurs et architectes : Jean Dubois et ses fils ; — les musiciens Farjonnel et Cappus ; — les petits *noëllistes* : Foulon de la Chaume, N.-L. Maillyer, N. Hervy, etc. ; — les libraires Paillot et Farjot ; — le perruquier Galleton.

Outre les théâtres, il y avait d'autres centres encore où se manifestaient l'esprit bourguignon et la vie littéraire à Dijon au XVII[e] siècle. Au sortir des tripots, Monsieur, et sans nous arrêter tout d'abord sur les places publiques où avaient lieu les représentations en plein vent, les feux de joie avec exposition de tableaux représentant d'illustres personnages, enguirlandés d'inscriptions en vers et en prose, le tout fabriqué pour la circonstance, nous nous heurtons à des processions comme celles de Sainte-Anne et de la Sainte-Hostie, où éclataient les mélodies pieuses des « *chanoines musicaux* » de la Sainte-Chapelle des Ducs, ou bien nous entendons, par les rues, les vielleux chantant leurs noëls de porte en porte, pendant tout l'Avent. Ces chants avaient leurs échos naturels dans les *écraignes* où les femmes et les filles des *Fessorei*, ces braves enfants du patriarche Noé, comme dit Aimé Piron,

passaient les longues soirées d'hiver. Négligeons présentement, Monsieur, les *Noëllistes* et leurs poésies populaires (nous aurons occasion d'y revenir), pour nous attarder un peu auprès des feux de joie et des musiciens ; puis, nous nous glisserons dans quelques librairies où nous trouverons à qui parler.

La description des *entrées et feux de joie* a occupé beaucoup d'artistes et de littérateurs dijonnais pendant tout le XVII[e] siècle. Nous y trouvons, parmi les lettrés, Malpoy, Bréchillet, Pérard et Aimé Piron ; parmi les architectes, peintres et sculpteurs, les Dubois, père et fils, pour ne citer que ce nom illustre entre tous ; enfin, pour la partie musicale et religieuse des fêtes, des compositeurs de haute réputation, comme Farjonnel et Cappus (1).

Vous le savez, Monsieur, c'est toujours à Aimé Piron qu'il faut revenir si nous voulons connaître les personnes et les choses par le menu ; lui seul, en effet, vaut toute une gazette, gazette vivante, éloquente et par-dessus tout poétique ; lui seul, pendant plus de soixante ans, ne s'est jamais lassé de décrire tous les événements, jusqu'aux moindres, qui se sont passés dans Dijon, soit que la ville fût en liesse, soit qu'elle se trouvât plongée dans le deuil et la douleur, comme aux jours lugubres des pestes, des famines, des hivers meurtriers. Souvenez-vous de l'*Evaireman de lai peste*, et surtout relisez *le Porvileige égairai*, si vous voulez avoir sous les yeux le lamentable tableau des souffrances endurées par le peuple en 1689. Qui eût cru qu'on pouvait, sur ce point, ajouter à la fable de *la Mort et le Bûcheron* de La Fontaine ? Cependant

(1) Piron dans ses *Harangou de Dijon* parle aussi d'un autre chef de musique du nom d'*Arvelin*.

quelque chose manquait à sa peinture ; le fabuliste ne nous avait pas fait voir « *le maigre dos* » du malheureux bûcheron ; or ce trait saisissant se trouve dans *le Porvileige égairai ;* il achève ainsi un tableau que personne n'eût soupçonné incomplet sans Aimé Piron. Et croyez-vous, Monsieur, que La Bruyère, dont les *Caractères* paraissaient cette année-là même, ait mieux décrit ces « *pidouze figure* » des hommes des champs que ne l'a fait dans son *Porvileige* notre poète bourguignon ? Ainsi que La Bruyère, il nous les montre, ces travailleurs, noirs comme des corbeaux,

Tan le chau, le van et lai craisse
Tormante lo prôve carcaisse !...
Tô fai pidié en lor *(en eux)* !...

Il n'est pas jusqu'à de grands personnages qui ne se présentent à nous marqués d'un trait négligé ou ignoré des écrivains en renom. Saint-Simon, par exemple, parle à plusieurs reprises de Harlay, le fils du Président ; il nous dit qu'il « étoit un homme d'esprit et fort du monde, qui avoit été longtemps intendant en Bourgogne ; » mais de sa charité, de son humanité, pas un mot ! Or, Piron dans son *Porvileige* le met en scène, ce « *chairitable porsenaige,* » qui donnait du bois aux vignerons à demi morts de froid, et entretenait devant sa porte, dans la rue, un grand feu flambant où chacun pouvait venir se réchauffer et emporter, vers le soir, la braise et les cendres.

Mais revenons aux chants et aux fêtes, matière ordinaire des poèmes de Piron. Si l'on célèbre à Dijon la naissance du Duc de Bourgogne (1682), nous savons journée par journée ce qui s'y est accompli. Les beaux chars représentant les quatre derniers Ducs sont là. L'homme que la ville a chargé

de toute la mise en scène, c'est le fameux sculpteur Jean Dubois :

Por executai lou dessain
On mi en besogne lai main
De *Duboi* qui se sai bé parre
Po fouillai lou bô et lai piarre ;
Le marbre noir, osi le blan,
Tretô li son indiferan.
Ai dressi éne architrecture
Lai meu disposée, je m'essure,
Que Dijon en ô vû jaimoi, etc.

En 1688, dans le poème de *Phelisbor éclaiforai*, nous retrouvons Dubois signalé de nouveau avec l'un de ses fils (sans doute Alexis) parmi les peintres qui représentent sur une grande toile le Dauphin à cheval. Là travaillent et *Rolin* « au né bòtenai, » et *Coquai*, et *Chenevai*, et *Saive ;* près d'eux on voit les figures des trois peintres *Aufreville*, *Fau* et *Duboi*. Et celui qui dirige tous les travaux de la *fouleire*, c'est « *Duboi le peire*. » Autour de la gigantesque toile il faut des légendes, des inscriptions, des épigrammes ; qui les composera, tous ces beaux « écriteaux ? » Ce sera le brave Monsieur *Moreau*

Qui fai dé var san barbôtaigne,
Ç'â, di-je, cet hômme si daigne
Que chécun admire et queneu
Qui lé feré on ne peu meu (1).

Des peintres, des architectes et des artificiers, comme les deux frères *Bernard* que signale Piron, passons aux musi-

(1) Etienne Moreau publia, en 1667, *les Nouvelles fleurs du Parnasse ;* et, en 1688, il fit imprimer le « *Feu de joie tiré à Dijon, le dimanche* 28 *novembre* 1688, *pour la prise de Philisbourg*. Il composait aussi des rondeaux pour être mis en musique.

ciens. Ils étaient assez nombreux à Dijon ; il y avait notamment ceux de la Sainte-Chapelle. Leur maître fut longtemps le chanoine Jacques Farjonnel. Les gens de la Justice, pour parler comme Piron, ne manquèrent pas en 1682 (pour les fêtes de la naissance du duc de Bourgogne) d'aller à la Sainte-Chapelle,

Vou ç'â que Monsieu *Farjonelle*
Fesi chantai ein *Te Deom*
De nôvelle composition
Aivô lé z-ôgre et lé fanfare.

M. Léon Crouslé, l'un de vos collègues (1), Monsieur, a signalé certain passage du poème de *Phélisbor* où il est question de ce même chanoine ; permettez-moi de rapporter ce qu'il en dit : « Le poète (Aimé Piron) écrit sa chanson, lorsqu'il apprend une heureuse nouvelle, comme la prise de Brisack, et y joint la musique. Souvent c'est un important maître de chapelle de Dijon qui mène le chœur après avoir composé les parties ; et il faut voir comme le *maestro* se démène pour l'exécution :

Le sçaivan monsieu Farjonelle
Dan lé repli de sai çarvelle
Jor et neu s'en vai fessôran
Por trôvai un bea restôran
De musicle, et de lai pu faigne.
Ç'â, jarnigoi, ein homme graigne !
Quan lé chanteu von de travar
Ai devein pu rouge qu'ein clar... (2).

(1) Préface des Poèmes bourguignons d'Aimé Piron. Dijon, 1886.

(2) Sous Farjonel sont des musiciens et chanteurs de mérite. Piron en nomme quelques-uns : *Berthier*, *Bigarne*, *Arvelin*, *Boru* et *Capus* ; ce dernier percera et tiendra haut le bâton de maître de musique quand Farjonel ne sera plus.

« Tout le monde, dans la cité bourguignonne, s'empresse d'un grand zèle à fêter les succès du roi, de son fils et de son petit-fils :

Lé jeune, vieu, peti et gran,
Lai jeustice du Parleman,
Comte, Trésor et Bailliaige,
Lai Mairie, son Echevignaige,
L'un aipré l'autre s'en von
Prendre lo plaice au *Te Deom.*

« Nous assistons nous-mêmes, à ce qu'il nous semble, à ces cérémonies, tant elles sont représentées sur le réel et par le menu. »

Piron nous avait déjà entretenu du « chanoine musical » Farjonel, en 1682 et, de plus, en 1688, comme nous venons de le voir, Monsieur, par la citation qu'a faite M. Crouslé d'un court passage du poème sur *Phélisbor ;* mais, avant ce dernier poème, à propos du retour de la bonne santé du Roi (1687), il nous l'avait montré se démenant comme un diable, en sorte que « l'*ea li rigolo* » sur les joues, tandis qu'il faisait chanter son grand *Te Deum*, entouré de « *bon et bea chainonne.* »

A ce maître accompli succéda Cappus « *dé chanteu le senicle !* » Que ce terme de serin (*senicle*) ne vous choque pas, Monsieur. Le serin, nouvellement apporté des Canaries, fut l'oiseau à la mode pendant tout le XVIIe siècle ; il détrôna le Rossignol, si goûté, si célébré par les poètes et chansonniers des âges précédents ! Il semble bien qu'alors on relégua la pauvre Philomèle parmi les oiseaux champêtres, dans la troupe de ceux-là qui saluaient du haut des buissons, sur le bord des chemins, les princes gouverneurs arrivant à Dijon. Piron distingue avec soin le serin, oiseau policé, qui vit en cage, comme un citadin, des autres rustiques chanteurs,

indignes de fournir aucun point de comparaison avec les chants humains. Le chœur des Linottes, Chardonnerets, Pinsons, etc., se fait entendre dans les champs,

Et dan lé tailli d'ailantor
Lé Geai, lé z-Aiguaisse, lé Miale,
Lé z-un suble, lé z-aute pale ;
Moime on entan, dan lé vieu trou
De chaigne (*chêne*), chantai le Coucou !

Cappus (1) ne s'en tenait pas à la seule musique religieuse ; il composait les airs des rondeaux dont Étienne Moreau était l'auteur ; il chantait même l'opéra :

Demain ai chanteré Armide
Et le jor seuguan Sangaride ;
Lundi, seré Bellerôphon, etc.

Il semble que son talent s'exerçait jusque sur les libretti des opéras, car dans des noëls d'Aimé Piron, on lit en tête : « Ce noël est sur l'air de *Baccus et de Mars* de M. Capus. » Un autre noël intitulé « *Noël françois,* » a pour air « *la Marche de M. Capus.* » Nous ignorons quel était cet air, mais les dix-huit vers du couplet de notre poète sont assez médiocres, sans doute parce qu'il eut la malheureuse idée d'employer le français où, d'ordinaire, il réussit mal. Jugez-en, Monsieur, par les quatre premiers vers dudit couplet ; ce sont les moins mauvais :

A ce saint jour prédestiné
Dans l'Eternité

(1) *Jean-Baptiste Cappus* naquit à Dijon ; on ignore en quelle année. Il fit paraître plusieurs ouvrages de musique, de 1730 à 1732. (Voyez la *Galerie Bourguignonne* de MM. Muteau et Garnier). N'oublions pas que le grand *Rameau* commençait à être connu et à faire du bruit dans la capitale à cette date de 1732.

Jésus-Christ est né,
Noé ! Noé !

Tout le monde sait, Monsieur, que l'excellent Aimé Piron fut un grand faiseur de noëls, ainsi que son ami Bernard de La Monnoye ; mais on ignore qu'il y eut un certain nombre d'autres personnes adonnées aussi à ce genre de poésie. L'éclat que jetèrent les premiers noms répandit une grande ombre sur le reste des petits compositeurs ; tels les hauts chênes sont funestes aux humbles bruyères, *humiles myricæ*, qui ont eu l'imprudence de croître à leur pied. Le Roseau du fabuliste n'est pas si sot lorsqu'il refuse la protection que lui offre le Roi de la forêt :

Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage, etc.

Grand merci, beau Chêne ! Si le Roseau vivait sous votre feuillage, l'abri lui coûterait cher : il y végéterait à demi étouffé, et son écrasement serait certain au jour de votre chute. Essayons donc, Monsieur, de tirer de dessous l'ombre qui les couvre quelques noms à peu près inconnus ; Aimé Piron, j'en suis sûr, n'en sera pas jaloux, lui qui mêlait ses noëls aux leurs dans de petites brochures que les libraires intitulaient *Odon*, c'est-à-dire réunion, assemblage ; et ces *Odon* (1) étant d'ordinaire de diverses personnes qui ne livraient au public que les initiales de leur nom, se trouvaient être, naturellement, de « *Messire chécun* » (2). Parmi ces anonymes, dont les couplets sur la Nati-

(1) *Odon* se prononce *odion*, dans l'Auxois. Piron emploie aussi ce mot pour indiquer une pauvre habitation ou un groupe de petites maisons.

(2) La plupart de ces plaquettes sont sans date. Voici le titre de

vité se chantaient par les rues et dans les *écraignes*, émergent çà et là des noms fiers de s'étaler aux yeux de tous. J'y vois deux demoiselles : « Mlle M. D., *sœur dévote*, et Mlle F. C., *fille.* » Un inconnu, J. F. D. P. ; deux chanoines, *Foulon de la Chaume* et *N. Laurent Maillyer ;* enfin, un avocat, *Nicolas Hervy*.

Mlle F. C., fille, était une vraie métromane ; non satisfaite d'avoir publié en 1675 un petit volume, elle se lança dans la tragédie et fit paraître deux pièces à Lyon. Cette demoiselle « *fille* » semble assez mondaine (à moins qu'elle n'ait eu l'intention de sanctifier des airs profanes en vogue, en y adaptant les paroles pieuses des cantiques de l'avent), car les airs de ses noëls sont assez gaillards, le 1er devant se chanter sur « *Essaye un peu de l'inconstance ;* » le 2e sur : « *Amour cause trop de peine ;* » le 3e sur « *Si vous m'aymez, dites-le tout bas ;* » et le 4e sur « *Janeton, petite bocagère,* » etc. Cette Demoiselle devait être aussi familiarisée avec la métaphysique ; écoutez, je vous prie, comme elle parle en vers populaires de l'Enfant Jésus :

> Une *éternité de puissance*
> Se soumettre *aux liens* de l'enfance !
> Un soleil devenir un *atome !*
> Quoy, le fils de Dieu se faire un homme ?
> Un enfant naistre d'une vierge ?
> C'est un abîme qui nous sumerge !

On serait submergé à moins ; mais on ne s'attendait guère à de tels vers dans un noël.

L'avis « *Aux lecteurs* » a, chez cette demoiselle, quelque

l'une d'elles : *Odon de Noei borguignon su lai nativitai de l'enfan Jesu, compôsai de Messire Chécun su dés ar vieu et nôveâ.* — Ai Dijon, etc. Cet *Odon* renferme 14 noëls.

chose de solennel, de compassé, de froid : « Il faut que je vous advouë que j'ay longtemps balancé dans le dessein que j'avois de produire ce petit ouvrage, appréhendant qu'il ne fit paroistre et ma témérité, et mon ignorance, etc. » Cependant tout n'est pas de ce style académique. Voici un couplet à Jésus, où l'on trouve de la simplicité :

Divin Berger, vous venés
Visiter la Bergerie ;
Sans les soins que vous prenés,
Hélas, elle estoit périe !

Ailleurs, elle tourne assez bien quelques couplets en patois ; par exemple, celui-ci :

Equôdon nô fleutôte
Aivô no tanbôrin ;
Enflon note meusôtte,
No vecy au tarin,
Et que no femelôtte
No seuguin
En disan :
Vive l'Enfan !
Vive le Dei !
Vive le beâ jor de Noei !

L'autre demoiselle, « *sœur dévote,* » réussit également bien dans le patois ; mais elle n'a guère composé que deux ou trois noëls, l'un d'eux intitulé : « *Colloque sur la naissance de Jésus* » entre un bourgeois, un artisan et un vigneron. Ce cri du vigneron est à noter, car il se retrouve souvent dans les poèmes d'Aimé Piron :

I ne voirai pu de soudar
Veni ché no ! etc.

On dit, Monsieur, que l'avocat Nicolas Hervy aurait publié un recueil de noëls ; pour moi, il est l'auteur d'un seul noël, commençant ainsi :

Tote lai neu lé z-Ainge paule-maule
Aivon tan chantai de si bea chan !

Pour le chanoine N. L. Maillyer, il a fait paraître plusieurs noëls (1) ; l'un d'eux ne semble pas mauvais :

Lucifar â t-ébasôdi,
Ai l'â de feu (*dehors*) dou Pairaidi, etc.

Reste, Monsieur, le chanoine Foulon de la Chaume (2) que La Monnoye n'a pas épargné (3). « On disoit, nous raconte-t-il, du chanoine de la Chaume, à Dijon, qu'il ne confessoit que sur les *étoi*, parce que n'ayant pu obtenir la permission générale de confesser, il s'étoit restraint à celle de confesser, sur les maisons, ceus qui venant au secours dans les incendies, y étoient souvent blessez à mort. *Hai*, *Monsieu*, disoit-il à M. Gontier, alors grand-vicaire, *baillé moi du moin lai parmission de confessé su lé z'étoi !* » Ailleurs, à propos d'un mot bourguignon, le même auteur dit : « On appelle aussi *baitan* un trébuchet à prendre des oiseaux, témoin *Lucifar prin au baitan*, titre des Noëls du fameus La

(1) Le recueil a pour titre : *Noels nouveaux sur la nativité de nostre Rédempteur J. C.*, *composez par Nicolas-Laurent Maillyer*, *chanoine*, avec permission de M. Gontier, vicaire général.

(2) Nous disons qu'il « reste » seulement F. de la Chaume, parce que nous ne nous intéressons ici qu'aux *noëllistes* du XVIIe siècle. Au début du XVIIIe, nous trouvons Mlle Foise Paschal et le père Phil. Joly.

(3) M. Fertiault, excellent bourguignon pourtant, n'a pas été tendre non plus pour le bon chanoine, ce qui nous surprend de sa part.

Chaume, dont *on* disoit : *in toto libro nil melius titulo.* » Le *on* qu'emploie La Monnoye ne sert qu'à déguiser sa propre personne, soyez-en sûr, Monsieur. Le grand malheur de cet homme d'esprit (je parle de La Monnoye), c'est de n'avoir été qu'un auteur ; rarement on découvre l'homme sous l'écrivain. Cela le rend déplaisant parfois ; on sent trop en lui l'Aristarque tout sec et glorieux de n'être qu'un Aristarque.

Le recueil de Foulon parut en 1660, et nous voyons que cet ecclésiastique était une âme ardente et toute dévouée au peuple, aux malheureux, à ceux qui tombaient blessés dans les incendies ; à cette œuvre il abrégea ses jours ; il mourut à 41 ans (1624-1665). Voilà des circonstances bien faites pour attirer l'indulgence sur ses poésies, si elles en avaient besoin, ce qui n'est pas certain. En effet, le titre même de son recueil témoigne d'un sens droit en la matière, sens qui a fait à peu près défaut à La Monnoye. Sans doute *Gui Barôzai* est plaisant et malin dans ses Noëls, mais on ne trouve pas chez lui la veine populaire ; le grand personnage y est presque absent ; je veux dire que le Diable ne s'y fait voir qu'à peine, tandis qu'il est le fond même de la divine épopée des étables. C'est à ses dépens que l'on rit ! Le voilà donc pris au piège, celui qui croyait prendre toute l'humanité, et la perdre ! Jésus, en s'incarnant, lui a joué un tour auquel il ne s'attendait pas. Le trompeur est trompé ! Le père du mensonge et de la ruse est démasqué et vaincu par le Soleil de vérité ! L'humanité sauvée de ses griffes éclate à son nez, à sa barbe. Tout confus, « *tot ébasodi* » d'un tel coup de *tapesarre*, le diable rentre, penaud, « *au chau,* » entendez dans les Enfers.

C'est sur cette trame comique que se déroulent les noëls. Tel est leur esprit, et ce n'est point celui de La Monnoye.

Aimé Piron a fort bien compris, avec son âme voisine de celle du peuple, d'où devait jaillir la grande joie et quel était le fond de gaieté qui animait les naïfs croyants. N'y sentez-vous pas, vous-même, Monsieur, l'émotion palpitante de l'heure du triomphe, puisqu'il s'agit de la gigantesque revanche de l'humanité sur l'esprit malin ? « Libera nos à *Maligno*, » disaient les apôtres. Eh bien, Jésus nous avait délivrés ; nous étions libérés, selon la tradition populaire ; nous n'avions plus rien à craindre de Satan ; il fallait donc rire bien fort de celui qui avait causé à tous une si grande peur. Voilà la gaieté qui règne au fond des noëls, et Piron s'est bien gardé de blâmer le bon chanoine La Chaume qui avait d'instinct senti tout cela. Il l'a même imité, ainsi que l'avait fait, avant lui, le chanoine Maillyer, et il n'a pas hésité à dire :

Lucifar â t-ébasôdi !
Monsieu de lai Chaume l'é di ;
Ma lequei Monsieu de lai Chaume ?
Le chainone, celai s'entan, etc.
Ai l'aito, comman chécun sçai,
Homme saige et prótre discrai :
Le bon Dieu veuille aivoi son ame !
Je queunessein dan sé z-écri
Que son cœur éto tô de flame
Su le seujai de Jesu-Chri.

Mais, Monsieur, n'insistons pas davantage sur les noëls ; ils mériteraient une étude à part et nous ne pouvons, en ce moment, qu'effleurer cette matière. Au reste, je pense que ces quelques traits sur les petits *noëllistes* bourguignons suffiront pour qu'on ne les passe plus désormais sous silence. Quoi qu'en ait dit La Monnoye, et, à notre époque, M. Fertiault, le chanoine La Chaume, ainsi que Mlle F. C., ne sauraient être négligés des amateurs, et l'honnêteté littéraire ne

nous permet plus de parler des noëls sans citer un certain nombre de couplets assez heureux, dus à ces compositeurs.

Hâtons-nous maintenant de venir aux libraires, qui pourraient s'impatienter, car eux aussi trempent dans la littérature, et leurs boutiques sont des centres de réunions spirituelles. Sur les six libraires de Dijon au XVII[e] siècle, Piron nous en signale deux : Palliot, « *l'imprimou Palliot, l'antique,* » et Farjot, voisin de notre poète, car il tenait boutique rue de la Poulaillerie, aujourd'hui rue Piron, et c'est de ces deux-là que nous allons parler.

Sur Pierre Palliot (1) nous avons une belle page, écrite par M. H. Beaune pour le journal *l'Union bourguignonne ;* détachons-en les principaux passages :

« Palliot avait appris la gravure et le dessin ; il avait reçu, dans la maison paternelle et de la bouche même de son père, quelque teinture des belles-lettres, et surtout de la langue latine. Ces études, jointes à un goût prononcé dès le jeune âge pour la science héraldique, le portèrent bientôt à délaisser l'orfèvrerie pour l'histoire, et en particulier pour le blason. Un commerce fréquent avec un allié de sa famille, M. Louvan Gélyot, avocat au Parlement de Dijon (2), et déjà célèbre par ses grandes connaissances dans la science des Vulson de la Colombière, des Duchesne, des P. Anselme et des d'Hozier, développa rapidement chez lui un goût naturel qui ne demandait qu'à être cultivé.

« ... Arrivé à Dijon avec l'intention de dessiner et de gra-

(1) Pierre Palliot naquit à Paris en 1608 ; il s'établit à Dijon en 1633 et y mourut à l'âge de 89 ans, le 5 avril 1698.

(2) Gélyot, entre autres productions, a laissé une *Psyché*, fable morale en 5 actes, en vers, avec chœurs et prologues, 1599.

ver les principaux monuments de cette ville, il fit chez son parent (Gélyot) la connaissance d'un libraire bien connu à cette époque, Spirinx, et en épousa la fille... Dès lors tout l'engagea à demeurer à Dijon. La maison de son beau-père devint la sienne ; la librairie passa entre ses mains, et les conseils de Gélyot y firent joindre une imprimerie... Il devint le patient archéologue, le déchiffreur intrépide des chartes et des généalogies des vieilles familles, l'historiographe de la province et le *héraut d'armes* du Parlement ; c'est le correspondant des Elzeviers, le successeur des Plantin, des Manuce et des Estienne... Les deux célèbres frères Abraham et Bonaventure Elzeviers quittèrent la Hollande en 1652 pour venir à Dijon rendre visite à leur modeste confrère sur la seule renommée de ses belles et nombreuses impressions.

« Déjà, comme un pieux hommage à la mémoire de son cher Gélyot, Palliot songeait à réimprimer son *Indice Armorial*, en l'enrichissant d'annotations nombreuses. Le « *Parlement de Bourgogne, avec les armoiries des présidents, des conseillers, des chevaliers d'honneur*, etc., in-fol., 1649, » avait suffi pour établir la réputation de son auteur. « *L'Histoire généalogique des maréchaux de France, comtes et marquis de Chamilly*, devait bientôt succéder à ces volumineuses et savantes publications...

« Son logis était le rendez-vous de tous les beaux esprits et de tous les savants de la province. Les Morisot, les Saumaise, les Févret, les Joly, les Fremyot, les Bernardon (1), les Lantin, les Brulart même, venaient le voir et lui demander

(1) Les *Bernard* ont été nombreux à Dijon ; plusieurs d'entre eux ont laissé un nom et des écrits ; quant aux Bernardon, nous n'en connaissons aucun qui mérite d'être cité.

conseil... Il habitait une maison curieuse et pittoresque au coin de la place du Palais, en face l'ancien portail de la Chambre des Comptes, maison démolie depuis une trentaine d'années et remplacée par une construction moderne... Une tourelle en encorbellement à l'angle du logis, sur la rue du Palais, ornée de cartouches, de fusarolles et d'arabesques, comme celles de l'hôtel de Mimeure, dans la rue de la Conciergerie, servait de cabinet d'études à Pierre Palliot (1). »

Au nombre des personnes qui fréquentaient le « logis » de ce laborieux libraire, nous pouvons mettre La Monnoye, dont on connaît le double quatrain où il loue la science de ce travailleur, vrai bénédictin, « *oracle plein de foy*, » et, ce qui s'entend moins, « *trésor en recherches fertile.* » Peut-être que ce style académique et figuré ne vous déplaît pas ; pour moi, Monsieur, je pense qu'il vaut mieux consulter notre Aimé Piron ; il nous montre Palliot plein de pitié, faisant

Chantai ai sé frais dan le chœur

de l'église des Jacobins, pour remercier Dieu d'avoir rétabli la santé du roi Louis XIV. Ceci est dit d'un style simple et clair, qui m'agrée.

Avec les Fremyot, les Saumaise et autres hommes graves, nous étions tout à l'heure dans la société des gens de robe et des érudits, et si nous ignorons quelles conversations ils tenaient avec le docte Palliot, c'est que Piron n'était point admis dans ce cénacle ; mais nous allons nous dédommager en la compagnie du libraire Farjot, chez lequel affluaient et se coudoyaient tous les ordres, je veux dire les curieux de

(1) Extrait du journal *l'Union bourguignonne*, 8 septembre 1865.

tous les rangs de la société, et où Piron se trouvait comme chez lui :

> Lo rendé-vo, ç'â ché Farjô
> De qui lai chaitte et le maitô,
> Le chén couché vé lai marmite
> Tan que l'yvar dure n'on couïtte
> Qu'ai se sauvai dô qu'ai l'entron.

N'est-ce pas là, Monsieur, un tableau à la Téniers? Ces gens qui faisant, par bandes, irruption dans la boutique de Farjot, y mettent en fuite la chatte, le matou et le chien du libraire qui vont grelotter à la cave ou au grenier, forment la scène la plus pittoresque qu'on puisse imaginer. *Cé prôve béte !* poursuit le poète,

> On voi los euïlle dan lo téte
> Ribôlai, et lo groin meusi
> De lai jaulée qui lé saisi !

Et Piron ne s'en tient pas là ; il faut qu'il ajoute le trait comique à son tableau :

> S'ai (*s'ils*) lo baillein en bonne étreine
> Dé calle (*coiffes*) et dé bonô de laine
> Peut-étre qu'ai suppôrterein
> Le froi au moin mau qu'ai peurrein.

Ceux qui se pressent en foule dans la librairie Farjot, ce sont les nouvellistes, ou plutôt *lé chai de nôvelle* (1) :

> On voi lai moison entraipée
> Dé gen de tôte lé faison,
> D'hôme mairiai, de garson,
> Et sutô quantitai de mone
> Ai bliainche, breugne et noire cone.

(1) *Lé chai de nôvelle* (c'est-à-dire les *chats*, les *friands*, les gens avides de nouvelles), poème d'Aimé Piron paru en 1689 ; nous l'avons récemment édité.

Tout ce monde mêlé s'agite dans la boutique du libraire pour apprendre ou débiter des nouvelles soit politiques, soit littéraires. Les livres nouveaux, almanachs (1), gazettes (2), *odon* de noëls et autres étaient là à la portée des amateurs.

La vie intellectuelle se retrouve même chez les modestes perruquiers :

> Monsieu, aimé lai bônne velle (*Dijon*)
> Vou ç'â qu'on di bé dé nôvelle
> En lai bôticle é parroquai.

Vous ne sauriez douter, Monsieur, qu'à Dijon les perruquiers ne fussent des personnes amies des belles-lettres ; parmi les membres de cette corporation il s'est trouvé des poètes, comme ce Galleton (3) dont vous-même citez le nom. Mais nous ne devons pas oublier que notre thèse ne dépasse

(1) Par exemple les « *Prédictions astrologiques pour l'an bissextil mil six cent huitante-quatre* (1684), *où l'on connoistra les changemens de l'air, le mouvement de la lune,* etc., etc., *par Ptolémée, de Dijon.* »

(2) Les gazettes existaient à Dijon dès le commencement du XVIIe siècle. Dans l'une d'elles il est fait mention d'un *La Guiche*, valet de pied du prince de Condé, Henri de Bourbon, gouverneur de la Bourgogne, qui mangeait une éclanche pendant que midi sonnait, « pourvu, dit La Monnoye, qu'elle fût coupée d'avance en douze morceaux. » L'article était intitulé : *L'art admirable de* La Guiche *pour manger méthodiquement un membre de mouton pendant que* 12 *heures sonnent* (1633).

(3) Joseph Galleton, né à Dijon, fit paraître plusieurs pièces dans l'idiome bourguignon. Il semble avoir été dans le mouvement révolutionnaire de 1789, car je trouve son nom parmi ceux qui sont apposés au bas de la *Requête au Roi* par le Tiers-État de Bourgogne. Il a signé cette pièce en compagnie de cinq membres de la communauté des maîtres-perruquiers. Plus tard il prit peur ; il fit de la réaction, et finalement fut guillotiné le 6 mai 1794.

guère le seuil du XVIIIe siècle, il nous est donc impossible de parler de Galleton, puisqu'il a vécu de 1744 à 1794, c'est-à-dire en plein XVIIIe siècle. Nous arrêterons ici notre causerie sur les friands de nouvelles, de littérature et de spectacles en plein vent ou dans les boutiques de « lai bônne velle, » pour passer aux deux grands noëllistes bourguignons, Aimé Piron et Bernard de La Monnoye.

VI

Les deux grands *noëllistes* bourguignons, *Aimé Piron* et *B. de La Monnoye.* — En quoi Piron est supérieur : naturel, spontanéité, abondance ; ses noels sortent en quelque façon des entrailles du peuple. Le grand rôle du Diable en ces sortes de noels. — En quoi La Monnoye domine Piron : c'est un auteur. Sa pureté et sa conception froide et classique ; sa sobriété ; ses créations originales, imitées dans la suite par Piron ; sa science du langage.

Il me semble, Monsieur, que la figure d'Aimé Piron commence à se dessiner à nos yeux, à émerger de la pénombre où on l'avait laissée se morfondre depuis deux siècles. Le voici arrivé, peu à peu, à la douce lumière du jour, ce fécond rimeur en la langue maternelle des Bourguignons : nous discernons déjà ses traits. Non pas tous encore, mais un certain nombre de ceux qui le caractérisent ; ils le précisent jusqu'à un degré qui dépasse l'ébauche. Et nous croyons n'avoir rien grossi, rien surfait en lui, puisqu'à chaque coup de pinceau nous avons eu soin de laisser diriger notre main par Piron lui-même, en appuyant tous nos dires de citations puisées à ses écrits. C'est, en quelque sorte, notre poète qui se peint en ces lettres un peu longues, parce que, selon le mot de Pascal, le temps nous a manqué pour les

faire plus courtes. Mais nous ne sommes pas, je crois, les premiers à avoir soupçonné l'importance d'Aimé Piron. Connaissez-vous, Monsieur, ce passage que j'emprunte aux frères de Goncourt :

« Il y avait alors (au XVIIe siècle), dans cette Bourgogne heureuse, une cordiale bonne humeur, une forte et pleine santé de l'esprit, une gaieté du cru, chaude et généreuse, une gaillardise patoise, la fraternité, la jeunesse et le génie du bon vin. L'homme y mûrissait sans vieillir, gardant presque un siècle le rire de ses noëls. Les Condé encourageaient ce bonheur et ces chansons. Par toute la patrie bourguignonne, quelle bonne joie salée sortait de ces fêtes des vendanges ! A la ville, que d'académies du gai boire, sans brigue, sans étiquette, sans amour-propre, où chacun n'apportait que la bonne volonté de rire ! Oh, les heureuses aventures des muses fouettées de *piquette* à la table amicale ! Que de liberté, que de franchise, que d'égalité dans toutes ces sociétés d'amusement et de passe-temps mutuels ! Quel essor ! que de flammes et d'étincelles, de ces paroles et de ces rimes, et de ces saillies, et de ces contes heurtés en l'air au-dessus des pots ! Là se débridait la verve. Là, entre Horace et Rabelais, la Bourgogne accouchait les esprits. De ces portiques, qui n'enseignaient qu'à vivre, sortaient, prêts pour la gloire, tous ces fils de la glorieuse province, les Saumaise, les La Monnoye, les Crébillon, les Rameau, les Buffon. Que de gens d'esprit s'y trahissaient et que de gens de métier y devenaient poètes tout à coup ! *Qu'un homme, oublié aujourd'hui, y avait d'applaudissements ! Que cet apothicaire y remportait, avec son idiome provincial, de belles victoires contre le parler de la France ! et comme cet Aimé Piron, le rival de La Monnoye, était le boute-en-train de tant de plaisantes*

écoles avec ses Ebaudisseman, *ses* Discor joyou *et ses* Hairangue dé vaigneron de Dijon ! »

De cette belle page (1) je ne veux retenir, Monsieur, que ces quatre mots : *Aimé Piron, le rival de La Monnoye.* S'il y eut rivalité, ce ne fut que sur un terrain très précis, très circonscrit, celui des noëls, et voici le moment venu de nous expliquer sur ce point, puisque vous avez, vous-même, consacré un chapitre à ce que vous appelez « les *travaux* de la société provinciale ; » les travaux ! mot bien gros, bien lourd, appliqué à des œuvres que l'abbé Papillon qualifiait, plus justement et plus légèrement, de simples « *amusements.* » C'étaient, en effet, les délassements, les passe-temps d'une société distinguée ; le seul La Monnoye en fit une profession. Tandis que les Dumay, les Bouhier, les Legouz, les Petit, les Joly, les Tassinot, et notre maître apothicaire conservaient leurs professions et ne changeaient rien à leur façon de vivre, lui, Bernard de La Monnoye, vendait sa petite charge de la Chambre des Comptes pour se livrer au métier d'écrivain. C'est donc un *auteur* qui s'avance dans la lice contre un poète naïf qu'il faut nous représenter dans son officine improvisant un noël entre la préparation d'un de ces lavements que certains médecins voulaient que les apothicaires administrassent eux-mêmes (2), et la confection d'oublies ou autres *chatteries* (3) dont les *apothicaireries* de Dijon regorgeaient à la

(1) Cette page nous donne comme la sensation et la vibration du mouvement littéraire à Dijon. A elle seule, elle vaut une thèse entière, en tant qu'on y trouve ce point essentiel, la vie.

(2) Regnard en a tiré une scène bien plaisante en introduisant l'apothicaire *Clystorel* dans son *Légataire.*

(3) Alexis Piron nous apprend que son père se dénommait, tant était grande sa modestie, l'*Oubleïo* ou le marchand d'oublies. — Il y

grande joie des gourmands et des convalescents. Tandis qu'Aimé Piron fait ainsi de verve et d'un jet rapide et continu ses couplets sur la merveilleuse venue d'un Dieu « en terre », examinez M. de La Monnoye dans son cabinet cherchant le sujet d'un noël et se demandant s'il y introduira tel ou tel mot ; car, à regarder de près son recueil, on se demande si les chants, dont la Nativité est le prétexte, sont faits pour eux-mêmes, en vue de malicieuses allusions, ou bien en vue du glossaire projeté et exécuté quelques années après la publication des premiers noëls. C'est en lisant avec attention le glossaire explicatif des mots, des personnes et même de certains *noei*, qu'on découvre tout l'artifice de l'auteur qui se cache sous le nom d'un ancien clerc, procureur dans la bande de la Mère-folle au xve siècle, *Gui Barôzai* (1). Comme Béranger, La Monnoye lime, lime, lime ! Il passe des journées à lécher un couplet (2), à lui *bailler le boui !* Nous le sur-

avait, dans la boutique des *marchands-apoticaires* de Dijon, toutes sortes de sirops, de mets friands (surtout des confitures !), bref *dė chaiterie,* selon l'expression bourguignonne.

(1) Ce *Barôzai* ou *Barosai*, qui est un nom propre au xve siècle, renferme-t-il en lui le sens de *Bec-arrosé*, ou *Nez-couperosé*, nous l'ignorons ; dans tous les cas nous ne saurions y voir un *bas-rose*, ni ajouter foi à ceux qui prétendent qu'on appelait *Barôsai* les vignerons de la Côte-d'Or ; nous n'avons trouvé aucun témoignage de ce fait. Ce nom propre ne paraît avoir pris un sens général qu'au xviie siècle. La Monnoye en a tiré le verbe *se débarôsai* pour signifier oublier ou désapprendre le patois bourguignon, et l'on peut voir à ce mot, dans son glossaire, tout l'art avec lequel il fabrique des mots à l'imitation de tel et tel mot français.

(2) Notons cet aveu dans son épître au roi Louis XIV (1672) :

A moi le choix d'un mot souvent est moins facile
Que ne seroit à vous la prise d'une ville ;
Il me faut quinze jours pour finir un sonnet !

prenons dans le *froid* de la composition, pur travail de marquetterie qu'il alterne avec un travail analogue, celui des annotations d'ouvrages de toutes provenances. Aimé Piron se plaisait à reconnaître cette qualité maîtresse, je veux dire le *labor limæ*, en celui qu'on a dit être son ami (sur quel témoignage? c'est ce qu'il conviendra de rechercher). Notamment dans les *chai* (les gourmands, les friands) de nouvelles, le complimentant d'avoir fait une ode à Monseigneur le Dauphin (1), ode

Pléne de louainge et d'honneu,

à propos de sa première campagne où il avait « *dépleumai l'Aigle d'Aulemeigne* » (il s'est bien *remplumé* depuis!), Piron ajoute :

On fai tan de ca de ceute ôde
Que lé pu gran espri du côde
Et de l'école dé sçaivan
Dise qu'on ne peu pu aivan
Poussai lai beatai de lai rime
Ni aivoi de pu dôuce lime.

Demander à Aimé Piron de limer une strophe, de peser des mots et des syllabes, d'en être, comme Malherbe, le tyran, ce serait exiger du torrent l'immobilité du lac. Nous sommes ici en face d'un génie populaire et non d'un aristocrate, d'un classique à la façon de La Monnoye qui vise toujours à la sobriété et à la pureté du trait. Rien d'étonnant dès lors

(1) Cette ode mirifique aujourd'hui nous fait bâiller. A peine une ou deux strophes pourraient-elles en être citées sur les vingt et une qui la composent. Par contre on lit toujours avec plaisir le poème d'Aimé Piron : *Phelisbor éclaiforai* (1688) qui célèbre le même exploit du fils aîné de Louis XIV.

que ce dernier n'ait ni l'abondance, ni l'impétuosité native du Bourguignon.

Il écrit aussi pour un autre public que celui de Piron. Ses noëls s'adressent aux citadins, aux esprits sceptiques et goguenards, qui rient en dessous des crédulités considérées comme grossières, rustiques, campagnardes. Son *étaule*, l'étable où naît le divin enfant, est à peine une étable ; elle sent bon ; c'est presque un petit palais où tous les rois du XVIIe siècle peuvent entrer sans crainte de se crotter ; les deux bêtes qui sont là, le Bœuf et l'Ane, ont de l'esprit mêlé à beaucoup de sentiments délicats ; ce sont bêtes citadines ; aussi le poète s'écrie-t-il dans une intention satirique :

Que d'âne et de beu je sai
Dan ce royaume de Gaule,
Que d'âne et de beu je sai
Qui n'en airein pa tan fai !

Monsieur, je retrouve à l'instant une note que j'avais mise à la fin des noëls de La Monnoye, et où je résumais mon impression en quelques lignes : « Le XVIIIe siècle s'ouvre, y disais-je, par la fabrication de noëls pleins de sel et d'esprit, où l'on se gausse aux dépens d'autrui, où l'on coule toutes sortes de malices à l'adresse non plus seulement des hommes, mais des anges ; non pas seulement des anges, mais de Dieu même. On rit du saint mystère ; et c'est La Monnoye qui ouvre le feu dès 1700. Il ne faut pas aller loin dans ses noëls pour que tout cela se démasque. Dès le deuxième, le poète remarque malicieusement qu'on ne voit plus d'anges ni de chérubins apparaître dans le ciel durant la nuit de la Nativité ; et, pourquoi cela, dit-il ? c'est que « *mointenan ai crainde le serin.* » Ailleurs, Dieu est critiqué pour avoir pris le long détour de la rédemption ; il était si simple de ne

pas laisser Adam mordre à la pomme, ou de nous pardonner tout de suite sans avoir recours à la sanglante tragédie de la croix (1). Avec ce genre de critique, on plaît à une certaine classe de citadins ; on leur agrée davantage encore par le style et la composition quand l'un et l'autre sont l'œuvre d'un homme supérieur qui sait que « le fin du métier est de cacher l'art ; » en sorte que son œuvre paraît naturelle, tandis qu'au fond, elle n'est rien qu'artificielle. Son livre ira donc jusqu'à la Cour, tandis que celui d'Aimé Piron s'arrêtera à mi-chemin, dans les antichambres et les cuisines des grands (2), ou dans les arrière-boutiques des commerçants. Si nous empruntions, Monsieur, une comparaison toute bourguignonne, je dirais volontiers que la poésie d'Aimé Piron ressemble à ce bon vin de table qu'on nomme *passe-tous-grains*, vin quotidien, franc, robuste et agréable au goût ; les gosiers se plaisent à s'humecter de ce vin dans de larges coupes ! Sain, il donne la santé ; rouge, il enlumine le visage, et, si l'on en abuse, il orne les nez de rubis, et fait monter aux cerveaux la belle humeur en même temps qu'il délie les langues. Quant aux

(1) Il me semble que cette pointe d'incrédulité existait dans le sang des La Monnoye, car son père, le pâtissier Nicolas de La Monnoye, fut condamné, le 4 juin 1641 (c'est-à-dire dans l'année et le mois même où allait naître son fils Bernard), à 20 livres d'amende pour n'avoir pas *tendu* devant sa boutique, et pour avoir mis sa pâtisserie en avant le jour de la procession de la Sainte-Hostie. Les Piron, au contraire, manifestèrent toujours des sentiments très religieux. Aimé Piron eut la réputation d'un homme pieux, malgré son langage rabelaisien ; il envoyait Alexis aux processions. On sait l'affaire du crucifix.

(2) Par exemple j'ai eu en mains le *Compliman de lai populaice*, etc., exemplaire ayant appartenu à « *Luillier, bon domestique de S. A. S. M*^{gr} *le Duc*, » ainsi qu'il a eu soin de l'écrire sur la couverture.

vers de La Monnoye, nous parlons de ceux qu'il fit en langue bourguignonne, ils sont assez semblables à ces vins délicats qu'on ne présente qu'au dessert dans de petites coupes, les jours où il y a festin. Ce sont vins de première cuvée. Pris à haute dose et souvent, ils dessécheraient et brûleraient leur homme. Ces effets désastreux ne sont point à redouter dans la compagnie d'Aimé Piron, qui laisse couler sa veine tant qu'elle veut, essence de toutes sortes de raisins cueillis sans choix, tels que les produit la nature, et par là inoffensifs. Le quintessencié La Monnoye n'offre point la même sécurité aux buveurs : son cru est redoutable. Quand ce poète plaisante, souvent on ne sait si réellement il se joue, ou si le trait n'est pas lancé d'une main perfide. Comment prendre, par exemple, ces couplets du noël sur *les Avantages de la loi de Grâce :*

Prôve Jui (*Juifs*), que tan de loi chargire.
Padei (*par Dieu !*) voz ure bon dô,
Le linceu dé nôce, ché vo,
At ein poin qui no fai bé rire ;
Ma, ché no, ç'at ein poin de foi
Que croire vau meû que voi.

Voz ôfrein po faire Dei bén aise
Su son autai (*autel*) dez aigneâ,...
Por no, san borse délié,
Je dison dé *Kyrie.*

Vo n'ôzé faire épro, ni cuséne,
Tan que dure le Saibai (*sabbat*) ;
No, le Dimainche, ai tor de brai
Je travaillon po (*pour*) lai bedaine !...
Ç'at aissé, le maitin, d'ouï messe ;
Campo le reste du tam !...

Eussein-vo des enfan deu dôzéne,
Vo lé mairié tretô (*tous*) ;

Diantre, je ne son pa si fô :
Je feson no fille campéne (1),
No darei garçon Jaicôpin,
Codelei, vou Caipucin.

Tout cela, Monsieur, ressemble fort à de la critique ; cependant La Monnoye n'a pas hésité à se débarrasser de ses enfants en les mettant dans des couvents, malgré la raillerie du dernier couplet auquel je fais allusion. Que penser d'un homme qui se joue ainsi ? Mais, permettez-moi, Monsieur, d'attirer maintenant votre attention sur le premier couplet. Que peut signifier pour le commun des lecteurs ces expressions : « Le linceu (*linceul* ou *drap*) dé nôce ? » J'avoue que ces termes m'ont embarrassé et que j'ai eu recours au glossaire qui fait suite aux noëls ; or, voici ce qu'on y lit : — « *Nôce*, noce et noces. Touchant le *linceu dé nôce*, voyez le chap. 22 du Deutéronome, et ensuite Thomas Browne, part. 1., sect. 9, de son livre intitulé *Religio medici ;* la 39e question du *Campus Elysius* de Gaspar à Reiès, et le 5e discours anatomique de Lamy. Une partie des fraudes dont on use dans cette occasion, ou dont on peut user, se voit dans Arnaud de Villeneuve, page 1338 de ses œuvres, édition de Bâle, 1585, et dans les *Dames galantes* de Brantôme, disc. 1er. » Quel étalage d'érudition, Monsieur ! Me suis-je trop avancé quand j'ai dit que c'était probablement dans le désir de faire un glossaire (et aussi de donner une leçon de

(1) *Campéne*, bigotte et religieuse, dit La Monnoye. — A ce passage où l'on ne découvre rien que de la raillerie, opposons cotte touchante protestation d'Aimé Piron, dont voici la traduction : « Je les plains grandement, ces pauvres filles, d'être enfermées *en éne grille ;* quoi qu'on dise, je ne vois rien de si bon que la clé des champs. »

composition à Piron) que La Monnoye avait produit ses noëls (1)? Ainsi, moi, pauvre lecteur, si je veux savoir quel sens se cache dans l'expression *linceul de noces* (2), il faut que je me reporte : 1° à la Bible ; 2° à Thomas Browne ; 3° au *Campus elysius* de Gaspar de Reiès ; 4° aux *Discours* de Lamy ; et par dessus tout cela, à Arnaud de Villeneuve et à Brantôme ! Ceci est suffisant pour montrer quelles différences il y a, et dans les procédés, et dans le style, et dans la conception des noëls entre nos deux poètes bourguignons.

Aimé Piron, toujours facile à entendre, reste gai et plaisant, abondant et pittoresque, se laissant aller où la verve l'emporte durant la composition, sans songer à faire des théories sur la loi de grâce, accommodée en loi de Thélème. Il s'adresse à tout le monde indistinctement, mais surtout au peuple ; il démasque les vices et les travers de son temps,

(1) N'oublions pas néanmoins la première cause, la cause déterminante de la confection des noëls, à savoir le grand mouvement qui se manifesta à Dijon en faveur du patois, vers la fin du XVIIe siècle. Si la langue des Bourguignons n'eût pas été en faveur, La Monnoye n'aurait pas songé à tourner ses regards de ce côté, tous ses actes étant calculés en vue d'un intérêt littéraire ou pécuniaire.

(2) Rabelais, qui emploie le mot *linceu* pour signifier drap, eût dit carrément, et Aimé Piron aussi : *enterrement de pucelage;* mais La Monnoye raffine sur tout ; il aime par dessus tout les épigrammes et les antithèses au risque d'être obscur, comme ici en rapprochant *noces* de *linceul.* Au fond, puisque le nom de Rabelais vient d'être cité, je crois bien que La Monnoye voit dans la loi de grâce le droit de tout faire, comme dans l'abbaye de Thélème chacun fait ce qu'il veut. Les jeunes filles agissent comme elles l'entendent avant le mariage ; elles continuent de même quand elles sont mariées ; quant aux parents, ils ont l'art de ne pas se gêner pour leurs enfants ; il les mettent en religion, que cela leur plaise ou non ; c'est la loi du plus fort qui domine en cette circonstance.

mais en gardant, ce sont ses expressions, du respect pour son prochain :

Dieu me gade de nun chôquai !
Ce n'â neulleman mon envie !

Les gens ont des défauts, et il nous les décrit, mais à qui la faute s'ils pèchent ? Au Diable, pardieu ! A ce vilain Satan, ce « *peire dé manterie, ce forgeron de tô no mau.* » Grêle-t-il en été ? Les vignes sont-elles ravagées, ainsi que les blés ? Dans la ville, les tuiles et les vitres sont-elles brisées par la chute des grêlons ? Soyez sûrs que « *ç'â l'ôvreige de ce bélître !* » Les meuniers détournent-ils de la farine, les *couturiers* un peu de drap ? quoi d'étonnant que ce soit lui qui agisse en eux, puisqu'il est le patron « *dé gran et dé peti larron* ? » Cet empire du démon va être mis à néant par l'arrivée de Jésus ; nous allons voir *ce divin enfant*

Qui no diré d'ein ton rian :
« Prené côraige, bonne jan !
De Satan je seu triomphan,
Et je conte mé peine
Por ran, si vos en prôfité.
Brisé don vôte chéne
Por que tôt aule bé. »

En attendant cet heureux jour, les choses vont assez mal :

On ne voi ran que ce sacar (*le diable*)
S'en veni, ai tor, ai travar,
Ché lé jan faire dé quérelle...
Au dessô, au dessu du Bor,
Dan le coin dé cin ruë ancor (1),
Ce n'â qu'injure et que bataille...

(1) Au dessus et au bas du Bourg (la rue du Bourg existe encore à Dijon), et dans le coin des cinq rues, c'est-à-dire sur cette minus-

Là-dessus Piron prend occasion de nous peindre, à la Téniers, des scènes de ménages et des scènes de rues. Ici, les « *revenderesse se tenaille por partagé quoi? Préque ran!* » Elles se disputent, en effet, pour un mauvais panier de pommes, lesquelles vont donner « *dé var* (1) » aux enfants! Cette observation est bien celle d'un apothicaire soucieux de la santé publique ; vingt et quelques années plus tard nous aurons une preuve indéniable, dans le poème de l'*Evaireman de lai peste*, de la sollicitude d'Aimé Piron à l'égard de ses concitoyens. Un témoin des disputes quotidiennes des revendeuses, c'est un voisin, le rapetasseur Gatebois, dont Piron nous esquisse la physionomie, joyeuse à l'égal de celle du Grégoire de La Fontaine :

Aupré de son ban, Gateboi
Le savetié, quan ai lé voi
Pisse de rire dan sé chausse,
Disan, en fronçan lé sorci :
« Lé deu fanne de Fripesausse
N'aitein peire (*pires*) que son ceu-ci. »

Il me semble que ce type populaire vaut bien celui du gros *Cancoin*, marchand drapier, que La Monnoye met en scène dans ses premiers noëls. Cancoin n'a rien de plaisant; il était si pesant, nous apprend La Monnoye, « qu'il en avoit peine à marcher. » Et c'est tout! Le poète oublie de nous dire, en cette circonstance, que *cancoire*, ou *cancoin*, et son féminin

cule place pompeusement appelée aujourd'hui place Saint-Georges. — N'oublions pas que Piron habitait à l'angle de la rue du Bourg, voisine de cette place ; de sa boutique il voyait tout ce qui se passait dans le quartier.

(1) *Des vers;* dans l'Auxois on dit : *varmes*, ce qui se rapproche beaucoup plus du mot des latins : *vermis*.

cancoine, désignent le hanneton en Bourgogne. Piron n'aurait pas manqué de tirer de ce nom quelque effet de vrai comique ; il ne s'en serait pas tenu à la pesanteur du personnage.

Ne quittons pas encore, Monsieur, les rues qui confluent à la petite place Saint-Georges. Voyez-vous dans l'une d'elles s'avancer un homme et une femme de bonne mine, et qui semblent gais ? C'est une gaieté et un accord de surface ; à peine rentré à la maison, l'aimable couple « *se tire au poi,* » et s'injurie. La femme lance à la tête de son mari les épithètes de *gaudeluro* et de *gredin.* « Gueuse, lui réplique son mari, ton bien, *ç'at ein bruechon* de pommes pourries. » On se bat parce que la misère s'est introduite au logis ; l'âtre est froid ; dans la cuisine rien à manger ! D'autre part, ajoute le poète, chez les riches, si le satin et le damas pouvaient parler, « *ai direin aitô* (aussi) *de drôlle de chôse!* » Mais comme ils sont muets, on ne sait rien, et les gens qui portent ces étoffes n'ouvrent pas la bouche ; ils vivent, ces gens bouffis de vanité,

Tôjor observan le traçai !
Dan lo parruque ai (1) l'â plantai,
Porfemée de poudre et d'essance
Vou ai fai tô çan quai li plai.

Piron poursuit ainsi sans se lasser (2) la description des défauts, des méfaits et des travers de la société ; il descend même jusque dans les cabarets, où les ivrognes rotent, pissent,

(1) *Ai,* il, le Diable, qui est dans leur perruque parfumée de poudre et d'essence, où il fait tout ce qui lui plaît.

(2) Ce noël ne comprend pas moins de 36 couplets de 6 vers chacun, en tout 216 vers.

et « *débaigôle dé niaiserie ;* » jusqu'aux lupanars, ces sales et vilains endroits, dit le poète, où la

Jeunesse, je ne l'ôse dire
De pô (*peur*) de choquai lai pudeur,
Por guide choisi ce Satire
Qui li sôfle l'aimor au cœur.

Vous voyez, Monsieur, que Piron dans ses noëls cherche beaucoup plus à moraliser qu'à faire rire, ou à se laisser aller à ses douces malices accoutumées. Il *me grèverait*, comme on dit en Bourgogne, de quitter ce recueil (le seul, je crois, que notre poète ait publié en réponse aux treize noëls de La Monnoye, composés dans la rue du Tillot), sans parler du monologue du Diable et sans achever la peinture du quartier du poète, peinture que je trouve dans un de ses poèmes intitulés *Lai joye Dijonnoise.* Piron suppose que M. le Duc, qui est venu à Dijon présider les Etats, se promène par le Bourg et qu'il marche là sur les pavés où autrefois Jules César campa, se reposant

Droiteman dan le ba du Bor.
C'éto bé prare sé mesure !
Car, le meillou endroi, pranture,
Quan ai l'â metei (*besoin*) de bâfrai,
Ç'â, san contredi, cetu-lai.

Voulez-vous, continue Piron, jambons de Mayence, pâtés, tourtes de poulets, de pigeons, garnies d'asperges, de truffes, d'artichauds, de morilles? Là, « *tôt en fremille !* » Voulez-vous du gibier ?

Jeuqu'ai lai paille de lo lei (*lits*),
Ce n'â que poidri, que caibaisse (*bécasses*) !
. . . .
Lo gademoingé, los étau

Regôrge de tô ce quai fau ;
De venoison et de vôlaille,
Aidon qu'on veu faire ripaille !
A-ti question d'aivoi du vin
De Chambôle, de Chambartin,
De cé bon clima de lai Côte
Rouge et blan, que vande les hôte (*hôteliers*)
De Daix, de Fontaine et Tailan,
Je nos allon baignan dedan,
Tan ai s'en aincontre en no cave !

Voilà le Bourg, Monsieur ! Nous pouvons donc crier avec un certain personnage de Rabelais : « Là, tout pour la tripe ! (1). » On conçoit si dans un tel voisinage, en société de tels Bourguignons, le rire d'Aimé Piron devait être plantureux, rabelaisien, aristophanesque ! Fi, Monsieur, de votre Pierre Legouz qui, après avoir chanté les vineux coteaux de son pays natal, et proclamé que

Ses vins de la plus froide veine
Savent tirer des vers nouveaux,

finit par avouer que *le doux présent de Bacchus* lui semble *peu nécessaire* (2),

Puisqu'à tout le vin bourguignon
Je préfère un verre d'eau claire !

Après un tel aveu, Bacchus, dit-on, et le père Bontemps dénoncèrent ce faux Bourguignon aux Muses, et celles-ci, en

(1) Les tripiers ne manquaient pas rue du Bourg ; il y a à peine 30 ou 40 ans on en voyait encore là un certain nombre; actuellement tout un côté de cette rue ayant été rebâti, les tripiers, qui occupaient ce côté, ont été expropriés et expatriés. La rue, jadis long boyau assez sale, comme il convient à un boyau, est maintenant large et propre.

(2) Ode sur son retour en son pays.

punition d'un goût aussi dépravé, portèrent un jugement d'après lequel Pierre Legouz fut condamné au *jantais* (1) et aux vers médiocres à perpétuité. Sentant qu'il ne se relèverait jamais de cette condamnation, Legouz se jeta dans la prose où il réussit assez bien pour mériter, Monsieur, avec raison, vos éloges. Mais je m'écarte d'Aimé Piron, de la rue du Bourg, des noëls et de Satan, seuls objets qui doivent nous intéresser en ce moment ; revenons-y donc.

Au seul nom de Satan, il me semble voir Piron pâlir. Ce luron, ce rieur, cet homme inoffensif, doux et serviable, avait la peur de l'Enfer, grand avantage sur son concurrent La Monnoye, qui nous paraît assez incrédule sur tout, mais principalement sur le Diable. Il dit bien dans ses Noëls que « *le Diale at ai cu ;* » mais ouvrez son glossaire et vous saurez pourquoi il parle de Satan vaincu : « Je ne mets pas, dit-il, ici *cu* comme un mot bourguignon, mais *pour avoir occasion de remarquer* 1° que ceux qui ont avancé que bien peu de gens écrivaient *cul*, etc. » Ne vous ai-je pas fait déjà remarquer, Monsieur, que les Noëls de Gui Barôzai n'ont été fabriqués qu'en vue d'un glossaire projeté (2), et aussi en vue de donner des leçons à Piron et aux Dijonnais, car les pauvres Dijonnais, sachez-le, sont terriblement malmenés dans ce

(1) Vous ai-je dit, monsieur, que *jantais* est synonyme de *parler étranger*, et spécialement de parler *français*? Cette explication n'était peut-être pas bien nécessaire, puisque La Monnoye a fait connaître, depuis longtemps, que *jantais* vient de *gentes*, etc. — De même, Piron ayant employé le mot *suie* nous dit : « *Lai* suie, *çâ lai ein mô* gentais. »

(2) Au sujet de ce glossaire, La Monnoye écrivait à l'abbé Papillon : « Le commentaire sur les Noëls bourguignons seroit merveilleux, si je l'achevois ; la sausse (*sic*) vaudroit bien le poisson, mais, *altri tempi, altre cure !* »

glossaire, où l'ingrat La Monnoye n'a jamais songé à nommer son ami ! Il n'était pas de la robe cet ami ; il faisait trop mince figure ! Au contraire, vous y trouverez Tabourot et son oncle, le chanoine *official de Langres*, auteur d'une *Orchésographie*, ou traité en forme de dialogue « par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et *practiquer l'honneste exercice des danses* » (1589); le docte Saumaise, M. le conseiller Richard, du Parlement de Toulouse, l'avocat Petit, M. Dumay, etc. Ne vous semble-t-il pas étrange qu'un auteur, dans tout un dictionnaire de patois bourguignon, n'ait pas trouvé l'occasion de citer une seule fois son ami comme ayant usé de telle ou telle locution, quand cet ami-là a composé tant d'écrits dans sa langue maternelle, ou, selon son expression, dans « *lai langue teille qu'elle éto autrefoi ai Dijon.* » Si nous songeons aussi que, dans ses lettres, La Monnoye ne parle jamais d'Aimé Piron, qu'il charge, par exemple, M. Huissier d'Argencourt de présenter ses amitiés à telles et telles personnes de sa ville natale, au nombre desquelles ne figure jamais Piron, ne sommes-nous pas en droit de le taxer de sécheresse de cœur et d'ingratitude ?

Reconnaissons donc, Monsieur, que Piron est supérieur à La Monnoye, parce qu'il aime, parce qu'il croit, et même parce qu'il a peur du Démon et des flammes éternelles. Il est peuple par tout cela, et le noël est avant tout d'essence populaire. Cette crainte de l'enfer se manifeste souvent dans les œuvres de notre poète et jusque dans son « *Epitaife* » où il supplie les passants de fuir « du démon les filets, » et de songer toujours à « la terrible journée » où l'on sera jugé (1).

(1) Se reporter au *Compliman dé vaigneron de Vougeô* (poème que nous avons édité) à partir de : *ce seré ein tarrible jor.*

De même dans ses noëls, il est plein d'épouvante, et par là il touche à la haute poésie, tout en restant plaisant :

Vo, Médaime,
Vos airré vote par aitô (*aussi*),
Por le cô (*cette fois*) !
Le velôr pu blan que lai créme
Vou pu noir que dé brouïllon de théme
Se côlle ai grô flô
Su vos atô (*atours*),
Pendan que l'houaitte aivô (1)
Vo farfouïlle le brulô,
Baillé vo gade du crô (2)
Vou, quan on chet, on â bé bléme.

Craignez aussi le *crô*, vous qui du *jor faisé lai neu* (la nuit), le ventre à table, au dos le feu,

Vo ramplissan lai panse, et peu
Vos en allan de lai (*de là*) au jeu
Vou dan le cafai boire
(Quei chéne de vie â-ce-lai !)
De lai boisson pu noire
Que de l'ea d'écôvai.

Et le refrain de ce noël est une sorte de courte prière, pleine d'humaine espérance :

Aipré tan de misére,
Seigneur, en finissan no mau,
Faisé que ce misteire (*de l'incarnation*)
Chaisse le Diale au chau.

Chasser le Diable au chaud, c'est, Monsieur, le renvoyer dans les Enfers, afin qu'il ne tente plus les hommes ; c'est

(1) *Aivô*, avec cela, c'est-à-dire avec le velours, vous chatouille agréablement le nombril.

(2) Prenez garde au creux (de l'enfer), dans lequel, quand on tombe, on est bien blême.

donc, en quelque sorte, la mort prochaine du désespéré qui est pressentie ; de là le titre du recueil des noëls de Piron : *Lai mor au Diale.* Le misérable Satan, à la venue de Jésus, sent que la terre lui échappe ; il s'en rend compte dans un monologue suprême de vingt-trois couplets, dont voici les premiers :

Qu'â-ce qu'ai fau que je devénne?
Je n'en sçai quasi préque ran !
Mon licô d'aivô moi je trénne ;
Je n'évance qu'en requelan !

Je cheminô, dreussan lai téte
Pu droitte que ne fon lé çar (*cerfs*),
Et chécun me faisô lai féte,
Me saluan d'ein : « Dieu te gar ! »

Penau, comme ein fondeu de clôche,
Je charche de tô lé coutai ;
Je ne voi que dé cœu de rôche
Dô que je bâille por palai (1).

C'est la défaite finale ! Au dernier vers Satan s'écrie : « *Je vai meurri su ein fumei* (fumier) ! » Donc, espérance ! Nous sommes sauvés ! Le Diable est mort ! Voilà le cri qui part du cœur de Piron. *Allelouia !* et gloire à Dieu au plus haut des cieux ! Ainsi finit le recueil avec la disparition du tragique personnage, tué par un rayon parti d'un berceau. La Monnoye ne nous offre rien d'aussi dramatique. Son 13e et dernier noël de la rue du Tillot nous apprend seulement que Jésus vint pour combattre « *troi fausse bété,* » et ces trois bêtes trompeuses sont : « *le monde, lai char et Satan.* » Il faut bien reconnaître que les deux premières bêtes, selon la théologie de l'Eglise, ne sont que des intermédiaires ou des

(1) Dès que j'ouvre la bouche pour parler.

succédanés du Diable, en sorte qu'on peut dire à ce sujet ce que Bossuet dit de l'amour à propos des onze passions : « Le seul amour les enferme ou les excite toutes... Otez l'amour, il n'y a plus de passions, et posez l'amour, vous les faites naître toutes. » De même ici, le seul Satan est tout ; supprimez-le, et tout disparaît avec lui, comme une vaine fantasmagorie.

Dans cette première lutte avec La Monnoye, Piron reste original ; il ne subit aucune influence étrangère, sauf sur un léger point, un rien ; mais ce rien va grandir avec le temps. Il faut reconnaître à La Monnoye un coup d'œil juste ; ce n'est pas un chasseur qui tire au jugé, en se hâtant, à travers bois et broussailles ; non, il a pour lui la patience, dont Buffon a fait son génie (notons que La Monnoye a beaucoup d'esprit en plus) : il attend donc le gibier dans la plaine, à découvert ; il l'épie de son œil perçant, va à lui avec des semelles de plomb, sans bruit, et parfois le surprend en forme. Il choisit le lieu où il veut viser, et ses balles vont droit à la tête et au cœur de l'animal. C'est ainsi qu'il a feint de n'être qu'un vigneron, un bon *Barôzai*, habitant de la rue du Tillot, et de suite le public dijonnais a été frappé par ce titre : *Noei campôsai an lai ruë du Tillô*, etc., quartier des vignerons de la paroisse de Saint-Philibert. Aussitôt l'imitation commence sur ce point. Piron crut se montrer d'un *borjon* plus fin et d'une *fessourerie* (1) plus grande en rimant, au-dessous du titre de sa *Mor au diale* :

Fai au clôchai de *Sain Feulbar*, etc.

Ce beau clocher de Saint-Philibert, fait tout entier en pierres bourgeonnées, comme un nez chargé de rubis, et aujour-

(1) On appelait *Fessourou* et *Fessorei* les vignerons parce qu'ils maniaient le *fessou*, sorte de pioche spéciale à la culture de la vigne.

d'hui encore debout quand la hautaine flèche de Saint-Bénigne, sa voisine, gît à terre, Piron l'aimait, et il s'est plu à le chanter (1), nous le montrant enguirlandé, chaque année, de raisins nouveaux apportés là par la piété des vignerons. Mais enfin, il est assez étrange qu'on s'amuse à monter dans un clocher pour composer des noëls. Cette idée, toutefois, ne sera pas perdue pour les Piron, et nous ne serons pas surpris de retrouver Alexis Piron, au château de Livry, composant sa *Métromanie* juché tout au haut d'une échelle ; ce sont là des idées de famille qui frisent quelque peu l'excentricité. Tout au contraire, La Monnoye offre toujours à ses lecteurs des pensées satisfaisantes en même temps que piquantes. Il rit à froid, mais il rit juste : son rire ne détonne jamais. Ses inventions sont celles d'un homme qui en voit d'avance la portée, et qui a soin de les préserver du ridicule. Dans ses seconds noëls il feindra qu'il a dû quitter la rue du Tillot, parce qu'il courait le risque de s'y *débarôsai* lui et sa famille ; des *laquedrilles* ne venaient-ils pas jusqu'à sa porte y chanter, ô profanation, des noëls en *jantais!* Tout cela est fort bien trouvé et d'une comédie pleine de sel, en même temps que par ce jeu La Monnoye attirait à lui les habitants du lieu où il avait transporté ses pénates fictives.

Le voilà donc établi dans l'autre quartier des vignerons, dont la rue principale était la Roulotte ; c'est là qu'il compose, soi-disant, ses seize *noei tô nôveà*. Jusqu'ici il n'avait que joué du « *flaijôlai*, » cette fois il va « *su lai trompaite ronflai.* » Entre les noëls de la rue du Tillot et ceux-ci, il a entrevu l'épopée divine, qui, d'abord, ne s'était offerte à ses yeux que

(1) Voir, vers la fin, le poème intitulé *Enigme de réthorique.* Nous avons publié ce poème ; il est en vente chez tous les libraires de Dijon.

comme une pastorale. Ne croyons pas cependant qu'il embouche tant que cela la trompette épique ; il est trop sceptique pour la faire *ronfler* en l'honneur de la Divinité ; c'est encore du chalumeau qu'il tire ses meilleures chansons, et c'est, en nous présentant le curé de « *Pleumeire,* » ayant « *lai fleûte en main,* » qu'il s'acquiert une grande popularité dans Dijon.

De tout temps *Pleumeire,* c'est-à-dire le bourg de Plombières près Dijon, fut bien vu de la grande ville, parce que l'antipathie contre Talant, village voisin, était commune à ces deux pays. Les gens de Plombières, « *retrayants* » de Talant, en avaient gros sur le cœur, et cela depuis des siècles qu'on leur faisait monter la garde sur les fortifications de ce nid d'aigle, et travailler aux réparations des murailles du gros château, où se plaisaient fort les anciens ducs de Bourgogne. La joie qui éclata quand on rasa cette forteresse, vers 1609, fut telle qu'elle fit naître un poème entier où l'un des habitants de Plombières insulte à Talant rasé ; de plus, un *branle* couronne le poème. Pour les habitants de Dijon, l'origine de leur haine venait et de la préférence que certains ducs avaient eue pour ce lieu, et du titre de ville, décerné par lesdits ducs à cette maigre bourgade perchée sur des rochers d'où l'on pouvait bombarder la capitale bourguignonne (1). Le maire de Talant, chose énorme, avait droit de figurer aux Etats ! Piron, Monsieur, Piron ne manqua pas,

(1) Quand Henri IV eut donné l'ordre de faire démanteler les trois plus gros châteaux-forts de la Bourgogne, savoir ceux de Vitteaux, Vergy et Talant, les Dijonnais espéraient acquérir Talant ; en conséquence, ils demandèrent la conservation de cette forteresse et la démolition du gros château que le roi Louis XI avait élevé à la porte Guillaume pour tenir en respect la ville, mais ils échouèrent dans cette négociation, et, à la fin, Talant fut rasé.

comme vous le pensez bien, de faire rire dans ses poèmes et dans ses noëls aux dépens desdits maires, mais il ne s'avisa jamais d'exalter les gens de Plombières (1), et d'imaginer un curé à face joyeuse, assez semblable au bon curé de Meudon. La gloire de cette heureuse fiction revient entière à La Monnoye, et tout porte à croire qu'il fallut le succès de son rival pour ouvrir les yeux à notre poète (2). Il imagina donc, dans la suite, un noël qu'il fit publier à part avec cette indication alléchante : « *noei compôsai ai Plemeire ;* » ajoutant de plus ce couplet à l'intérieur du noël :

Ce noei fu compôsai
Dimainche ai Plemeire,
Taimoin note aimin Borget
Et sai maneigeire (3),
Devan lai chuche ésetai, etc.

Puis, il introduit dans le noël le curé de ce gros village, mais ce n'est plus le gai pasteur qui fait danser et sauter ses paroissiens au son de son chalumeau ; le curé de Plombières, tel que nous le présente Piron, est un bon prêtre, qui désire voir son troupeau brouter en paix la bonne herbe, sans dis-

(1) La guerre avec les Beaunois s'alluma plus tard, à propos des jeux à l'arbalète, et c'est Alexis Piron qui la mena, on sait avec quelle verve et quelle audace.

(2) Il faut constater, pour être équitable, que La Monnoye s'inspira aussi, dans ses derniers noëls, de ceux du recueil de *Lai mor au Diale;* notamment dans ce passage :

Fanne, coraige !
Le Diale â mor ;
Aipré l'oraige
J'on lé bea jor.

(3) On retrouve *Borger* ou *Berger,* chirurgien à Plombières, dans un poème d'Aimé Piron postérieur à ce noël.

putes ni autres choses déplaisantes pour le bercail dont il est le gardien. Il prêche donc ainsi ses ouailles :

> Poin de prôçai ! De tô tan
> Ce n'â ran qui vaille ;
> Lai Jeustice é le mitan (*le milieu*)
> De l'huistre en écaille ; etc. (1).

Voilà la seconde imitation de Piron ; passons à la troisième, elle est de beaucoup la plus importante.

La Monnoye a imaginé le type charmant de *Blaizotte ;* le noël où elle figure fit fureur au point qu'un noëlliste, dont le nom est resté inconnu, a dit que bien des gens de qualité, compositeurs de noëls dans la rue de la Roulotte (2), s'amusaient, le soir, après leur café, à chanter « *Bliaisôte.* » Cela piqua Aimé Piron. Il voulut, lui aussi, avoir sa Blaisotte; il l'appela *Madelon* et raconta la conversion de cette jeune bergère (telle paraît être sa qualité), dans un noël de même coupe que celui de son ami, en sorte que toutes les personnes qui savaient l'air de « *Vé Noé, Bliaisôte,* » purent

(1) M. l'abbé Lereuil, ancien curé de Plombières, a fait paraître, en 1865, une petite plaquette sur le curé chanté par Aimé Piron et La Monnoye : il s'appelait François Petitot.

(2) Ce passage nous donne à entendre qu'on croyait à Dijon qu'il y avait plusieurs auteurs du recueil des noëls composés dans la rue de la Roulotte ; Guy Barôzai cachait alors avec grand soin sa personnalité, crainte de quelque dénonciation d'impiété, dénonciation qui eut lieu quelques années plus tard. Mais on était sous la Régence, et la France prenait alors sa revanche de la contrainte où l'avait tenue la fin du règne bigot de Louis XIV ; La Monnoye se tira indemne des poursuites. — J'ai toujours pensé que ce qui avait poussé le poète à composer *Blaisotte*, c'est qu'il y voyait une maligne allusion à la conversion de Louis XIV : Blaisotte, c'était Mme de Maintenon, et Guy, « *son aimin*, » c'était le Roi.

chanter immédiatement les huit couplets de Madelon. Les voici :

Madelon s'évize,
Ai méneu (*minuit*), dan l'église.
Madelon s'évize
Au dou chan dé noei
D'anvié (*envoyer*) poitre
Vaulo (*valet*) et moitre,
De requeugnoitre
So (*seul*) po son Dei
Stu (*celui*) qui vén aujordeu po lei (*pour elle*).

Ran ne me consôle,
Mé deu z-euïlle rigôle,
Ran ne me consôle,
Disô-t-elle an plieuran ;
Quan, jeune, i panse
Et qu'i repanse
Ai tan d'ôfanse,
N'â pu d'anfan (1) ;
Po le mau je son tretô gran.

Combé d'aimôrotte,
Haila ! en caichenotte
Combé d'aimôrotte
Vou mon cœur échaiti (2)
M'é ampotée !
Que de nuitée
Tro bé fétée
Au nom de qui ?
De daime Vénus et son fi !

Tôjor queique istoire
J'aivô ai faire ancroire,

(1) Il n'est plus d'enfants ; pour le mal nous sommes tous grands.
(2) *Echaiti*, affriandé, alléché. Un *chai*, c'est-à-dire un chat, signifie un gourmand. De là, le terme de *chaiterie* pour signifier friandises, *gourmandises*.

Tôjor queique istoire
Ai mai meire i forgeô ;
Dan lai prarie
Mon aigneâ crie,
Vou mai torie
S'évaire (1) au bô ;
Aipré lei su l'heure i corô.

Lai (*là*), le borgei tarre (*tendre*)
Qui mon cœur é su parre (*prendre*)
Lai, le borgei (*berger*) tarre
M'étandô ai l'aifu (*m'épiait*).
Lai faute â faite ;
Loiche (*lèche*) té paite
Madelon chaite (2)
N'y revai pu :
Dei te tan lé brai, cor ai lu (*lui*)!

Non, n'étandon mie
É darei jor de vie (3),
Non, n'étandon mie
Qu'i tôchein é chanei (*charnier*) ;
Côme Blaisôte,
Don Gui u tôte
Lai meire-gôte
Et qui, vei (*vers*) Dei,
Peute (*laide*), se tônei de dépei.

(1) *Evairai,* éloigner, écarter ; *s'évairai,* s'écarter d'un lieu pour aller dans un autre ; s'enfuir.

(2) Madelon *chatte* n'y retourne plus, sous-entendu *au bois.* — Sur le mot *chai, chaite,* se reporter à une des remarques précédentes. Madelon était *chaite* (gourmande) du fruit défendu. (V. *lé chai de nôvelle*, poème d'Aimé Piron.) — La Monnoye a dit : « A Dijon *chat*, c'est un friand ; *chaterie*, c'est friandise ; *chatogner*, aimer les friandises, en dérober pour en manger en cachette. »

(3) N'attendons pas au dernier jour de notre vie (pour nous convertir); ne faisons pas comme Blaisotte, dont Guy eut toute la *mère-goutte*, et qui, vers Dieu, quand elle fut laide, se tourna de dépit.

Vouei, gran Dei, je chainge,
Taimoin m'an son vo z-ainge ;
Vouei, gran Dei, je chainge,
Nun (*nul*) que vo, nun mâzeû (*désormais*) !
Que vote graice
Prenne lai plaice
De ce qu'i chaisse ;
Elle vau meû :
Je ne veu breulai d'autre feû.

O beatai (1) antique,
Tojor froche (*fraîche*) et qui pique,
O beatai antique,
I vô queneû (*connais*) bé tar !
Ma qu'i vô z-aime (2)
D'aimor estraime
Pu que moi-maime
Et que camar (*penauds*)
Se meusse (*se cachent*) le Diale et lai char (3).

Ce n'est pas ici le lieu d'insister, Monsieur, sur les autres points où La Monnoye se montre supérieur à Aimé Piron ; il viendra sans doute un jour où quelque aspirant au doctorat

(1) *Beatai* (prononcez *biatai*), beauté. Cette beauté antique, toujours jeune et piquante, fait songer au soleil, astre toujours ancien, astre toujours nouveau ; seulement les poètes bourguignons avaient trouvé cela avant les poètes français, et ce dernier couplet a la beauté d'une ode.

(2) *Ma que*, mais, *faites* que je vous aime.

(3) Le souffle printanier de ce noël, où l'on voit une bergère courir au bois rejoindre le tendre amant « *qui a su prendre son cœur* », fait songer à Pierre Dupont, comme le bonnet de nuit de Guy qu'on offre à Joseph (ô ironie !) et toutes sortes d'idées bourgeoises dans le genre grivois, dont La Monnoye était coutumier, font songer, en lisant *Bliaizôte*, à la Babet de Béranger. On pourrait montrer encore d'autres différences entre les deux noëls, si l'on voulait en poursuivre la comparaison, et je crois que ces différences seraient à l'avantage d'Aimé Piron.

sera tenté de mettre en lumière dans une belle thèse toutes les qualités qui ont fait goûter cet auteur par ses contemporains et qui l'ont conduit jusqu'à l'Académie française ; mais, cependant, je ne puis passer sous silence son érudition et son goût pour la linguistique. Sans doute sa science sera suspecte à nos savants, surtout au point de vue des étymologies ; sans doute mis en regard de de Brosses même, et de sa mécanique du langage, La Monnoye pâlira et sera vite éclipsé, néanmoins son goût pour la langue des Bourguignons, le soin attentif qu'il apporta à rassembler tous les témoignages qu'il put recueillir des temps passés sur les mœurs et coutumes de la Bourgogne conservées dans cette enveloppe immatérielle et cependant palpable qu'on nomme un idiome, tous ces efforts-là, résultat d'un amour sincère, doivent lui être à gloire et montrer l'un des côtés de sa supériorité sur Aimé Piron qui s'assimila ce dépôt sacré sans songer à en rechercher les origines, uniquement soucieux qu'il était d'en prolonger l'existence et d'en parfumer sa vie par des poèmes abondants où roulent pêle-mêle cailloux et paillettes d'or, ainsi que l'antique Pactole nous est représenté chez les auteurs de la Grèce. C'est à nous à faire notre choix quand nous lisons Aimé Piron ; dans La Monnoye, le choix a été fait par l'auteur même, et son glossaire en est la preuve incontestable.

XII

LE CHAPITRE DES RECTIFICATIONS. — TEMPÉRATURE A QUATRE DEGRÉS; POURQUOI. — ERREURS SUR LES NOELS COMMISES PAR M. JACQUET, INTERPRÈTE DE M. MIGNARD, ET PAR M. LOUIS BLAIRET, JOURNALISTE BOURGUIGNON. — M. MIGNARD, ESPRIT SUPERFICIEL ET DISTRAIT AUTANT QUE LE FUT AUTREFOIS LANTIN ; — SA NON-VALEUR EN TANT QU'INTERPRÈTE DES AUTEURS DU CRU ; SES PRÉTENTIONS A LA PHRASE ET SES AFFIRMATIONS RIDICULES, ÉMISES DU TON D'UN SAVANT POUR RIRE.

Il s'est commis de grosses méprises au sujet des productions bourguignonnes, et notamment des noëls. Vous, par exemple, Monsieur, dans le chapitre IX de votre thèse, vous avez confondu les poèmes d'Aimé Piron avec ses chants de l'Avent ; et, d'autre part, un jeune journaliste du nom de Louis Blairet a pris tout récemment une brochure intitulée *Noëls nouveaux*, — tous en jantais, Monsieur ! — pour des noëls de La Monnoye, noëls dont le nombre est seulement de trente-quatre et qui tous sont en patois bourguignon. On ne saurait se tromper plus complètement, ni donner une marque plus palpable de l'ignorance où l'on vit touchant les œuvres d'Aimé Piron et de La Monnoye, puisque deux personnes instruites comme vous, Monsieur, et comme M. Blairet, commettent des erreurs si graves.

Ce chapitre sera donc consacré tout entier à des rectifications ; c'est-à-dire, Monsieur, que la Vérité, la plus nue et la plus désagréable des déesses, va sortir de son puits légendaire. Pourquoi l'a-t-on reléguée dans un puits? Est-ce seulement parce que le Vrai déplaît, parce qu'il semble laid, et qu'on est bien aise de le voir habiter des profondeurs d'où il ne saurait facilement *issir* ? Peut-être ; mais nous devons croire aussi qu'on a voulu signifier par là que la Vérité est une déesse à la glace, comme l'eau des puits où elle demeure, eau qui reste invariablement à quatre degrés de chaleur. Telle sera la température de ce chapitre.

Occupons-nous d'abord de M. Louis Blairet. A la Noël dernière, 1886, les journaux de la Côte-d'Or reproduisirent de cet écrivain militant un assez long article, intitulé : « *Noël bourguignon*, » que l'auteur adressait « *A Monsieur Arthur Pougin.* » En quoi M. A. Pougin se trouvait-il intéressé dans le susdit noël, c'est ce que j'ignore. Si nous enjambons par-dessus les deux premiers paragraphes de l'article, paragraphes sans intérêt pour nous, nous arrivons à celui-ci : — « Les cantiques d'allégresse, dit l'auteur, cantiques composés à propos de la naissance de Jésus, prirent le nom de *Noëls*, cri que faisaient entendre nos ancêtres bourguignons pendant la messe de ce jour. Ce cri même devint le synonyme de cri de joie, et depuis, dans toutes les occasions où le peuple se portait à des réjouissances, il criait : *Noël! Noël !*

« Mon compatriote, *Guy* (1) de la Monnoye, nous a laissé un recueil de noëls bourguignons. Un grand nombre de familles

(1) La Monnoye (*Bernard*) a publié ses Noëls sous le nom de *Guy* Barôzai ; on voit d'où vient la méprise de M. Blairet.

dans la Côte-d'Or possèdent chacune un exemplaire (1) de ces vieux noëls ; je citerai surtout celui qui fait allusion à la promenade du malheureux charpentier Joseph, frappant de porte en porte, et demandant en vain l'hospitalité pour sa pauvre femme, qui se traîne à peine, n'en pouvant mais.... (ici l'auteur cite une dizaine de couplets du noël ; puis il ajoute :) il y a bien encore une demi-douzaine de couplets, écrits de ce style naïf, *quelque peu francisé* depuis La Monnoye ; mais il n'est pas un Bourguignon qui ne connaisse l'air de cette complainte, de ce noël, une fort jolie mélopée. »

Vous avez bien lu, Monsieur : « une fort *jolie* mélopée ! » Cela est écrit en toutes lettres ! Il s'agit bien de *joli* en cette circonstance ! L'air est des plus touchants, des plus navrants ! Il vous pénètre d'un sentiment de détresse et d'angoisse, analogue à celui que les deux personnages en scène ressentent, Marie et Joseph. Où passeront-ils la nuit ? Marie va accoucher ! Elle ressent les premières douleurs de l'enfantement, et les deux infortunés sont dans la rue tandis qu'il neige et qu'on sent la brise d'hiver se lever, faisant pressentir une nuit noire et terrible. Joseph, le premier, commence le chant lamentable :

Nous voici dans la ville
Où naquit autrefois
Le Roi le plus habile (*savant*),
Et le plus saint des rois.

(1) Peu de familles possèdent les noëls de Gui Barôzai, dont on parle beaucoup. Je compose le présent chapitre à Vitteaux, petite ville de dix-sept cents habitants, située dans la Côte-d'Or, sur la Brenne, eh bien, je puis affirmer qu'on n'y trouverait pas plus de trois exemplaires des noëls de La Monnoye, mes exemplaires exceptés.

Allons, chère Marie,
Devers cet horloger ;
C'est une hôtellerie,
Nous y pourrons loger.

Mais le couple infortuné, qui ne paie sans doute pas de mine, est repoussé, et va ainsi d'hôtelleries en auberges, d'auberges en hôtelleries, essuyant, partout, refus sur refus, avec des paroles de mépris comme celles-ci :

Pour des gens de mérite
J'ai des appartemens ;
Point de chambre petite
Pour vous, mes bonnes gens.

Ici, nous avons la réponse de l'hôtelier ; elle est relativement polie ; mais, plus loin, c'est une hôtelière qui réplique d'un ton méprisant, cette fois :

Cherchez votre retraite
Autre part, charpentier :
Ma maison n'est point faite
Pour des gens de métier.

Monsieur, lorsque ces paroles avec la musique entraient dans les âmes chrétiennes des siècles passés, croyez-vous qu'un pauvre ou un voyageur, venant à heurter à l'une des portes de nos plus chétifs villages, aurait essuyé un refus ? Je ne connais rien de comparable à ce chant dramatique pour vous élargir le cœur. Substituez à cette simplicité d'action les drames les mieux charpentés, à ce style sans style les plus merveilleuses cadences des belles phrases de rhétorique, et puis dites-moi si vous obtiendrez un pareil effet ? Un prêtre qui voudrait développer parmi ses ouailles le sentiment de la charité, au lieu d'un discours pompeux, toujours stérile, n'au-

rait qu'à faire chanter ce cantique et son but serait vite atteint. Mais les prêtres d'aujourd'hui savent-ils les noëls de leurs prédécesseurs ? Ont-ils même entendu parler du curé de *Pleumeire*, ou du bon chanoine Foulon de la Chaume, ou de Maillyer ?

Ne restons pas davantage, Monsieur, sur cette note triste. Vous le savez, la Bourgogne est un pays gai, et ce que Noël évoque surtout à la pensée, ce sont les surprises de la *chuche* (souche) *de Noël* pour les enfants, et, pour les grandes personnes, les plantureux repas arrosés largement de piot, repas où dominent le boudin, la grillade et la *charbonnée*, le tout roulé dans la moutarde. Aimé Piron prétend que le père du grand Condé aimait à se régaler de la sorte quand il séjournait à Dijon :

Son manteâ dessu sé z-épaule,
Ai venô bé sôvan, l'hivar,
Comme ai l'aimô le jeune lar,
Le boudin d'aivô lai moutade,
San vaulô (*valet*) de pié et san gade,
Lu (*lui*) troiseime, ché Jan Loison.
Se bôttre ai taule (*table*) san faiçon.

Eh bien, Monsieur, il fallait absolument qu'on vît un peu de boudin et de *charbonnée* dans le noël qui nous intéresse ; aussi ai-je retenu le couplet suivant qu'on ne trouve pas dans l'imprimé, couplet que me chantait ma mère-grand. Marie et Joseph sont supposés pressés par la faim ; ils demandent donc à manger dans une auberge, et ce qu'ils demandent, tout juifs qu'ils sont, vous le devinez, c'est du boudin ! Ils chantent ; écoutons :

Bonsoir, madame Boulée,
Auriez-vous du boudin ?

Et de la charbonnée,
N'en auriez-vous poin?

MADAME BOULÉE

Hélas ! bonnes personnes,
Il n'est plus rien chez nous ! etc.

Un autre trait bourguignon (celui-ci est dans l'imprimé) se trouve vers la fin du noël. Il s'agit du *banc* hospitalier, d'ordinaire en pierre, que les Bourguignons élevaient devant leurs maisons tapissées d'un beau pied de vigne, en sorte qu'en se reposant on avait le dos appuyé à la muraille et sur la tête de rouges raisins pendants. Une bienveillante hôtelière, remarquant que Marie est « avancée et prête d'accoucher, » lui permet « de se mettre sur *le banc* ; » pendant qu'elle se reposera, ajoute-t-elle, son mari (Joseph) ira « voir à la *Pie*, ou bien au *Cheval blanc*, » si l'on ne pourrait les loger.

Les choses semblaient donc prendre une meilleure tournure, quand on entend de l'intérieur de la maison retentir la voix de l'aubergiste qui crie et jure contre sa « babillarde » de femme, en sorte que celle-ci rentre et referme sa porte. Le Noël s'arrête là, et l'on s'inquiète de ce qui va se passer : Joseph et Marie trouveront-ils enfin un gîte ? La nuit devient de plus en plus profonde et glacée. On reste anxieux. Ce n'est qu'à un autre cantique qu'on apprend la fin des pérégrinations du couple infortuné qui, muni d'une « *chandelle de six sols*, » dont la marchande n'a pas voulu recevoir le prix, « *Pour l'amour de la personne* » compagne de Joseph, gagne le faubourg de Bethléem et s'introduit dans une grotte où la vierge accouche dès son entrée, car il est minuit, l'heure solennelle où la délivrance de Marie doit avoir lieu. Ici prend fin la première partie du recueil des *Noëls nouveaux*, partie intitulée : *Le voyage*. Maintenant, Monsieur,

que vous connaissez l'esprit et la facture de ce recueil, dites-moi s'il est possible d'attribuer aucun de ces noëls à La Monnoye, et d'y découvrir du patois « *quelque peu francisé !* » Vous y voyez, sans nul doute, du français plat, et rien de plus. En vérité, on se demande à quoi pensait M. Blairet, lorsqu'il composait son article! Sa punition sera d'être condamné à lire tous les mauvais *Odon* ou toutes les *Bibles* de noëls, à l'exclusion du piquant recueil de La Monnoye, ou bien de manger du boudin sans moutarde, je veux dire sans aucun de ces grains de sel que Gui Barôzai *botto por iqui, por ilai* dans ses noëls du Tillô et de lai Roulôte.

Venons maintenant à vous, Monsieur, qui n'êtes guère moins criminel que M. Blairet, car, vous aussi, vous avez parlé de choses que vous ne connaissiez pas, et vous l'avez fait de telle sorte que vous avez compromis un de ces Bourguignons aimables et spirituels au point qu'ils croient pouvoir remplacer la science par de l'esprit et de jolis tours de phrase ; or, cela mène à ce que vous allez voir.

Je suppose, Monsieur, que vous serez sous peu professeur dans une de ces Facultés littéraires qui nous coûtent tant et plus pour donner quoi ? Des diplômes à des bacheliers, à des licenciés, et par là-dessus quelques titres d'agrégés et de docteurs à des hommes de mérite comme vous. La première commission venue suffirait à cette ingrate besogne, et, dans ce cas, MM. des Facultés ne seraient plus détournés du réel objet de leur mission, à savoir de répandre le goût des lettres dans le public, d'en offrir la fleur en des leçons nombreuses, agréables et même éloquentes, en sorte que tout le monde pouvant participer à cette manne des esprits, le niveau intellectuel et moral de la France s'élèverait. En attendant ce bienheureux jour, vous voilà planté devant

une grande table, interrogeant quelque *cucurbitæ caput.* Vous posez cette question, je suppose, à l'une quelconque des cucurbitacées : « Qu'est-ce que le *Lutrin* de Boileau ? » — « C'est, Monsieur, la suite de l'*Art Poétique*, » vous répond-on sans sourciller ; et vous aussi, sans hésiter, vous marquez au cancre un des zéros les mieux arrondis qui soient sortis de votre plume. Changeons la scène ; transportons-la sur le terrain du patois bourguignon, et nous nous trouvons exposés à recevoir là des réponses assez semblables à celle du candidat qui prend le Lutrin pour une suite de l'Art Poétique. Ouvrons à l'aventure un des livres de l'aimable esprit auquel je faisais allusion tout à l'heure ; il s'appelle M. Mignard, et c'est sur lui que vous avez tablé ! Vous avez cité, notamment, p. 174 de votre thèse, son *Vocabulaire bourguignon*. Cela m'a donné le désir de le relire, car bien que le dernier des enfants de ce père fécond, il m'avait semblé aussi pitoyable que ses aînés. Et, par malheur, je ne me trompais pas ! Voyez plutôt. Nous tombons sur la page 41 et nous lisons ceci : — « La Monnoye désigne l'une de ces femmes (atteintes de la frénésie du jeu) sous le nom d'Alizon :

Alizon passe dan le jeu
Tôte lai neu, tôte lai neu.
Et l'on trôve dan lai Bregogne
Dé *Boivau* femelle aujodeu.

« Ce personnage, du nom de *Boivault*, était président de la Chambre des Comptes de Dijon, poursuit M. Mignard ; c'était un joueur des plus acharnés. *Il avait introduit les cartes jusque chez les Académiciens qui, dominés par leurs études, n'ont guère l'esprit du jeu.* »

Comment, après de telles lignes, s'empêcher d'éclater de

rire au nez et à la barbe du faux savant qui débite de telles énormités ! Comment, vous, Monsieur, ne mettriez-vous pas un beau zéro à ce candidat, retour de l'*Aicaidémie d'Aneire ?* Qui donc ignore en France les divers sens du mot *Académie ?* C'est triste à dire, mais M. Mignard ne se donne même pas la peine de lire les livres qu'il cite. Il croit commenter ici et embellir La Monnoye, et le voilà s'imaginant qu'au temps de Boivault il y avait des académiciens à Dijon ! Jamais La Monnoye n'a appelé Boivault académicien (il eût pu l'appeler académiste) ; il a simplement donné à entendre que ce fameux joueur rentrant un matin chez lui, après avoir passé la nuit et une partie du lendemain au jeu, fit une réplique assez spirituelle à sa femme qui le morigénait (1) sur sa perte d'argent et son incrédulité. Ces lieux, que nous nommons aujourd'hui *cercles*, etc., lieux où l'on passait les nuits à boire, à jouer, et sans doute à faire autre chose encore, ne sauraient être assimilés en rien à une réunion d'hommes de lettres ou de science, ainsi que le pense l'auteur léger sur lequel, Monsieur, vous vous êtes appuyé sans vous donner garde de la fragilité de l'appui.

(1) Pour plus de précision, reproduisons le passage de La Monnoye : « On conte qu'un soir, veille de Noël, Boivault s'étant engagé au jeu, joua toute la nuit et même une partie du lendemain, en sorte qu'il ne rentra chez lui qu'à deux heures après midi. Il avoua sans façon à sa femme, avec laquelle il ne se contraignoit pas, qu'il venoit de l'Académie où il avoit passé la nuit à jouer jusqu'à l'heure qu'il étoit et qu'il avoit perdu quinze cens pistoles. *Comment*, lui dit sa femme, *vous avez joué toute la nuit jusqu'à l'heure qu'il est ; vous n'avez donc pas ouï la messe ? — Non*, répondit-il froidement. — *Ah ! malheureux*, s'écria-t-elle, *il ne faut pas s'étonner si vous avez perdu ! — M'amie*, répliqua-t-il sans s'émouvoir, *celui qui m'a gagné ne l'a pas ouïe non plus.* »

Nul n'ignore l'étonnante fortune qu'eut le mot *Académie* au XVIIe siècle, excepté M. Mignard. Tout alors était Académie ! Dans la comédie de Molière, le marquis de Mascarille ne manque pas de dire aux Précieuses ridicules qu'il veut « établir chez elles une académie de beaux esprits. » Vers 1650, nous voyons Pascal, à Paris, fréquenter une petite académie de savants. En même temps les écoles d'équitation, les lieux de jeux, les salles d'armes, etc., s'appelaient des académies. Dans le Roman comique de Scarron on voit le baron d'Arques envoyer ses fils à l'*académie*, où ils apprirent « leurs exercices. » Au bout de deux ans on les en tira, et ils furent enrôlés par un parent du baron « qui faisait des troupes pour les Vénitiens. » Si les jeunes gens allèrent jusqu'à Florence, ils purent y entendre parler *della Academia del paislo* (académie du chaudron). De son côté, Bussy-Rabutin nous apprend que « de retour d'Allemagne, alors qu'il n'avait encore que quatorze ans, sa mère le mit à l'académie. » Pour Buffon il avait vingt ans quand, revenant d'Italie, il se rendit à Angers pour y « faire son académie ; » et c'est là qu'il eut un duel avec un Anglais à cause d'une affaire de jeu (1). Et ne lit-on pas ces deux vers dans la Métroma-

(1) Aimé Piron n'a pas manqué d'inventer l'*Aicaidaimie du rimaige*, et, dans sa chanson de La Palisse, La Monnoye a dit :

Il savait les autres jeux
Qu'on joue à l'Académie
Et n'était pas malheureux
Tant qu'il gagnait la partie.

Avant eux, dans un poème français de l'année 1651, l'avocat *Godran* avait parlé des académies de danse à Dijon :

Il n'y eust pas d'académie
Où l'on ne fist très bonne vie, etc.

Il existe encore actuellement à Paris une *académie d'armes*, sous la direction du professeur Jacob, auteur du *Jeu de l'Épée*.

nie, où l'on suppose qu'un oncle rencontre son coquin de neveu,

> L'instant précis qu'il sort de quelque académie
> Ou de quelque autre lieu que l'on voudrait qu'il fuie.

Saint-Simon parle, lui aussi, de ces sortes d'académies ; en voici une preuve : « La comtesse de Boufflers, dit-il, avait eu deux fils ; l'aîné mourut en sortant de l'académie, » c'est-à-dire de l'école d'équitation spéciale aux jeunes gens nobles. On appelait même ces jeunes gens les *académistes*. Ainsi Mme de Motteville dit : « Après les ambassadeurs venaient nos académistes. » Dans l'inventaire des archives de Dijon, dressé par M. de Gouvenain, on trouve des pièces concernant « les *Académistes*, Paulmiers, teneurs de billards, etc., en 1650. » En 1687, Duprey, *hôte de la Cloche*, à Dijon, est accusé de tenir une *académie* chez lui, et d'y laisser jouer à *la bastelle* et à toutes sortes de jeux.

Ce qu'il y a d'admirable chez M. Mignard, c'est que rien ne l'arrête. Il a beau avoir écrit des pages sur la fondation de l'Académie de Dijon, qui n'a guère existé régulièrement que vers le milieu du XVIIIe siècle, dès qu'il rencontre une matière où il peut exercer son imagination, le voilà qui oublie tout, qui saute à pieds joints sur ses lignes antérieures, les piétine, les efface, et invente de toutes pièces un académicien dijonnais en plein XVIIe siècle. Et non seulement son petit doigt lui a dit que Boivault était académicien, mais il lui a appris en outre à quel jeu il perdit son argent ; et pour un peu il nous apprendrait comment cet acharné joueur « avait introduit les cartes jusque chez ses collègues de l'académie ! » Après un tel coup d'audace et d'ignorance, vous ne serez pas surpris, Monsieur, de savoir que, pour M. Mignard seul,

il naquit un duc de Bourgogne en 1632, qu'un poème fut composé pour célébrer cette naissance surprenante, que l'année précédente les gens du *Lanturelu* voulaient se donner à Charles-Quint, mort depuis soixante-douze ans, etc. ! Il faudrait un volume entier pour relever toutes les erreurs (1) où se complaît cet esprit fantaisiste et par-dessus tout distrait.

Mais c'est dans l'interprétation du patois bourguignon que M. Mignard est admirable ; là, il se surpasse pour ainsi dire en fait de fantaisies. Les non-sens pour satisfaire ses caprices philologiques ne lui coûtent rien. Ouvrons, par exemple, le *Vocabulaire* à la p. 187, et nous y apprendrons une chose merveilleuse au sujet du mot *soiron*. « Le poète Aimé Piron, nous dit-il, se sert du mot *gaulou* pour dépeindre ceux qui ne connaissent de dieu que leur ventre :

Et qui se jüe de Cicéron
Come *le gaulou dé soiron*,

c'est-à-dire *comme le gourmand des serments.* » — Et au mot *soiron*, le même auteur, en philologue profond, ne manque pas de nous apprendre qu'on dit aussi *soirement*, « ce qui est une même dérivation du latin *sacramentum.* » Tout cela, Monsieur, est pur logogriphe, et ne peut offrir à l'esprit que non-sens. En quoi les Jésuites, qui savent Cicéron sur le pouce, peuvent-ils provoquer dans la pensée du poète une comparaison avec *des gourmands* (il faut le pluriel, *lé gaulou*) se jouant de leurs *serments* ? Et d'où viendrait à Piron l'idée saugrenue de supposer aux gloutons l'inclination à

(1) Nous avons déjà fait paraître *quatre lettres* à ce sujet, mais la matière étant inépuisable, il nous a semblé nécessaire de nous arrêter. Les lecteurs avertis sauront désormais de quel œil il faut lire les balivernes soi-disant érudites du prétendu savant bourguignon.

se moquer de leurs serments? Mais aucune considération de bon sens ne saurait retenir M. Mignard, qui a décrété que *soiron* et *soirement* sont un même mot venant de *sacramentum*. Or, si d'aventure on ouvre Littré au mot *ciron*, toute la belle science du fantaisiste bourguignon tombe à plat, et le non-sens s'évanouit, car *soiron* n'est rien autre chose que *ciron*, dit Littré. Les pères Jésuites se jouent donc de Cicéron, comme les gloutons d'un ciron, a écrit avec raison et clarté notre bon Aimé Piron, qui déjà avait dit dans un autre poème :

> Tu y montero tot autan
> Qu'ein *soiron* su ein éléphan (1).

Vous connaissez, Monsieur, comme tout le monde, cette expression plus française que patoise : *faire gille*, c'est-à-dire s'enfuir, décamper, partir ; elle se trouve partout, et naturellement on la rencontre chez Piron :

> Je n'aivon pu ni croi ni pille !
> Quei li potai
> Aidon qui son tretô vezai ?
> Je n'aivon pu que dé guenille !
> Je son tô pro ai faire gille.

Ailleurs, c'est *Jacquemar* qui est soupçonné, pour rire, de vouloir quitter Dijon :

> . . . . . Veu-ty faire gille ?
> A-ty sô (*saoûl*) d'étre en cete ville (2) ?

(1) Le plaisant, c'est que M. Mignard a écrit lui-même ces deux vers, p. 432 de son gros bête de livre intitulé *Histoire de l'idiome bourguignon*. Ah ! le joli historien que nous avons là !

(2) Le patois nous offre encore cet autre exemple. Une seule fois *Bontemps* est supposé avoir assisté à un fait de guerre, il se serait

On pourrait multiplier ce genre de citations, et même y joindre ces deux vers français d'Alexis Piron parlant d'une de ses pièces, *l'Amant mystérieux*, qui dut quitter l'affiche :

A de pareils cris bien placés,
L'amant mystérieux fit gille ;

mais tout cela n'empêcherait pas M. Mignard d'écrire que « *gille* signifie mendiant, imbécile, et que *faire gille*, c'est mendier. » Comment traduire alors ce vers de *Phélisbor éclaiforai* :

Fai faire gille ai l'ennemin ?

Et ce passage du *Remarcimen* de 1682 où il est question de ces filles,

Ai qui lo z'hôneu é fai gille ?

Insister plus longtemps, Monsieur, sur quantité d'expressions bourguignonnes et même françaises, ainsi estropiées par un homme qui fait étalage de science jusque sur la couverture de ses livres, où il n'est question que de dialectes ou d'idiomes comparés, raisonnés, et qui déraisonne d'une manière aussi évidente (1), serait vouloir vous fatiguer inutile-

rendu au siège de La Rochelle et là, étant dans l'île de Ré, il aurait vu le duc de Buckingham *faire gille* : — « Ai fi gille, — Qu'ai corrô si vitte et si for... » (V. *le Chariot de triomphe du roy*, 1629, par Malpoy).

(1) Page 102 du *Vocabulaire* on lit : « *Brulô*, yeux *au figuré*. » Qu'est-ce que cela peut bien signifier : des yeux au figuré ? Et M. Mignard a la cruauté de mettre cette bêtise sur le compte de Delmasse, qui donne, au contraire, le sens vrai de *brulô* (nombril) dans son vocabulaire, mis au pillage par le prétendu savant bourguignon dont les bourdes s'élèvent plus haut que le clocher de Saint-Philibert. Dans le *Compliman* de 1694, Piron nous montre les

ment ; votre bonne foi a été surprise, et c'est vraiment fâcheux pour vos lecteurs autant que pour vous-même.

M. Mignard doit être de la famille de ces esprits distraits dont nous avons un bel échantillon en la personne de Jean-Baptiste Lantin qu'on entrevoit dans votre thèse, mais dont le talent et le caractère ne se trouvent réellement dépeints que chez le Président Bouhier. Permettez-moi, Monsieur, d'accorder à ce Président la parole qui doit nous éclairer : « J.-B. Lantin, conseiller au Parlement, étoit, nous dit-il, un homme de beaucoup d'érudition, qui possédoit bien la langue grecque et latine, et qui faisoit très bien des vers en cette dernière. Il étoit profond dans la philosophie et dans les mathématiques, mais son fort n'étoit pas la jurisprudence qu'il avoit fort négligée, et il étoit peu propre au Palais... Il aimoit passionnément la musique dans laquelle il composoit bien, et j'ai appris de personnes instruites qu'il avoit mis en chant plusieurs odes d'Horace. Mais, avec cela, il étoit fort paresseux, et n'a presque rien composé. — Il étoit aussi distrait à l'excès. On conte de lui qu'étant rapporteur d'un procès et en ayant laissé par oubli quelques pièces chez lui, il y fut pour les prendre, laissant la compagnie occupée à la lecture de quelques écritures. Comme il tardait trop à revenir, on lui envoya un huissier qui le trouva dans un fauteuil, jouant du luth et ne songeant pas seulement s'il y avoit des plaideurs et des juges au monde. » Quel dommage, Monsieur, que Régnard n'ait pas connu ce trait ; sa comédie du *Distrait* aurait pu s'en orner ! Mais ne vous semble-t-il pas

femmes se grattant d'aise *le brulô*. Etait-ce un œil *au figuré*, qu'elles grattaient en cette circonstance ? — (V. à la fin du volume une autre bêtise pédantesque du même M. Mignard, à propos du mot *évaulai* employé par La Monnoye dans un couplet bien connu).

que M. Mignard a des distractions analogues quand il compose ? Vous lui cherchez querelle à propos du sens supposé que renferme le mot *Barôzai*. « On appelait ainsi, dites-vous, les vignerons parce qu'ils portaient, les jours de fête, des bas à coins couleur de rose. M. Mignard donne de ce mot une interprétation qui me semble moins naturelle ; il suppose que *Barôzai* signifie *bec rosé*, autrement dit *trogne enluminée* (1). » Oui ; il dit cela dans sa préface des prétendus noëls d'Aimé Piron ; mais ailleurs il écrit : « On désignait par le mot *Barôzai* les riches vignerons de la Côte, parce qu'ils portaient des bas à raies de couleur rose. » Vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne faut pas prendre au sérieux ce qu'avance M. Mignard, puisque lui-même s'amuse à se contredire *ai tot bou de cham*. Affaire de distraction ! *Lantinisme* en fait de patois et d'interprétation de la langue bourguignonne, voilà tout ! Cela ne tire pas à conséquence aux yeux d'un esprit léger, distrait et qui s'admire (2) ! Il en va, sans

(1) D'après une pièce de l'Infanterie dijonnaise dont M. Mignard ne connaît pas même le titre (*La Confirmation de la paix*, 1613), on pourrait supposer que le mot *Ba-rôzai* est composé de *bea* et *rôzai*, car *Bontan* est dépeint

Aivô son *bea* groin *rôzelan*.

Mais nous savons, d'autre part, que

Guy Baroset, honorable et saige homme,
Protonotaire et procureur des Fols,

existait en 1480 ; il convient donc de faire peu de cas des étymologies précédentes. C'est, du reste, La Monnoye qui paraît avoir mis le mot de *Barôzai* à la mode et lui avoir donné la signification que nous lui attribuons aujourd'hui.

(2) Nous pensons que dans la vie domestique M. Mignard s'est bien gardé d'imiter Lantin qui s'aperçut sur le tard qu'il avait des enfants et qu'il avait oublié de se marier ! Il fit donc célébrer ses noces en 1679, et l'un de ses fils assistait à cet acte solennel, dont

doute, tout autrement pour vous, Monsieur, dont j'estime le talent réel, bien que nous différions sur plus d'un point ; vous, en effet, si vous êtes dans l'erreur, c'est non par votre faute, mais par celle d'un homme qui s'est posé en face de tous comme un vrai savant en langue bourguignonne et qui, tout féru de lui-même et de sa courte science, n'a pas craint de rire ainsi aux dépens de Ménage dans l'introduction de son fantaisiste *Vocabulaire* : « Le prétentieux Ménage (1)

suit la copie : « Dimanche, 10 septembre 1679 ; ce jourd'huy se sont présenté par devant moy, sous., Estienne Carme du Chailloux, curé de Saint-Philibert, M. Jean-Baptiste Lantin, conseillé du Roy au Parlement de Bourgogne, et damoiselle Marie-Ant Gloton, fille majeure, usante de ses droits, qui m'ont déclaré en présence de témoings qu'en suite de promesses de mariage qu'ils se sont faites mutuellement, ils ont eu deux enfants : *Claude Lantin*, ici présent, et *J.B. Lantin* qu'on n'a pu représenter ici à cause qu'il est incommodé, et m'ont dit que, ayant dessein d'éfectuer lesdittes promesses, ils se sont pourveus pardevant Monseigneur l'évêque de Langres, lequel, pour de bonnes causes et considérations, leur a accordé dispense de la publication des trois bans, et m'a donné permission de les épouser quoyque mondit sieur Lantin ne soit pas de ma paroisse, ainsi que laditte dispense et permission a paru par l'écrit signé par mondit seigneur Evêque de Langres en datte du trentième d'aoust mil six cent soixante et dix-neuf, qui m'a été mise en main pré[t] et délaissée par mond. sieur Lantin, ensuitte de quoy tant luy que lad. damoiselle Gloton m'ont prié et requis de leur donner la b. n., ce que j'ay fait à l'instant suivant l'usage de l'église romaine, en présence de Mignot, prestre, plus ancien mépartiste de la paroisse, de M. Ant[e] Fourneret, cons[r], secrétaire du Roy en la chancellerie de Bourgogne; M[e] Pierre Béjin, chirurgien juré, honnorable Cl. Robert, bourgeois et arpenteur et ledit Claude Lantin, leur fils, etc. »

(1) N'oublions jamais que Ménage fit l'instruction d'une célèbre Bourguignonne, Marie de Rabutin de Chantal, marquise de Sévigné; s'il réussit mieux dans cet emploi que plus tard Bossuet et Fénelon avec leurs nobles élèves, chacun ne le sait que trop.

qui, parmi les précieuses de l'hôtel Rambouillet, s'était fait conférer le titre ridicule d'abbé d'Athènes, avait fait de la linguistique un art conjectural et presque de fantaisie ; et, s'il rencontrait assez souvent juste, il ne pouvait manquer de se fourvoyer maintes autres fois ; car le vrai principe, lequel repose sur l'*accentuation*, n'était pas même soupçonné de son temps, etc. » Eh bien, si le vrai principe était alors inconnu de tous, pourquoi faire un crime à Ménage, ou à La Monnoye, de l'avoir ignoré? Et que dira la postérité en lisant les ineptes interprétations et les étymologies ridicules dont M. Mignard régale ses lecteurs, quoiqu'il soit armé de l'infaillible principe? Car, poursuit le même M. Mignard, « il suffit aujourd'hui de s'attacher à ce principe fécond et universel (de l'accentuation), et de ne marcher qu'avec lui et à l'aide du bon sens pour découvrir les dérivations de mots. » L'avenir, un avenir qui ne peut être que grotesque, est réservé assurément à celui qui a tracé ces lignes ; il mérite d'être jugé sévèrement d'après elles, puisqu'il les a écrites avec un sentiment d'orgueil fort inconvenant envers ses devanciers. Eux, du moins, les Ménage, les La Monnoye, les Oudin, et quelques autres, ne seront jamais considérés comme inférieurs à leurs contemporains, mais, dès à présent, on peut entrevoir quel abîme sépare un Littré, ou un quelconque de nos linguistes, de M. Mignard, membre de l'*académie* de Dijon, et d'une série d'autres, dont il fait parade après avoir écrit, contre « les sociétés savantes, » le passage suivant qui se trouve p. 21 de l'avant-propos des prétendus noëls d'Aimé Piron édités par lui en 1858 : « Hélas ! si la philosophie, au dire de Pascal, ne vaut pas un quart d'heure de peine, que vaudra donc le soin qu'on se donne pour entrer dans ces doctes corps? Un homme d'esprit me

confiait l'autre jour en riant qu'il avait été tenté plus d'une fois d'adjoindre, chaque jour, à ses litanies la courte prière de nos pauvres ancêtres, devenus la proie des hommes du Nord : « *A Nortmannis, libera nos, Domine!* » Seulement il priait, disait-il, en français, et voici son refrain : « *Des sociétés savantes, délivrez-moi, s'il vous plaît, Seigneur!* » Cette méchanceté gratuite n'est pas faite pour désarmer la critique envers M. Mignard qui joue, en cette circonstance, le triste rôle de la chauve-souris du fabuliste, montrant ses titres académiques sur la couverture des tristes ouvrages que vous savez, afin d'en imposer aux naïfs, puis, dans l'intérieur du volume, avouant aux lecteurs malins que toutes les sociétés savantes sont des réunions d'ânes occupés à mettre en pratique le proverbe latin : *Asinus asinum fricat.*

Vous avez eu, Monsieur, l'heureuse chance d'échapper en partie à l'influence néfaste de M. Mignard, et cela quand vous vous êtes déterminé à lire par vous-même le patois bourguignon du Virgile de Pierre Dumay ; ainsi il se fait que votre chapitre IX, plein d'erreurs jusqu'à la page 174, se trouve tout d'un coup fort acceptable, à partir de la page 175, où vous donnez votre appréciation, puis une analyse sommaire de cette œuvre capitale. Vous allez même jusqu'à traduire les vers de Dumay, et vous vous en tirez fort bien. Si, par malheur, M. Mignard avait eu la fantaisie de se poser en traducteur de cette œuvre, vous étiez perdu ! Les faux-sens, les contre-sens et les non-sens auraient abondé, comme de juste, dans cet écrit auquel, innocemment, vous vous seriez laissé prendre. En voulez-vous une preuve? Regardez, je vous prie, tout au bas de la page 145 du fameux « *Vocabulaire raisonné et comparé,* » et lisez-en les huit dernières lignes : « *Efanti,* jeune enfant, et, par extension,

petit d'un animal. — Le *Virgile virai* parle de *Lou-garou* qui sortent de leurs cavernes (*de los trou*),

. . . . . por épotai baiquée
Ai los *éfanti* louvetea. »

Et M. Mignard se hâte d'ajouter :

« C'est à tort que Delmasse donne à ce mot le sens « d'*affamé.* »

Maintenant, ouvrons Virgile (livre II, vers 355) et voyons le passage imité par le poète bourguignon :

. . . . . Inde Lupi ceu
Raptores,..... catulique relicti
Faucibus exspectant *siccis*......

Ce sont les mots *faucibus siccis* qui se trouvent représentés par l'épithète que Delmasse a fort bien comprise : Les loups sont sortis de leurs trous (*soti de los trou*) pour apporter la pâture à leurs *affamés* louveteaux. Voilà une première rectification, Monsieur ; mais, en voici une seconde bien autrement importante : c'est que le mot *éfanti* n'est d'aucune langue. M. Mignard, qui a constamment la berlue, a lu *éfanti* là où tous les textes portent, avec raison, *éfauti*. *Un éfauti* se dit encore fréquemment, en Bourgogne, pour *un affamé*. Reprenons donc la prière si bien inventée par notre auteur, et disons ensemble : Seigneur, de M. Mignard et de toutes les espèces de savants de cette sorte, délivrez-nous, s'il vous plaît. Ainsi soit-il !

VIII

LE POÈTE SANTEUIL A DIJON : PREMIER SÉJOUR EN 1694 ; LE POÈTE A PEU DE SUCCÈS ; SA LUTTE AVEC AIMÉ PIRON ; — PORTRAIT QUE SON RIVAL BOURGUIGNON A LAISSÉ DE LUI DANS UN DE SES POÈMES. — BOSSUET ET SANTEUIL A PROPOS DU POÈME DE *Pomone ;* FÉNELON EXCITE EN DESSOUS LE POÈTE. — QUELQUES BONS MOTS ATTRIBUÉS A SANTEUIL. — DEUXIÈME SÉJOUR A DIJON EN 1697. — ANECDOTES, LETTRES ET POÉSIES SUR SANTEUIL A L'OCCASION DE SA MORT. — EXTRAITS DU *Funus Santolinum* COMPOSÉ PAR MM. BAUDOT, DUMAI, MOREAU, LE GOUZ, NICAISE, RICHARD DE GRAMMONT, SOIROT, GILLET, LA MONNOYE, ETC.

Monsieur, la bêtise mène le monde, et les gens d'esprit n'en savent rien. Cette bêtise même est si générale et si profonde en l'homme qu'on la retrouve parfois à haute dose dans les personnes dites spirituelles ; témoin Santeuil auquel vous avez, avec raison, consacré presque un chapitre de votre thèse. Quel étrange personnage que ce chanoine de Saint-Victor, auteur d'hymnes longtemps chantées dans nos églises gallicanes, hymnes aujourd'hui exilées, je crois, au nom de cette unité jacobine qui unit tout, simplifie tout, en sorte que nous vivons d'abstractions et de ce que Rabelais appelait *la quinte essence,* façon de se moquer d'Aristote et des abstracteurs, ses disciples forcenés. Voyez-vous défiler le Moyen âge à cheval sur un syllogisme? Ne riez pas, Monsieur ; nous en sommes encore là, et nous mourrons en abstrayant

et en contemplant la fameuse catégorie de l'idéal, vide de tout contenu. Mais revenons à Santeuil.

Ce bonhomme, dit Bouhier en parlant de lui, « ce bonhomme étoit un composé assez bizarre de sérieux et de bouffon, de sage et de fou ; en sorte qu'on eût dit que c'étoit deux hommes, comme l'a fort bien représenté La Bruyère dans le beau portrait qu'il en a fait parmi ses *Caractères* sous le nom de *Théodat*, portrait qui plut si fort à Santeuil lui-même que je me souviens d'avoir vu entre les mains de La Bruyère (1) une de ses lettres où il l'en remercioit, et où il signoit : *Votre ami Théodat, fou et sage.* » Comme ce fou-sage ou ce sage-fou a non seulement eu des rapports avec Bouhier, mais aussi avec la plupart des beaux esprits dijonnais, il nous offre un centre propre à grouper un certain nombre d'hommes lettrés et érudits qui vinrent, selon votre expression, verser des pleurs avec des vers sur sa tombe, gens de robe qui, pour la plupart, fussent restés dans l'ombre sans le tragique événement de 1697 : *Multi quos fama obscura recondit.*

Jean ou Jean-Baptiste (2) de *Santeuil*, ou de *Santueil*, ou

(1) Voici un billet de La Bruyère qui ferait douter de la complète satisfaction de Théodat ; il est adressé à Théodat lui-même : « Voulez-vous que je vous dise la vérité, mon cher monsieur ? Je vous ai fort bien défini la première fois. Vous avez le plus beau génie du monde et la plus fertile imagination qui soit possible de concevoir ; mais, pour les mœurs et les manières, vous êtes un enfant de douze ans et demi, etc. »

(2) Dans une ancienne biographie de notre poète, on lit : « *Jean de Santueil* naquit à Paris le 12 mai 1630. Je ne sçai par quelle raison, dans la suite, on l'a appelé *Jean-Baptiste*, mais le registre de l'église ne lui donne que le nom de Jean. » — A Dijon, toutefois, l'acte de décès porte : « *Jean-Baptiste*, » ainsi que nous l'avons constaté.

de *Santeul* (1), quoique né à Paris, peut être considéré comme un Bourguignon : son amour du vin, son humeur joviale, ses saillies brusques et parfois surprenantes par leur hardiesse ou leur crudité, sa lutte avec Aimé Piron en 1694, son second voyage dans l'ancienne capitale des Burgondes, en 1697, sa propre déclaration d'être un enfant de Dijon, « *mea Divio mater,* » en même temps qu'il se qualifiait du nom de Bourguignon, « *Santolius Burgundus,* » tout, jusqu'à sa mort soudaine dans une des chambres hautes du *Logis du Roi*, à Dijon, tout, disons-nous, nous porte à considérer Santeuil comme l'un des nôtres. Au reste, il fut pleuré de la ville entière ainsi qu'un concitoyen illustre et une avalanche de vers couvrit son cercueil.

Cependant, il faut bien le reconnaître, la Bourgogne ne lui porta point bonheur, et de ses deux voyages à Dijon, ni l'un, ni l'autre ne lui furent heureux : le second, puisqu'il y trouva la mort ; le premier, parce qu'il ne fut pas reçu des notables dijonnais avec toutes les marques d'estime qu'il en

(1) Il est de mode, aujourd'hui, d'écrire *Santeul.* Voici ce que dit à ce sujet La Monnoye : « Nos anciens écrivoient *eul* et prononçoient *euil.* Ils écrivoient de même *deul* pour deuil (au XIIe siècle *duel* ; *el* se prononçait *eul*), *orgueul*, *cercueul*, etc. C'est de là que le fameux *Santeuil* signoit toujours *Santeul*, parce que sa famille n'ayant jamais signé autrement, il ne vouloit pas changer. Ses armes, par allusion à son nom, étoient une tête d'Argus, ce qui étoit une preuve de la prononciation contre l'orthographe. » — Un poète du XVIIe siècle confirme, en ces mots, le dire de La Monnoye : « *Centum oculis* cognomen habet. » Enfin le même biographe, cité plus haut et qui écrit *Santueil*, nous apprend que « sa famille est une des plus anciennes de Paris. Elle porte d'azur à une tête d'Argus d'or, brodée de sable avec *cent yeux*... On voit ces armes aux vitres et autour du chœur de l'église de Saint-Leu qu'un des ancêtres du poète a fait faire, etc. »

attendait, lui, le Pindare des poètes latinisants de l'époque. De ce premier voyage il avait donc remporté une impression fâcheuse. Cela est manifeste quand on sait qu'il refusa tout d'abord et énergiquement d'accompagner M. le Duc qui allait en 1697 présider les Etats de Bourgogne, aux lieu et place de M. le Prince, son père, gouverneur de la province. Peut-être aussi redoutait-il de se trouver dans la seule compagnie de M. le Duc qui se montrait souvent brutal. Quoi qu'il en soit, ce ne fut que sur un ordre exprès qu'il céda : il craignit par un refus absolu de perdre l'amitié des Condés, surtout celle de M. le Prince qui le préférait de beaucoup à La Bruyère.

Le seul épisode que l'on connaisse de la première visite de Santeuil aux Dijonnais, est la dispute qui eut lieu entre lui et Aimé Piron, l'un et l'autre poètes officieux et baladins auprès des Condés. Il est probable que M. le Prince n'était pas fâché de mettre aux prises deux aussi rudes joûteurs. Au dire d'Alexis Piron, Santeuil avait, le premier, ouvert le feu en recevant assez mal les compliments que lui faisait son père ; de mots piquants en mots mordants, la querelle s'échauffa au point que Santeuil traita le bon Aimé de « *corbeau du Parnasse!* » Sur ce, notre poète répliqua, avec intention, en patois : « *Hé bé, si y en seu le crâ, vos en âte le chaivosseri!* » c'est-à-dire : « Si j'en suis le corbeau, vous en êtes la chauve-souris ! » et ici, paraphrasons pour exprimer plus clairement encore le sens des mots *corbeaux* et *chauve-souris* : Si moi, dit Piron, j'ai l'air de croasser à vos oreilles de Parisien et de poète latin parce que je parle le Bourguignon et que je compose en cette langue, vous, par votre mine sombre sous votre grand chapeau, et par votre vie équivoque, à la fois mondaine et sacrée, vous ressemblez assez à cet être nocturne qui ap-

partient à l'espèce des souris quant au corps, et à celle des oiseaux par les ailes ; vous êtes donc bien, mon beau Pindare, la chauve-souris de Parnasse ! — Le Prince voyant que la joûte allait tourner au pugilat, mit le holà entre eux, et, dit Alexis Piron, peu après un *ami commun* les réconcilia pleinement ; ce fut le bon vin de Bourgogne ! On but donc, on trinqua, et *toppe*, et *masse*, et *tic*, et *toc*, tant et si bien qu'on fut pour jamais une paire d'amis. Cette réconciliation dans les pots, sous l'influence de Bacchus, porta ses fruits.

Dès qu'Aimé Piron apprit, en effet, que Santeuil serait du voyage de 1697, il glissa dans son compliment à M. le Duc un beau portrait avec force louanges en l'honneur de son illustre confrère. Prêtez l'oreille, Monsieur, à ces accents sincères ; vous ne les entendrez plus aussi candides dans le *Funus Santolinum*, où les malices se mêleront à des larmes de commande ; mais, dit Piron,

> Ma, ce qui no ran redôtable
> Ç'â que j'aivon l'incomparable
> De Santeuil que (1), dan son çarveâ,
> Ai l'essôte d'ein gran chaipeâ,
> Rôlle mile et mile pansée
> Si artisteman égensée
> Que les auteu grec et laitin
> S'ai l'aitein vé lu, ne ferin
> Que blainchi, ansin que fairenne (*farine*),
> Car, quan éne foi de sai vaine
> Le feu s'éleume (j'ai gran tor :
> Le feu s'éleume ! ai l'â tôjor !)
> Quan éne foi, çât ai mon dire,
> Cet hôme se bôtte (*se met*) ai écrire

(1) Santeuil qui, dans son cerveau, à l'abri d'un grand chapeau, roule, etc. — Le *que* bourguignon est d'ordinaire sujet du verbe : *que* (lequel) *rôlle*.

Lė louainge du *Gran Loui*
Et dé prince que (*qui*) son soti
De sai raice de brainche en brainche,
Ç'â dé z-écri por lé dimainche !
Por montrai comme ai l'â suti (*subtil*),
Su tô lé Sain du Pairaidi
San s'en barbouïllé lai çarvelle
Ai l'é fai dé z-hymne nôvelle,
Et s'ai s'y met ai l'en féré
Cen foi pu qu'on n'en chanteré
D'ici jeuqu'ai lai fin du monde !
Qu'on corre lai machaigne ronde,
Qu'on lai fouïlle tan qu'on vôré,
Pairoail ai lu (*à lui*) on n'y voiré.
Sé z-ôvraige, çâ dė morvaille
Qui von chatouillan lé z-oraille
Et vou (*et où*) tôt â d'or et de poids.

Voilà bien, Monsieur, Santeuil dépeint à la Téniers. D'abord nous l'avons vu apparaître avec sa vanité d'auteur traitant Piron de haut ; ici, nous soupçonnons ses bouffonneries, ses mines étranges quand le pinceau nous le représente vêtu de son habit blanc de religieux avec son visage noir, ombragé de son grand chapeau (1). Cela devait former un tout fort comique. Quant aux louanges que le poète bourguignon lui prodigue, elles ne paraissent pas cependant trop exagérées si on les rapproche des témoignages des plus graves comtemporains, comme ceux d'un Bossuet et d'un Fénelon, en faveur du chanoine très *irrégulier* de Saint-Victor.

(1) On conte qu'un jour ayant fait les vers donnés à un écolier de troisième, celui-ci menacé du fouet s'il ne disait qui les lui avait faits, répondit : « Il est grand et noir, et il a une chemise blanche dessous un grand manteau. » L'écolier n'avait jamais vu Santeuil que le jour où il avait été tiré par lui de l'embarras de faire ses vers latins ; il en donnait un portrait naïf, mais exact.

Et savez-vous, Monsieur, qu'il s'en est fallu de peu qu'il n'y eût un nouveau combat entre Bossuet et Fénelon à propos du « *Pindare égaré* » comme le qualifie Sainte-Beuve, qui ajoute : « il était si fort de cette nature de poète et d'enfant qu'il tirait vanité de tout. » Il eût à coup sûr tiré vanité de la dispute qu'il aurait suscitée à son sujet entre les deux fameux prélats. Bouhier raconte un trait qui montre assez quel esprit animait le poète latin contre Bossuet. — « Santeuil, dit-il, avoit fait des vers sur un tableau de Mignard qui représentoit toute la famille royale de Louis XIV ; il les fut montrer à M. Bossuet, évesque de Meaux. Celui-ci y trouva quelque chose à redire, et Santeuil, qui n'aimoit point à être repris, lui ayant répondu un peu trop vivement, le discours s'échauffa, de sorte que M. de Meaux lui dit : « Monsieur de Santeuil, si j'étois en la place du Roi, je vous osterois votre pension que vous ne méritez pas ; je vous ferois chasser de Saint-Victor que vous déshonorez, et je vous enverrois aux Petites-maisons, comme un fou, tel que vous êtes. — Et moi, reprit Santeuil, si j'étois en la place du Roi, je vous osterois Germiny comme un lieu trop délicieux pour un dévôt ; je vous dépouillerois de votre évêché dont vous ne faites aucune fonction, et je vous enverrois en l'île de Pathmos, faire une nouvelle Apocalypse. »

La répartie était vive, insolite, insolente même ; mais de Santeuil on acceptait tout ; on s'attendait à tout ; cela ne tirait pas à conséquence. Il y avait cependant un excitateur en dessous : c'était Fénelon, jaloux de Bossuet, comme Abeilard le fut de saint Bernard, et, comme de nos jours, nous avons vu Lamennais rompre avec Lacordaire et abandonner la voie orthodoxe. Ces trois grandes figures d'orateurs sacrés, un saint Bernard, un Bossuet, un Lacordaire

10

se dressant en face d'Abeilard, de Fénelon et de Lamennais, et restant inébranlables aux chocs de toutes les fantaisies personnelles, debout dans leur volonté appuyée sur la règle, symbolisent admirablement le génie bourguignon qui répugne aux caprices et aux aventures en toute chose, surtout en matière religieuse. Mais peut-être, Monsieur, qu'il convient de rappeler ici le débat entre Bossuet et Santeuil. Celui-ci avait fait paraître un poème latin, dédié à La Quintinie, et ayant pour titre : *Pomona in agro Versaliensi.* Bossuet n'aimait pas la mythologie qu'adoraient Fénelon, Santeuil, et bien d'autres ! Or, *Pomona* était précisément l'antique déesse dont les grâces envahissaient et paraient le poème sur les jardins de Versailles. On comprend l'irritation de Bossuet qui exigea et obtint du chanoine de Saint-Victor qu'il fît amende honorable pour ce péché tout païen (1). Ceci dit, voyons maintenant les lettres de Fénelon et celles de Bossuet au poète repentant.

1° *Fénelon à Santeuil.* — « Je vous suis fort obligé, Monsieur, des beaux vers dont vous m'avez fait part.... *M. de Meaux ne peut plus se plaindre sur le meslange des fausses divinitez, à moins qu'il ne s'avise encore de dire que vous faites parler votre sainte, comme Virgile fait parler Junon. Pour moi, j'ai trouvé que vos vers ont une politesse,* etc. Quand vous ne faites rien de nouveau, on est tenté de dire : *cur pendet tacita fistula cum lyra? Spiritum Phœbus tibi, Phœbus artem carminis, nomenque dedit*

(1) On trouvera, p. 111 du *Santoliana* la superbe pièce de vers adressée à Bossuet ; les vers sont au nombre de 154, et voici le dernier qui fait ressortir l'un des traits caractéristiques de la carrière de l'évêque de Meaux :

« Per quem Relligio manet inconcussa, Sacerdos. »

poetæ. » — Dans deux autres lettres le miel de la flatterie coule non moins abondamment avec insinuation contre Bossuet, insinuation plus dissimulée cette fois : — « Vos derniers vers méritent trop un remercîment pour n'en avoir pas un dès le moment où je suis libre. La douleur de votre *Damon* est peinte d'une manière tendre et gracieuse ; tout y est pur et virgilien. Comme Virgile, vous enflez vos chalumeaux : *Agrestem tenui meditaris arundine Musam.* M. l'abbé Fleury, dont vous craigniez *censoriam gravitatem*, vous passe sans scrupules vos *Nayades*, etc. — Quoique je sois fort des amis de votre *Pomone,* je suis ravi que vous aïez fait amende honorable, car ce dernier ouvrage est très beau. Vous y parlez du Verbe divin avec magnificence. Le poète est théologien ; c'est le véritable *vates.* C'est un homme qui parle comme inspiré sur les choses divines. D'ailleurs, vous peignez parfaitement la poésie sublime de l'Ecriture. Faites donc des *Pomones* tant qu'il vous plaira, pourvu que vous en fassiez ensuite autant d'amendes honorables ; ce sera double profit pour nous, la faute et la réparation... »

2° *Bossuet à Santeuil.* — De l'insidieux et mellifluent Fénelon passons à Bossuet, ce vin fort, clair et généreux. Là, pas de caresses empoisonnées ; pas de serpent sous les fleurs. — « J'ai reçu, Monsieur, avec bien de la joie et de la reconnaissance le beau présent que vous m'avez fait. Je me suis hâté de lire l'épître dédicatoire, et j'y ai trouvé un éloge de M. Pelletier qui m'a paru très fin et très délicatement traité. Je reverrai avec plaisir, dans ce raccourci, toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile, des Horace, etc., dont j'ai quitté la lecture il y a long tems. Et ce me sera une satisfaction de voir que vous fassiez revivre ces anciens poètes pour les obliger, en quelque sorte, de faire l'éloge des

héros de notre siècle d'une manière moins éloignée de la vérité de notre religion.

« Il est vrai, Monsieur, que je n'aime pas les fables, et qu'étant nourri, depuis beaucoup d'années, de l'Ecriture-Sainte, qui est le trésor de la vérité, *je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain et dans ces productions de sa vanité.* Mais, lorsqu'on est convenu de s'en servir comme d'un langage figuré pour exprimer, d'une manière en quelque façon plus vive, ce que l'on veut faire entendre, surtout aux personnes accoutumées à ce langage, on se sent forcé de faire grâce au poète chrétien, qui n'en use ainsi que par une espèce de nécessité (1).

« J'ai reçu les trois exemplaires de vos merveilleux iambes... je n'en sçaurois trop avoir... Ne parlons plus de l'amende honorable que pour exalter les vers qui l'ont célébrée et ceux dont elle a été suivie. »

Enfin d'une dernière lettre datée de Versailles (15 avril 1690), j'extrais ces lignes : — « Voilà, Monsieur, ce que c'est de s'humilier ! L'ombre d'une faute contre la religion (le poème de Pomone) vous a fait peur ; vous vous êtes abaissé et la religion elle-même vous a inspiré les plus beaux vers, les plus élégans, les plus sublimes que vous aïez jamais faits. Voilà ce que c'est, encore un coup, de s'humilier ! etc. »

A ce ton familier et élevé tout ensemble, à cet accent grave, à cette voix pleine, à cette franchise de paroles et de doctrine, on reconnaît le prêtre orthodoxe, le bourguignon sincère et inébranlable en sa croyance. On rechercherait vainement tout cela dans les lettres de Fénelon à Santeuil. En

(1) A la fin de la lettre Bossuet accepte les expressions tirées de l'ancienne poésie comme « *le coloris du tableau.* »

passant de l'un à l'autre, on croirait aller du profane au sacré. L'amabilité de Fénelon est toute de surface ; au fond cet esprit brillant, cette nature d'apparence si commode, était bien autrement despotique que Bossuet. Il en a laissé des preuves irrécusables ; et elle est de lui, et non de l'évêque de Meaux, comme on va le répétant, cette parole qui réduit à néant la liberté morale : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Fénelon a voulu mener Santeuil, agir sur lui comme sur une machine, afin d'allumer la guerre de ce côté encore ; heureusement il a échoué, n'étant pas Dieu.

Des hauteurs redescendons, Monsieur, dans la plaine ou sur la petite colline où chemine Bouhier. Là, vous récoltez nombre d'anecdotes qui n'ont rien d'édifiant sur le compte de Santeuil ; mais pourquoi ne citez-vous pas l'aventure du confessionnal mise en vers par La Monnoye ? et ce passage qui nous révèle le mime dans l'auteur des hymnes et des poèmes loués si éloquemment par Bossuet et Fénelon : — « Le fameux Dominique, plus connu sous le nom de l'*Arlequin* de la Comédie italienne, ayant souvent ouï parler de Santeuil et de ses bouffonneries, voulut faire connoissance avec lui. Pour cela, il alla à Saint-Victor ; s'étant fait conduire à la chambre de Santeuil, avant que de pousser la porte, il laissa à côté son manteau sous lequel il avoit laissé son habit de théâtre, et, ayant mis son masque, son petit chapeau et son bâton fendu, il entra dans la chambre avec la même posture et la même marche qu'il paraissoit sur la scène. Santeuil, qui n'avoit jamais rien vu de pareil, et qui vit avancer à lui cette figure muette, fut surpris, comme l'on peut penser. Cependant pour répondre sur le même ton, il se mit en marche à peu près comme Arlequin. Celui-ci ayant fait une gambade, Santeuil en fit une autre, en sorte

que, de posture en posture, et de gambade en gambade, après avoir épuisé tout ce que l'un et l'autre en sçavoient faire, ils en vinrent jusqu'à se vautrer par terre avec les attitudes les plus plaisantes qu'on se puisse imaginer. Enfin, ayant mis tous deux leur science bouffonne à bout, ils jugèrent à propos de finir la comédie, et c'est ainsi que se fit leur connaissance. — Je me souviens que, la première fois que je vis Santeuil, il nous représenta lui-même cette scène, et fit le personnage des deux acteurs, ce qui me donna un plaisir infini (1). »

A la vue de ces singeries d'un comique bas, vous croiriez vous trouver en présence d'un être vil ; il n'en était rien cependant, et vous-même, Monsieur, avez cité des traits où l'on admire la présence d'esprit et la hardiesse de ce célèbre faiseur de vers latins. Au reste, toute cette famille des Santeuil ne manquait ni de génie, ni de fierté. Quatre des frères du chanoine de Saint-Victor sont signalés comme ayant eu du talent, et l'on connaît le sonnet, à la note fière, que l'un d'entre eux, Charles, envoya à M. de Bérulle qui voulait être loué par lui :

Ma Muse n'est point mercenaire !
Je fais des vers comme je bois,
Et n'en ferois pas pour un roi.
Si je n'avois dessein d'en faire.

Boire ! ce mot se retrouve ici, et il semble que le culte de Bacchus fût un reste d'une antique adoration chez cette famille

(1) Dans son ouvrage *la Comédie et les mœurs en France au moyen âge*, M. Petit de Julleville nous apprend que ce fut pour obliger Arlequin que Santeuil inventa la fameuse devise dont il orna le rideau neuf de la Comédie Italienne : *Castigat ridendo mores*. Illustre adage, ajoute l'auteur, que quelques-uns cherchent encore dans Quintilien.

qui se rattachait à Argus. Santeuil, ami du vin, a célébré les crus de la vineuse Bourgogne ; une pièce d'une centaine de vers, entre autres, sur le vin de Beaune, mériterait d'être citée :

Mulctatus a Musis quod vinum Belnense, etc.

Les amateurs pourront trouver cette pièce à la page 47 du *Santoliana*, ou *les bons mots de M. de Santeüil*, avec un abrégé de sa vie. Puisque je tiens en main le *Santoliana*, permettez-moi, Monsieur, de vous citer quelques-uns des *bons mots* qu'il renferme :

« Un jour Santeuil dit à une dame fardée : « Te voilà bien blanche ; si tu tombais en pamoison, tu ne changerais pas de couleur. » — La dame, qui ne manquait point de répartie, lui répondit : « Te voilà bien noir, toi ; si tu l'étois moins, tu en serois plus agréable, mais tu n'en serois pas moins fol. »

« Parlant des abbés (prieurs), il disoit : « ce sont les sansuës des abeïes. »

« Quelqu'un le voyant attardé sous une porte cochère lui demanda ce qu'il faisoit là : « Je compte, dit-il, combien de cocus passeront en un quart d'heure ; vous êtes le vingtième. »

« Un jour M*** l'entretenant de l'infidélité de sa femme : « Voilà, lui dit-il, une belle affaire ! Ce n'est qu'un mal d'imagination ; peu en meurent, et beaucoup en vivent (1). »

(1) Aimé Piron développe ce thème à sa façon, c'est-à-dire d'une manière aussi piquante que pittoresque :

Ç'â, mornon dé z-ôseâ quemôde !...
Coucou si graiciou, si bon
Qu'ai faison tôjor bonne meigne
Quan queique bon chalan lô veigne
Plantai, moyennan dé teston,
Dés Y grecque dessu lô fron.
Celai fai boüilli lai marmite ! etc.

« Comme un gentilhomme angevin se plaignoit d'un moine qui l'avait trompé, Santeuil lui dit : « M., il y a quatre choses dans le monde dont il faut se défier : du devant d'une femme ; du derrière d'une mule; du côté d'une charrette, et d'un moine de tous les côtés. »

« M*** prêchoit à Saint-Severin (de Paris), et ne contentoit pas son auditoire. « Il fit mieux l'année passée, » dit Santeuil. « Mais, répliqua quelqu'un, il ne prêcha pas ! » — « C'est en cela qu'il fit mieux ! » répondit Santeuil, en s'en allant. »

Par ces aperçus, Monsieur, on juge que le poète sacré eût été mieux dans l'ordre des Cyniques que dans celui de Saint-Victor, mais ce qui l'en aurait exclu, c'est son avarice (1) dont Bouhier cite quelques traits. (Vous en donnez un à la page 118 de votre thèse.) Toutefois, on conte qu'il aimait si fort les serins qu'il alla jusqu'à en acheter des quantités et que l'un d'eux lui avait coûté vingt écus ! Vous vous souvenez, Monsieur, qu'au XVIIe siècle les serins firent fureur, et qu'Aimé Piron compare toujours le chant des grands musiciens de Dijon, Farjonnelle et Cappus, à celui des « *senicle.* »

Mais, Monsieur, nous voici en 1697 et nous trouvons Santeuil à Dijon dans le mois de juillet au moment où les Etats vont s'ouvrir. Ce second voyage en Bourgogne fut un triom-

(1) On connaît le désintéressement des Cyniques; plusieurs donnèrent leurs biens pour vivre pauvres et d'aumônes, comme le firent plus tard les premiers chrétiens. C'était des natures optimistes, comme le furent leurs successeurs réformés, connus sous le nom de Stoïciens. Si Santeuil nous offre le phénomène psychologique étrange d'un *cynique avare*, nous pouvons dire qu'Alfred de Vigny, notre contemporain, a présenté aussi ce fait anormal d'un *stoïcien pessimiste.* Cela ne s'était jamais vu et nous sommes surpris que la critique ait passé à côté de ce phénomène sans en être frappée et sans en avoir recherché la cause.

phe pour le chantre du vin, des saints, des princes et des déesses. A cette époque le poète était à l'apogée de sa gloire. Lui-même, dans une pièce latine qui fut son dernier chant, nous décrit tous les honneurs qu'on lui rendit alors à Dijon ; il y dit que tous les gens d'esprit le fêtent, que le peuple l'acclame, et qu'enfin les Etats lui font un présent de vin avec une bourse de cent louis. Il était au comble de ses vœux, sa vanité, son avarice et son penchant pour la boisson, ses trois maîtresses passions se trouvant satisfaites ; mais voici qu'un mal foudroyant enleva notre homme au beau milieu de son triomphe (1).

Il existait un usage, ou si l'on veut une mode, au XVI[e] siècle, c'était d'élever aux poètes morts ce qu'on appelait *un tombeau*. Cette mode, la province l'avait, semble-t-il, religieusement conservée ; aussi, à peine Santeuil était-il trépassé qu'une pluie de vers tombait sur son cercueil. Tous ces hexamètres, pentamètres, alexandrins et autres vers de moindre grandeur rassemblés un peu pêle-mêle formèrent un in-4° de 87 pages. Cet in-4° publié chez Claude Michard, avait pour titre : « *Funus santolinum,* » et pour sous-titre : « Recueil de poésies latines et françaises, faites pour M. Santeüil, depuis qu'il est mort et qu'il a été enterré dans l'église de Saint-Etienne de Dijon, le 5 août 1697, et même depuis que son corps a été transporté le 10 octobre suivant dans l'église de Saint-Victor, à Paris. » Les auteurs des diverses pièces du recueil n'étaient rien moins que MM. *Baudot,* « maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon et maire de la même ville ; » — Pierre *Dumai,* « senator divionensis ; » —

(1) Nous aurons à nous expliquer sur son genre de mort en parlant des Condés.

Moreau, « ancien avocat général de la Chambre des Comptes; » — M. l'abbé *Le Goux* ; — M. l'abbé *Nicaise*, « ami particulier de M. de Santeul ; » — *Richard de Grammont*, « avocat au Parlement de Dijon ; » — Jacques *Soirot*, né à Dijon, « conseiller au Parlement de Metz ; » — La Monnoye, Gillet, puis quelques autres que nous ne tirerons pas de l'obscurité où leur ombre se plaît. Nous ne nommerons pas, non plus, les étrangers qui envoyèrent quelques bribes poétiques pour surcharger de leur poids inutile le tombeau si bien décoré par les rimeurs bourguignons.

Arrêtons-nous un peu sur le maire Baudot; il porte un nom connu dans la Bourgogne, et jusqu'à notre époque il y a eu des Baudot versés dans l'archéologie, et remarqués par leur esprit de recherches et leur amour des arts et des lettres. « François Baudot, dit La Monnoye, en trois fois, a été maire onze ans ; il étoit les délices du gouverneur et du peuple. Je me souviens qu'en 1703, lorsqu'il sortit de la magistrature, il avoit sur la jambe une fluxion qui le faisoit boiter, etc. » Dans son poème de 1690, « *Dijon révigôtai*, » Aimé Piron nous peint

Monsieu Baudô, qui â genti !
Adê (*regardez*) sai phisionômie,
Elle plai ! Ai n'é de sai vie
Fai que du bé (*du bien*), etc.

Comme il n'a fait que du bien, tout le monde dans Dijon ne chante *aitô que du bé de lu*. Il sait toutes les langues ; il tourne admirablement les vers latins, et en 1697 quand chacun en peine

Por ici disô sai chaiquéne
Et (*que*) lé maire de ce paï

Se regadein bén ébouï (1)...
Note maire (*Baudot*) san s'étonnai,
Pron de l'espri comme éne élaide (*éclair*)
(Ancor qu'ai sô étai mailaide)
En moin de tan d'ein demi-jor
É mettu odre ai son discor.

Il est du nombre de ces beaux esprits que la féconde Bourgogne « *norri dan son sein,* » et qui « *fon dé discor de seucre et d'ambre.* » Or, qu'on le sache bien, ces gens-là sont nombreux, et toujours *en vie*

Et maugré lai jaulouse Envie
Qui s'égrafaigne en lé voisan,
Ai l'y seron (*en vie*) ancor lontan!

Si Piron parle ainsi, c'est qu'il n'ignore pas ce qui se passe à Dijon,

Ou le fraire y médi du fraire (2).

Mais, ne serait-ce pas ici la pensée de La Monnoye que Piron aurait mise en vers? On sait combien, en effet, La Monnoye s'est plaint de ses concitoyens, de leur envie, de leurs prétentions mal justifiées à l'esprit. L'accent de Jean-Jacques Rousseau, devenu misanthrope (3) et soupçonneux à l'excès, ne semblera guère que l'écho de certaines paroles

(1) *Eboui*, dit La Monnoie, signifie étonné, surpris, *ébahi*... Ce verbe s'est maintenu jusqu'au milieu du siècle dernier... *Eboui*, en bourguignon, est plus élégant qu'ébahi qui s'est pourtant conservé.

(2) En Grèce le potier, selon Hésiode, portait envie au potier. Depuis on a fait des progrès sur ce point. Une sourde envie travaille Dijon tout entier, au point que le frère y médit du frère.

(3) Selon la science actuelle Jean-Jacques aurait été surtout atteint de la maladie dite *lypémanie*.

de La Monnoye contre la classe lettrée de la bonne ville de Dijon.

Rien de pareil, Monsieur, chez François Baudot : c'est un homme qui se rapproche beaucoup d'Aimé Piron par son caractère doux, aimable, ouvert, et par son zèle pour la chose publique. A peine Santeuil est-il expiré, qu'il adresse à M. le Prince une élégie dont voici les principaux passages :

Prince, Santeul est mort et cet esprit sublime...
A repris le chemin des célestes lambris
Pour de ses chants sacrés y recevoir le prix.
Hélas ! quand au mépris des eaux de nos montagnes
Dont les torrens afreux inondoient les campagnes (1),
Ce grand homme eut passé de Paris jusqu'à nous,
D'une mort si prochaine attendions-nous les coups ?
Que des foibles mortels triste est la destinée ;
Tel croit vivre longtems qui n'a qu'une journée !
Comptant sur sa vigueur on croit être bien sain ;
On porte cependant son arrêt dans son sein !

Santeul vivoit ainsi, quand une flâme ardente
Le saisit tout à coup, le brûle et le tourmente,
Lui dessèche le cœur, pénètre tout son corps
Et, dans un demi-jour, le met au rang des morts.
. . . .
Ce n'est pas sur son corps qu'il faut verser des pleurs ;
Son tombeau nous demande une moisson de fleurs !
Les Muses à l'entour célébreront sa gloire ;
Il sera l'ornement de leur fameuse histoire,
Et de Santeul enfin les poëmes divers
Voleront du Parnasse au bout de l'univers.

Le même phénomène qui s'est produit, Monsieur, pour la famille Baudot, se remarque dans celle des Dumay, je veux

(1) Il faut croire qu'en juillet 1697 des pluies torrentielles avaient fondu sur la Bourgogne, inondant toutes les terres.

dire que l'une et l'autre de ces familles ont traversé les siècles jusqu'à nous sans pouvoir atteindre à leur apogée ; elles ont cherché d'instinct le rayon de la gloire sous lequel elles devaient s'ouvrir et resplendir, comme se sont épanouis les Bouhier, les de Brosses, les La Monnoye, les Piron, les Buffon ; elles ont cherché, dis-je, ce rayon glorieux, et ne l'ont pas trouvé : ainsi, parfois, une plante s'efforce de s'élever à la lumière et de faire éclater à son sommet une fleur souveraine sans parvenir à y réussir, soit par suite de l'inclémence de l'air, soit que la sève ne se précipite en elle ni assez forte, ni assez abondante pour produire d'un coup le jet hardi, capable de porter le bourgeon espéré et désiré. Toutefois les Dumay se sont élevés plus haut que les Baudot sur le coteau qui mène au Parnasse. Paul Dumay, le premier que signale l'histoire locale était un parlementaire érudit et assez versé dans le patois bourguignon pour avoir traduit en cette langue *L'occasion perdue recouvrée*, pièce qui fit grand bruit en ces temps-là, pièce que Bouhier attribua longtemps au grand Corneille, et qu'on croit être de Cantenac (1). Le même Bouhier tient ce propos sur Paul Dumay : « Il se piquait d'érudition, et cependant étoit un génie assez médiocre. Un jour, pendant que M. Claude Saumaise étoit à Dijon, il voulut lui montrer quelques vers de son fils, alors fort jeune, et qui n'étoit pas en-

(1) La Monnoye n'hésite pas à dire qu'elle est de Corneille. — D'après Michaut (*mélanges*) la pièce serait bien de Cantenac ; cependant il n'en donne aucune raison *bien trébuchante*, comme on disait autrefois.— Le même Michaut certifie que Paul Dumay avait traduit en distiques latins tous les quatrains de Pibrac, que le manuscrit avait été envoyé en Hollande pour y être imprimé ; et il s'étonne qu'on ne l'ait pas publié.

core aussi bon poète qu'il l'a été depuis. M. Saumaise, après les avoir lus, répondit malignement par ces vers d'Horace :

Est in juvencis, est in equis patrum
Virtus. . . . .

Ce que M. du May goba comme une grande louange, aussi bien que Monsieur son fils, lequel cependant, s'en étant souvenu dans la suite, et ayant de meilleurs yeux que son père, en a fait depuis le conte comme d'une raillerie de M. Saumaise. Je le tiens de lui-même. »

Paul Dumay est également assez malmené par La Monnoye à propos de sa publication de la *Bibliotheca Janinina*. (v. le *Menagiana*, t. II, p. 97.) — Ailleurs il dit : « Le plus grand honneur de Paul Dumay est d'avoir été père de Pierre Dumay. » — Je ne m'étendrai guère sur ce dernier (1), puisque vous vous êtes, Monsieur, assez intéressé à lui et à son œuvre le *Vorgille virai ;* je noterai seulement que La Monnoye faisait peu de cas des vers français de cet auteur, tandis qu'il prisait fort ses compositions latines. De son côté Dumay jugeait les vers français de La Monnoye comme bons, et par contre sa poésie patoise comme assez médiocre. Selon lui La Monnoye n'avait de la langue bourguignonne « qu'une légère connaissance. » La postérité a rapproché ces deux auteurs de talent par le côté où ils s'y attendaient le moins ; elle a jeté au panier les vers latins et les vers français de l'un et

(1) A l'occasion de la mort de Pierre Dumay La Monnoye écrivit à l'un des amis de Papillon, *Huissier d'Argencour*, une lettre fort remarquable : « Quelle nouvelle m'apprenez-vous, Monsieur ! La mort de M. le conseiller Dumay est un coup de foudre qui m'accable, etc. » (On trouve cette lettre dans le *Menagiana*, t. VII, p. 329, édition de 1716).

de l'autre, et n'a conservé de leurs productions que leurs poésies bouguignonnes. C'est par là seulement qu'ils vivent aujourd'hui dans la mémoire des hommes ; et c'est à ce titre que nous aimons encore à parler d'eux

Pour Aimé Piron (1), il a loué ainsi Dumai par une *épitaiphe* de sa façon :

Dans son châoei (*charnier*) le gran Dumai
Pran plaice aivô lé trepassai ;
Çâ po tôjor qu'ai l'y pran plaice !
Lé neu Pucelle du Pornaisse
Repete aivô de triste son
É pié de lo moitre Aipôllon
Lo regrai su ce porsennaige,
Et von tan laivai lé rivaige
De l'Hiprôcréne et d'Hélicon
Dé larme qu'ai l'y répandron
Que cé deu cristallaigne sôrce
Se déborderon de tei (*telle*) fôrce
Que quiconque en épreucheré,
De trô boire en daingé seré ;
Aipôllon en frâche (*brise*) sai Lire,
Ne se peuvan teni de dire
Que cet hômme qu'on é padu
N'aivo jaimoi pairoail ai lu ! (*à lui*)
Au raipor dé bouche sçaivante
Sai langue éto fôr élôquante
En grec, en latin, en françoi,
En borguignon, et, por seurcroi,
Lé z-idiome d'Aullemaigne,
Des Italie et des Espaigne,

(1) L'accent de cette pièce dénote quel en est l'auteur ; hors de là pas d'autre preuve. Nul autre poète non plus auquel on puisse attribuer cette épitaphe, si on se refuse d'y reconnaître la manière du maître en bourguignonisme. Cette pièce inédite se trouve dans un manuscrit (n° 224) de la bibliothèque de Dijon (fonds Baudot).

Dieu sçai comme ai lé demenô !
En hébreu moime ai l'enseignô
Ceu qui venein vé lu l'éprare ;
Ma, enfin, ai n'â pu que tarre !
Qu'â-ce que *gloria mondi* ?
Dieu le plaice en son pairaidi !
Amen.

Vous avez choisi, Monsieur, parmi les épigrammes d'Etienne Moreau sur Santeuil, celle qu'on peut dire la plus piquante de toutes ; mais ce n'est ni le piquant, ni la causticité, qui me frappe en cette épigramme, c'est l'insinuation d'excès de vin, cause de la mort de Sauteuil, au dire de Moreau. Nous aurons à nous expliquer à ce sujet dans un prochain chapitre. Ce que je voudrais remarquer ici, je vais vous le dire en quelques lignes : cette famille des Moreau a eu plusieurs personnages assez marquants ; mais, ainsi que les familles dont nous venons de parler, elle a tourné autour du temple de la gloire sans en découvrir la porte qu'un poète a décrite comme basse et très étroite, en sorte qu'on l'aperçoit difficilement, et que, découverte, on en force plus difficilement encore l'entrée. Etienne Moreau (1) a eu un frère, Jean-Baptiste, prieur de l'ordre de Cîteaux, esprit distingué, et un fils, Jacques, qui, au rapport de Bouhier, a fait divers ouvrages et a eu bien des aventures. Parmi les ouvrages de ce fils aventureux, on signale les cinq derniers livres du *Virgile travesti*, qui forment l'achèvement de l'œuvre de Scarron ; mais, dit Papillon, l'auteur y blesse toutes les bienséances. S'il eut eu la pensée de *virai* Virgile en patois bourguignon, peut-être se-

(1) Nous avons déjà eu occasion de parler, à la p. 27 et la p. 62, d'Etienne Moreau, le railleur, « bon orateur et bon poète, » ainsi que le dit Papillon.

rait-il mis au rang des Dumay, des Petit, des Joly et des La Monnoye ; mais le *jantais* pudibond ne lui a pas porté bonheur. En somme, c'est Etienne qui reste le plus remarquable de cette famille. Outre les diverses épigrammes qu'il a données sur la mort de Santeuil, on trouve de lui, dans le *Funus santolinum*, une pièce de vers alexandrins intitulée : *Dispute entre Paris et Dijon à qui auroit le corps de feu M. de Santeul,* avec une épigramme dont voici les premiers vers :

Dijon, que son bonheur n'enfla jamais d'orgueil,
Qui, deux fois en trois ans, a possédé Santeuil,
Le perd aussi deux fois par un retour bizarre, etc.

Les Legouz (1) ont eu plus de talent, ou du moins ont mieux su employer leur talent que les Moreau ; aussi ont-ils un pied engagé dans le temple de la Gloire, et voilà qu'il semble, Monsieur, que le second pied est bien près d'y entrer, grâce à vous. Quoi qu'il en soit, vous nous avez fait connaître, par de nombreux extraits, Pierre Legouz que vous n'avez pas hésité à appeler « un La Bruyère dijonnais, » en ayant soin toutefois de marquer l'intervalle qui le sépare du Parisien. Ici, dans le *Funus santolinum*, nous trouvons un frère de votre La Bruyère, Jean Legouz, docteur en Sorbonne, conseiller-clerc au Parlement de Dijon, etc., qui a couvert le tombeau du poète de dix épitaphes latines. Tout près de lui j'aperçois un Pierre Richard de Grammont, natif de Beaune (1630 à 1701) ; il avait traduit en vers français tout le poème

(1) Cette famille a *provigné*, en sorte qu'il y a trois ou quatre branches de Legouz à Dijon. Aucune de ces branches n'est restée stérile. Quant à l'orthographe du nom, elle n'a pas été fixée; tantôt on trouve *Le Goux ;* tantôt *Le Gouz*. C'est cette dernière que nous adoptons parce qu'elle correspond au sens du mot *gou*, *gouis*, *gouzô* et *guizô* qui signifie *serpette* en bourguignon.

de Lucrèce, mais les quelques lignes rimées qu'il donne sur Santeuil ne font pas regretter la perte de son manuscrit de Lucrèce : c'est plat et dur. D'où vient que Delmasse a dit de lui : « Il est du nombre des bons esprits de son temps qui se sont occupés de poésie bourguignonne; mais je ne connais aucune pièce de lui en ce genre ? » Personne, excepté Delmasse, n'a avancé que l'auteur de la *Lettre à M. C... sur le tableau de l'énigme qui doit être expliquée par M. Morin fils, le* 23 *juillet* 1673, ait jamais rimé quoi que ce soit en patois bourguignon (1). — Nous ne nous attarderons pas à l'avocat Gillet, qui fait, en quelques vers insignifiants, dialoguer Santeuil avec une ombre; nous retrouverons ce nom quand nous aurons à parler du genre de mort de ce familier des Condés. — J'allais omettre l'abbé Nicaise, dont vous faites grand cas; Aimé Piron, lui aussi, l'estimait :

J'on dé Morreâ, j'on dé Nicaise,
Dé Soirô, don lé z-euvre plaise.

Rien n'est à citer de ce que Nicaise a écrit sur son ami Santeuil ; pour Soirot, voici l'une de ses deux épigrammes :

Santeul devenu Bourguignon
Etoit prêt à revoir Paris et tous ses charmes ;
Nos cœurs en souffroient mille alarmes ;
Cependant nous versons des larmes
De ce que pour toujours il demeure à Dijon.

On ne saurait mieux jouer avec les pointes. Cependant, nous aimons mieux encore les traits d'esprit de celui que le

(1) Il est très probable que Delmasse aura entendu parler d'un certain Richard (Jean) qui, effectivement, a composé des pièces en bourguignon, entre autres l'*Isménias* ou *l'ébolation de Tailan* (1609), et qu'il aura pris l'un pour l'autre.

Funus qualifie de « *inclytus Moneta ;* » mais, les rapports de La Monnoye avec Santeuil ont été si nombreux qu'il faudrait un chapitre entier pour exposer les faits et marquer par des citations ce qu'il y avait d'aigre-doux, de malice et d'esprit chez le Bourguignon, qui nourrit toujours une sourde rancune contre Santeuil pour l'argent du prix académique si effrontément empoché par l'avide chanoine.

Nous touchons à la fin du *Funus santolinum,* et nous ne nous sommes pas demandé, Monsieur, quel homme en fut pour ainsi dire l'âme. Celui qui, en réalité, se chargea de réunir et de faire imprimer toute cette menue monnaie, jetée comme une aumône poétique sur un tombeau, c'est Pierre Legouz ; lui-même composa les neuf pages de discours par où commence le volume, ainsi que toutes les poésies qui suivent jusqu'à la page trente-neuvième. La Monnoye le savait bien ; aussi s'en souvint-il quand en 1702 mourut le La Bruyère dijonnais. Il composa alors cette épitaphe où l'on trouve réunis les noms de Legouz et de Santeuil :

Lorsque Santeuil, en proie à la Parque inhumaine,
Eut mis tout le Parnasse en deuil,
Le Gouz nous consola de cette mort soudaine
Par des vers dignes de Santeuil.
Mais, hélas ! quand Le Gouz met en deuil le Parnasse,
Qu'Apollon perd en lui son espoir le plus doux,
Qui nous consolera d'une telle disgrâce
Par des vers dignes de Le Gouz !

On conte, Monsieur, que Santeuil, dans l'enthousiasme où il était de lui-même, répétait souvent : « Je ne suis qu'un atôme, mais si je sçavois avoir fait un mauvais vers, j'irois tout à l'heure me pendre en grève. » Un jour, M. Legouz, qui était, dit Michault, un excellent poète latin, lui ayant fait

voir quelques vers de sa façon, Santeuil les trouva si beaux, qu'il arracha le papier des mains de l'auteur, et de dépit les foula aux pieds, en disant : « Non, il n'appartient qu'à Santeuil d'en faire de pareils. » Si le trait est vrai, Monsieur, c'est le plus bel éloge qui ait été fait du talent de Legouz en poésie latine ; en même temps, cet aveu honore Santeuil, puisqu'il reconnaissait en Legouz un génie non seulement remarquable, mais même un génie en quelque sorte égal au sien.

IX

LA JEUNESSE DIJONNAISE DANS LES COLLÈGES ; — AIMÉ PIRON ET BERNARD DE LA MONNOYE SUR LES BANCS ; — ÉTAIENT-ILS DES CAMARADES DE CLASSE ? LÉGENDE A CE SUJET. — LA DISCIPLINE ET LES EXERCICES MILITAIRES DANS LES ÉCOLES DES PÈRES ; — LES BATAILLES DU JEUNE CONDÉ A DIJON ; — L'ENSEIGNEMENT TOUT LATIN DANS LE COLLÈGE : LATIN RUDE ET FIER, A LA LUCAIN, AU COMMENCEMENT DU XVII[e] SIÈCLE ; MOU ET FLEURI SOUS LOUIS XIV ; — TON CORNÉLIEN DANS CERTAINES PIÈCES DE L'INFANTERIE DIJONNAISE. — SUITE DE L'ENSEIGNEMENT DES PÈRES : LES ÉNIGMES EN TABLEAU, OU LES JÉSUITES CONTINUATEURS A LEUR MANIÈRE DU SOPHISTE PHILOSTRATE ; — ÉNIGMES DE LA MOUTARDE ET DE LA VENDANGE.

Nous avons vu, Monsieur, ce qu'était la jeunesse brillante et fringante, échappée des bancs du collège (1), il nous reste à l'examiner présentement dans le collège même. Comment l'élevait-on? Et, d'abord, qui l'élevait? C'étaient les Jésuites. Vous l'avez fort bien remarqué à propos de la grande querelle du jansénisme et du molinisme. Étonné, d'abord, du silence des Dijonnais au sujet des *Provinciales ;* puis, revenu à la page suivante (p. 70) de votre étonnement, vous vous êtes posé

(1) Chapitre II, de la p. 10 à la p. 20.

cette question : « Comment le livre de Pascal n'était-il pas plus répandu dans une ville où les Jésuites étaient établis ? Comment leurs ennemis (1) ne songeaient-ils pas à s'armer contre eux du pamphlet vengeur? » Et la réponse a été celle-ci : « C'est que, nous devons le reconnaître, les Jésuites ne comptaient guère d'ennemis à Dijon. On oubliait leur qualité de Jésuites pour ne voir en eux que des humanistes très habiles.»

C'est auprès de ces professeurs-là qu'Aimé Piron et Bernard de La Monnoye firent leurs humanités. M. J.-J. Weiss parlant des qualités de style qu'on remarque dans l'*Evaireman de lai peste* (2), s'est plu à constater la solidité des études d'Aimé Piron ; il a dit : « Par ce fond de recettes d'almanach, combiné avec le génie du dialecte *barôzai* et l'humeur *borguignonne*, nous comprenons comment Piron mêlait, sans difficulté, ensemble l'invocation à sainte Anne et les libres propos, et comment, homme de mœurs régulières lui-même, estimé de ses concitoyens pour ses vertus de famille, patriarche octogénaire, il épiçait le plus qu'il pouvait ses conseils de tempérance et de chasteté. Une alliance rare de la bonté du cœur et de la violente malice de l'esprit, qui est le tréfonds du Dijonnais, et la marche nette et ample du style d'Aimé Piron font tout passer. Je hasarde de citer une partie,— seulement une partie, — de ses conseils sur les femmes en temps de peste :

Eprené que de trô fringuai
On force si bé lai naiture
Que lé pu apre s'aivanture
De choi dedan dés aiccidan

(1) Les Oratoriens de Dijon et un Capucin ont dû attaquer les Jésuites ; il en sera dit un mot au chapitre XI.

(2) Voyez la préface de M. J.-J. Weiss, mise en tête des trois derniers poèmes d'Aimé Piron (Dijon, chez tous les libraires, 1886).

Inquemôde et tré déplaisan
Qui baille lai gôte poignante,
Epaive reude et chaigreignante
Que no peire nos on laissé
Ai force d'aivoi traicaissé ;
Ç'â lai pidance dé femelle,
Ma no, j'en tumbon en jaivelle !

« Ces vers sont du crû de la Côte, le crû des vins et celui des gens. Aimé Piron tient la « *joie,* » saine en tout temps, pour indispensable en temps de contagion, et il y paraît. Ce que je voudrais que le lecteur remarquât bien, c'est le développement de cette période de dix vers. Elle a le nombre, la pondération, l'aisance, l'ampleur, l'harmonie ; la chute s'en fait d'aplomb sur l'expression plaisante et pittoresque. Ce n'est plus ici seulement du *borguignon ;* la phrase a les qualités du latin, langue dans laquelle nous savons qu'Aimé Piron s'était avancé presque autant que ses compatriotes, La Monnoye et Bossuet, à laquelle il styla aussi son fils Alexis. Et, puisque je reviens à ce fils, ne sentez-vous pas, après avoir lu les vers cités plus haut, ne sentez-vous pas littéralement la même moëlle dans Aimé et dans Alexis ? J'ai dit tout à l'heure, au courant de la plume, qu'Aimé Piron était le grand-père de la *Métromanie ;* je reprends l'expression en y insistant ; je la trouve exacte et à la lettre. »

Pour La Monnoye il paraît avoir été un élève distingué des Pères Jésuites ; il tournait si bien les vers latins que Papillon va jusqu'à dire de ses épigrammes composées dans sa première jeunesse, qu'elles n'auraient pas été désavouées de Martial. C'est sans doute pousser l'éloge un peu loin.

On a parlé, Monsieur, d'une camaraderie de collège entre nos deux Bourguignons, et l'on va répétant encore qu'ils furent amis pendant quatre-vingts ans. La source de cette

légende se trouve dans Alexis Piron qui a fourni à la *Bibliothèque* des auteurs bourguignons de Papillon la notice sur son père, Aimé, notice tronquée par la personne qui mit la dernière main à l'œuvre de Papillon (1) mort avant l'achèvement de son dictionnaire biographique ; de là, grande colère d'Alexis, qui épanche sa mauvaise humeur dans la gazette littéraire que Desfontaines rédigeait sous forme de lettres ayant pour titre : *Observations sur les écrits modernes*. Il ne paraît pas possible d'accepter le dire intéressé d'Alexis : tout s'y oppose. D'abord l'âge : Aimé Piron était plus vieux que La Monnoye (2) ; il devait donc se trouver dans une classe supérieure à ce dernier. Puis, nos deux futurs poètes n'habitaient pas sur la même paroisse, ainsi que cela se trouve établi par les extraits que nous avons donnés des actes de naissance et de mort d'Aimé Piron (3) ; or, c'est sur un prétendu voisinage d'habitation que se fondait la légende pour établir la vieille amitié des deux Bourguignons. Dans la réalité, à la sortie quotidienne des cours, loin d'aller ensemble, nos écoliers se tournaient le dos, l'un gagnant à l'ouest la rue du Bourg, l'autre au sud-est la rue Saint-Pierre, où se trouvait l'*Hôtel des Trois-Mores* dirigé par le père d'Aimé Piron. Enfin, nous l'avons déjà fait remarquer, l'esprit de famille n'était pas le

(1) Cette personne fut un jeune homme, l'abbé Joly.

(2) Aimé Piron naquit en 1640, La Monnoye en 1641, ce qui n'empêche pas M. Mignard d'écrire, avec sa légèreté accoutumée, que « *La Monnoye était l'aîné d'un an d'Aimé Piron.* » — Voir p. VI des prétendus Noëls d'Aimé Piron, édités par M. Mignard.

(3) Aimé Piron naquit sur la paroisse Saint-Pierre et y fut élevé ; il mourut sur la paroisse Saint-Jean, où il avait ouvert sa boutique d'apothicaire, tout au bas de la rue du Bourg. Pour La Monnoye, né rue du Bourg, il habita sur la paroisse Saint-Médard, non loin, croit-on, de la rue de la Roulotte.

même chez les Piron que chez les La Monnoye ; une certaine incrédulité jointe à de la morgue semble avoir toujours existé dans cette dernière famille, en sorte que nulle part on ne voit de traces des relations qui ont pu avoir lieu plus tard entre le joyeux apothicaire et le demi-sceptique et rieur en dessous qui occupait une charge de correcteur à la Chambre des Comptes. La Monnoye, bien qu'ayant vendu cette charge, resta correcteur toute sa vie au sens ordinaire de ce mot, et, même dans ses amitiés, on sent le morigéneur, l'esprit qui reprend, émonde, rectifie. Rien de moins ordinaire à ces sortes de nature que de lâcher la bonde à leur verve (1), comme le faisait Amé Piron ; aussi La Monnoye traitait-il de haut la poésie de *son ami*. Ces quelques observations, espérons-le, mettront fin à une légende qui faisait trop d'honneur à Gui Barôzai, en montrant en lui un cœur fidèle, chaud et généreux. Celui qui, après avoir chanté Blaizotte, a eu le triste courage d'écrire l'épitaphe que l'on sait (2), n'avait pas grande générosité dans l'âme. Vous-même, Monsieur, avez remarqué la conduite ambiguë qu'il tint à l'égard de sa femme ; il pleure sa perte en un dizain qui paraît sincère et touchant :

Rien ne peut adoucir le chagrin qui me ronge...
Nous fûmes moins époux qu'amants, etc ;

et cependant si vous ouvrez une lettre de Papillon adressée à l'abbé Leclerc, vous y lisez, avec surprise, les lignes suivantes : « Ce fameux Dijonnois ne corrigea que deux choses dans l'article que je lui destinois... Je mettois la date de son

(1) C'est dans ce sens cependant que La Monnoye a écrit qu'il *se débondait* pour chanter la venue de Jésus sur terre.

(2) Voici la traduction de cette épitaphe étrange : « Passant, Blaizotte est dans le trou ; le pauvre Guy dit qu'il est quitte de lui jeter de l'eau bénite ; il n'y a plus rien dans le bénitier. »

mariage, et je disois qu'il avoit goûté avec son épouse toutes les douceurs d'un mariage heureux ; il retrancha cette phrase ; *risum teneatis, amici !* »

Retournons au collège des Jésuites avec nos deux jeunes écoliers, et voyons ce qui s'y passe. La discipline y était rude ; vous la croiriez venue en droite ligne de Sparte la guerrière, où l'on fouettait, au pied des autels, garçons et filles jusqu'au sang, afin de faire naître en eux, contre la douleur, ce *calus* qu'admirait si fort ce beau phraseur de Cicéron, dont l'âme n'avait rien cependant de stoïque. C'est là, dit Piron, parlant dudit collège des Jésuites, « *voû çà qu'on feusse tan de cu !* » A la crudité de l'expression on sent qu'il avait encore quelques bonnes fessées sur le cœur. Nous dirions aujourd'hui, en parlant de cette discipline, qu'on appliquait chez les Jésuites une sorte de « gymnastique passive, » puisque tout est gymnastique en France depuis 1871.

Une autre gymnastique qui valait mieux, ce sont les exercices actifs, et même le maniement des armes, chose que nous nous imaginons nouvelle et de notre propre invention. Il n'en est cependant rien. Ecoutez Piron disant :

Lé Jésuitre que j'oublioo,.
Montrire qu'ai n'apartenoo
Qu'é confraire de Sain Ignaice
De tô faire de bonne graice.
Bon nombre d'échôlié
Se bôttire dezô lés arme ;
Jaimoi ai ne fu tei vacarme...
Ai l'aivein po lo capitaine
In marqui de raice ancienne,
Ç'à de lai raice dé *De Sau* (1), etc.

(1) On trouvera l'éloge de ce de Saulx, et particulièrement de son grand-père l'illustre Gaspard de Saulx, dans le poème de *Lai Gade*

Nous pouvons donc armer nos écoliers sans crainte d'être montrés au doigt comme de pervers novateurs, peu soucieux de l'ordre et de la paix qui doivent régner dans les collèges ; les Jésuites nous ont dès longtemps tracé la route ; nous ne faisons que la reprendre et la suivre.

Les scènes de pugilat, attaques de redoutes, assauts, et tous autres simulacres de guerre étaient choses fréquentes parmi les jeunes écoliers de cette époque. Piron, contemporain du grand Condé, nous retrace la vie batailleuse de ce dernier à Dijon, quand, pendant plus d'un an, dit-il, « *ai demeurai au Logi du Roi,* » époque où le futur vainqueur de Rocroi avait environ quinze ans :

Ce gran Prince éto, su mai foi,
Ein moitre enfan dan sai jeunesse,
Car on remarque ancor dé plaice
Ai l'antrée du paquei de Brai (1)
Vou ç'â qu'au pu chau de l'étai
Lé gran écôllié du côlliaige
Le seuguein en bel équipaige
Dan ein for vou lé cô de poin,
Lé gormade au travar du groin,
Et su le dô, juein tei (*tel*) rôle
Que lés anvossô, lé cambôle,
Lé tailoche et lés orion
Su l'échaigne et su le crôpion
Aivein bon besoin d'éâ de vie...
Et si d'hazar queique coion
Se requelô de lai maulée (*mêlée*)
Ai le chaisso (*chassait*) de l'essamblée ;
Ma ceu lai qu'aitein bé vaillan,
Ç'aitein vé lu de bon enfan.

Dijonnoise. — Le passage que nous citons plus haut est tiré du poème intitulé l'*Ebaudisseman dijonnois* (1682).

(1) Ce pâtis était situé près de la porte Saint-Pierre.

Tel était, Monsieur, l'esprit guerrier qui animait les écoliers dijonnais, grâce aux Jésuites d'une part, et, de l'autre, au duc d'Enghien qui soufflait l'ardeur des combats dans ces jeunes âmes, ardeur qu'il allait bientôt communiquer à nos troupes hésitantes devant cette redoutable infanterie d'Espagne dont Bossuet devait nous laisser l'incomparable peinture. N'est-ce pas en souvenir de ses luttes de jeunesse à Dijon que le vainqueur de vingt-deux ans envoya les drapeaux pris à Rocroy tapisser la Sainte-Chapelle que les ducs de Bourgogne avaient fait élever à côté de leur palais ?

Si des exercices corporels nous passons aux spirituels, nous remarquerons qu'on y suit la méthode excellente de faire soutenir des thèses aux écoliers dans le collège même (cela, sans doute, équivalait à notre baccalauréat) ; de plus nous y trouvons les belles joûtes en vers latins et les énigmes, dont il faudra bien dire quelque chose, vu l'importance de cet exercice. Touchant les vers latins (1), il n'y aurait rien de particulier à signaler, si certaines pièces du théâtre de l'Infanterie dijonnaise, pièces composées par quelques-uns des anciens élèves des Jésuites, ne nous révélaient un fait passé jusqu'ici inaperçu ; c'est qu'au sortir des guerres de religion les confrères de saint Ignace continuaient à enseigner plus spécialement les auteurs que j'appellerai *militants*, Juvénal, Lucain, Sénèque, etc. De là une poésie fière et à l'espagnole (2), qui

(1) Aimé Piron nous apprend que les Pères maniaient aussi bien la prose que les vers ; ils font, dit-il,

En l'éne et en l'autre métôde
De tré bonne hairangue ai lai môde.

(2) Les Sénèque et les Lucain étaient originaires d'Espagne. Corneille, on le sait, préférait Lucain à Virgile, et cette préférence il la tenait de son éducation toute romaine.

nous explique en quelque façon le génie de Corneille, élève des Jésuites de Rouen.

Voulez-vous, Monsieur, que j'appuie mon dire de quelques citations empruntées à une pièce de 1613 ? Il s'agit d'une scène de tentation ; c'est Vénus qui tente Mars, et le dieu « aux poulmons de fer » va succomber, bien qu'au préalable il se soit encouragé à la résistance par des vers d'un ton énergique et tragique :

Moy qui sur le sourcy porte la Parque emprainte,
Ayant à mes costez la Terreur et la Crainte,
Inspirant la valeur ès courages des roys
Et qui des éléments change les fortes loix,
Pourrois-je en cet instant voir ma force captive
Et ma main paresseuse honteusement oysive ?
. . . .
Que me sert d'avoir mis tant de citez en cendre,
S'il me faut maintenant à la paix condescendre ?

VÉNUS

Mars, alors que tes yeux tributaires des miens
Ne vouloient veoir sinon noz amoureux liens...
Quoi, fuyr de ta Cypris, et te rendre funeste
Celle dont tous les Dieux désirent la conqueste ?
Fouler ma grâce aux pieds !. . . . . . .
Tout l'Univers te fuit, tout le monde m'adore !...

MARS

Que diroient maintenant tant d'âmes généreuses,
Du sang et de l'honneur, comme moy, convoiteuses ?...

VÉNUS

Mais que diront plutost tant d'âmes inspirées
Des flames de mes yeux, en voyant expirées
Leurs joyes, leurs amours, en tes cruels desseins ?
Tant d'amans abatus ! . . . .
Que te dira Jupin ? Que diront tous les Dieux

D'enflammer les mortels de combats furieux ?
Veux-tu que ton courroux démente mes promesses ?...

MARS (*à part*)

Ha ! sucre empoisonné (1), homicides amorces,
Que vous estes subtils, que vous avez de forces
Serpens ensorcelez, enchanteresses voix !
Ainsi sur l'Océan. . . . .

VÉNUS

Non, non, quitte (2) plutost ton désir meurtrier,
Consacre à mes faveurs ce massacreur acier ;
Comme autrefois tu fis és forestz d'Amatonte,
Presse mon sein de lys. . . . .

MARS (*à demi vaincu*)

Comme l'eau peut creuser
Le caillou, que la main peut le fer dur user,
Que l'acier mieux trempé à la fin se consomme,
Ainsi la femme peut régir l'esprit de l'homme !

VÉNUS (*à son fils*)

Sus, courage, mon fils ! Renforçons à ceste heure
Nos amoureux apats. Que ton traict me l'asseure.

CUPIDON (*au dieu Mars*)

O Mars, dont les accents ne respirent que morts,
Qui menaçois de sang et de meurtrières flames
Tant d'innocens humains, tant d'incoulpables ames,
Reçois ce traict fatal, et, changeant de dessein,
Retrace les beautez de Dione en ton sein ;
Dissous dedans le miel de sa bouche ambrosine
L'insensible caillou de ta dure poictrine.

(1) Dans le *Polyeucte* de Corneille :

Portez à vos païens, portez à vos idoles
Le *sucre empoisonné* que sèment vos paroles.

(2) Dans *Polyeucte :* — Non, non, persécutez, etc.

VÉNUS (*à Mars*)

Maintenant donc tes yeux changent d'autres objects ?

MARS

Mes yeux et ma raison sont ores tes subjects.

VÉNUS

Je doute (1) que le sort encore t'en retire.

MARS

Je crains que ton desdain de rechef me martire.

VÉNUS

Moy qui mourois pour toy sans ma divinité,
Te pourrois-je troubler par ma sévérité ?

MARS

Moy qui pour ton amour sens mon ame contrainte
Ay-je pas du sujet de pancher à la crainte ?

VÉNUS

La crainte des amans se perd dans le sommeil.

MARS

Les tortures d'amour renaissent au réveil.

Eh bien, Monsieur, que pensez-vous de cette coupe et de ce ton cornéliens, et cela dès 1613, à Dijon ! et cela dans une de ces pièces de l'Infanterie de la Mère-Folle dont vous n'avez pas craint de parler en ces termes à la p. 174 de votre thèse : « C'est *en patois*, que sont écrits (2) les *longs* poèmes qui servaient de *librettos* (3) aux mascarades de l'*Infanterie*

(1) *Je doute,* — c'est-à-dire je crains que.

(2) Les seuls vignerons ou gens du peuple parlent le patois dans les pièces du théâtre de l'Infanterie dijonnaise.

(3) La plus longue pièce de ce théâtre ne dépasse pas mille vers ; quant au terme de *libretto*, il est tout à fait impropre, car les pièces

dijonnaise. » Il faut bien, coûte que coûte, rejeter loin de nous les appréciations erronées dont on a régalé jusqu'ici les naïfs lecteurs. Nous touchons à Corneille dans un simple théâtre où l'on croyait qu'il n'y avait que farces, mascarades et chants bachiques ! Ce ton, Monsieur, nous ne le retrouverons plus par la suite, car tout va s'amollir dans l'enseignement des Jésuites (1), en sorte que du vers mou, clairet, poupin, bourré d'épithètes abstraites, mais nobles, va sortir, au siècle suivant, le petit Arouet de Voltaire, comme du vers à la Lucain était sorti Corneille, cette âme coulée à la romaine, et d'un bronze qui défie les injures du temps.

Examinons maintenant un point tout particulier de l'enseignement des Jésuites à Dijon : il s'agit des tableaux en énigme qu'ils mirent si bien à la mode que la littérature bourguignonne en a été, elle-même, envahie. Nous avons déjà rencontré un de ces sujets en tableau ; en voici un autre : « *Lettre à M. P. par Pierre Richard sur le* Tableau de l'énigme *qui doit être expliqué*, etc. — Dijon, Ressayre, 1673, in-4°. » — En 1694 parut une « *Explication de l'énigme troisième sur la magie*, en rimes bourguignonnes, *par Guy Cornille, vigneron de Dijon.* » — La même année, Aimé Piron publiait son *Enigme de réthorique*, titre vague au point de vue du sujet, mais significatif à nos yeux ; cette énigme, en effet, avait été donnée aux rhétoriciens du collège des Jésuites, mais son objet était la vendange. Nous allons entrer à ce sujet dans quelques détails, dès que nous

dont nous parlons sont des comédies, où le ton descend parfois jusqu'à la farce et s'élève aussi jusqu'au tragique, mais elles ne sont nullement des opéras.

(1) A Rome, en architecture, ils ont fait fleurir ce qu'on a appelé *le style jésuite*, digne pendant de leur style littéraire au XVIII[e] siècle.

aurons cité l'énigme de la moutarde (1) dont parle, de son côté, La Monnoye dans son glossaire :

« Je ne répéterai point ici ce que Tabourot (des Accords) et Furetière après lui ont écrit touchant le sobriquet de *moutardiers* que l'on donne aux Dijonnois ; je raporterai seulement ce qui, du tems de ma première jeunesse, arriva au collége des Jésuites de Dijon, au sujet d'une *Enigme en tableau* qui, selon la coutume, y devoit être expliquée publiquement. Le régent qui en étoit l'auteur avoit fait mettre au bas du tableau :

MULTUM TARDAT DIVIO RIXAM.

« L'inscription parut séditieuse, comme si l'on avoit témoigné quelque impatience de voir la dissension dans la ville. Mais il y eut bien à rire, lorsque chaque mot étant expliqué (*multum*, moult, *tardat*, tarde, *Divio,* Dijon, *rixam*, noise), il se trouva que le tout ensemble faisoit : *moutarde dijonnoise*, qui étoit le mot de l'énigme. »

La Monnoye ne nous apprend rien de plus sur cet enseignement original. Lui qui aimait à remonter aux sources des choses concernant la linguistique et les livres, il n'a pas

(1) La moutarde, dit Aimé Piron, ce *beaume que gargouille*

Lé vinaigrei dan lo molin
Ai tor de brai, du gran maitin.

Et ailleurs :

J'aivon ancor de lai moutade
Qui, san se méfaire, se gade
Duran l'étai, comme en hivar,
C'â le baume du jeune lar !

Il paraît, toujours au dire d'Aimé Piron, que le père du grand Condé adorait la moutarde et venait souvent s'en régaler, avec accompagnement de grillade et de boudin, chez l'hôtelier Jean Loison.

songé un seul instant à Philostrate, dont la grande école a traversé les siècles, les chrétiens ayant accepté cette manière d'enseigner et de parler. Ce n'est pas à moi, Monsieur, de suppléer au silence de La Monnoye ; d'autres se sont chargés de ce soin, et vous n'êtes pas, Monsieur, sans avoir lu sur Philostrate les beaux travaux de M. Bougot, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, et de M. Edouard Bertrand, professeur à la Faculté de Grenoble.

Cependant, Monsieur, puisque le nom du grand sophiste-orateur vient d'être prononcé, il faut bien que je dise un mot à son sujet et touchant sa théorie, qui intéresse autant, je crois, les philosophes que les lettrés, c'est en quelque sorte tout le monde qui pense ou qui croit penser.

On a dit : « *Un paysage est un état de l'âme ;* » mais ne devait-on pas pénétrer plus avant encore et partir de ce fait psychologique que l'âme produit naturellement des tableaux. (Deux ou trois auteurs à peine ont constaté ce phénomène psychique qui mériterait d'être profondément observé par un grand nombre de philosophes). Maintenant, comment les couleurs se transforment-elles en sons dans les profondeurs de notre être, de telle manière que par les sons nous faisons réapparaître des tableaux évanouis ou en provoquons d'inconnus dans la pensée d'autrui ? Ce problème ne peut guère trouver sa solution que si on reprend une certaine théorie de l'âme qui se trouve dans l'un des dialogues de Platon (1). C'est, sans doute, à cette source que Philostrate aura puisé l'idée de sa littérature nouvelle. La prétention de

(1) Dans l'*Ion*, si nos souvenirs sont exacts. — Quintilien, qui voit l'origine de tous les genres littéraires dans Homère, n'aurait pas manqué d'y trouver celui-ci en germe dans la description du bouclier d'Achille.

ce sophiste est allée loin. Non seulement il a cru pouvoir, à l'aide de combinaisons vocales, reproduire les tableaux et donner la sensation des couleurs par l'oreille, mais il a eu la hardiesse de prétendre représenter mieux la nature par les sons que le peintre par les couleurs mêmes. Ainsi, substituant l'ouïe à la vue, c'est-à-dire un sens à un autre, il a fait de la peinture parlée ; il a créé un genre littéraire inconnu jusque-là, *les tableaux*.

Cette littérature descriptive se substitua d'abord aux arts plastiques ; mais elle ne s'arrêta pas en si beau chemin ; avec le grand orateur Fronton elle envahit le forum. Alors avocats et harangueurs de toute sorte mettent de côté la vieille méthode de l'argumentation oratoire, et, au lieu des raisonnements et arguments en usage, ils servent quoi à leurs auditeurs ? Des images et des peintures. L'imagination seule est éveillée et flattée par tout cet appareil ; la pauvre raison gît à terre, dédaignée. Ce grand mouvement littéraire sous la Rome impériale (1) n'a pas encore été suffisamment élucidé pour que je m'engage plus avant sur ce terrain ; espérons que sous peu quelque jeune aspirant au doctorat ès-lettres, alléché par le sujet, mettra au grand jour cette littérature restée jusqu'ici dans l'ombre.

Pour en revenir aux Jésuites, Monsieur, nous pourrions nous demander par quel canal ils avaient reçu l'héritage et du sophiste Philostrate, et de Fronton *l'orateur*, mais il nous faudrait avouer que sur ce point encore la lumière n'a pu se faire. M. Edouard Bertrand a bien démêlé la trace de ce genre

(1) Dédain de la vue, exaltation de l'ouïe ; mépris de la raison, exaltation de la seule faculté imaginative, voilà le trait carastéristique de cette révolution dans les lettres.

littéraire jusqu'à l'évêque d'Éphèse, Marcus Eugénicus (fin du xv[e] siècle) ; mais à partir de là, le fil s'est rompu. Nous le renouons avec les Jésuites, tout en regrettant de ne pas savoir ce qu'il y a eu dans l'intervalle, constatant toutefois que, chemin faisant, le genre des tableaux s'est altéré en s'annexant un petit genre qui végétait je ne sais en quel coin : celui des énigmes. Ainsi les professeurs du xvii[e] siècle s'attachent à faire des tableaux énigmatiques qu'ils proposent, comme des sphinx, à leurs écoliers.

En 1694, *selon la coutume* (1), on donnait donc aux élèves de rhétorique de Dijon le tableau en énigme que voici :

« Cette énigme (disait le texte du professeur) représente le martire de sainte Catherine, qui est attachée à une roüe garnie de pointes et de rasoirs, montée sur une machine. Cette vierge, dont la beauté charme, regarde d'un visage serein le ciel, où elle tend les bras en apercevant deux anges qui lui présentent la palme et la couronne. Ces esprits bienheureux lui annoncent son triomphe sur Maximin (l'empereur), qui paroit assis sur un thrône ne voulant point entendre Faustine (l'impératrice), ni les prières de Porphire, capitaine de ses gardes, qui lui demandent grâce pour cette innocente ; il anime les bourreaux à l'exécution de ses commandements. Ces brutaux, impatients de voir la fermeté de cette courageuse fille, obéissent à l'empereur, la dépouillent et l'attachent sur la roüe ; l'un des bourreaux est un More, et le troisième se met en devoir de tourner la machine.— L'on voit à terre une massue garnie de pointes ; une épée et d'autres instruments dont on se servoit à martiriser les chrétiens.— Auprès de ses bourreaux un sacrificateur païen presse cette sainte de renon-

(1) C'est l'expression même de La Monnoye.

cer à sa foy et d'encenser la statue de Minerve qu'il lui montre; cette statue tient à son ordinaire une lance de la main droite, et de la gauche un bouclier à la tête de Méduse; elle porte le casque en tête, timbré d'une chouëtte, et a devant soy un foyer allumé, prêt à recevoir l'encens. A travers une arcade, percée dans le vestibule du palais impérial, et, dans le lointain, paroissent une piramide et une rotonde qui est un ancien temple de quelque fausse divinité. Le tout accompagné d'un païsage agréablement garni d'arbres de différentes espèces. »

Quatre élèves devinèrent le sens de ce tableau énigmatique; Aimé Piron les nomme :

Quatre écôlié de rétoricle,
Aussi genti que dé senicle,
Que je fai gloire de nommai :
Lôpin, *Michéa*, *Liôtai*
Et *Pairis*, enfan d'espérance...
Ai fau, mai foy, rendre jeustice
Au moitre (*maître*) de lot exarcice,
Dé bea paireuleu le sôlô (1),
De l'élôquence le tenô.

Inutile, Monsieur, d'entrer dans l'analyse de ce poème qui comprend deux cent soixante-huit vers, puisque nous l'avons déjà analysé et publié (2), il y a peu de temps. Il convient cependant de vous dire que le martyre de sainte Catherine n'est rien autre chose que celui de l' « *enfan dou borjon*, » c'est-à-dire du raisin, ou si vous aimez mieux encore de Bacchus, représenté par la grappe, national sujet chez les Bourguignons qui vont chantant la passion du dieu Bacchus

(1) Des beaux parleurs le soleil, de l'éloquence le bouclier.
(2) *L'énigme de réthorique* (de 1694). — Dijon, chez tous les libraires, 1886.

et répétant pendant les chaleurs torrides de l'été : « *Ai fau qu'â sôffre por qu'ai sô bon* (1). » Ceci, c'est la souffrance sur le côteau, sur la montagne ; mais voici le martyre. Les *gouisô* coupent la grappe ; on la précipite en tas dans des *bailonge ;* on la traîne au *treu* (pressoir) ; là, la *roue* de sainte Catherine l'attend avec les bourreaux ; l'innocente va donc être broyée et l'on boira son sang. A ce moment le poète ne peut s'empêcher de nous décrire la beauté de la grappe martyre sous les traits de sainte Catherine (je traduis) : « Elle, contre qui les roses et les lys n'osent disputer sur le chapitre de la beauté ! Plus on la voit, plus elle est belle ! Vos yeux, admirable pucelle, éclatent comme des diamants ! A voir vos dents, on dirait deux rangs de perles enfilées dans votre bouche (2). » C'est en vain qu'elle éclate ainsi ; sa beauté ne saurait toucher le fier et terrible *Barôsai* qui préside aux opérations du martyre :

Ai veu voi son cor écrasai.

Cette sainte, ajoute le poète, qu'est-ce ? sinon le raisin quand il est mur « *et bé fleuri.* » C'est là « *ein fru* (fruit) *du Pairaidi !* » Dans l'animation de la peinture, dans la précision des moindres détails, ainsi que dans les apostrophes du *descripteur* à des auditeurs supposés, nous reconnaissons les procédés

(1) Il faut que le raisin souffre pour qu'il soit bon.
(2) Voici le texte :

Cetei-ci contre qui lé rose
Et lé ly n'ôse disputai
Sur le chaipitre de beatai,
Pu on lai voi, pu elle a belle !
Vos euïlle, admirable pucelle,
Épluë comme dé diaman !
On diro qu'on vo voi deu ran
De parle enfilée dan lai bouche !

chers à Philostrate et à son école : *Voyez-vous celui-ci, sur le trône assis ? — regardez celui-là ? — qu'est-ce que celle-ci qui s'avance portant une lance dans sa main ?* etc., voilà les séries d'interpellations qu'on remarque chez Piron comme chez le sophiste grec, preuve que l'enseignement du rhéteur était parfaitement connu et pratiqué dans les collèges des Pères.

La Monnoye parle de deux autres sortes de divertissements qui furent également en usage chez les Jésuites : les *veaux* et les *mystères*. Les veaux étaient « certains jeux satiriques ; » quant aux mystères, nul n'ignore en quoi consistaient ces drames sacrés. Mais un mystère joué en plein XVIIe siècle, n'est-ce pas une chose piquante en soi ? Or, on en jouait à Dijon au temps de La Monnoye, et jugez, je vous prie, Monsieur, de la naïveté de l'auteur et des spectateurs à cette époque par ce passage que j'emprunte au même La Monnoye : « De nos jours, à Dijon, un professeur en humanitez donnant une représentation publique du mystère de la Nativité, y introduisoit quatre animaus : le *beuf* et l'*ane* de la crèche, le *coq* de la Passion et l'*agneau* de saint Jean-Baptiste, les faisant parler chacun à leur manière. D'abord le coq entonnoit d'une vois perçante, comme celle du coq de l'horloge de Saint-Jean, de Lyon : *Christus natus est.* Le beuf, avec un long mugissement, demandoit : *ubi?* prononçant à l'Alemande : *oubi.* L'agneau répondoit *in Bethléem*, traînant beaucoup la première syllabe de Bethléem ; sur quoi l'ane concluoit *hinhamus, hinhamus*, ce qui, en son langage, signifioit *eamus.* »

O temps heureux pour les réalistes, quand reviendrez-vous ? Quand nous sera-t-il donné de voir un pareil quatuor sur la scène tragique ! le tout imaginé par « un professeur en humanitez. »

Un dernier trait pour finir, Monsieur, et ce trait va relever un peu à nos yeux les Jésuites et nous faire souvenir que nous allons bientôt parler des Condés, ces gouverneurs séculaires de la Bourgogne. Aimé Piron, dans son *Compliman de lai populaice ai S. A. S. Mgr le Duc*, l'invitant à faire venir ses enfants avec lui à Dijon, lui expose les agréments qu'ils y trouveront : d'abord les jeux de l' « arc, arbalaite, harquebuse, » la pêche dans l'Ouche, la chasse au parc, puis

S'ai veuille se trôvai é thaise,
Lé Jésuitre en seron ben aise,
Car ai l'aivon dés écôlié,
Saivan comme lé gran côlié,
Qui juëron du plai (*plat*) de lai langue
Devan lor (*eux*), d'aivô (*avec*) dés hairangue
D'ein stile dé pu fin du tan (*temps*)
En l'honneur de cé brave enfan.

Pouvions-nous mieux achever ce chapitre que par cette aimable citation? Maintenant allons jouer *du plat de la langue* sur les Pères Jésuites eux-mêmes et sur les graves personnages du Parlement.

X

PARLEMENTAIRES ET JÉSUITES. — MŒURS PARLEMENTAIRES ENTREVUES DANS LES ŒUVRES LÉGÈRES DE L'ÉPOQUE ; AIMÉ PIRON, PEINTRE DU PARLEMENT. — LES AVOCATS MALTESTE ET GODRAN DE CHASANS. — LE PARLEMENT A L'ÉTABLE. — L'AVOCAT MORISOT, SES *Lacrymæ veritatis* CONDAMNÉES ET BRULÉES ; SON *Ovide* ÉTOUFFÉ. — PHILIBERT DE LA MARE HISTORIEN ; SA VIE D'*Hubert Languet.* — LES JÉSUITES, ORATEURS MÉDIOCRES DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE : LES PÈRES DAUBENTON ET BLANDIN. — AUTRES PRÉDICATEURS DIJONNAIS ; LEUR PEU DE VALEUR. — LE FEUILLANT DOM COME ; PORTRAIT ET DISCOURS DE CE PRÉDICATEUR PAR AIMÉ PIRON.

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que Dijon a un grand air avec ses vieux hôtels qu'on prendrait pour des maisons seigneuriales? Si tout est palais en Italie, aux yeux des Italiens bien entendu, comme le remarque malicieusement de Brosses, ne pourrions-nous pas dire, sans trop d'exagération, qu'à Dijon tout est hôtel parlementaire? Voyez comme celui des de Brosses emplit la place Saint-Jean, éclipsant l'église de ce nom, qui semble s'enfuir de honte du côté de Saint-Philibert ; car, de s'épanouir du côté du sud, elle n'a cure, l'hôtel des Bouchu (1) étant là qui la serre de près. Dans la rue Ber-

(1) Le premier président Bouchu fit construire ce splendide hôtel en 1643 ; aujourd'hui on l'appelle hôtel d'Esterno.

bisey, dans la rue Vauban, dans la rue Notre-Dame et dans quantité d'autres lieux, que d'hôtels encore, et combien remarquables. Dijon n'est plus cette cité assise, comme une reine de la vendange, au milieu des vignes aux larges feuilles que se plaisaient à décrire les vieux auteurs bourguignons ; tous ses clos encépés ont disparu ; elle a perdu, avec sa belle ceinture de pampre chantée par le père Oudin (1), ses quartiers pleins de vignerons où les grandes cuves, rouges d'un raisin bouillant, fumaient, où les pressoirs gémissaient, faisant jaillir de leurs flancs le sang de la grappe ; elle n'a plus son enceinte de murs flanqués de trente-trois tours et de bastions formidables ; de ses trente-deux églises (2), six ou sept à peine restent debout, et cependant Dijon est encore Dijon, grâce aux hôtels parlementaires, qui témoignent de sa splendeur passée, et grâce aussi à ses vieilles maisons entrevues un jour par Sainte-Beuve et Victor Hugo :

Ami, te souviens-tu (3) qu'en route pour Cologne,
Un dimanche, à Dijon, au cœur de la Bourgogne,
Nous allions admirant clochers, portails et tours,
Et les vieilles maisons dans les arrière-cours ?

(1) La ville de Dijon est ainsi personnifiée dans les vers du poète latin :

Ecce autem visu se attollit forma verendo
Alta, augusta, ingens ; ...*it plurima circum*
Vitis, etc.

Bien que les vignes soient aujourd'hui loin de Dijon, Vatout, néanmoins, dans sa chanson si connue, *l'Ecu de France*, n'a pas craint de dire :

J'aime Dijon et la beauté
De ses vignes fleuries.

(2) Voir un manuscrit (n° 504) à la bibliothèque de Dijon.
(3) Sainte-Beuve s'adresse à Victor Hugo.

Représentons-nous, Monsieur, tous les membres du parlement, avocats-généraux, présidents en premier (1), présidents en second ou à mortier (2), conseillers, auditeurs, procureurs, correcteurs, greffiers, avocats, huissiers, bref, tout un peuple en robe (en toge, devrais-je dire), sortant de ses demeures superbes pour se rendre au Palais, ou à la Sainte-Chapelle, les jours de cérémonie : vous croiriez voir s'avancer alors la gravité romaine, mais plus haute en taille et en couleur ; vous croiriez entendre le langage de la Rome antique, aux beaux discours à périodes, qui sortent des lèvres éloquentes des Brulart, des Malteste, des Millotet, des Bouchu, et de tant d'autres :

> Vo queneussé cé diaman,
> Diaman de lai veille rôche,
> Jeuge san far et san reprôche...
> Qui passe ceu que lé Rômain
> Aivô tan de cancan décrive
> Dan lé dicton de Tite-Live.

Ainsi ne craint pas de s'exprimer Aimé Piron dans son poème de *Dijon en joie*. C'est donc, pour ainsi dire, le Sénat romain en robe écarlate que nous avons sous les yeux, et soyez assuré, Monsieur, que tous les membres du Parlement jouent à ce jeu de la république ancienne sous une royauté qui devient de plus en plus absolue, appesantissant sur eux sa main redoutable, qui ne se lasse jamais de frapper et de courber tous les fronts sous son niveau égalitaire. Si ces hommes eussent été de vrais Romains, ils seraient

(1) Dans la *Joie dijonnoise*, poème de 1701, Aimé Piron vante le « *bea langaige* » des « *deu gran premei presidan ;* » leurs discours sont passés au tamis, « *son taimisai.* »

(2) Ils étaient au nombre de dix.

morts en héros sur leurs chaises curules plutôt que de céder; heureusement, c'étaient des Bourguignons, et la toge ne tenait sur leurs épaules que le temps juste des cérémonies. Déjà, nous avons rencontré Boivault (1), le joueur, qui rentrait chez lui après avoir perdu, en une nuit, quinze cents pistoles ! Déjà nous avons vu Lantin, le distrait, planter là sa compagnie pour aller exécuter une ode d'Horace mise par lui en musique! Et il n'était pas le seul mélomane au sein du Parlement, car les Malteste sont cités comme les premiers amateurs de musique dans Dijon. L'un d'eux, Claude Malteste, conseiller au Parlement (1620 à 1690), était très versé dans les langues grecque et latine ; il écrivit l'histoire secrète du Parlement, pendant les troubles de la Fronde ; mais sa passion dominante resta la musique. Il la mit en vogue à Dijon, et, ajoute un mémoire resté manuscrit, « le grand Condé ne manquait jamais d'assister aux deux concerts qu'il donnait par semaine, chez lui, durant la tenue des Etats. » A la mort du père (2) de ce Claude Malteste, arrivée en 1659, la gravité

(1) Ce Boivault était président de la Chambre des Comptes, compagnie qui disputait le pas au Parlement dans les cérémonies ; nous pouvons donc considérer cette chambre comme supérieure à la Chambre de ville, et presque égale, en dignité, au Parlement. L'éloquence de Boivault laissait beaucoup à désirer, c'était, au dire de La Monnoye, un ridicule écrivain. « Dans sa relation de la fausse alarme de Dijon en 1673, ajoute-t-il, Boivault, faisant l'éloge de tous les magistrats de cette ville, avoit cru bien rafiner de dire, touchant M. Bretagne, conseiller au Parlement, que c'étoit un grand homme, plus grand que la Grand'Bretagne dont il portoit le nom. »

(2) L'avocat *François Malteste* a laissé quelques écrits et trois ou quatre cents vers dans le recueil intitulé : *La Perdrix à l'orange*. — Le manuscrit de *Claude Malteste*, ayant pour titre : *Anecdotes du Parlement de Dijon*, a été publié en 1866 par M. Ch. Muteau.

romaine avait reparu dans les vers faits pour déplorer sa perte :

In obitum clarissimi viri Francisci Malteste, *in Senatu Divionensi patroni epicedium.*

Tempore quo victæ leges, sanctique Senatus
Majestas oppressa jacet, quo docta silescunt
Ora Patronorum . . . .

Tel est le solennel début de la pièce, où l'on ne craint pas de pleurer en ces termes le défunt avocat :

... Themidis decus interiit, purissima nostri
Lingua fori ! . . . . facundia *Marco*
Non impar ! . . . .

Ne nous laissons pas prendre, Monsieur, à cette majesté des vers latins et à cette exagération dans la louange qui va jusqu'à comparer Malteste à Cicéron ; cela ne tirait pas à conséquence ; c'était, ce semble, un langage convenu. Les mœurs parlementaires n'étaient point si rigides (1). Dans le même manuscrit d'où nous venons de tirer l'éloge de l'avocat François Malteste, s'étalent quelques vers français qui sonnent une tout autre note, et cette note-là est la vraie, la note naturelle, la note bourguignonne. Il s'agit là d'un autre avocat, de M. de Chasans (Jean Godran). Quelques lignes de prose précèdent les vers dont ils nous donnent la clef. Hylas, y apprend-on,

(1) Les plus graves d'entre « *Nosseigneurs du Parlement* » se livraient à l'exercice des traductions ; ils mettaient Horace en vers ; ils en tiraient des maximes. D'autres traduisaient des auteurs grecs, et c'est à un Jacques *Descomtes de Vintimille*, conseiller au Parlement dans le XVIe siècle, que la langue française est redevable du mot *Cyropédie*, qu'il mit en tête de sa traduction du Κύρου παιδεία de Xénophon, titre qu'on traduisait, jusqu'à lui, par *l'Institution de Cyrus*. — Les très graves, parmi les Parlementaires, n'écrivaient qu'en prose, et presque toujours en latin, sur des sujets d'histoire ; ainsi faisait Philibert de la Mare dont nous parlerons bientôt.

est M. de Chasans même, Clorinde, Mlle Humbert. Il paraît que notre avocat, procureur général de la Chambre des comptes, fut battu un jour, et qu'à cette nouvelle, Mlle Humbert, « morte fille, dict, en un quartier, qu'elle estoit bien ayse de ce que ledit sieur de Chasans avoit esté battu, *ayant trouvé son homme.* » Sur ce, le grave procureur improvisa ces vers qu'il alla lire en divers endroits :

Clorinde, sèche et bazanée,
Nécessiteuse et surannée,
Parmy ses disgrâces, un jour,
Dans le feu et dans le martyre
(Tant peult un oultrage d'amour !)
D'Hylas entreprit de médire :
Hylas, tant de fois esprouvé,
Avoit encor une querelle :
Dieu ! je vous rends grace, dit-elle,
Puisqu'il a son homme trouvé ! »
Hylas repart : « *Je le veux bien :*
Je veux avoir trouvé mon homme ;
Mais, pour elle, je ne sçay comme
Elle pourra trouver le sien (1). »

D'aucunes fois, la verve de ces messieurs s'exerce sur des *bouts-rimés*, genre qui fut longtemps à la mode avec les *énigmes*. En 1683, une demoiselle pleure un beau chat qu'elle a perdu ; aussitôt, on propose sur ce sujet un sonnet en bouts-rimés, et voilà La Monnoye de s'escrimer :

Iris, aimable Iris, honneur de la Bourgogne,
Vous pleurez votre chat plus que nous Philisbourg (2), etc.

Le même La Monnoye, qui réussit admirablement dans les

(1) Inutile de rappeler, sans doute, l'allusion renfermée dans le mot *Hylas*, mignon d'Hercule. Ainsi s'explique le sens du vers où il est dit qu'Hylas a trouvé son homme, tandis que Clorinde mourra sans pouvoir trouver le sien.

(2) On avait perdu cette place en 1676.

bouts-rimés, compose aussi des *rondeaux*. Il en adresse à Legouz qui, deux années de suite, lui avait envoyé pour ses étrennes « *six bouteilles de Volnai.* » Les petits présents entretiennent l'amitié, Monsieur, et aussi le commerce des Muses. Telle est la vie parlementaire hors du Parlement, si l'on y joint les harangues aux princes, aux grands de toute sorte de passage à Dijon, et même au *peuple*. On est vraiment surpris de l'étonnante consommation de harangues qui se faisait sous l'ancienne monarchie, et de la docilité que montrait le public, comme les princes (surtout ceux-ci), à en essuyer les longueurs interminables sans sourciller.

Me permettrez-vous, Monsieur, d'insister un instant sur la poésie? L'alliance des Muses et de la Jurisprudence était si étroite en ces âges qu'aucun livre traitant de matière juridique ne paraissait sans un cortège respectable de vers latins, français et même grecs, marchant en tête de l'ouvrage comme un brillant état-major. Quantité de noms ne figurent guère dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par l'abbé Papillon, que parce que les personnes qui les portaient ont mis quatre, ou six, ou dix vers au plus, en tête d'un traité sur la Coutume de Bourgogne ou sur telle autre matière de droit des plus graves. D'où vient donc qu'on s'étonne de voir Montesquieu, conseiller au Parlement de Bordeaux, parvenu au xx[e] livre de son *Esprit des lois*, se mettre à invoquer les « Vierges du mont Piérie ? » C'était dans les traditions, que diable! Il n'y avait pas à s'en excuser, comme l'a fait, dit-on, l'auteur auprès de son éditeur Vernet, ni nous à en marquer quelque étonnement. Cet étonnement ne peut témoigner que d'une chose, de notre ignorance des mœurs de nos aïeux et, en particulier, de celle des grands corps de l'Etat sous l'ancienne monarchie.

Mais des esprits de la trempe de ceux que nous étudions, Monsieur, étaient plus adonnés à l'éloquence qu'à la poésie, et, du reste, leurs vers même sont plus éloquents que poétiques ; c'est que l'Éloquence élit sa demeure, de préférence, dans les temples de la Justice. Bossuet comptait, parmi ses aïeux, des avocats, des procureurs et autres gens de robe. Lacordaire, en notre temps, est sorti tout chaud des luttes du barreau de Dijon pour s'élancer dans la chaire chrétienne. La Bourgogne, Monsieur, reconnaissez-le avec moi, a toujours eu une propension au genre oratoire, et bien que vous ayez avancé, sans hésiter, que les Dijonnais du XVIIe siècle n'allaient guère à Paris que pour y admirer des bas-bleus ou des érudits comme Ménage, croyez-moi, ils y allaient plus encore pour se pousser dans le monde et se former à l'éloquence. J'en trouve la preuve dans les vers mêmes de Pierre Legouz, qui compare ses compatriotes à la Seine, maigre filet d'eau à son origine en Bourgogne, beau fleuve à Paris, grâce aux nombreuses rivières qu'elle reçoit chemin faisant :

Ainsi né dans nostre province
Un bel esprit, humble et soumis,
Pas à pas gagnant des amis,
S'introduit à la cour du prince ;
Et quoyqu'en son pays natal
Il n'ait eu qu'un foible canal,
Trouvant à Paris l'abondance,
Il y fait infailliblement
Admirer de son éloquence
L'agréable débordement.

Par ces vers, Monsieur, ne vous semble-t-il pas que toute une tactique des Bourguignons d'alors se trouve dévoilée? Et ne vous émerveillez-vous point avec moi de l'assurance que

manifeste Legouz touchant l'éloquence bourguignonne qu'on doit *infailliblement admirer ?*

Pour Ménage, entre nous, disons que ces hommes si décidément portés vers l'art oratoire, l'estimaient à sa juste valeur. En voici la preuve. Il est un manuscrit des plus curieux du fonds Bouhier, manuscrit que vous n'avez pas consulté, Monsieur, j'ignore pourquoi, et dont la première page nous révèle tout crûment un monstrueux plagiat dudit Ménage qui, ayant emprunté à son compatriote et ami Guiet, un grand travail sur le changement des lettres, « le pilla tout et le publia ensuite presque tout entier sous son nom dans son livre des *Origines de la langue françoise*. M. Guiet ayant vu cela, poursuit Bouhier, s'en plaignit hautement, disant qu'il sçauroit bien réduire un petit compagnon comme Ménage qui n'estoit pas, en ce tems là, considéré comme il l'a esté depuis. Dans ce tems Ménage l'ayant rencontré lui dit que ce qu'il publioit n'estoit point vrai, qu'il sçauroit bien le lui montrer, et que, s'il le chagrinoit, il montreroit des vers que Guiet avoit fait autrefois contre la Royne Anne ; à quoi Guiet lui répliqua : « *Morbleu! je ne vous crains point,* « *et ces vers-là sont trop beaux pour que je les désavoüe!* » J'ai sceu cette particularité de M. Toinard, auteur des petites notes sur Lactance, etc. »

Vous voyez, Monsieur, que les Bourguignons ne ménageaient pas Ménage et qu'ils savaient le cas qu'il fallait en faire. Jamais leur admiration ne fut aveugle ou sotte; voilà ce que j'avais à cœur de constater une bonne fois pour toutes. Aimé Piron lui-même, qui admire volontiers tout ce qui tient un rang dans Dijon, ne laisse pas que de glisser quelques malices à l'adresse de ces grands corps du Parlement et de la Chambre des Comptes quand l'occasion s'en présente.

Rien n'est plus agréable à lire que le noël où il fait défiler processionnellement ces messieurs ; c'est une peinture vive et piquante que je n'hésite pas à reproduire. Le poète invite tout le monde de la robe à venir à la crèche adorer l'enfant *petignô*. Attention, Monsieur, le défilé commence. Voici d'abord les nobles gens de la justice, « *qui ne meinge ran san z-épice*, » dit malicieusement notre poète :

Officié de jeustice
Ai qui on doi l'honneur
De vo riche pelisse
Hébillé-vo, messieur ;
Ne padé (*perdez*) poin de tan :
    L'enfan
De qui lai gloire éclaite
Du nôble Parleman,
    Si gran,
Étan (*attend*) un compliman
    Sçaivan
En rôbe d'écairlaite.

Et peu lé compaignie
Dé Comte et du Trésor
En gran çairémônie
Et rôbe de velor
Yron li presentai
    Un plai
D'écu et de pistôle,
Li faisan un discor
    Bé cor,
Car je croi que l'arjan
    Contan
Tén plaice de pairôle.

Dés aivôcar lai bande
Marcheré ai son tor ;
Elle l'â si tré grande
Qu'ai fau un demi-jor

Por nômmai lo seurnom,
Lo nom !
Un jor, ai l'audiance,
J'éto pu qu'ai demi
Raivi,
Lé regadan passai
Pretai
Sarman en révérance.

Il paraît que les avocats étaient fort nombreux à Dijon; cela frappe Aimé Piron ; il revient donc encore sur ce point dans un de ses poèmes. Nous avons, dit-il,

Dés aivôcar *ein gros odon*,
Et dé *Guillaume* (1) qui sçaivon
Côman ç'à qu'ai fau qu'on s'escrime
Dedan lai prôse et dan lai rime.

Ce que notre poète semble surtout priser, ce sont les dix présidents à mortier :

No Presidan ai rouge étôffe
Autor de qui l'armaigne bôffe,
Aivô lo môtei de velor (2)
No fon tô lés an dé discor
Qui no charme et qui no ravisse...
Cé Presidan son si haibille
Qu'au roïaume ai n'â poin de ville
Qui en peusse (*puisse*) montrai de tei,

(1) Quel était ce *Guillaume*, poète et prosateur, existant encore en 1697, époque où Piron composait les vers que nous citons? — Dans les noëls de Piron, on trouve également cité un poète du nom de « *Guilladai, — De qui lé rimou fon gran câ,* » et l'on ne connaît aucun couplet de ce renommé noëlliste !

(2) *Traduction* : — Nos présidents à rouge étoffe, — autour desquels l'hermine bouffe — avec leurs mortiers de velours (sur la tête), — nous font tous les ans des discours, etc.

Ma du premei jeusqu'au darrei !
Et tôjor dan lé grande aifaire
Dispôsai ai bé dire et faire.

Si nous passons, Monsieur, de cet éloge à une sorte de Noël qui parut en 1720 sous le titre de « *le Parlement à l'estable*, » nous tombons en pleine satire personnelle ; plus de quatre-vingts membres de la grande Compagnie y sont dénoncés, les uns comme avares, les autres comme sots, orgueilleux, ou ivrognes ; d'aucuns comme étant des maris fort complaisants, d'autres des maris simplement malheureux en ménage. La plupart de ces magistrats exerçaient leurs fonctions depuis 1680 ou 1690 ; c'est vous dire qu'ils nous appartiennent et que nous avons droit de jeter sur eux un regard indiscret. Voici l'un des Courtyvron qui paraît en tête de la pièce (1) :

Courtyvron, comme un arlequin,
Y vint en habit tout de pièces :
Mais n'ayant point trouvé de vin,
Aussitôt il tourna les fesses.

Ensuite *Burteur* arriva,
Qui fit l'éloge des ivrognes ;
Jésus luy dit : « N'approchez pas !
Vous puez le vin de Bourgogne ! »

Le président *de Versalieux*,
Peur d'avilir son caractère,
Ne salua que l'Enfant-Dieu,
Méprisant le père et la mère.

(1) Cette famille très honorable a fourni deux maires à Dijon au commencement de notre siècle ; son nom patronymique était *Le Compasseur*, et le premier des *Le Compasseur* vint des Pays-Bas s'établir à Dijon, au XIVe siècle, où il obtint le droit de cité.

Le Doyen, la canne à la main,
Fit un discours incomparable,
Il y mêla des traits malins
Contre Jésus et son estable.

Lantenay dit : « Pour mes amis
Je renverse loix et coutumes ;
Mais c'est bien pis quand il s'agit
De servir la blonde ou la brune. »

De Brosses, voulant du poupon
Se concilier l'amitié,
L'invita d'un fort bon chapon
A venir manger la moitié.

Rigoley, d'un air rodomont,
Fit à l'enfant civilité,
Lui mit la main sous le menton,
Dont Joseph fut scandalisé.

Enflé d'orgueil et d'insolence,
Parut le conseiller *Verchère ;*
A son air tout plein d'arrogance
On le connut fils de son père.

« Bonjour, bonsoir et bonne nuit, »
Dit à l'enfant *Jeannin* puisné ;
L'asne du compliment sourit,
Dont Jeannin fut déconcerté.

De Norges y vint triste et rêveur,
Mais, dès qu'il eut l'asne apperçu,
Il rentra dans sa belle humeur,
Pensant qu'il serait bien reçu,

Thierry parut se glorifiant
De sa pension, de sa fortune ;
L'asne luy dit : « Cela estant,
Je pourrois bien en avoir une. »

L'Intendant, en particulié,
Salua Jésus à sa manière ;
Le bœuf, l'ayant examiné,
Luy cria : « Bonsoir donc, mon frère. »

Le président *Bouhier* luy dit :
« Seigneur, faites-moy la faveur
Que de vos faits, gestes et dits,
Je sois le seul commentateur. »

Monsieur le président *Legouz*
Avec un souris ricanneur,
Railla et critiqua sur tout,
Sans respect pour le Rédempteur.

Lantin luy dit, avec esprit,
Qu'il comprenoit, dans ce mystère,
Que sans encourir de mépris
Un fils peut avoir plus d'un père (1).

Ainsi défilent les personnes les plus respectables de la magistrature, mettant à nu chacune ses vices. Dans le nombre se trouvent des abbés paillards, des avaricieux comme *Filtzjan* et *Drambon*, qui tient « *une escraigne* » chez lui, offrant « *de la bonne eau claire* » à ses invités ; des spécula-

(1) L'allusion à l'égard de la vie irrégulière de Lantin est ici transparente, mais on n'a pu signaler ses distractions. C'est *J.-B. de la Mare* (sans doute le fils de Philibert) qui est représenté distrait « comme à son ordinaire ; » et, dans un discours décousu, il parle « de la pluie, du beau temps, de la peste, de la guerre à l'enfant nouveau-né. »

teurs, ainsi que *Guyard* qui crie : « *Vive la rue Quincampoix!* » Le plus grand nombre se montre médiocre en éloquence, ce qui nous surprend ; l'un d'eux, *Léauté*, débite un compliment qu'il « *avoit luy-mesme composé*. » ce qui fait songer au mot d'Alexis Piron à l'archevêque de Paris lui demandant s'il avait lu son mandement : « Et vous, Monseigneur, l'avez-vous lu? » Toutefois, ce compliment de Léauté était si mauvais que

Le bœuf et l'asne en dirent : *bene* (1).

Les maris malheureux sont là au nombre de trois ou quatre; l'un d'eux paraît être un modèle de patience, en sorte qu'on songe involontairement à celui que La Monnoye a bien connu et dont il parle en ces termes : « Il y avoit, en 1680, un conseiller au Parlement de Dijon qui étoit très patient. Celui-ci, dont la femme entretenoit un galant nommé *le beau M****, dit un jour à d'autres conseillers qui lui en faisoient des reproches : « *Messieurs, il n'y vient plus que de nuit.* »

Vous voyez, Monsieur, que grâce à la littérature, nous possédons la physionomie morale et physique de « Nosseigneurs du Parlement. » A les considérer ainsi de près, il faut avouer qu'ils perdent beaucoup de leur prestige; mais vous m'objecterez que rien ne résiste à la critique et que, chez les plus parfaits des hommes, on découvre des taches, comme dans le soleil; ce que je suis prêt à vous concéder. Par là ces personnages se trouvent à demi excusés de leurs faiblesses. Ils étaient hommes tout comme nous : voilà qui explique et atténue bien des choses fâcheuses.

(1) Ce mot latin est accentué dans le texte de telle sorte qu'on doit le prononcer comme *benêt*.

Ils étaient de plus bourguignons ; autre atténuation de certains défauts qui tiennent surtout à la race. Ce franc et rond parler, que nous goûtons volontiers comme fruit du terroir et du sang, ne va pas sans quelque excès. Les tempéraments chauds franchissent vite les bornes d'une liberté qui, pour grande qu'elle soit dans le langage de nos aïeux, n'était cependant pas confondue avec la licence obscène. Parmi les trois personnes admises à converser avec la reine Christine, de passage à Dijon, se trouvait Morisot, et bien que la reine fût loin d'être une bégueule, Morisot fut prié de se taire comme par trop licencieux. On s'étonne, Monsieur, que vous n'ayez rien dit de cet esprit fécond et puissant, qui osa seul, quand les Jésuites étaient tout dans Dijon, écrire un livre contre eux. L'ouvrage, non signé de l'auteur, fut dénoncé au Parlement, condamné par cette assemblée et livré aux flammes (1) ; exemple manifeste de l'étroite alliance qui

(1) Le titre de l'ouvrage est *Alitophili veritatis lacrymæ*, etc. La bibliothèque de Dijon possède un exemplaire de ce livre, nº 13,300. *C'est une satyre violente contre les Jésuites*, a écrit Papillon, et tout le monde a répété ce mot. Les personnes qui parcourront cet écrit y démêleront difficilement la satire ; elles croiront plutôt lire un roman, où tout est supposé, et où il entre de la mythologie plus que nous ne voudrions. Les belles phrases, sonores et un peu creuses, y abondent. Ce pamphlet, puisque pamphlet il y a, est mêlé de prose et de vers. Les amateurs de bonne latinité ne devaient pas se déplaire à la lecture d'un écrit si bien composé. La colère des Jésuites fut telle qu'elle s'exhala même sous forme d'épitaphe. Morisot, au lieu de vivre et de mourir dans de pieux sentiments, avait préféré, disait-on, mourir en sot : « *sed voluit Mori-sot.* » Pauvre jeu de mots, qui ne fait pas honneur à l'esprit des Jésuites. — Il paraîtrait que Morisot (voulant se venger des fessées que le P. Monet lui avait fait administrer quand il était sur les bancs du collège) aurait imaginé cette satire ; pour nous, nous croyons que l'inspiration en vient des écrits et plaidoyers de Pasquier.

unissait les Parlementaires et les Jésuites. De temps en temps il y eut à Dijon de ces « brûlemens » de livres, comme on disait alors. Il suffisait qu'un prédicateur enflammât son auditoire et le poussât à détruire tous les ouvrages suspects pour que cette sorte d'*auto-da-fé* eût lieu. Chacun s'empressait d'apporter les livres qu'il possédait, et plus d'une fois ces livres ne renfermaient rien de contraire à la foi ni aux bonnes mœurs, néanmoins ils étaient brûlés. Plus d'un ouvrage intéressant a dû périr ainsi dans les flammes.

Morisot méritait une mention, et pour ses *Larmes de vérité*, jetées au feu, et surtout pour les six livres des *Fastes* d'Ovide, perdus sans doute à jamais, et refaits avec beaucoup d'art et de talent par le poète bourguignon. Ce grand et beau travail n'a jamais été signalé ; les Jésuites ont fait faire le silence autour de cette œuvre et pas un auteur contemporain n'a osé élever la voix en faveur de l'auteur méconnu. Il serait plaisant, Monsieur, et ce serait une belle vengeance pour Morisot, si d'aventure on venait à découvrir les six livres des *Fastes* dus à Ovide, et que, comparaison faite, il fût reconnu que le poète bourguignon l'emporte sur le romain !

Nous ne pouvons pas non plus ne pas saluer au passage Philibert de la Mare, écrivain qu'il convient de ranger parmi les plus graves. Né à Dijon, de la Mare y resta en qualité de conseiller au Parlement Par l'étendue de sa correspondance, il se rapproche beaucoup de l'abbé Nicaise, tandis que par ses travaux historiques, on le croirait descendant des de Thou (1).

(1) Il y avait des rapports de famille entre certains membres du Parlement de Dijon et la famille parlementaire des de Thou. Ainsi le Bourguignon Hugues Picardet, procureur général à Dijon, était beau-père de Jacq.-Aug. de Thou. — Disons, de suite, que de la

Mais son cachet propre, ce sont les biographies, où il réussissait fort bien. On en connaît de lui six ou sept, dont une a lieu de nous surprendre, puisqu'elle renferme la vie de l'un des trois célèbres protestants Bourguignons au XVIe siècle ; je veux parler non de Bèze, ni de des Périers, mais d'Hubert Languet, le fameux auteur des *Vindiciæ contra tyrannos*. Les renseignements de de la Mare étaient si sûrs qu'aujourd'hui encore, c'est le travail de ce savant qui sert de fond solide à toutes les biographies qu'on a publiées sur Languet. N'est-il pas surprenant, Monsieur, que Hobbes ait prétendu que jusqu'à l'apparition de son *De Cive*, on eût ignoré la science politique, alors que Languet avait dès longtemps, et le premier, discuté les droits respectifs des peuples et des rois.

Reste à nous demander pourquoi de la Mare est si peu connu : c'est qu'il écrivait en latin. Mais pourquoi cette fureur de latiniser sans cesse ? Il me semble qu'une phrase de La Monnoye jette un grand jour sur ce point. Que dit donc La Monnoye ? Ecoutez : « Il y a plus de sûreté à écrire en latin qu'en français pour faire une œuvre de durée. » On doutait donc encore de la permanence, ou mieux de la perennité de la langue française en plein XVIIe siècle? Grande leçon pour les hommes qui cherchent des enseignements dans l'histoire. Qu'ils n'oublient pas non plus que Philibert de la Mare fut très fier d'avoir obtenu le titre de citoyen romain.

Nous n'en avons pas encore fini, Monsieur, avec toutes les sortes de gens de robe adonnés à l'éloquence. Les prédicateurs n'étaient-ils pas, eux aussi, revêtus d'une robe? Les Jésuites

Mare écrivit beaucoup et qu'il possédait 618 manuscrits ; le plus grand nombre se trouve actuellement à la bibliothèque nationale.

eux-mêmes ne se mêlaient-ils pas, non seulement d'enseigner l'éloquence profane, mais de s'exercer dans le genre oratoire sacré? Sur ce point, ils semblent avoir été assez médiocres. Aucun nom de quelque éclat n'a retenti dans les chaires de Dijon. On y chercherait en vain un Bourdaloue. La Bourgogne a sans doute peu fourni de membres à l'ordre de Saint-Ignace, et, hormis le père Daubenton, qui s'adonna à l'oraison funèbre, et faillit être général des Jésuites, je ne découvre, au XVIIe siècle, nul autre Bourguignon digne d'être signalé. La Monnoye parle bien d'un certain Blandin, mais ce qu'il en dit ne témoigne guère en faveur de son éloquence : « Le vieux père Blandin, jésuite, qui par son long séjour à Dijon s'y étoit comme naturalisé, prêchant à Saint-Philibert le jour de l'Annonciation, et y expliquant le *nigra sum, sed formosa* du Cantique des Cantiques, ce *nigra sum*, disait-il, mes chers auditeurs, ne doit pas être pris à la lettre ; non, la sainte Vierge n'était pas noire, le verset suivant, où elle est appelée *fusca*, fait voir qu'elle n'était que *breugnette* (brune). » Maigre discours, où la chose piquante est le mot bourguignon *brugnette*, fort bien à sa place ici, puisque le prédicateur parlait à des vignerons ; mais c'est tout.

Le clergé séculier semble également médiocre ; l'anecdote racontée par cette méchante langue de La Monnoye sur un vicaire de Notre-Dame nommé Charlot, en fournit la preuve. Le prêtre Magnien, qui se déchaîna contre les Noëls de Gui Barôzai, ne manquait pas, il est vrai, de hardiesse, mais nul n'a jamais parlé de son éloquence. Ce prêtre ne craignit pas d'élever la voix, en chaire, contre les Jésuites ; mal lui en prit ; le dimanche suivant, il eut la honte de se rétracter publiquement.

Cependant les oreilles délicates des Dijonnais et des Dijonnaises ne pouvaient se contenter de voix si maigres et si peu harmonieuses. On faisait donc venir du dehors des prédicateurs en renom qui prêchaient aux approches des grandes fêtes de Noël et de Pâques. C'est ainsi qu'on entendit, au commencement du XVIIe siècle, le jésuite, confesseur du roi Henri IV, le père Cotton. Au siècle précédent, on avait eu saint François de Sales, et auparavant saint Vincent Ferrier. La voix de Bossuet retentit aussi à Dijon ; mais nul n'est prophète en son pays, et les sermons du grand prédicateur n'échappèrent pas à la critique. Une petite note de M. de la Mare témoigne bien de l'esprit qui anime les contemporains des hommes illustres (1) ; ils voient moins en eux ce qui seul restera un jour debout, que les mille petits riens de leur vie, où se montre quelque ridicule, où se laisse entrevoir quelque acte incorrect, un passe-droit, une faveur. Voilà ce qui touche les contemporains ! Au fond de leurs cœurs veille l'envie, dont les yeux, plus perçants que ceux d'Argus, ne s'attachent qu'à pénétrer les défauts, les travers des personnes ; les services espérés et non rendus (2) sont scrupuleusement notés par le monstre, ainsi que les actes qui dégradent parfois les plus beaux génies. Le président Bouhier ne vous paraît-il pas heureux de parler du prétendu mariage secret de Bossuet avec Mlle Mauléon ? Il étale cette anecdote dans deux de ses

(1) Voici cette note : « M. Bossuet fut reçeu maistre des requestes en 1675 sans avoir passé par aucune charge auparavant, aussy estoit-il frère de M. l'évesque de Condom, précepteur de Monsieur le Dauphin. »

(2) Vous relatez avec raison, Monsieur, le froissement qu'éprouva La Monnoye en voyant que Bossuet ne voulait rien faire pour lui (p. 79 de votre thèse).

manuscrits ; il ne nous fait pas grâce d'un seul des enfants de Bossuet, qui auraient été au nombre de neuf, d'après le ministre Jurieu, etc. ; et l'on est surpris du calme avec lequel il ajoute : « J'ai peine à croire qu'il ait eu une maîtresse. » Il est vrai qu'il croit moins encore au mariage avec Mlle Moléon ; mais cela est bien insuffisant pour atténuer l'effet produit sur le lecteur par une telle anecdote.

Parmi les prédicateurs de passage à Dijon, Aimé Piron cite le père Mathieu et dom Côme, de l'ordre des Feuillants. Il nous donne même de ce dernier un fragment de discours arrangé, comme vous le pensez bien, à cette sauce où l'on ne sait lequel des deux l'emporte, le sucre ou la moutarde. Dom Côme est la fleur des pois d'entre les prédicateurs, c'est entendu ; mais en même temps ce pauvre *hairai* (enfant) de saint Bernard est si corpulent qu'il remplit « tôt ai fai lai chaire. » Il a un organe sonore ; il fait trembler femmes et filles dans ses sermons (1) :

Quoi, diso-tai, vo pretintaille,
Çâ lés élemette et lai paille
Qui vo feron un jor brelai.
Cé pantôfle et cé bea soulai,
Cé bâ de soye et jarreteire
Feron du bô por lai fouleire !
Cé coëfe aivô tô cé ruban,
Ç'â lai vou se niche Satan
Et qu'ai se plante ai lai prôpice
Por vos inspirai sai malice !
Cé groin, lai vou ç'â que le far

(1) Remarquez que ce discours se développe sur ce thème très simple : « Vous êtes des Madeleines mondaines, mesdames ; vous en portez les parures ; imitez, il en est temps, Madeleine repentante. » Quel agrément et quelle vie Piron a su répandre sur cette pensée si banale !

Rigôle ansin que du vieu lar
Dessu vo gifle peinturée.....
Cés oroille et cé gorge aitô
Vou pendrille dé bimbrelô,
Comme en poto lai Madeleine
Quan elle éto dan sé fredenne,
Cés ample et bôfi tortillon
De vô large et lon côtillon
Qui fon faire dessu vo crôpe
Mille tor ai vos envelôpe
Barolée de bleu, rouge et var
(Comme lai roye de sain Banar)
Por dessu vo pôle antartique ;
Quitté cé méchante pratique
Comme Madelaine é faisu,
Quitté lé, qu'on n'en pale pu !

Après un tel discours, ajoute Piron, dames et demoiselles sont devenues plus « *saige* »

Qu'un chai qu'à rempli de frômaige ;
Ma quan l'operar revenré
Tô ce que le monne (*moine*) é prôché

ira à veau-l'eau, c'est plus que probable ; car

Lai musicle, lai simphônie,
Lé von faire chaingé de vie.
Quan elle voiron cé dialeu
Bon nombre d'acteu et chanteu
Revétu de bague suparbe,
Lé nimphe folâtrai su l'harbe ;
D'aucun dan dé riche bateâ,
Lés autre gargouillé dan l'eâ,
Que sçai-je, l'*Eurôpe galante*
Vou tôtte lai nation chante,
Je ceude qu'en pecho de tan
Ce seré bé pi que devan.

Si cette tirade, Monsieur, n'est pas faite pour encourager les théoriciens qui soutiennent que le théâtre est une école de morale, tous partisans acharnés du *castigat ridendo mores* de Santeuil, elle confirme du moins ce que j'ai antérieurement avancé au sujet du goût très développé à Dijon pour les représentations théâtrales (1).

(1) Au commencement du XVIII[e] siècle, un comédien du nom de *Georgemey*, originaire de Châtillon-sur-Seine, et se faisant appeler *Sieur de Frainville*, est signalé par Papillon dans sa Bibliothèque des auteurs bourguignons. Georgemey était devenu le chef d'une troupe d'acteurs qui était sous la protection de M. le duc de Bourbon. — Il fit imprimer à Dijon, en 1730, trois compliments qu'il avait prononcés en cette ville pendant la tenue des États : le premier à l'ouverture du théâtre (23 avril 1730) ; le deuxième, devant M[gr] le Duc, la première fois qu'il vint à la comédie ; le troisième à la clôture du théâtre, le 23 mai de la même année.

XI

UN QUATUOR DE PHILOSOPHES : — LE PÈRE OUDIN, LANTIN, LES ABBÉS FOUCHER ET MARIOTTE. — TALENT DU PÈRE OUDIN POUR LA POÉSIE LATINE : SON POÈME DES *Somnia*, ETC. ; SES PENSÉES. — LANTIN ET SON TRAITÉ DU PLAISIR ET DE LA DOULEUR ; AUTRES ÉCRITS PERDUS. — FOUCHER, RESTAURATEUR DE L'*Académie*, PÈRE DU *criticisme* MODERNE. — MARIOTTE ET SON *Essai de logique*. — LA PHILOSOPHIE SOCIALE : AIMÉ PIRON. — UN MOT SUR L'*Arlequin-Deucalion* D'ALEXIS PIRON.

Les Jésuites, bons professeurs, élégants versificateurs (1), médiocres prédicateurs, étaient-ils des esprits éminents en

(1) Leurs élèves Legouz et La Monnoye suffiraient à prouver ce point, si de son côté Aimé Piron ne nous en affirmait pas la vérité. Notre poète Bourguignon avance également que les Pères se montrèrent d'un caractère traitable. Ils étaient, paraît-il, en dispute avec les Oratoriens ; mais, Mgr le Duc étant tombé malade, ils firent la paix avec leurs adversaires jansénistes, pour prier en commun, rejetant sur le Père Quesnel le fait de leur querelle :

Lé Confraire de Saint Ignaice
D'aivô l'Orâtoire aivein plaice
Devan lai relique que j'on
De lai Sainte Hôstie ai Dijon,
Rejettan ranquegne et quairelle
Su le fai du Peire Quenelle.

N'oublions pas que le capucin *Peltret*, de Dijon, est auteur d'une *Lettre sur la nouvelle théologie mystique du docteur Molinos*. (Dijon, 1688). Il y eut donc une lutte plus ou moins vive au sujet du jansénisme et du molinisme ; mais le récit des faits nous manque.

philosophie? Il semble que non. Sur ce point leur enseignement fut sans éclat, et le peu de livres ou de notes qu'ils nous ont laissés, ne valent pas, au total, le seul traité de *la connaissance de Dieu et de soi-même* par Bossuet. Cependant, Monsieur, et vous le savez mieux que moi, ce traité n'est guère autre chose qu'un bref exposé de la doctrine thomiste, où l'influence cartésienne ne s'aperçoit que dans la méthode, Bossuet y partant de la connaissance de nous-mêmes pour nous élever jusqu'à Dieu. A Dijon, le plus remarquable professeur du collège des Godrans fut le P. François Oudin; il enseigna tour à tour la rhétorique et la philosophie, mais son originalité reste à l'état de problème sur ce dernier point; nous allons bientôt en expliquer la raison.

En dehors des Jésuites existait-il quelques philosophes? Assurément. Nous en apercevons au moins trois, tous trois remarquables dans les études philosophiques entendues au sens large du mot (1). Au premier rang plaçons l'abbé Simon Foucher; il domine, par sa science et ses travaux, tous les autres. Lantin, si nous possédions ses manuscrits, viendrait en second lieu. Après lui marcherait l'abbé Mariotte, bien connu pour ses découvertes en physique. Et c'est tout! Ce maigre contingent, ce quatuor (et ce terme convient assez bien à nos personnages qui tous aimaient la musique et se plaisaient à chanter odes et hymnes), ce petit nombre de studieux investigateurs du vrai n'a pas lieu de nous surprendre. Ne sommes-nous pas avant tout une nation de littérateurs? Que goûtons-nous dans Descartes? Son style, véritable nouveauté

(1) Philosopher, autrefois, c'était s'adonner aux sciences. La sagesse ou prudence, la première des quatre vertus de l'Honnête, consistait dans la recherche du vrai, *indagatio veri*.

dans le monde de la philosophie d'alors où l'on ne parlait que latin. Qui de nous connaîtrait Malebranche, sans la pureté et l'élégance de sa langue? Combien peu nombreux sont les Français qui ont lu Maine de Biran et Auguste Comte ! Pourquoi cela ? Parce que la littérature est totalement absente des écrits de ces deux philosophes. Il en va tout autrement chez les nations étrangères où la rudesse et la barbarie du langage ne rebutent personne quand il s'agit d'œuvres philosophiques (1). Bref, tout philosophe chez nous doit être doublé d'un littérateur, s'il veut avoir chance d'être lu. Ce qui semble manquer à Foucher pour être un auteur remarquable, c'est un peu plus d'élévation et de pureté dans le style. La forme l'emporte sur le fond à nos yeux. *Materiam superabat opus*. dit Ovide dans sa belle description du Palais du Soleil. Voilà justement ce que nous voulons en toutes choses, même en philosophie. Foucher, qui se plaisait à répéter ce dicton : *Ars longa, vita brevis*, aurait bien dû songer au sens étroit du mot *art*, et travailler plus en artiste qu'en penseur. Malheureusement pour lui, c'est le contraire qu'il a fait. Nous ne sommes donc pas surpris de l'obscurité où son nom gît, bien que nous nous associions de cœur à Papillon disant : « Il est triste qu'un écrivain qui a fait tant d'honneur à sa patrie et à la république des lettres ne soit presque plus connu. » Un écrivain ! Papillon en parle bien à son aise. N'est pas écrivain qui veut ! Foucher, original dans une partie de ses idées, n'était qu'un expositeur des idées d'autrui dans la partie la plus considérable de son travail ; or les qualités d'un expo-

(1) Les Anglais et les Allemands se sont régalés de Comte et de Biran : ils leur ont fait une telle réputation qu'ils nous ont contraints à les lire et à adopter une grande partie de leurs systèmes.

siteur de doctrine doivent être avant tout littéraires, et Foucher n'y a pas pris garde (1).

Ceci posé, examinons, Monsieur, chacun de nos philosophes, sans oublier que le phénomène de leur paucité n'est pas seulement propre à Dijon ; Foucher ne se plaint-il pas, dans ses lettres, de l'impossibilité où il se trouve de faire imprimer tel ou tel ouvrage philosophique par la faute des libraires qui rebutent les auteurs traitant de matières sérieuses? car « la philosophie, qui est assurément le genre d'étude le plus important et le meilleur, n'a pas tant d'approbateurs en cette ville (Paris) que les belles-lettres et la polimatie. » Et ailleurs Foucher dit encore : « Nous avons à cette heure peu de philosophes, et je ne connois presque que des gens intéressez les uns pour Des Cartes, et les autres contre ce mesme philosophe. »

On est surpris de ne pas trouver le nom du P. Oudin dans la bibliothèque de l'abbé Papillon ; nous pouvons cependant considérer Oudin, ainsi que le P. Blandin (2), comme de vrais Bourguignons. Et voyez, Monsieur, quelle injustice peut résulter de l'omission de pareils noms dans les dictionnaires

(1) En nos jours un expositeur modèle a été M. Caro.

(2) La Monnoye, que nous avons déjà cité à propos de ce Père, aurait bien dû nous faire remarquer qu'il s'était si bien naturalisé Bourguignon qu'il parlait le patois du pays et en usait dans ses sermons. On ne sait rien de plus sur Blandin. Pour le Père Oudin on connaît le lieu de sa naissance. Il naquit au bourg de Vignori, près de Chaumont. C'était donc un Champenois ; mais on sait qu'une partie de la Champagne renferme des Bourguignons. Ainsi les *Diderot*, les *Vacherot*, sont des noms qui sentent en plein la Bourgogne : Vacherot, c'est un petit vacher ; Diderot, un petit Didier. On rencontre ce diminutif en *ot* à tout bout de champ, pour employer une image familière aux Bourguignons.

locaux. Supposons que le P. Oudin n'ait écrit que des opuscules concernant la Bourgogne, opuscules inconnus hors de cette région, il s'ensuivrait qu'il n'aurait de biographie nulle part. Allons plus loin. Admettons que la Champagne possède un ample dictionnaire biographique où figurent tous ses enfants et que le P. Oudin y ait une place en sa qualité de Champenois, nous sera-t-il facile, à nous autres Bourguignons, d'aller consulter ce dictionnaire ? Il nous faudrait donc posséder les dictionnaires biographiques propres à toutes les provinces pour y rechercher les hommes dont le talent a honoré la Bourgogne ? Concluons que dans les galeries et les bibliothèques provinciales, on doit faire figurer non seulement les hommes nés sur le sol de la province dont on collige les célébrités, mais aussi tous ceux qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans cette contrée. Là où l'arbre a porté ses fruits, là est la vraie patrie de la plante. Cela est si vrai, Monsieur, que le Champenois François Oudin n'a jamais songé à chanter la Champagne. C'est la Bourgogne, c'est Dijon qu'il aime et qu'il peint dans ses vers :

Egi dulcibus hæc puer sub annis
Quum me *Somnia* blanda somniantem
Leni sopiit *Oscarus* susurro
Nascentique dedit *Moneta* vati,
Argutæ fidis arbiter Moneta (1)...

Ces hendécasyllabes ont été adressés au président Berbisey, à l'heure où la vie du P. Oudin touchait à son coucher ; en cet instant on se plaît à évoquer les paysages aimés, les lieux où l'on a rêvé dans sa verte jeunesse. Ce chant, en effet,

(1) *Moneta*, c'est La Monnoye, qui donna des encouragements au poète naissant ; *Oscarus* ou *Oscara*, c'est l'Ouche, rivière qui passe à Dijon ; *Somnia*, allusion au poème des *Songes*.

ce *carmen* de quatre cent cinquante vers hexamètres, intitulé *Somnia*, Oudin l'avait composé à vingt-deux ans, et cela se sent à la fraîcheur comme au coulant des vers ; c'est bien l'œuvre vécue d'un jeune homme qu'un charme secret pousse à errer dans la nature, à s'étendre sur les bords fleuris de cette Ouche célébrée plus d'une fois par Aimé Piron, avec un petit air pastoral qui se retrouvera dans Alexis :

De çai, de lai, de mai riveire
Lé jeune borgei, lé borgeire
Aivô dé bôquai su lo soin (*seins*),
Su lo chaipea, su lo porpoin,
Su lo goudô, su lo jaicôtte
Barôllai de mille fleurôtte,
Bôttron en euvre tô lé tor
Qu'en campeigne invente l'aimor.
Fringoneâ, su cé z-entrefaitte,
Praré lé téton ai Jaiquette
Qui li baillerô su le groin
Si ai pensô aillai pu loin.

Si le hasard, Monsieur, vous met un jour en main les *Poemata didascalica* publiés en 1749 (1) et dont les *Somnia* forment le début, je vous engage fort à les lire ; il me semble que vous en serez charmé. La fin du poème des *Songes* vous confirmera ce que j'ai avancé plus haut, à savoir qu'Oudin composa ce *carmen* à Dijon même :

At fremitum moto non segnior amne remittit
Oscara, Burgundæ sulcator fertilis oræ (2),

(1) Le poème des Songes parut pour la première fois à Dijon, en 1698.

(2) Ce vers serait la définition même du terme d'*Ouche* (Oscara), si le poète n'avait pris l'effet pour la cause ; car La Monnoye dit, qu'en bas latin, *Olca* et *Osca* signifie terre labourable (il aurait

Qui me, qua celsæ Divorum allabitur urbi (1),
Vitiferos inter tractus atque aurea culta,
Sæpe suo dulces vidit sub littore somnos
Carpere, sæpe levi meditari carmen avena
Audiit, et tenero facilis respondit alumno.

Rêver, songer en plein air, au bord de l'eau, délicieux et naturel passe-temps, Monsieur, pour un jeune homme ; mais aux vieux, ce qu'il faut, ce sont les douces et longues causeries au coin du feu, entre amis. Oudin a parfaitement bien compris ces différences dans les âges de la vie ; aussi dès qu'il s'aperçut que ses cheveux grisonnaient, il se mit à composer son poème du feu (*Ignis, carmen* de cinq cent vingt hexamètres). Les vers de l'*Ignis* ont dû paraître au président Bouhier, auxquels ils sont adressés, tantôt durs, tantôt un peu trop calqués sur ceux de Virgile. La veine coulait encore, mais n'était plus la même ; le murmure de l'onde sur les cailloux y rend un son rauque. Le poète n'était plus guère qu'un philosophe, et son *carmen* du feu est presque un chant à la glace. Pour moi, je ne saurais pardonner à l'auteur son silence et des claires flambées de sarment dans les *écraignes* des *fessorei* dijonnais, et des splendides *fouleire* en public, aux jours des réceptions des princes gouverneurs ou à l'annonce d'une victoire nationale ; ces feux de joie étaient alors assez fréquents à Dijon pour frapper l'imagination d'un vrai poète. Ne dois-je pas me plaindre encore de l'omission de la *goguée* (le vin sucré) qui, durant l'hiver, chauffait tout dou-

pu ajouter : *et fertile*) ; de là, ajoute-t-il, la rivière d'Ouche, qui passe le long de plusieurs de ces terres, a vraisemblablement tiré son nom.

(1) La ville des Dieux aux murailles élevées, c'est Dijon assise entre la rouge grappe de Bacchus et l'épi d'or de Cérès.

cement devant le feu, dans la cendre? Et la châtaigne croquante, bien différente de la molle châtaigne de Virgile, la véritable châtaigne de Bourgogne qui, en cuisant sous la cendre, tout à coup éclate et pète au nez des assistants ; et la *chuche* de Noël qui *pisse* (1) des noix et des noisettes chez le pauvre, des dragées chez le riche, Oudin n'en parle pas ! Bref, il se tait sur ces choses charmantes et d'un attrait tout pittoresque et local, petite vie du foyer qui prête tant à la poésie descriptive. Il ne songe même pas, dans son énumération des diverses espèces de bois, à nous signaler celles qui servent à la fabrication des seaux, *tines*, *balonges*, futailles et cuves, attirail varié du Dieu des vendanges ; tous ces instruments qui, vieillis, usés, flamberont dans l'âtre en répandant par la maison la bonne odeur de la lie de vin, tandis que la râpe du raisin (2) entassée autour du foyer lentement se consumera projetant une petite flamme bleuâtre. C'est dans les flancs incandescents de la *genne* que les femmes âgées viennent prendre des *cenises* pour leurs *couvô*, de telle sorte que leurs pieds ne sont pas moins chauds que leurs têtes abritées sous de grosses *cales* ouatées dont l'épaisseur défie tous les vents. Pour connaître ces menus usages, et ils sont le fond et comme la physionomie de la vie bour-

(1) La *chuche* ou la *suche* (la souche) est une grosse bûche, dit La Monnoye, qu'on met au feu la veille de Noël... Les enfants viennent recueillir les sucreries que la souche a pissées. Je répète, poursuit La Monnoye, le mot *pisser*, parce que c'est le terme en usage. Ajoutons que cette grosse bûche est creuse, soit naturellement, soit par suite d'un forage pratiqué à l'intention d'y cacher les dragées, ou les noisettes destinées aux enfants.

(2) On appelle *genne*, en Bourgogne, la râpe du raisin après le *pressurage*. La *genne*, (*geine*, ou *jenne*) sert à faire les eaux-de-vie de marc. Sa cendre est excellente pour couler la *buée*.

guignonne, il faut recourir à Piron qui les a chantés au défaut du P. Oudin qui s'en est tenu aux généralités, c'est-à-dire aux banalités traditionnelles. Dans son *Ignis* rien de jeune, rien de moderne, sauf une description de la pomme qui cuit devant le feu et crève en lançant de la vapeur par ses fissures.

En tant que philosophe, Monsieur, le P. Oudin n'était peut-être pas sans mérite, mais il eut le malheur de laisser ses travaux et ses notes en manuscrits, et de ne communiquer ce bagage littéraire et philosophique qu'à l'avocat Michault, esprit quelque peu superficiel qui ne sut pas mettre à profit une telle communication, tout préoccupé qu'il était de littérature, bien que son ouvrage porte ce titre : *Mélanges littéraires et philosophiques.*

Il me semble qu'il y avait l'étoffe d'un métaphysicien et d'un moraliste chez Oudin. Çà et là, une pensée recueillie par Michault nous laisse entrevoir ce fond solide en lui. Par exemple, quand il lisait des épitaphes commençant par *Hic jacet*, Oudin ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « *Hic jacet*, quelle impertinence ! le corps n'est pas l'homme ! » Descartes, Monsieur, aurait-il mieux dit ? Ailleurs je note cette ligne : « L'ostentation d'une grande lecture gâte les livres. » N'est-ce pas du La Bruyère ? Poursuivons : « Je suis indigné, écrit-il plus loin, mais non surpris, que l'histoire littéraire soit écrite si négligemment ; il faut y mettre un tems infini, si l'on veut être exact. Une bagatelle, un rien emporte une journée entière. Les grands faiseurs sautent par-dessus ces riens. Un de nos sçavans de Paris me disoit une fois : *à quoi bon ce scrupule minutiel ? Omettre une date, en mettre une fausse, est-ce un malheur si grand ? tout cela tombe sur le dos de l'imprimeur !* — Ces principes sont assez à la mode ; mais

je ne m'en accommode point. » Ne croiriez-vous point, Monsieur, cette page écrite d'hier par quelque Sainte-Beuve, tant le style et la pensée en sont actuels ? Vous n'ignorez pas que les membres d'un même corps, que ce corps soit religieux ou laïque, ne s'épargnent guère. Le P. Oudin avait en conséquence noté avec soin que le P. Petau, « esprit méthodique, professeur à périodes, etc., endormoit ses élèves quand il étoit professeur de *théologie positive*, ce que l'on appeloit la *Sopitive.* » On voit assez pourquoi.

Michault nous apprend que le P. Oudin prétendait avoir comparé suffisamment les poésies de Chapelain avec celles de Despréaux « pour être en état de prouver que ce dernier avoit tiré beaucoup d'hémistiches et même de vers entiers du poème de la Pucelle. » — Supposons que la chose soit vraie, Boileau aurait pu répondre, comme Molière, qu'il prenait son bien où il le trouvait. Voici un dernier trait de satire assez plaisant : « Lorsque Santeuil rendoit quelques visites au collége de Dijon, les Jésuites sortoient pour le regarder par curiosité, comme on va voir l'ours ; Santeuil s'imaginoit que c'étoit une députation de ces Pères qui venoient rendre hommage à ses talens poétiques. »

Le P. Oudin était un savant (1), mais sa science ne montait guère à côté de celle de Lantin, qualifié par vous, Monsieur, et avec raison, de savant universel (2). Il cultivait plus

(1) Voir l'énumération de ses travaux dans le tome II des *Mélanges littéraires et philosophiques* de Michault, où il est dit notamment qu'Oudin composa un *glossaire celtique.*

(2) Huet avait déjà dit de Lantin : « *Bonarum artium scientissimus ;* » mais le témoignage d'Huet pouvait être quelque peu intéressé, parce que Lantin avait mis en musique sa belle ode qui commence ainsi : « *Tibi grates Zephyris, hospita Tellus.* »

particulièrement, semble-t-il, la musique et la philosophie. Par la musique, il se rattache au XVI[e] siècle ; par la philosophie, il se présente à nous comme disciple de l'antiquité. Quand on voit Lantin mettre en musique des odes d'Horace et de quelques auteurs contemporains, on songe involontairement à Antoine-Jean de Baïf, fondateur de la première académie de musique (ce que nous avons déjà observé) ; voilà pour l'imitation du XVI[e] siècle. Et, d'autre part, quand il annonce à ses savants amis ou correspondants, Foucher, Mariotte, Nicaise et Leibniz qu'il prépare un traité du plaisir et de la douleur, nous entrevoyons facilement derrière ce titre le fauteur de la doctrine d'Epicure. Tout porte donc à croire que nous n'aurions guère eu, sur ce point, comme sur les autres matières (1), qu'un écho des anciens. La correspondance de Foucher avec Leibniz confirme ce que nous avançons ; elle nous montre surtout le cas que l'on faisait de Lantin et le vain espoir qu'on fondait sur lui dans l'ignorance, sans doute, où l'on était de ses distractions et de sa vie qui devait offrir tout le décousu et toute l'incohérence qu'un caractère versatile entraîne après soi. Citons quelques passages des lettres auxquelles nous faisons allusion :

Foucher à Leibniz. — « Monsieur, nous attendons, M. Lantin et moy, la lettre que vous avez écrite à la princesse Elisabeth ; vous m'en avez promis une copie, et j'en ay écrit à M. Lantin qui s'en félicite desjà... Avec tout cela, Monsieur, nous aurions bien besoin d'une philosophie toute particulière, car nous n'en avons point encore qui ne soit défectueuse ; je voudrois bien en avoir une de votre main, aussi

(1) Outre le traité du Plaisir et de la Douleur, Lantin préparait deux autres ouvrages philosophiques ; rien de tout cela ne nous est parvenu.

bien que de celle de M. Lantin, nostre amy. Il m'avoit fait espérer une histoire du plaisir et de la douleur ; je n'en vois encore rien ; j'ai peur que tous ses ouvrages ne se perdent quand il viendra à mourir. »

Leibniz à Foucher (1686). — « Je vous supplie fort, Monsieur, de faire mes baise-mains à M. Huet et à M. Lantin, que j'honore infiniment tous deux. Il y a longtemps qu'on m'a parlé de l'histoire du plaisir et de la douleur que M. Lantin avoit projettée. C'est un dessein d'importance. » — (En 1698 le même Leibniz écrivait à l'abbé Nicaise : « Il seroit à souhaiter que *la Science des plaisirs* que feu M. Lantin méditait, eût été achevée... Je l'ai souvent fait sommer autrefois par feu M. l'abbé Foucher, comme je faisais aussi la guerre à feu M. Justel de ce qu'il laissait mourir son beau dessein *des Commodités de la Vie*). »

Reprenons le fil de la correspondance à partir de 1691, c'est-à-dire quatre ans avant la mort de Lantin. Fin mai 1691, Foucher signale à Leibniz un nouveau travail de notre savant à l'équilibre instable : « M. Lantin est fort joyeux quand il apprend de vos nouvelles ; il travaille à *l'arithmétique de Diophante,* et il nous donne ce que l'on peut appeler l'algèbre des anciens. Pour ce qui est de son histoire du plaisir et de la douleur, je ne sçais quand elle paroistra ; il m'a fait espérer qu'il seroit bientôt libre de sa charge... Vous aurez peut-estre vu une préface qu'il a adjoutée à un livre posthume des plantes de M. de Saumaise. Je n'ay encore pu la voir ; elle a esté imprimée en Hollande. *Extrema in idem recidunt*, est une maxime dont M. Lantin fait bien de l'estime (1), et qui

(1) Cette maxime était, je crois, de Foucher ; en tout cas, il l'avait fort à cœur.

est de plus profonde pénétration qu'elle ne paroist d'abord. » En août 1692 autre travail de Lantin signalé par M. Foucher à Leibniz : — « M. Ménage est mort depuis peu et a donné sa bibliothèque aux Jésuites. M. Lantin me promet un *Spicilegium sur Diogène Laërce.* Nous avons une petite contestation dans les journaux, luy et moy, sur la question de sçavoir si Carnéades l'académicien a esté du temps d'Epicure. » Dans une autre lettre du 15 juillet 1693, nous relevons ce passage : « M. Lantin s'est défait de sa charge et la remet à son fils. Il travaille présentement à faire des remarques sur Diogène Laërce ; il les nomme son *Spicilegium.* Il travaillera après à son histoire du Plaisir et de la Douleur, mais il me mande qu'il doute fort si vous approuverez son dessein. Il écrira à la manière du chancelier Bacon, par observations, histoires et remarques. Je suis fort de votre avis, Monsieur, qu'il seroit à souhaiter qu'il nous donnast, de son vivant, un *Lantinian.* Ce seroit l'un des bons livres que l'on pourroit avoir, car il a fait d'excellentes réflexions sur diverses choses. Il voudroit bien aussy, luy et moy, que vous en fissiez de mesme quelque jour. Pour éviter les transitions et la gehenne des divisions de matières, le plus court est de dire tout franc ce que l'on pense, sans autre ajustement ; mais souvent la prudence ne le permet pas. »

Le 6 avril 1695, Leibniz écrit à Foucher qu'il vient d'apprendre (il ne dit pas par qui) la mort de M. Lantin, en sorte qu'il finit sa lettre d'une façon fort mélancolique : « La perte de M. Thévenot, de M. Pélisson, de M. Ménage, de M. l'abbé Boisot, de M. Lantin, me paroist faire quelque tort non seulement à la France, mais encor à nostre siècle, car je ne vois pas qu'assez de jeunes gens se mettent sur les rangs pour remplir le vuide. Et je ne sçay pas ce qu'on se deuvra

figurer du siècle dont nous ne sommes guère plus éloignés. Si vous me pouvés faire connoistre des personnes dont on puisse espérer qu'ils en feront l'ornement, je vous auroy de l'obligation, Monsieur. »

Et Foucher de répondre, le 28 avril, par cette lettre qui mérite d'être citée, car elle renferme un bel éloge de Lantin :

« Jè vous suis fort obligé de ce que vous vous souvenez de moy, nonobstant le silence que j'ay gardé si longtemps. La mort de M. le conseiller Lantin, nostre ami, est assurément une grande perte pour les gens de lettres, et surtout pour les philosophes. Il vous estimait extrêmement et avecque raison. Jamais je n'ay vu une plus grande érudition que la sienne, et en même tems une science plus profonde ; croyez-moy, Monsieur, sur ce sujet, car j'ay pénétré ses sentimens plus que personne, et il avoit la bonté de s'ouvrir à moy entièrement, en découvrant les plus grands sens de son esprit. Il avoit trouvé l'art de sçavoir une infinité de choses de divers genres sans les confondre, et, avec tout cela, il avoit une grande piété et un profond respect de la Divinité, quoiqu'il n'affectât point de mettre ses dispositions d'esprit en évidence comme font les hypocrites ; il avoit encore beaucoup d'honesteté et de générosité... etc. »

Monsieur, par toutes les citations qui précèdent, nous connaissons en partie l'abbé Simon Foucher, le plus remarquable de tous les penseurs dijonnais à cette époque. Poussé par un zèle ardent vers les connaissances premières, il se détermina à quitter sa patrie afin de vivre à Paris au centre du mouvement philosophique (1). Là, il connut Malebranche,

(1) On pourrait remarquer que Claude Saumaise vécut hors de France par amour de l'indépendance en toutes matières, notamment

Leibniz et plusieurs partisans de Descartes ; mais uniquement préoccupé du vrai, il s'aperçut bientôt qu'il n'était entièrement d'accord avec aucun de ces philosophes. Une guerre s'ensuivit, lutte toujours polie et honnête de son côté. Vous dire comment il expliquait l'insuffisance des principes cartésiens et les erreurs qu'il attribuait à la nouvelle école ; quelles vives critiques il adressait à Malebranche ; dans quelle mesure il restaura le doute et la méthode des Académiciens et posa, le premier, le principe fondamental du *criticisme*, à savoir que nous ne connaissons que nos idées ou manières d'être de notre âme (1), tous ces points et bien d'autres ont été développés, élucidés, discutés à fond par M. l'abbé F. Rabbe dans une étude de trois cents pages. Résumer un travail si considérable nous entraînerait hors des justes bornes ; il faut nous contenter d'en détacher une page qui contient l'appréciation succincte que M. Rabbe a portée sur son héros :

« En résumé, dit-il, on a trop rabaissé Foucher en le sacrifiant presque complètement à ses illustres adversaires ; on l'a trop élevé en prétendant faire de lui le père de la philosophie critique au XVIIe siècle ; il est bien plus près de Locke et de Destutt de Tracy que de Kant... Réprouvant en philosophie l'esprit de routine et de servilité, lui-même, quand il veut fonder quelque chose, est réduit à tout emprunter d'une école de l'antiquité ; cartésien par son amour de la vérité,

en religion. Quoique protestant, il paraît qu'il affectionnait par-dessus tout la philosophie et qu'il inclinait au stoïcisme.

(1) Dans une de ses lettres à notre philosophe, Leibniz tâche d'expliquer comment l'idée ne serait pas une façon d'être de notre âme. — V. la thèse de M. l'abbé Rabbe, appendice, p. XLI. Cette thèse a paru à la librairie Académique, Didier et Cie ; Paris, 1867.

sceptique par les tendances de son esprit ; partageant cette illusion, si commune aux philosophes, que la science philosophique va enfin trouver sa constitution définitive, et prouvant une fois de plus par son exemple que la philosophie est toujours à refaire, qu'elle est avant tout, comme M. Janet l'a très bien dit à propos de Descartes, *une critique éternelle de la pensée par elle-même.* »

N'oublions pas, Monsieur, que Foucher est mort jeune, à cinquante-deux ans (1644-1696), par suite « de sa grande application à l'étude, » dit Papillon ; à cet âge on est à peine mûr pour la philosophie, en sorte qu'il nous faut tout ensemble admirer le profond dévouement que Foucher portait à la science, et regretter sa fin prématurée ; elle lui a empêché de donner toute la mesure de son talent. Comme son concitoyen, l'abbé Mariotte (1620 à 1684), il faisait des expériences de physique, et dans ses lettres à Leibniz il ne néglige aucune occasion de lui parler des recherches ou des découvertes nouvelles en cette partie de la philosophie. A cette époque, en effet, la physique ne formait encore qu'un rameau de l'arbre philosophique, et l'exemple de Descartes écrivant sur les météores, disséquant des animaux et cherchant le secret de prolonger la vie humaine bien au delà des limites qui lui sont assignées, nous témoigne assez où tendaient les visées des philosophes. Nous sommes trop enclins aujourd'hui, Monsieur, à ne considérer dans Descartes que le métaphysicien ; aussi paraissons-nous surpris quand nous voyons les contemporains de ce grand homme rechercher autre chose en lui. C'est ce qui vous est arrivé, et ainsi s'explique la page 72 de votre thèse qui renferme une critique des savants dijonnais, et en particulier de Lantin, critique qu'il me serait difficile d'accepter. Même au XVIII[e] siècle, des

hommes, tels que l'abbé Pluche, ne craindront pas de dire hautement qu'ils abandonnent la doctrine de Descartes parce qu'en mourant à cinquante-six ans ce philosophe a fait banqueroute à sa philosophie. Un fait certain, indiscutable, c'est que les amis et les partisans de Descartes, à la première nouvelle de sa mort, en nièrent la réalité; puis, quand le doute sur un si triste événement ne fut plus possible, ils répandirent le bruit qu'on avait empoisonné ce hardi novateur; pouvait-il, en effet, mourir de mort naturelle à un âge si peu avancé, celui qui promettait presque à tous une vie prolongée à l'infini ? Ne devait-il pas atteindre à ce résultat par sa nouvelle méthode de recherches pour découvrir « la vérité dans les sciences ? » Car, rappelons-nous-le, c'est là le but du *Discours de la méthode :* faire des découvertes dans tous les ordres de sciences et parvenir à rendre la vie longue et heureuse.

Et qu'y a-t-il d'étonnant, Monsieur, dans la remarque de Lantin au sujet de l'infériorité de Descartes par rapport à Saumaise (1), soit au point de vue de l'étendue de la lecture, soit à celui du latin ? Descartes semble reconnaître lui-même son impéritie en langue latine; il soumet ses textes au P. Mersenne, après les avoir lus et relus maintes fois, et le P. Mersenne les lui retourne en lui signalant de nombreux solécismes, ce qui surprend et fâche beaucoup notre philosophe.

J'aurais bien voulu, Monsieur, introduire dans mon qua-

(1) Il faut avouer cependant que Saumaise écrivait médiocrement : « O bienheureux écrivains, s'écrie Balzac dans une de ses lettres, M. de Saumaise en latin, et M. de Scudéri en français! J'admire votre facilité et j'admire votre abondance! Vous pouvez écrire plus de calepins que moi d'almanachs! »

tuor de philosophes l'abbé Nicaise, dont vous faites grand cas ; il y aurait tenu la place de l'abbé Mariotte ; mais, sous l'érudit et le théologien Nicaise, je n'ai pu découvrir la couche philosophique ; elle fait à peu près défaut en lui. S'il eût seulement mis en vers la *Sagesse des Anciens*, comme a fait Simon Foucher, ou une sagesse quelconque, il devenait mon homme ; malheureusement il s'est attardé à cinquante bagatelles (notamment à celles des Sirènes qui lui ont fait accroire qu'elles étaient des oiseaux), et il n'a pas assez prêté l'oreille à Leibniz dont la voix amie se tournait volontiers de son côté, mais sans grand résultat. L'abbé Mariotte, au contraire, a fait faire plus d'un progrès à la physique, et cette science, nous venons de le voir, était alors une branche importante de la philosophie ; de plus il a publié un « *Essai de logique* (1678), contenant les principes des sciences et la manière de s'en servir pour faire de bons raisonnements. » Peut-être ce livre renferme-t-il d'excellentes choses ; mais, en toute sincérité, je vous avouerai, Monsieur, que je ne l'ai pas lu (1). Ce serait pourtant l'occasion d'en parler à notre aise ; les aveugles ne sont-ils point ceux qui dissertent des couleurs avec le moins de scrupule (2) ?

(1) A l'instant on me communique le volume ; j'en parcours la préface qui n'est point sotte. Mariotte tente de créer, après Descartes, une méthode, son dessein étant « de faire cesser les disputes entre les sçavans, afin qu'ils puissent travailler de concert à l'accroissement des sciences. »

(2) N'oublions pas qu'il est de l'abbé Mariotte, ce distique sur les premières conquêtes de Louis XIV, distique qui fit grand bruit en son temps :

Una dies Lotharos ; Burgundos hebdomas una ;
Una domat Batavos luna ; quid annus erit ?

Est-ce tout, Monsieur, et n'y a-t-il rien à dire de la philosophie sociale ? Croirions-nous d'aventure qu'on ait attendu le XVIII[e] siècle et Jean-Jacques Rousseau pour signaler les abus régnants et faire entendre parfois de justes revendications ? Les théories socialistes n'ont, je crois, fait défaut en aucun temps, et Alexis Piron les étalait sur la scène dans son *Arlequin Deucalion*, en 1722. C'est une date à retenir (1). Arlequin n'a pas l'esprit et le mordant d'un Figaro, mais il parle en homme convaincu, et il donne d'avance la formule chère à Rousseau : « Ma suprématie, dit Deucalion, aura soin d'égaliser les hommes, *les cadets seront frères de leurs aînés, et, l'inégalité détruite, je réponds* du bon ordre et *de la félicité universelle.* » Le bonheur universel par l'égalité dans la fraternité, n'est-ce pas encore notre rêve ? Il est fâcheux que plus l'égalité se réalise parmi nous, et plus la fraternité s'éloigne ; aussi, avec moins de libertés et de droits, nos pères avaient-ils plus de bonheur, à ce qu'il nous semble. Ils s'aimaient à la façon des *Gueux* de Béranger ; ils mettaient en commun leurs joies et leurs tristesses, et nous, nous avons perdu tout cela ! Nous sommes seuls à porter isolément le poids du jour. Progrès et bonheur ne sont peut-être pas des choses connexes entre elles.

Quoi qu'il en soit, nos aïeux se plaignaient, et il y avait de quoi ; ils aspiraient à un ordre social meilleur, et nous les avons suivis dans cette voie. La plupart des poèmes d'Aimé Piron sont comme autant d'avant-coureurs de l'*Arlequin-Deucalion*, et je ne saurais douter qu'Alexis n'ait puisé au foyer paternel ses idées de réorganisation sociale, dont la fraternité (le cadet

(1) Vers le même temps on jouait *Arlequin Sauvage,* pièce qui n'était pas inconnue de Jean-Jacques, puisqu'il en fait mention dans sa *Lettre à d'Alembert.*

sera *frère* de son aîné), et l'égalité (l'inégalité détruite), devaient former la base.

Prêtons seulement l'oreille aux deux interlocuteurs des *Chai de nôvelle* et nous aurons la note ordinaire d'Aimé Piron. Tout en décrivant à leur manière le mouvement inaccoutumé qu'ils remarquent dans Dijon, où quantité de gens sont en quête des nouvelles de la guerre qui va éclater (on est en 1689), nos deux vignerons en arrivent à se dire que tous ces gens oisifs, dont le métier consiste à causer de toutes choses, sont des gens bien heureux. Ils n'ont aucune sérieuse affaire que de ne rien faire et de bien dîner :

Ç'â lo plaisi, ç'â lo metei ;
Ai l'y passe dé jor entei !
Tô cé gen lai n'on autre aifaire
Que de deignai (*dîner*) et ne ran faire !

Ah ! s'écrie *Rudemine*, il ne faut pas beaucoup d'esprit pour faire ce métier-là ! Que ne l'ai-je appris ! Mais je suis né pour souffrir :

I ne seu pa venu couiffai ;
Por aivoi dé mau y seu fai.

Finalement, ils se résignent, tout en daubant les riches, « ces gens qui sont venus au monde la bourse au cou, et qui, dans leurs rangs, comptent des ânes beaucoup. » Oui, présentement, ils se soumettent aux décrets du ciel ; mais s'y soumettront-ils toujours ? Ainsi, la question sociale revenait sans cesse dans les compositions même les plus gaies d'Aimé Piron. Juste un siècle plus tard, le peuple ne se résignait plus et la révolution commençait.

XII

LITTÉRATURE MIXTE. — ALEXIS PIRON ET LA *Métromanie.* — — LES ÉTATS DE BOURGOGNE, SOURCE DE PRODUCTIONS LITTÉRAIRES. — LOUIS DE BOURBON, DUC D'ENGHIEN, ET SON PÈRE, HENRI, GOUVERNEUR DE LA BOURGOGNE : — PIÈCES EN LEUR HONNEUR. — PEINTURE DU *Siècle d'Or.* — VIE DE HENRI DE BOURBON A DIJON. — SIMPLICITÉ DE MŒURS A CETTE ÉPOQUE. — DIALOGUE DE *Jacquemar, vou lai prinse de Côtray.* — HARANGUES, COMPLIMENTS, ETC., A L'ENTRÉE DU GRAND CONDÉ A DIJON, EN 1648. — JEAN GODRAN ET SA *Description* DES FÊTES DE DIJON, POÈME DE NEUF CENTS VERS — *La Fronde ;* — RETOUR TRIOMPHANT DE CONDÉ EN 1660. — LE *Journal en vers* DU SIÈGE DE SEURRE. — MORT DE CONDÉ, 1686 ; — *la Bourgogne en larmes* (POÈME) ; — AIMÉ PIRON ET BOSSUET.

Monsieur, le progrès est un mouvement d'essence analytique ; il avance en divisant. D'un embryon il fait un être, le tirant du sein maternel pour le lancer dans le grand courant de la vie universelle où son développement s'accomplit selon ses lois propres, sa capacité, ses aptitudes. Sous les coups répétés du progrès, les plus fermes synthèses s'émiettent. Ainsi la physique s'est détachée, un jour, de la philosophie, comme la chimie, et bien d'autres sciences ! Le même phénomène peut se remarquer dans les lettres, où il existe plusieurs sortes de littérature : l'autochtone d'une saveur propre

au terroir, à la race, littérature rustique et plébéienne tout ensemble, rarement écrite, toujours parlée ou chantée, littérature sortie en quelque sorte des profondeurs de la nature, toute naïve et spontanée, mais destinée à sentir à la longue les atteintes d'hommes instruits, qui, l'ayant cueillie en quelque sorte sur les lèvres du peuple, la désagrègent, lui font subir la loi de sélection, et, finalement, lui appliquent quelques-uns des procédés savants des hautes littératures de l'antiquité ; puis vient la littérature exotique, artificielle, imitatrice, littérature en l'air, sorte d'arbre sans racine dans le sol natal, ou mieux fruit détaché d'un rameau étranger, n'offrant plus rien de la saveur ni de la forme des créations premières et originales.

Voici comment naît cette littérature-là.

Un monsieur s'enferme dans son cabinet, s'assied devant son bureau, et là, tout en faisant la toilette de ses ongles, s'ingénie à trouver quelque sujet bon à traiter. Il fouille l'histoire, la mythologie, les légendes, que sais-je ! Enfin, le choix du sujet bien arrêté, il tente de le développer selon la formule, comme le pharmacien compose ses médicaments selon le *codex*. Cette personne-là, Monsieur, vous la connaissez, c'est un auteur ! Il faut que le malheureux produise quotidiennement, s'il ne veut mourir de faim. Voilà le père de la littérature dont nous parlons ; voilà le générateur incessant d'œuvres factices, charmants articles de marqueterie qu'on nous a appris à admirer et qui font presque l'unique objet de l'enseignement dans nos collèges.

La province, Monsieur, n'a jamais connu le personnage dont nous venons de parler, ni son genre de métier jusqu'aux temps qui nous intéressent ; et ce fut le cauchemar d'Alexis Piron de songer qu'il en était réduit à vivre de sa plume

dès qu'il eut quitté Dijon. Sans cesse, il repassait dans sa pensée la vie littéraire qu'on menait en sa bonne ville natale. Là, chacun faisait de la littérature quand l'occasion s'en présentait, c'est-à-dire lorsqu'un fait réel ou un sentiment vrai et spontané y donnait lieu. Il songeait à son père qui gagnait honorablement sa vie dans sa profession d'apothicaire, tout en composant des petits poèmes selon le cours des événements. Il revoyait tous les membres du Parlement et de la Chambre des comptes, sans oublier les Pères Jésuites et nombre de savants religieux, qui suivaient la même voie. De là lui est venue la pensée de la *Métromanie* (1).

Ce genre de vie littéraire, Monsieur, est aussi différent que le fut (et l'est encore) la vie des véritables comédiens mise en regard de celle des bourgeois, des artisans, des nobles même, qui montaient sur les échafauds du Moyen Age et de la Renaissance pour y jouer des mystères, des sotties, des moralités, et, plus tard, des tragédies. Jusqu'à la fin du XVIe siècle la profession de comédien n'exista pas ; jusqu'à la fin du XVIIe siècle, celle d'auteur fut à peu près ignorée de la province. C'est ce qu'il faut nous redire, de temps en temps, afin de rester dans notre sujet ; et nous ne nous en écarterons pas, Monsieur, si nous suivons les faits et non pas les hommes ; car, ici, l'écrivain ne choisit pas sa

(1) A la longue, en effet, le type du métromane se dessina par les raisons ci-dessus indiquées dans la pensée d'Alexis ; ce type s'opposait naturellement à tous ceux qu'il avait vus à Dijon, où la vie calme et assurée des personnes qui se mêlaient de rimer contrastait étrangement avec la sienne propre, si inquiète. si incertaine ! Voilà comme est née la *Métromanie*, — ce chef-d'œuvre ! Sans le milieu et l'homme que nous dépeignons, rien de pareil à cette pièce n'existerait dans notre littérature.

matière en l'air, à sa fantaisie ; il la subit. C'est elle qui vient se présenter à lui, le frapper en quelque sorte d'un coup brusque et le contraindre de mettre la plume à la main. Telle fut la littérature mixte que nous étudions, littérature partant, comme la primitive, des faits actuels, s'en inspirant et les reproduisant, mais, cette fois, à l'aide d'hommes ayant reçu la culture des collèges, et non plus par le moyen d'artisans et de gens du peuple inspirés (1).

Si les choses se sont passées ainsi, Monsieur, nous ne saurions mettre en doute qu'une source très considérable de productions littéraires et poétiques n'ait été la réunion triennale des États de Bourgogne, réunion que venait présider Mgr le Gouverneur. Les cinq évêques bourguignons se trouvaient là assemblés avec le haut clergé, la noblesse et les élus du Tiers ; tout le peuple se tenait sous les armes à l'arrivée de Monseigneur, qui était d'ordinaire un Condé. La Chambre de ville, le vicomte-mayeur en tête, messieurs du Parlement et de la Cour des Comptes s'avançaient hors des murs, et les harangues commençaient. Durant la tenue des États, quelle vie, quelle animation dans Dijon ! Les fêtes succédaient aux fêtes ; et M. le prince, après avoir été l'objet des soins et des prévenances de tout le beau monde, régalait

(1) Par ce seul fait que des hommes instruits se sont étudiés à parler un vieil idiome, n'ayant plus vie que parmi les rustiques habitants des campagnes et des faubourgs des villes, il est résulté un dialecte qui n'est plus tout à fait pur. Dans la trame du langage patois se sont introduits, souvent à l'insu, parfois au gré des auteurs, certains mots, certains tours, certaines images de provenances étrangères. Le *jantais* est visible dans tout le théâtre de l'Infanterie dijonnaise, dans tous les poèmes d'Aimé Piron, et surtout dans le volume des noëls de La Monnoye. Cette intrusion du français dans le bourguignon est fort déplaisante par moments.

à son tour les trois ordres séparément, en sorte qu'il y avait trois jours de réjouissances finales : c'est ce qu'on appelait *les festins des Etats*, festins qu'Aimé Piron a chantés dans un poème bien connu.

Mais il convient, Monsieur, de reprendre les choses d'un peu plus haut, car ce n'est pas, comme vous le dites, en 1646 que commence la dynastie des Condés, en tant que gouverneurs de la Bourgogne, c'est en 1631, époque où M. de Bellegarde fut destitué comme ayant secrètement pactisé avec Gaston, frère très remuant du très paisible Louis XIII, alors que Gaston tenta un coup de main sur Dijon dans l'espoir de s'emparer de la ville et par elle de se rendre maître de l'ancien Duché. Au reste, déjà depuis des années le père du grand Condé était intendant de la province, et, dès 1626, il avait été admis au nombre des enfants de la *Mère-Folle*. Dès qu'il fut nommé gouverneur, on lui fit une splendide réception à Dijon. Un poète du cru, Bréchillet, fit représenter en son honneur, avec le concours de l'Infanterie dijonnaise, une pièce où l'on trouve d'assez beaux vers dans le genre renaissance. Nous savons que Ronsard et son école florissaient en Bourgogne ; ils y fleurirent longtemps encore, malgré la réaction de Malherbe, reprise et accentuée par Boileau.

En 1636, nous trouvons trois pièces en l'honneur du même Henri de Bourbon ; mais déjà nous devons noter que l'une d'elles est adressée au fils aîné du Prince (1), à celui qui sera

(1) Henri de Bourbon ayant eu un second fils, le prince de Conti, dans le courant de l'année 1629, les poètes de l'Infanterie dijonnaise ne manquèrent pas de célébrer la naissance de cet enfant dans une pièce féerique, où Mercure descendait sur la scène

> Pour *bien veigner* le *bers* du nouveau demy Dieu,
> Digne sang des Bourbons, etc.

bientôt le vainqueur de Rocroy. A cette date de 1636, il entrait dans sa quinzième année, et son père l'ayant amené avec lui à Dijon, le 25 février, l'y laissa, dit Piron, un assez long temps :

> Pendan dé saison tôte enteire
> Ai restai au *Lôgi du Roi* (1).

Il semble, à la façon dont les Dijonnais prirent en affection le jeune prince, et surtout au ton dont ils en parlèrent, qu'ils pressentirent sa prochaine grandeur.

Mais ne convient-il pas, Monsieur, de nous arrêter un peu sur cette année étonnante. C'est en 1636 que parut *le Cid*, presque en même temps que la France était envahie par les Espagnols sur deux points à la fois, en Picardie et en Bourgogne. L'année avait été si sèche et si chaude que, d'une part, les cours d'eau étaient à peu près à sec, et que, de l'autre, la maturité des fruits fut si hâtive qu'on vendangea en plein mois d'août. Voici une note manuscrite du curé de Pommard, Nicolas Rentier, qui ne laisse pas de doute à ce sujet : « L'an 1636 on commença de vendanger à Beaune le jour de feste Saint-Barthelemy, 24e du mois d'aoust qui étoit un dimanche (2), et au mesme tems et jour toute la Duché de Bourgogne se *croisoit* (mot douteux) de tous costés en la miséricorde des

(1) C'est durant cet assez long séjour du jeune Condé à Dijon qu'eut lieu une représentation où le duc dansa un ballet (le ballet dit *Le Bureau des Adresses*) et qu'on vit parmi les danseurs deux Bossuet. (Déjà, à la fin du XVIe siècle, on relève la présence d'un Bossuet parmi les membres de la Mère-Folle.) — Dans le cours de l'année 1638, le jeune Condé est encore à Dijon ; c'est lui qui met le feu à la pièce d'artifice qu'on tire en l'honneur de « l'heureuse naissance du dauphin, » qui fut Louis XIV.

(2) Le raisin étant trop mûr, les vins furent faits rapidement et ne se conservèrent pas ; il fallut les boire dans l'année.

Comtois bourguignons, lesquels étoient nos intimes ennemis; et se passa en suite de cela de grandes cruautés sur le bord de la rivière de Sône tant au feu qu'à l'espée, iceux Comtois sur nostre duché. » — L'étonnante beauté et la fertilité de cette année firent croire aux Bourguignons que l'âge d'or si souvent souhaité était enfin revenu, et tout naturellement ils attribuèrent ce merveilleux retour à la présence du jeune « duc d'Enguien » à Dijon :

Lou siaique (*siècle*) d'ôr a retôné
Aivô Louy, lou jeune prince;
Ça lu (*lui*) qui no l'é raimené
Et l'é lôgé an lai prôvince;
Ça lou fillô du roy Louy !...
Porce qu'ail' (*parce qu'il*) â venun ici
Vos airé éne bône année !
Vo boiré bé dou vin doucô,
Vo vaingne ne seron jaulée (*gelées*);
On maingeré bé du couchon,...
On bailleré po ran lou lar;
Suzon (1) seré de sô fondue !

Enfin, on fera trois vendanges par an, « *troi venonge por chécun an;* » en sorte que « *lé treu* (les pressoirs) *criron tôjor* : ailarme ! » Dans Dijon, il n'y aura plus de gens d'armes !

Telle est la peinture du siècle d'or que se font nos *fessorei*. Leur bonheur serait complet s'ils avaient un cou allant « depeu Dijon ai Tailan, » et « éne gueule » large comme « éne bailonge ! » Voilà des Bourguignons, Monsieur ! et de la

(1) Ainsi le petit cours d'eau qui passe à Dijon, le Suzon, deviendra une sorte de saline; il sera de *lai sau* (du sel) fondu. On pourra donc saler gratis tous les cochons, qui ne coûteront presque rien à acheter. Quel bonheur ! Autant être en paradis !

vraie poésie née au sein des vignes de la Côte ! Là, sur les monts, se dessinent les profils du rubicond Silène *dévaulant* de son âne, tant il a bu, avec le dieu Bacchus qui conduit gaiement le cortège des *Nimphes* à la danse échevelée. Quelle figure voulez-vous que fassent ici ces pâles Bourguignons (vos délices !) enfermés dans leurs cabinets, gens glacés, compassés, gourmés, appliqués à polir du *jantais* tout le jour !

Et n'allez pas croire, Monsieur, que ce soit moi qui évoque et Silène et Bacchus pour la circonstance ; Silène paraît en personne sur la scène ; il est ivre et dialogue avec les vignerons *Nazillon* et *Groindor*. Aux grandes réjouissances on lui fait faire une promenade à âne tout à travers les rues de la ville ; et ces jours-là il s'emplit comme une outre. Pour Bacchus (prononcez à la bourguignonne *Bâ-cu*), si on ne le voit que rarement, du moins l'invoque-t-on souvent. C'est ainsi que son nom figure dans un charmant couplet des *Nopces de Bontemps avec la Bourgôngne* (1), pièce dédiée à Monseigneur le gouverneur, Henri de Bourbon, qui dut assister à la représentation avec son fils, le futur *Héros* :

> O Bontan, lou daigne paÿ (2)
> Por bé boire et se réjouÿ !
> Bâchu, vétu d'éne jaiquôte,

(1) Nous avons édité cette pièce dans le *Théâtre de l'Infanterie dijonnoise*, en vente chez M. Darantiere, imprimeur à Dijon, rue Chabot-Charny, 65.

(2) *Traduction* : O père Bontemps, le digne pays (*que la Bourgogne*) pour bien boire et se réjouir ! Bacchus, vêtu d'une veste légère, y baise Vendange à la pincette, et la Terre, en toutes saisons, y épanche tout ce qu'elle tenait dans sa jupe retroussée (*le recorson*). Le vin y coule en rivière afin de ragaillardir nos gosiers lorsque la cueillette du raisin est faite. O Bontemps, que n'y venais-tu ! »

Baise Venonge ai lai pinsôtte ;
Lay Tarre, en tote lé sason,
Y épainche son recorson !
Lou rapay rigôle en riveire
Por regaillardy nos jarbeire
Quan lou râsin a-t-ébaitu !
O Bontan, que n'y venoo-tu !

Vous, Monsieur, qui aimez et pratiquez Montaigne, ne songez-vous pas, en ce moment, à murmurer ce passage des *Essais :* « Les païsans simples sont honnestes gents... De ma part, je me recule tant que je puis dans ce premier et naturel siége, d'où je me suis pour néant essayé de sortir. La poësie populaire et purement naturelle a des naïfvetés et graces par où elle se compare à la principale beauté parfaicte selon l'art. » Il me semble que le couplet que vous venez de lire, Monsieur, a réellement les grâces et naïvetés de la poésie populaire si justement appréciées par Montaigne.

Aimé Piron s'est plu à parler souvent d'Henri de Bourbon qui fut un prince aimable et fort aimé des Bourguignons (1). Accessible à tous, il ne craignait pas d'aller seul, à pied, à

(1) Ce prince sut conquérir les bonnes grâces des Dijonnais en leur faisant restituer leurs privilèges (perdus après l'affaire du Lanturelu) quand il n'était encore que commandant pour le Roi en Bourgogne. De plus il fit revivre la *Mère-Folle* qui avait été supprimée par un édit du Roi, le 11 juin 1630. — Voici le passage de l'ordonnance du 10 mai 1631 concernant le rétablissement de la fameuse société de Mère-Folie : « L'Infanterie dijonnaise, tolérée de tout temps dans ladicte ville par forme d'honneste et publicque resjouissance, sera rétablie et pourra s'assembler en la manière acoustumée, en demandant néanmoins la permission de ce faire au gouverneur ou au lieutenant du Roy, ou, en leur absence, au vicomte-mayeur de la dicte ville. »

travers la ville ; il entrait chez les gens et s'informait de leur situation. Il y a en lui comme un reflet de Henri IV :

Fraincheman vo ne serein croire
Quan je lison dan note histoire
Tan de bé (*tant de biens*) que nos aivon fai
Lé nôble Prince de Condai,
Combé j'en on l'ame contante !
No gran peire ancore se vante
Que du tan d'Henri de Borbon
Qu'on épellô Henri segon,
Tan qu'on se moucho su lai mainche
Lé jor d'ôvrei et lé dimainche,
Ai l'entrô indiferamman
Ché quécun de nos haibitan ;
Padei, lu-moime ôvro lai pote
En disan : « L'aimin, de quei sote
Vo goné vo dan lai moison ?
É vo (1) dé z-airai ai foison ?
— Mon prince, j'en avon bon nombre
Que j'aivon fabriquai ai l'ombre
Dé méchan rideâ que vequi
A lai faveu de nos uti.
— Bon ce, répondo Son Altesse ;
J'ordennerai qu'on vos éfaice
Du rôle de lai taille. Aidieu. »
D'auquéne foi ché no messieu,
Aissé sôvan san équipaige,
Ai veno maingé le potaige.

(— *Aimé Piron.*)

Cette simplicité de vie nous est attestée également par le président Bouhier : « Du temps de nos pères, dit-il, quand les princes de Condé venoient en cette province (la Bourgogne) dont ils étoient gouverneurs, ils ne manquoient

(1) *É vo,* bourguignonisme pour *avez-vous.* — *Airai*, héritiers, enfants.

jamais, quelques jours après leur arrivée à Dijon, d'aller voir tous les présidents et quelques-uns des principaux conseillers du Parlement. Le grand Condé n'y faisoit jamais de voyage qu'il n'honorât mon grand-père, qui, par ses incommodités, ne sortoit point de chez lui, d'une ou de deux visites. J'ay encore vu son fils, Henri-Jules, faire le même honneur à feu mon père pendant que la goutte l'empêchoit d'aller faire sa cour à ce prince, qui pourtant s'est, le premier, éloigné de l'affabilité de ses ancêtres... La hauteur du feu roi Louis XIV a fait hausser tous les grands à son exemple. Si, en cela, ils ont suivi les règles de la bonne politique, c'est de quoi je ne me mêlerai pas de juger... Une histoire exacte des progrès du luxe en ce royaume seroit très curieuse... Ce n'a été que vers 1660 que les gens de robe ont commencé à se faire porter la queue à Dijon (1). Mon père m'a avoué qu'il avoit été le premier qui l'eût fait, à l'exemple de ceux de Paris, qui le faisoient tous. Et sur cela il me contoit que M. Charles-Bénigne de Thésut, alors doyen du Parlement (de Dijon), pour empêcher cette introduction des jeunes conseillers, leur disoit : — Eh, messieurs, attendez pour cela que je sois mort ; car moi qui n'ai qu'une servante, par qui voulez-vous que je me fasse porter la queue ? »

On comprend mieux, après ce passage, la manière simple dont se conduisaient à Dijon les premiers Condés :

Cé bon prince n'étein pa chiche
De palai é prôve et é riche. — (*Aimé Piron.*)

(1) Aimé Piron, retraçant cette époque, dans un poème de l'année 1700, fait observer que Messieurs du Parlement n'allaient qu'en « dé côche qu'aitein d'ôseire ; » car on ne connaissait pas encore les « carosse de queu (*cuir*), ni dôrai. »

Henri de Bourbon s'amusait parfois, s'il se promenait dans Dijon, à crier aux jeunes gars : « *Éprôché tretô !* » Et, voici qu'il leur lançait, par poignées, les pièces de cinq sous dont ses poches étaient bien garnies. Ce passe-temps plut également au grand Condé devenu, à son tour, gouverneur de la Bourgogne (1) : le prince

Preno son plaisi de no voi
Dan lai cor (*cours*) du Lôgi du Roi
No gormai, no fiché talôche
Quan ai no tiro de sai pôche
Dé teston et dé qua (*quarts*) d'écu ;
Cetu (*celui*) qu'an étraipo le pu
Ai son grai c'éto le pu brave.

On trouve ainsi dans les poèmes d'Aimé Piron (surtout dans ses compliments en vers prononcés à l'entrée des Princes) la peinture des Condés qui ont « *trézi dedan lé laurié* » ; mais, nous pouvons négliger présentement M. le Prince et M. le Duc, c'est-à-dire le fils et le petit-fils du

(1) Donnons ici la liste des gouverneurs de la maison de Condé :
1° Henri II, de Bourbon, 1631 à 1646 ;
2° Le grand Condé, 1646 à 1686 (avec un intervalle de 9 ans, de 1651 à 1660, où la Bourgogne eut pour gouverneur d'Epernon) ;
3° M. le Prince, 1687 à 1709 ;
4° Louis III (M. le Duc), 1709 à 1710 ;
5° Le duc de Bourbon (Louis-Henri), 1710 à 1740 ;
6° Louis-Joseph, son fils, 1740 à 1789.
Ce Louis-Joseph, prince de Condé, sixième et dernier gouverneur, naquit en 1736 ; il mourut en 1818 à l'âge de 82 ans. Pendant sa minorité, de 1740 à 1753, ce fut le duc de Saint-Agnan qui vint présider les Etats. Il amena avec lui le jeune gouverneur en 1750. Alexis Piron, suivant la tradition paternelle, envoya de Paris à son frère le pharmacien, échevin de Dijon à cette époque, le discours, c'est-à-dire le compliment de réception que celui-ci dut prononcer. Ce discours est sans doute perdu ; je n'en ai trouvé aucune trace.

héros, pour fixer notre attention sur la période si agitée de la Fronde.

Il y avait à peine deux ans que Condé était gouverneur de la Bourgogne quand la guerre civile éclata (1648). Jusqu'en 1650 la Bourgogne resta calme. Nous ne signalerons les caractères de la lutte à Dijon qu'au fur et à mesure des événements, car c'est en nous attachant aux faits locaux que nous verrons en quelque sorte éclore sous nos pas la littérature provinciale.

Tout d'abord, Monsieur, nous trouvons, dès 1646, un poème composé en l'honneur de Condé : *Jacquemar vou lai prinse de Côtray*. Rien de plus populaire que Jacquemar à Dijon. C'est ce personnage en fer, placé avec sa femme et son *petiot*, sur l'un des côtés, et tout en haut, de l'admirable façade de Notre-Dame ; cette famille est chargé de sonner les heures et cela depuis des siècles, je veux dire depuis 1383 (1), époque où le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, fit enlever de Courtrai (*Côtray*, en Bourguignon) l'horloge et la famille Jacquemar. Aux yeux du chroniqueur Froissart, cette horloge est « l'ouvrage le plus beau qu'on puisse trouver deçà, ni delà la mer. »

Il me semble bien qu'on peut attribuer cette pièce à l'Infanterie dijonnaise qui l'aurait jouée, sinon en pleine rue, du haut du chariot de *Mère-Folie*, du moins dans son vaste local de *lai Paule* (la Poule ?), où avaient lieu des représentations semi-publiques, semi-privées. Les deux interlocuteurs sont des vignerons : *Lai Vargainche*, qui a toujours soif, et le candide *Méneveû*, dont le gosier ne se désaltère

(1) Voir sur Jacquemart la brochure qu'a publiée P. Berigal (c'est-à-dire *Gabriel Peignot*) en 1833 ; Dijon, Lagier, éditeur.

qu'à l'heure règlementaire, c'est-à-dire que quand Jacquemar en a donné le signal. Ta gorge, dit-il à la Vargainche,

> Tai gôrge horribleman te meune ;
> Étan (*attends*) que lou reloge seune.

Le prétexte de la pièce serait celui-ci : le roi Louis XIV, maître de Courtrai, voudrait restituer *lou reloge* (l'horloge) à cette ville, devenue française (1) :

> Çâ (*c'est*) que lai ville de Côtray
> Se velan bôtre entre lé bray
> Dou Du d'Anguien, qu'â tan baubille
> Au métei de prare dé ville,
> É (*a*) demandai qu'aivan l'hyvar
> On l'y rendisse Jacquemar.

Ainsi, Monsieur, les faits et gestes du duc d'Enghien préoccupaient vivement les Dijonnais. Pierre d'Hoges, avocat au Parlement, avait déjà publié chez Palliot un recueil d'épigrammes en latin : *In grandia Serenissimi Principis et Ducis* d'Anguien *gesta*.

En 1647 nous remarquons que le célèbre avocat, Charles Févret, prononce devant le Parlement de Dijon une harangue à l'occasion de la présentation des lettres du gouvernement de Bourgogne en faveur de Louis de Condé.

En 1648, *Description et interprétation des portiques érigés à l'entrée de Louis de Bourbon à Dijon*, par Bréchillet.

Même année : — *Compliment fait au mois de mars, à l'entrée de Louis de Bourbon*, par Claude Grillot, et *Ha-*

(1) Nous possédâmes régulièrement Courtray de 1668 (traité d'Aix-la-Chapelle) à 1678 (paix de Nimègue).

rangue prononcée aux Chartreux de Dijon, par Jean Bouchet.

Même année : — *Panegyricus Ludovico Borbonio Condæo, supremam Burgundiæ præfecturam suscipienti*, par Jules Pérard, conseiller au Parlement de Bourgogne.

Même année : *Harangue à Monseigneur le Prince Louis de Condé*, par Bénigne Legrand, premier président à la Chambre des Comptes. — Autre *Harangue*, par Jean Baillet, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon. — Autre *Harangue*, par Guichard Fachon, général des Monnaies en Bourgogne.

Même année : — *Stances sur le progrès des armes de Monseigneur le Prince*, par Jean Casotte (1).

Est-ce tout ? Non, probablement ; car M. le vicomte-mayeur et M. le premier président du Parlement durent aussi prononcer quelques pompeuses harangues, tous morceaux oratoires que le bouillant Condé patiemment écouta pendant la journée du 6 mars 1648 A ce moment Monseigneur le gouverneur paraît avoir été au *coqueluchô de lai gloire* (2) ; c'était le seul grand héros du moment ; ses victoires avaient amené la paix de Westphalie ; il était le soutien de la cour.

Pour l'année 1649 nous n'avons découvert qu'une pièce, encore se rattache-t-elle, si nous avons bon souvenir, aux faits de l'année précédente ; c'est une *Requeste* (en vers burlesques) *présentée à Monseigneur le Prince par les vignerons de Dijon.*

(1) Signalons encore, d'après Papillon, un ouvrage de Jean Godran de Chasans, portant ce titre : *La Voye triomphale de la vertu*, etc., *à l'entrée de Louis de Bourbon, prince de Condé, faite à Dijon le 6 mars* 1648.

(2) Expression d'Aimé Piron.

Nous voici, Monsieur, en 1650, époque où la guerre civile éclate en Bourgogne par le combat d'Is-sur-Tille (8 février). On vit le marquis de Tavannes, lieutenant du Roi en cette province, lutter contre son neveu, le comte de Tavannes, capitaine d'ordonnance du prince de Condé, et la victoire favoriser le comte qui ne sut pas en profiter. L'arrestation de Condé, de Conti, son frère, et du prince de Longueville était la cause de tout ce tumulte, qui s'apaisa l'année suivante, Mazarin ayant fait relâcher les princes détenus au Havre. A la nouvelle de Condé délivré, une grande joie s'empara de la Bourgogne entière, et cette joie se manifesta par des fêtes de toute sorte. Dijon se signala, à cette occasion, entre les autres villes, et l'avocat Godran de Chasans, dont nous avons déjà entrevu le profil dans un chapitre précédent (1), composa sur ces fêtes un poème, resté manuscrit, et que l'on ne trouve signalé nulle part. Le titre de ce poème, de neuf cents vers, n'a rien de particulier ; c'est une *Description de la resjouissance faicte en la ville de Dijon sur la deslivrance de Messeigneurs les Princes de Condé, de Conty et de Longueville.* » Dès les premiers vers l'esprit sceptique et railleur de l'avocat se donne libre carrière ; citons ce début du poème :

Muses, filles de Jupiter,
Préparés-vous, il fault chanter
Quand bien vous n'auriés ceste envie ;
Quoy ! croyés-vous que soit follie,
Rire quand tout le monde rit?
De pleurer vous perdriés crédit.
Ne sçavés-vous pas la nouvelle,

(1) Voyez pp. 177 et 178. — Jean Godran de Chasans naquit à Dijon en 1606 ; il y mourut en 1683.

Qu'on a ouvert la citadelle
Où les princes estoient enfermés ?

Ce n'est plus, ici, l'esprit enthousiaste qui chantait « *la voye triomphale* » de Condé en 1648 ; les événements l'ont mûri, c'est-à-dire desenchanté ; Godran comprend trop bien ce qu'est la politique, et, tout en inclinant du côté du roi, il se moque des deux partis :

Le Mazarin fist ceste affaire (1)
Lorsqu'il ne sçavoit plus que faire,
Affin aussy que, tour à tour,
Ilz luy *procurent* son retour.

Ainsi, fuite de Mazarin, emprisonnement des princes sont des passe-temps entre gens qui s'amusent. En public ils feignent d'être grands ennemis, en réalité ils s'entendent comme des avocats qui, après s'être injuriés à l'audience, vont dîner fraternellement ensemble aux dépens de leurs clients. Godran poursuit en jouant sur les mots :

Quoy qu'ilz fussent en estat de grace (2)
Il (*Mazarin*) les tira de ceste place.
Ainsy, sans y avoir pansé,
Ayant leur bonheur advancé,
Il a procuré à la France
Ce subject de réjouissance...
Tout est en armes dans Dijon...
Le fer, les feux et la tempeste
Célèbrent par tout ceste feste ;
Grands et petits jusqu'aux barbiers
Qui la carillonnent aux mortiers !...

(1) D'élargir les princes.
(2) Les princes étaient détenus au *Hâvre de grâce*.

La danse fait fureur :

Qu'on ne la blasme de malice
Puisque le chef de la justice (1)
Descendit de son tribunal
Et, donnant salle pour le bal,
(Lassé d'agiter la balance)
Entra le premier en cadence
Et ce d'aultant plus gravement
Qu'il le fist un peu pesamment,
Grand mercy à sa corpulance !

Le poème va ainsi d'une allure preste et mordante, ayant comme un air anticipé des poèmes de Gresset. Tout Dijon passe sous les fourches caudines de ce persifleur, jusqu'aux étuvistes, académistes et maîtres de danse, et chacun y est nommé, souvent croqué, mais d'un croquis assez lestement enlevé, en deux traits de plume.

Un mot encore avant de quitter ce poème.

L'auteur fait observer que, pour avoir droit de pénétrer dans le bal, il fallait porter certaines couleurs. Par exemple, le « *bleuf* » n'y était pas admis (c'était la couleur de M. de Vendôme pour lors gouverneur de la province) ; de même encore le blanc et le bleu y furent inconnus :

Bien que ce fust couleur royalle
Personne n'en vit dans la salle.

Bref, pour être admis à la danse il était nécessaire de

Recevoir de mademoiselle (2)
Du ruban rouge ou isabelle,

(1) M. le premier président Bouchu.
(2) C'était la fille du président Bouchu.

c'est-à-dire d'accepter de porter la couleur des Espagnols (*le rouge*), ou celle des Condés (*l'isabelle*). Tout ce passage est à noter, Monsieur. En Bourgogne, on se battit, pendant neuf ans, non pas en tant que frondeur ou royaliste, mais en tant que partisan de l'ancien gouverneur, Condé, ou du nouveau, Vendôme d'abord (1), ensuite d'Epernon. Comme d'Épernon arborait la couleur verte, la lutte eut lieu, sept ans durant, entre *les verts* et *les isabelle*. Ainsi la Fronde, en cette province, a un tout autre aspect qu'à Paris et dans le reste du royaume, et le résultat final est autre également. En effet, qui triomphe à la paix des Pyrénées ? c'est Condé. Il rentre en vainqueur dans son ancien gouvernement, et des fêtes s'organisent pour l'y recevoir. Le prince arrive à Dijon le 11 avril 1660, au milieu d'une pompe inaccoutumée et Nicolas Brulart, dans sa harangue, lui dit. « Si vous avez été longtemps absent, nous avons été longtemps malheureux. » Le triomphe de la Fronde est ici manifeste ; Mazarin et la Cour ont cédé. Voilà un point d'histoire qu'il n'était pas indifférent de constater et qui permet de rectifier plus d'une assertion fausse avancée dans des ouvrages spéciaux, notamment dans la thèse de M. Alex. Thomas.

Ce qui confirme, Monsieur, tout ce que nous avançons en ce moment, c'est un écrit émané de l'Infanterie dijonnaise (2), écrit plein de colère et de menaces contre la faction des *verts*. Le poëme commence ainsi :

(1) Vendôme ne gouverna la Bourgogne que pendant quelques mois. Condé reparut, puis troqua son gouvernement pour celui de Guyenne, avec d'Epernon.

(2) L'ouvrage porte ce titre : « *Sur l'heureux retour de S. A. Mgr le Prince de Condé*, etc. » On y distingue quatre parties : 1° *Le retour triomphant ;* — 2° *Lai Bregongne resegrisée* (en patois) ; —

Au retor de Monsieu lou Prince
Ne craignon pu que nun no pince...
Lé sarviteu de l'Isaibelle
Seron lé moitre de lai velle,
Et, por lor, lai couleu de var
Serei pu graigne que l'hivar...

Les serviteurs de l'isabelle (c'est-à-dire de Condé) vont devenir à leur tour les maîtres de la ville, et, pour lors, les partisans de la couleur verte (c'est-à-dire de d'Épernon) seront plus tristes (*pu graigne*) que l'hiver ; ils s'enfuiront, eux qui faisaient les Rodomont, les *Fiôlan*, et

Je varon note Paleman
Come ai fu au comanceman.

Nous nous contenterons de ces quelques lignes, puisque nous avons publié dernièrement, et analysé cet ouvrage, dont les parties, en patois, nous paraissent l'œuvre de début d'Aimé Piron (1).

Entre 1651 et 1660, on trouve un poème de sept cents vers, intitulé : « *Journal burlesque du siège de Seurre, en* 1653. » Cette longue épître adressée, on ne sait par qui, à un chanoine de Langres, relate tous les événements du siège de Seurre, petite ville qui tenait pour le prince de Condé et que

3° *La gloire d'Isabelle;* — 4° *Réjouisseman su lai poy* (en patois). Le tout est précédé d'une dédicace où il est dit : « Monseigneur, la nouvelle de votre *glorieux retour* en France ne fut pas si tost venuë en ces quartiers, que tous ceux qui ont du respect et de l'amour pour vos héroïques qualités en ont fait éclatter leur joye, principalement les hommes d'esprit... »

(1) Notre plaquette a pour titre : *Lai Bregongne resegrisée* et *le Réjouisseman su lai poy*, à Dijon. chez tous les libraires, 1886.

d'Epernon parvint à réduire après un blocus et un bombardement d'un mois et quelques jours. L'épître débute ainsi :

Puisque c'est pour vous divertir,
Je désire vous avertir
Non en prose, mais en burlesque (1).

Comme la pièce est assez plate, nous passerons outre sans en rien citer davantage.

Si les œuvres poétiques font un peu défaut dans cette période, il n'en est pas de même pour ce qui regarde la prose ; car partout, sur les places publiques comme au sein du Parlement, éclatent des discours où la véhémence et le trait acéré se donnent libre carrière. La vie à cette époque est plus politique que littéraire, il est vrai ; cependant l'agitation et le tumulte des passions ne se produisent jamais sans quelques beaux mouvements d'éloquence, et vous vous êtes plu, Monsieur, à constater ce phénomène dans une page qui mérite d'être citée et que je reproduis avec un vif plaisir :

« C'est ici qu'on peut mesurer toute la différence qui existe entre l'éloquence naturelle, celle qui jaillit spontanément du choc des intérêts et des passions, et l'éloquence d'apparat... Pendant la Fronde, le Parlement de Dijon a été souvent le théâtre de violents débats, au milieu desquels on échangeait, suivant l'expression de Malteste, *des discours bilieux, pleins d'emportement, de haine, de chaleur enve-*

(1) Par ce dernier vers nous apprenons que le genre burlesque était à la mode dans les provinces dès le milieu du XVIIe siècle. — On appprend aussi par ce poème qu'on appelait les gens de Seurre *Albions*, « ce qui veut dire Anglois, parce que les Anglois ont faict la guerre à leur roy et luy ont faict trancher la teste. » — Ceci est extrait d'une note marginale du manuscrit.

nimée. Dans ces discours, la passion parle toute pure ; la colère se saisit des armes qui se présentent, au lieu d'en emprunter aux panoplies gréco-romaines. On se dépêtre des grandes phrases pour courir plus vite à l'adversaire. On ne va pas chercher bien loin les mots qu'on se jette à la tête ; l'orateur pense, il sent, et l'injure suit. L'éloquence est alors véritablement, suivant le mot de Tacite, *la compagne des séditions, l'aiguillon des fureurs populaires.* Quelques années plus tard, elle change de ton et de langage. Elle devient, par la volonté du roi, *un art oisif et pacifique.* A la place de l'homme on trouve le harangueur. Nous avons affaire, dès lors, à l'éloquence officielle. »

Cette éloquence officielle, pompeuse, guindée, bourrée d'épithètes lui donnant l'air d'une *farcissure,* existait, Monsieur, en pleine Fronde, à côté de celle que vous venez de nous montrer jaillissant toute vive et impétueuse du heurt des passions. Je veux en produire un exemple. Vous faites grand cas, Monsieur, de l'avocat général Millotet, et vous n'avez sans doute pas tort ; mais écoutez un peu le début de la *Harangue* d'un de ses partisans, l'avocat *Nicolas,* harangue prononcée en juin 1652 sous le porche de l'église Saint-Philibert, « à la présentation » dudit Millotet comme maire de Dijon ; et puis, dites-moi, si l'amphase ridicule et pédante peut aller plus outre :

« Au peuple ! Le père de la liberté renaissante et le réparateur de l'ancienne franchize estouffée soubz le poids de la tyrannie et de l'oppression ; la mort des partis, le fouldre des partisans dont les sanglantes exactions ont longuement dévoré la province ; l'écueil des pirates où ces voleurs solesnnels, renommés pour leurs rapines ont faict nauffrage ; le cœur, les amours et les délices du peuple, le salut de la ville

et de tout le pays, en un mot M. Millotet retourne à la magistrature, etc. »

Et tout le discours est sur ce ton ! N'insistons pas davantage, et revenons à Monseigneur le gouverneur, cause de tant de discordes dans notre province.

De 1660 à 1687, calme général ; Condé semble négligé par les poètes Bourguignons ; je dis *semble* parce qu'assurément il ne fut jamais à leurs yeux un objet indifférent ; mais les pièces composées en son honneur, durant ce long intervalle, ne nous sont pas parvenues (1). Tout d'un coup, on apprend la mort de ce « *roi des batailles* » ; un frisson de désespoir court à travers toute la Bourgogne ; les cloches des églises tintent lugubrement ; des catafalques s'élèvent ; les prières des morts se font entendre, le peuple est plongé dans le deuil ! Etienne Moreau nous a transmis la « *Relation de la pompe funèbre faite dans la Sainte-Chapelle de Dijon, après la mort de Louis de Bourbon, prince de Condé* (in-4°, imprimé chez Palliot, 1687) ; mais le véritable monument doit être cherché ailleurs, parmi les poèmes

(1) Dès 1671, le prince amène son fils avec lui pour présider les Etats ; il lui abandonne la direction des affaires de la province cette année-là même. — Voir le discours prononcé, au Parlement, par G. Guillaume. — Le grand Condé ne revint plus en Bourgogne après 1674, si nos recherches sont exactes. — On sait qu'il avait de l'esprit, et du plus mordant. En voici un trait que nous empruntons au président Bouhier : « M. de Ventadour, archevêque de Bourges, se promenant un jour avec M. le prince Louis de Condé, et ayant aperçu la statue équestre du connétable de Montmorency : « *Monseigneur, lui dit-il, voilà* notre *grand-père ! — Il est vrai, repartit M. le Prince, montrant le connétable... voilà* mon *grand-père... Et voilà* le vôtre... *ajouta-t-il, en montrant le cheval.* »

d'Aimé Piron (1) qui met en scène la Bourgogne elle-même pleurant le héros. C'est un monologue qui s'élève parfois à la hauteur de l'oraison funèbre. Entendez-vous retentir comme un glas ces vers qui reviennent avec quelques variantes à travers le poème :

Ai n'â pu ce foudre de garre,
Ai n'â pu que poudre et que çarre (2) !

Bossuet ne prononça qu'en mars 1687 sa fameuse oraison ; Piron fit paraître sa *Bregôgne en larme* dès le 1er février de la même année ; si donc l'un des deux auteurs avait imité l'autre, ce serait Bossuet. Or, voici le passage que je cueille chez nos deux Bourguignons :

Bossuet : — « Venez, peuples, venez, princes et seigneurs, et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel ;... venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire !... Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine !... »

Ecoutons maintenant *Aimé Piron :*

Pleuron le don ai tô jaimoy !
Que chécun le pleure ai son tor (*tour*).
Commencé, Messieu de lai Cor !
Messieu de lai Chambre dé Conte
Pleuré !...
Juge royau dé bailliaige,

(1) Inutile de signaler le sonnet de La Monnoye sur la mort de Condé ; il est médiocre et finit par ce vers qui est une pointe (le héros ayant toujours bravé la mort dans les combats) :

La mort, pour se venger, t'a ravi daus la paix !

Bossuet parle beaucoup de la piété de Condé ; mais ni Piron, ni La Monnoye n'en soufflent mot ; c'est à noter.

(2) Il n'est plus, ce foudre de guerre ; il n'est plus que poudre et que cendres !

Messieu lé maire, échevignaige,
Qu'on vo voise de deuil couvar!

Singulière rencontre, Monsieur, que celle de Piron et de Bossuet sur un sujet si grandiose et si lugubre! Attendiez-vous cela de la verve du joyeux rimeur bourguignon? Et c'est qu'il y a soixante vers de ce souffle et de cette vigueur oratoire chez Piron! Que tout le monde, poursuit-il, verse des larmes,

Et que chécun su son visaige
O (*ait*) de lai tristesse l'imaige!

Que les femmes et les filles soient ainsi que d'autres Niobé! Puis, se tournant du côté des couvents, il s'écrie :

Fondé, fondé, tretô en larme,
Jaicôpain, Côdelei et Carme!

Et le pittoresque, que Bossuet ne pouvait introduire dans sa grave oraison, se donne bientôt carrière sous la plume de Piron. Voici un passage qu'on dirait inspiré des personnages qui ornent les tombeaux des ducs de Bourgogne au Musée de Dijon :

Capuchain, que vo capuchon
Vo descendein jeusqu'au menton
Et qu'on ne voise que vo barbe
Mouïllée ansin que lés harbe (*herbes*)
Ai lai rôsée du moi de may!
Minime, fôré, s'ai vo plai,
Vo téte dan cé grande mainche
Qui vo von pendan su lés ainche, etc. (1).

(1) Aimé Piron appréciait en artiste les figurines qui ornent les tombeaux des ducs de Bourgogne, monuments que possède aujour-

Ainsi défilent tous les ordres religieux, jusqu'aux Jésuites que le poète invite à composer

Éne ôraison pleine de feu !

Après tous ces vers, ne trouvez-vous pas, Monsieur, que Bossuet paraît un peu sec avec ses expressions : « Vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel ? » Mais il serait dangereux d'insister davantage sur une comparaison aussi redoutable ; je m'arrête en vous rappelant toutefois que vous avez dit quelque part que Piron n'atteignait pas à Béranger. J'espère que vous changerez d'avis après cette lecture. Au reste, le génie de Piron est tout différent de celui de notre chansonnier ; c'est La Monnoye qui pourrait lui être comparé, parfois sans désavantage.

d'hui le Musée de Dijon. Chez les Chartreux, dit-il, vous verrez les tombeaux,

Lé meu travaillé, lé pu beâ
Qui sein bé loin d'ici, pranture,
Sur quoi (*sur lesquels*) vô voirré dé figure
Faite de lai main d'ein ôvrei
Qui s'entendo bén au métei.

XIII

LES CONDÉS A DIJON (*suite et fin*) ; — ÉTRANGE RÉFLEXION DE M. MIGNARD A PROPOS DES GOUVERNEURS ; — FÊTES A DIJON A L'OCCASION DES *heureuses naissances* ET DES *heureuses majorités* DES PRINCES ET DES ROIS ; — CE QU'IL FAUT PENSER DE LA JOIE PUBLIQUE ; — PIRON ET L'HISTOIRE DE BOURGOGNE ; — MALADIE ET MORT DE SANTEUIL A DIJON ; — CE POÈTE FUT-IL EMPOISONNÉ PAR M. LE DUC, AINSI QUE L'AFFIRME SAINT-SIMON ? — EXPOSITION ET DISCUSSION DES TÉMOIGNAGES POUR ET CONTRE. — MŒURS PRINCIÈRES : *la donna Salpetria ;* SOUFFLET ET VERRE D'EAU REÇUS PAR SANTEUIL, D'OU SA PIÈCE DU *Poète puni.* — ROLE D'AIMÉ PIRON AUPRÈS DES CONDÉS.

« En l'automne de 1671, dit de la Mare, Mgr le duc d'Anguyen, gouverneur de Bourgogne, commença de faire à Dijon *le Cours* (1) qui va de la porte Saint-Pierre à la Colombière. » Henri-Jules, fils du grand Condé, avait vingt-huit ans en 1671 ; il n'était pas réellement gouverneur de la Bourgogne, mais son père lui avait délégué ses pouvoirs sur cette province ; c'est de ce duc que nous allons parler, Monsieur, après avoir relevé une étrange réflexion que fait M. Mignard à propos des gouverneurs de la province de Bourgogne.

(1) Cette large avenue, qui mène au *Parc*, est ornée d'une quadruple rangée d'arbres sur toute son étendue, et cette étendue dépasse 1,300 mètres.

D'ordinaire, M. Mignard se montre non seulement juste envers les puissances, mais il incline volontiers à la louange quand il s'agit d'elles ; la surprise est donc grande lorsqu'on lit ces lignes échappées à sa plume légère : « On faisait beaucoup de réjouissances à l'occasion des visites des gouverneurs (à Dijon) ; mais, bien souvent, tout le bonheur qu'en retirait la province, *c'était d'être grevée de nouveaux subsides* (1). » Cette sortie, considérée du point de vue historique, n'offre aucun sens. La Bourgogne étant un pays d'*états* et non d'*élections* (2), c'étaient les *États* assemblés, tous les trois ans, qui votaient les impôts et avaient l'administration financière de la province qu'ils faisaient gérer par les *élus ;* dès lors comment les gouverneurs eussent-ils pu « grever de nouveaux subsides » la province qu'ils étaient seulement *sensés* gouverner ? Je dis *sensés*, car le gouvernement effectif ne se trouvait-il pas aux mains des États qui tenaient les cordons de la bourse ? Les Condés, d'après la thèse de M. Alexandre Thomas, ne semblent guère jouer d'autre rôle en Bourgogne que celui d'intermédiaires entre le Roi et les États. Le Roi, par l'organe du gouverneur, demandait telle somme énorme à la province, avec cette mention qui sent le renard désireux de croquer la

(1) Histoire de l'Idiome bourguignon, p. 244.

(2) Il paraîtrait, d'après Chéruel (*Dictionnaire des institutions de France*), que certains pays d'états avaient des districts d'élection enclavés dans les états ; « telle était, ajoute-t-il, la généralité de Dijon qui renfermait 4 élections. » M. Chéruel ne ferait-il pas erreur ici ? C'est à propos de l'établissement des élections à Dijon, en 1630, qu'eut lieu l'affaire du *Lanturelu ;* le roi ne maintint pas au delà d'un an cette institution qui froissait tous les droits et privilèges de la province. Grâce à Henri de Bourbon tout fut rétabli dans son ancien ordre dès la fin de 1361. Les 4 élections n'avaient donc été que momentanées.

poule : « *pour cette fois seulement, et sans tirer à conséquence ;* » mais les États, de leur côté, n'offraient que tant, et chargeaient Mgr le gouverneur de faire entendre raison au Roi. La douceur du grand Condé, ce « lion qui allait par sauts et par bonds, » au dire de Bossuet, sa patience à écouter les doléances et à tâcher de vaincre certaines obstinations provinciales, sont choses fort surprenantes chez ce héros. Son fils et son petit-fils se montrèrent plus hautains, Louis XIV étant, de son côté, devenu plus absolu ; mais, dans tout cela, nous ne voyons pas, Monsieur, en quoi les gouverneurs obéraient la Bourgogne. Les États votaient, à chaque triennalité, la somme de 300,000 francs comme honoraires du gouverneur ; c'était, me direz-vous, un beau chiffre ; 100,000 livres par an ! Mais n'oublions pas que les Condés firent, pour embellir Dijon, d'assez notables dépenses : la rue qui porte leur nom, la place royale, le palais des États, le Parc, le Cours, dont parlait tout à l'heure le conseiller de la Mare, voilà des travaux considérables entrepris par eux et en grande partie à leurs frais. Pourrait-on citer beaucoup de ministres (ministres qui ont, comme les Condés, émargé 100,000 francs par an), dont il serait possible de dire : ils ont fait tels grands embellissements, à leur charge, à Paris ou dans leur ville natale ? On comprendrait la réflexion de M. Mignard s'il l'eût placée, par exemple, en 1682, lors de « *l'heurôse naissance de Mgr Duc de Bregogne.* » Ces heureuses naissances-là, en effet, coûtaient plus de 600,000 livres (1) que le Roi prenait dans sa cassette, c'est-à-dire dans la poche de ses sujets (2).

(1) V. Taine, *l'Ancien Régime*, p. 126.

(2) Dans un des manuscrits de Bouhier on lit : « Ce prince (Louis XIV) ne portoit jamais de manchon, même quand il alloit à la chasse, au plus fort de l'hiver. Deux paysans l'y ayant rencontré

Voilà une perte sèche, à laquelle il conviendrait d'ajouter toutes les dépenses faites, dans la France entière, par les municipalités qui se mettaient en frais de réjouissances, les fêtes publiques témoignant de la joie que l'on supposait déborder de tous les cœurs. En réalité, Monsieur, on se réjouissait par ordre et par contrainte. Des documents précis existent à ce sujet. Ainsi, en 1701, lorsque le duc de Bourgogne passa par Dijon, il fallut bien manifester le plaisir qu'on ressentait à la vue d'un si grand prince, porteur d'un titre qui faisait honneur à la province ; les autorités toutefois doutèrent de la bonne volonté des habitants, et un ordre fut publié au nom du Vicomte-Mayeur et des échevins où il était spécifié que chacun serait tenu de tapisser le devant de sa maison, « *à peine de cinquante livrés d'amende* » contre chaque contrevenant ; de plus on devait allumer des chandelles « dans des lanternes de papier de toutes couleurs (1), » lesquelles lanternes seraient suspendues aux fenêtres « pendant la nuit, *à peine de dix livres d'amende.* »

Et, Monsieur, ce n'était pas seulement aux illuminations qu'on était astreint ; il fallait encore s'habiller en tenue décente, fourbir et revêtir ses armes ; puis, comme milicien, prendre le rang et faire la haie, dans la ville et hors de la ville, sur le passage des princes et des gouverneurs. Si l'on y

en cette saison, et l'un d'eux paroissant étonné de ce qu'il ne précautionnoit pas mieux ses mains contre le froid : — *N'en sois pas surpris,* dit l'autre, *c'est que le roi a toujours ses mains dans nos poches.* »

(1) C'est ce que nous nommons aujourd'hui lanternes vénitiennes; elles étaient françaises en 1701. — Dans les *Anecdotes du Parlement*, par Malteste, p. 402, à propos du *feu de joie* tiré en l'honneur de « l'heureuse majorité du roy, le dimanche 18e septembre 1651, » on lit qu'ordre fut donné aux habitants de Dijon « de faire des feux

manquait, gare l'amende et la prison ! Toute cette parade s'appelait, d'une vieille expression, *faire montre* (1). On faisait donc montre, comme dit Aimé Piron, « *vou lai revuë*, » de tous les habitants, « *equipai de bônne maneire* » avec les

. . . tambor et lé banneire,
Lé potusanne et lé môsquai ;
Depeu le chaipeâ é solai (2),
Le jeustaucor et lé gargaisse (*culottes*),

il fallait que tout fût neuf et de bonne grâce, *que to sô neu et de bônne graice ;*

Que si quécun faisô défau,

le gouverneur devra ordonner qu'on l'*enrôlle su le chan;* et puis, sur du « *bon paipié marquai*, » on étalera les noms des « *gaulurô* » qui n'auront pas répondu à l'appel et la liste sera remise aux autorités qui agiront en conséquence.

Tout cet appareil de coercition, Monsieur, jette comme une douche d'eau glacée sur les vers où le poète nous dit qu'à l'arrivée des princes,

Je rison d'aise en no maneige (*ménages*) !...
Lé jan (*gens*) riche se von gonai (*parer*)

de boys de fagots ou de pouldres au devant de leurs maisons et de mettre des chandelles et lumières aux fenestres desdites maisons *à peyne de cinquante livres d'amende* contre chacun des contrevenants. »

(1) M. Mignard, qui estropie tout, appelle cela « faire des *montrées*, » lorsqu'il parle de l'infanterie dijonnaise. L'expression *faire montre* n'était pas spéciale à la Bourgogne. V. *la Comédie* et *les Comédiens au moyen âge* (2 volumes), par M. Petit de Julleville.

(2) Depuis le chapeau jusqu'aux souliers.

D'haibi tô neu, d'haibi suparbe...
Por ce qui â dé prôve jan,
San tan de faiçon, de grimaice,
Ai dérouïlle lo quouë de caisse, etc.

Aimé Piron ne loue plus la bonté des nouveaux gouverneurs, descendants du « héros ; » il s'en tient à célébrer leur sagesse et leur vaillance. Tout devient roide, compassé, solennel à l'extérieur, en public ; ainsi le veut Louis XIV. Le poète, pour complaire aux Condés, se fait généalogiste. Il remonte le cours des âges, et jetant un rapide coup d'œil sur l'histoire de la Bourgogne, il en prend occasion de rappeler que les Condés sont de la même maison que les derniers ducs bourguignons :

Ai n'â paï dedan lai France
Pu fotûgné que cetu-ci,
Dan le lon, dan le recorci
Qu'on ai faisu de note histoire.
Celai nô rémeune en memoire
Que Rôbar, le fil de Capet,
De deu garçon fi le cadet
Moitre aibsôlu depeu Auxerre
Jeuqu'ai Mâcon ! Peuvo-ton faire
Pendan deu bon siéque et demi
Pu d'hôneu ai nôte paï ?
De peire en fil, sai nôble raice
San démarrai teni lai plaice.
Le bon roi Jan, aipré celai,
Cogneussan ceute plaice-lai
Veude (*vide*) et de grande consequance,
De son quatreime fil de France
(Nômai Phélipe-le-Hadi)
Tô su le chan lai ramplissi.

Vous, prince, de cette « *moison vô soté,* » continue Piron, qui explique ici comment la grand'mère du fils du grand Condé descendait de la tige des ducs de Bourgogne. Le sou-

venir de ces anciens chefs était toujours présent à la mémoire des Dijonnais, qui reproduisaient parfois les images des quatre derniers ducs sur les chars de parade aux grands jours de fête, avec les devises propres à chacun d'eux et leur costume traditionnel.

Parfois, Monsieur, la verve du poète bourguignon, échauffée par tous ces souvenirs historiques, l'emportait dans les siècles reculés ; Piron se plaisait alors à retracer des scènes d'une fraîcheur naïve qu'on a rarement surpassée. Ouvrez, par exemple, le *Porvileige égairai*, où, parlant du vieux duc Oudo (Eudes ou Hugues), qui régnait vers l'an 1300, il nous le montre assis, sur la terrasse du château, auprès de la duchesse qui file avec son fuseau d'ébène. Ils sont là tous deux, à l'écart,se chauffant au doux soleil d'automne ; le bon duc regarde tendrement son épouse ; nul valet, nul appareil royal autour d'eux. Tout à coup arrive une troupe de jeunes filles qui leur présentent le premier vin doux de l'année ; puis des raisins muscats sur de grands plats et des pêches dans deux vastes paniers. Tout en offrant leurs dons, les jeunes filles des vignerons de Dijon entonnent une « *chanson su le bea visaige* » de la duchesse et du duc. Celui-ci en est si touché qu'il accorde pour toujours aux Barôzai et à leurs descendants le privilège spécial de prendre dans les forêts, autour de Dijon, le bois nécessaire à leur usage (1). Ce récit, pour la grâce et la candeur, peut être comparé à celui d'Homère peignant Nausicaa.

Monsieur, le siècle de Louis XIV, vous le savez, n'est poli qu'à la surface, dans les habits, la tenue, le langage. On s'étudie alors à se tenir bien, extérieurement du moins ; cela

(1) Voir le poème intitulé le *Porvileige égairai*, édité récemment par nous (Dijon, 1886, chez tous les libraires).

se sent, se voit, quand on ne s'arrête pas à l'écorce des choses, à la vie publique telle qu'elle s'épanouit dans les cours et les salons. En réalité, l'homme de cette époque est resté rude, grossier même. Le Roi, chez Saint-Simon, nous offre personnellement plus d'un trait de cette rudesse foncière. Quoi d'étonnant si les Condés, en leur particulier, se laissaient aller à leur grossièreté primitive, à une sorte de brutalité propre aux vieilles familles guerrières ? Nous n'aurions pas à parler de ce côté laid, de cette partie bestiale de l'être humain, si la catastrophe du 5 août 1697 n'y attirait nos regards. Coûte que coûte, il faut mettre sous les yeux du lecteur tout ce que nous savons des rapports de Santeuil avec les Condés et de sa mort étrange à Dijon, mort dont nous avons déjà parlé dans un des chapitres précédents, mais seulement en ce qu'elle fut l'occasion d'un assez grand mouvement littéraire dans la capitale de la Bourgogne (1).

Santeuil aurait été empoisonné ; c'est le duc de Saint-Simon qui le dit d'une manière si nette, si affirmative que l'histoire n'a pu que se faire l'écho de cet écrivain, dont on n'a jamais suspecté la bonne foi. Cependant, avant de transcrire cet acte d'accusation si accablant pour M. le Duc, essayons de tirer quelques lumières des poètes dijonnais : les poètes disent souvent plus de vérités qu'ils ne le pensent. Et d'abord le maire Baudot, dont nous avons cité l'*élégie*, que raconte-t-il ? Il nous montre Santeuil venant à Dijon au travers « de torrens affreux » qui « inondoient les campagnes (2), » et, en peu de vers, il nous dépeint fort bien le coup de foudre qui le fit périr : Santeuil, dit-il, ne souffre de rien, il vit en pleine

(1) V. le chapitre VIII.

(2) C'était, assurément, un acte de grand courage pour un homme, comme Santeuil, qui détestait cordialement l'eau.

sécurité avec l'espoir de longs jours, quand, tout à coup, « une flâme ardente le saisit, » et le met au tombeau « *dans un demi-jour.* » On le voit, la situation est fort bien dessinée par le maire de Dijon. Santeuil jouit d'une santé florissante ; lui, ni personne, n'entrevoit l'origine du mal qui va subitement l'emporter : *coliques*, selon les uns ; *inflammation du bas ventre*, d'après les autres; *maladie de poitrine* articule, en son rapport, M. le comte du Hautoys.

Si du maire Baudot nous passons à l'avocat général Moreau, nous tombons dans un aiguiseur d'épigrammes. Il en a inséré deux ou trois dans le *Funus santolinum ;* voici la meilleure :

« Santeul est mort, et par tout regretté ;
Santeul, en tous lieux si vanté
A qui fut la Bourgogne et si bonne et si chère!
Il s'étoit advoué pour son fils, en effet ;
Mais, hélas, il est mort au sein de cette mère
Pour avoir trop pris de son lait (1) ! »

Ainsi, selon Ét. Moreau, le poète aurait trop bu « du lait » de la *Côte ;* d'où sa maladie, et son « *pront trépas.* » On s'étonne de cette accusation qui est en formelle contradiction avec ce qu'avancent la plupart des autres écrivains bourguignons. Pour l'avocat *Soirot*, dont nous avons cité ailleurs l'épigramme, il ne nous régale que d'une pointe, vain jeu d'esprit qui ne nous apprend rien sur la maladie de Santeuil.

Voilà à peu près ce qu'on peut tirer des poètes ; maintenaint venons-en à Saint-Simon (2). Son témoignage paraît

(1) On a, ici, en germe le passage si connu de *la Vigne* de Pierre Dupont ; la vigne, dit-il, « cette bonne mère, — qui nous donne *à téter* dans un verre. » Santeuil auroit trop tété ; il auroit trop pris du lait de la mère, selon l'avocat Moreau.

(2) Nous négligerons *Moréri* et *Perrault* (de l'Académie française), ces deux auteurs ne donnant aucuns détails sur l'événement qui

écrasant, et l'on sent qu'il sera difficile de détourner de la tête de M. le Duc l'accusation qui pèse sur elle. Le célèbre auteur des *Mémoires* s'exprime ainsi :

« M. le Duc tint cette année (1697) les États de Bourgogne, en la place de M. le Prince, son père, qui n'y voulut pas aller. Il y donna un grand exemple de l'amitié des princes, et une belle leçon à ceux qui la recherchent. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, a été trop connu dans la république des lettres et dans le monde pour que je m'amuse à m'étendre sur lui. C'étoit le plus grand poète latin qui ait paru depuis plusieurs siècles ; plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisants ; bon convive surtout, aimant le vin et la chère... M. le Duc voulut l'emmener à Dijon ; Santeuil s'en excusa, allégua tout ce qu'il put : il fallut obéir... C'étoient tous les soirs des soupers que M. le Duc donnoit ou recevoit, et toujours Santeuil à sa suite qui faisoit tout le plaisir de la table. Un soir que M. le Duc soupoit chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne ; et, de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatière pleine de tabac d'Espagne, dans un grand verre de vin, et de le faire boire à Santeuil pour voir ce qui en arriveroit. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci. Les vomissements et la fièvre le prirent, et, dans deux fois vingt-quatre heures, le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande pénitence, avec lesquels il reçut les sacrements et édifia autant qu'il fut regretté d'une compagnie peu portée à l'édification, mais qui détesta une si cruelle expérience. »

nous intéresse. Notons, toutefois, que Perrault tient pour la colique, « qui l'emporta après quatorze heures de tranchées et de douleurs insupportables. »

Ce récit se trouve en contradiction sur plusieurs points essentiels avec les diverses versions des auteurs bourguignons. Tous sont d'accord en ceci, que Santeuil mourant édifia tout le monde et qu'il parut le dimanche matin à la séance publique des adieux ; un seul, Rigoley de Juvigny, fait allusion à la scène du tabac, et, par conséquent, à « l'expérience si cruelle, » qui termine le récit saisissant, à la Tacite, que nous venons de citer ; de plus Rigoley reprend l'accusation lancée par Moreau, à savoir que le vin absorbé à trop forte dose aurait tué Santeuil ; sur ce point Alexis Piron est d'accord avec Rigoley.

Alexis Piron, Monsieur, était bien jeune quand l'événement arriva ; cependant il dut en entendre le récit plus d'une fois de la bouche de son père, Aimé Piron. Pour Rigoley de Juvigny, il était plus jeune encore, et nous ignorons par quel canal il fut instruit de l'événement. Lié, sur le tard, avec Alexis Piron (dont il eut les manuscrits), Rigoley donna une édition et de Piron et de M. de La Monnoye. Il connaissait assurément la lettre de ce dernier touchant la mort de Santeuil, ainsi que l'article où Alexis exprimait sa pensée sur le même sujet ; or, ni dans l'un, ni dans l'autre de ces récits, M. le Duc n'est accusé ; cependant voici ce qu'avance Rigoley à l'encontre et d'Alexis et de La Monnoye : « Devoit-on s'attendre au sort funeste que *cet ami* (le vin) préparoit à Santeul ? Tout le monde sait qu'une colique de *miserere* l'enleva, pour ainsi dire, au milieu d'un repas. » Et, *en remarque*, Rigoley ajoute : « *On* remplit son verre d'une forte dose de tabac d'Espagne, et *on* le lui fit avaler. » Ainsi, dans cette remarque, l'auteur bourguignon est d'accord avec Saint-Simon ; seulement, par prudence, il met *on* là où l'annaliste nomme, sans hésiter, M. le Duc. Mais, d'autre

part, dans le corps du récit même, il parle comme Et. Moreau, accusant le vin d'avoir tué Santeuil. Peut-être que Rigoley acceptait, comme première cause de la mort du poète latin, le vin d'abord ; puis, le tabac s'ajoutant au vin, pour produire la terrible colique du *miserere*.

Si nous passons, Monsieur, de Rigoley de Juvigny à Alexis Piron, nous ne trouvons plus trace aucune d'empoisonnement. Cela s'explique d'une manière toute naturelle. Comment les Piron, dont le père était commensal des Condés, auraient-ils songé à incriminer M. le Duc ? Bien plus, quel Dijonnais eût osé le faire, alors même qu'il eût su que les choses s'étaient passées comme le dit Saint-Simon ? Mais voyons ce que raconte Alexis :

« Santeuil, dit-il, tout plein de cet orgueil poëtique, si naturel aux gens de son métier qui ont le bonheur d'être en vogue, avoit suivi le Prince à Dijon, où il sembloit n'être venu que pour y convoquer, de son côté, les états-généraux d'un Parnasse provincial, pour s'en arroger les hommages et pour les y recueillir, même en les dédaignant... (Ici, Alexis narre la prise de bec qu'eut son père avec Santeuil, scène que nous avons déjà reproduite (1), puis il poursuit :) — Un *ami commun* les réconcilia le même jour. Le cygne de Saint-Victor a, dans ses derniers chants, célébré cet ami commun : c'étoit le vin du pays (2). On sçait que ce dange-

(1) V. page 130.

(2) La Monnoye fit à ce sujet un quatrain :

Avant que d'entrer dans la bière,
Santeuil, en faveur de Dijon,
Célébra le vin bourguignon :
Ce fut là son hymne dernière.

reux ami tua Santeuil à Dijon. Il y fut attaqué d'un *miserere* entre *grâces et bénédicité.* Aimé Piron, appelé à cette catastrophe, employa tous les secrets de son art, mais inutilement. Il ne put sauver cet illustre poëte latin de cent épitaphes, dont sa mémoire fut honorée au bout de vingt-quatre heures. » Ce dernier trait, contre les poètes du cru, a des airs de méchanceté qui témoignent du dépit qu'éprouva Piron le père d'avoir été exclu du *Funus santolinum*. Piron le fils cherche à cela une compensation en nous produisant son père comme le grand opérateur auprès du mourant. Par malheur pour la vanité d'Alexis, pas une des narrations sur la maladie de Santeuil ne signale la présence d'Aimé Piron au chevet de l'agonisant. La Monnoye parle des médecins de Dijon, mais point du tout de l'apothicaire de la rue du *ba du Bor ;* et de même, M. le comte du Hautoys, qui tenait un haut poste dans la maison de M. le Duc, après avoir nommé M. de Bussière, ajoute simplement qu'il « voulut être assisté des médecins » de la ville. Du reste, tout ce qu'on put faire pour Santeuil, ce fut de lui administrer deux potions, dit M. du Hautoys ; et, selon La Monnoye, de l'émétique par deux fois. Potions ou émétique, peu importe ; le fait sur lequel s'accordent ces Messieurs, c'est que le remède ne fit aucun effet, et qu'Aimé Piron ne fut pour rien en cette affaire.

D'après Alexis, la maladie aurait éclaté à la fin du repas ; il y a dans cette indication quelque rapport avec le récit de Saint-Simon ; mais que penser d'un franc buveur qui accuse le vin de Bourgogne de tuer d'une manière horrible les gens qui, d'aventure, en boivent un peu trop ? Alexis aurait dû trouver autre chose à dire en cette circonstance. Peut-être connaissait-il l'affaire du tabac ; mais avec la bonhomie et la crainte de déplaire aux grands qui le caractérisaient, il aura

pensé que « *c'étaient là jeux de prince,* » dont il est bon de ne souffler mot quand on n'est qu'un simple écrivain (1).

L'avocat Jean-Louis *Gillet* (2), dijonnais, demande la parole ; accordons-la-lui, Monsieur, en notant toutefois que cet avocat paraît être un de ces esprits naïfs, qui ne flairant rien, ne soupçonnant rien, répètent, en toute candeur, les bruits qu'on a intérêt à répandre au dehors ; bref, c'est un simple écho. On dirait que sa lettre à M. de Vertron, conseiller historiographe du roi, est un calque de la missive officielle de M. le comte du Hautoys à M. de la Garde (3), le jour même de la mort de Santeuil. Citons d'abord la lettre du comte qui a pour titre : « *Détail fidèle de la mort de M. de S... à M. de la Garde, trésorier général de Son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Prince.* » Elle commence ainsi :

« Vous serez surpris, Monsieur, d'apprendre la mort de

(1) Alexis ne devait pas ignorer l'aventure de Voltaire bâtonné par certain seigneur, aventure dont le président Bouhier parle en ces termes : « Le poète Arouet de Voltaire ayant mal parlé d'un gentilhomme, à Versailles, ce dernier vint l'attendre à son retour au pont de Sèvres, et l'ayant fait descendre de carrosse, il lui fit donner cent coups de bâton. Arouet retourna sur-le-champ à Versailles se plaindre de son aventure à M. le duc d'Orléans (alors régent), qui l'ayant écouté froidement, lui répondit : — Monsieur Arouet, vous êtes poète, et vous avez reçu des coups de bâton : cela est dans l'ordre, et je n'ai rien à vous dire. »

(2) Gillet a peu écrit. On ne signale de lui que des pièces de vers sans grande valeur ; en 1726 il avait fait paraître sur une feuille volante un madrigal de 8 vers, dit Papillon, à l'occasion du vol du chapeau de Bouhier, 1er évêque de Dijon.

(3) M. Sainte-Beuve se trompe quand il dit que cette lettre est de M. de la Garde ; elle lui est adressée, ce qui est bien différent.

M. de Santeul, après quatorze heures de maladie, d'une inflammation de poitrine. Le samedi, troisième (du mois d'août), il soupa avec nous au logis du Roi, à la table de Mgr le Duc, *qui n'y étoit pas*, parce qu'il soupoit chez M. l'Intendant. M. de Santeul *se plaignit un peu de la poitrine avant que de se mettre à table ;* mais il soupa assez bien, et, s'étant mis en humeur à la fin du repas, jamais il ne témoigna plus de gayeté et ne fit de si bons contes. Dimanche, au matin, il parut en bonne santé ; il assista à toutes les harangues et complimens qui furent faits à Son Al. S. Mgr le Duc sur son départ, et en dit son sentiment avec son esprit ordinaire. Il se trouva mal sur les onze heures d'une espèce de colique. Il devoit aller dîner chez M. le Président Le Goux, avec une compagnie de beaux esprits... M. de Bussière (1), qui eut aussitôt mauvaise opinion de sa maladie, voulut être assisté des médecins, et, comme la première potion ne fit rien, on lui en donna une seconde, qui fut aussi sans effet... Vers onze heures et demie du soir, M. de Bussière m'ayant dit qu'il approchoit de sa fin, je courus prendre à la salle des gardes le sieur de la Fontaine, garde, et nous fûmes heurter chez les RR. PP. Jésuites pour avoir deux religieux... Sur le minuit, je demandai à Santeul s'il n'avoit pas quelques dispositions à faire, et m'ayant témoigné qu'il seroit bien aise de les faire mettre par écrit, j'appellai M. des Nœux, qui les rédigea en dix ou douze articles, par lesquels il donne cent livres à l'église de Saint-Victor, sa canne et ses tablettes, quelques livres, ses oiseaux et sa montre à ses parens et amis. Il perdit la parole à une

(1) Il y a eu à Dijon, à la fin du XVIe siècle, un abbé de la Bussière, dont la maison était place Saint-Jean. Le *de Bussière*, dont il est ici question, était-il un des descendants de cette famille?

heure après minuit et rendit l'âme tranquillement peu après, sans délire ou contorsion... Il avoit toujours à la bouche : *Bonum est, Domine, quia humiliasti me.* Nous sommes tous plus édifiez de cette mort que par tous les sermons des plus habiles prédicateurs du royaume. Mgr le Duc en est fort touché. A tous momens il vouloit y aller (1), et nous l'empêchâmes de monter à sa chambre. Un peu après minuit (2), M. le marquis de Lassé y vint de sa part, et fut pénétré, comme nous, de sa résignation. M. l'abbé de Saint-Etienne le fera *enterrer aujourd'hui sur les sept heures du soir* (3), dans le caveau des Chanoines, et nous lui rendrons nos derniers devoirs. Mgr le Duc vient de partir, etc. »

Il est clair que c'est un *alibi* qu'on invoque ici en faveur de Mgr le Duc, qui part si prestement, tandis qu'on va enterrer le pauvre Santeuil dans l'église Saint-Etienne. De fait, si l'on pouvait constater que le samedi soir, 3 août 1697, Mgr le Duc ait soupé chez M. l'Intendant, et non pas au logis du Roi, la scène de la tabatière versée dans le verre de champagne, fût-elle vraie, ne serait pas imputable à Son Altesse très sereine. Mais, nul autre témoignagne ne vient s'ajouter à celui de M. le comte du Hautoys, qui avait toutes bonnes raisons pour taire l'empoisonnement, ou en détourner le soupçon de la tête de son maître. La hâte qu'il met à prévenir M. le Prince, père de M. le Duc, et à lui faire tenir par M. de la Garde un « *détail fidèle* » de la catastrophe, n'est

(1) C'est-à-dire aller voir Santeuil.

(2) A ce moment-là Santeuil était bien près d'expirer.

(3) Observons quelle funeste habitude avait alors le clergé d'enterrer les gens le jour même de leur décès. Nous avons noté que l'on mettait en terre dans l'après-midi des personnes qu'on déclarait mortes le matin. Six ou huit heures à peine séparaient la déclaration du trépas de l'enterrement.

pas très naturelle. Pourquoi écrire, puisque Mgr le Duc allait rentrer à Chantilly? Lui-même aurait raconté à son père l'événement tout chaud, en quelque sorte. Mais c'est cette chose-là, semble-t-il, qu'on ait voulu lui épargner. N'est-ce pas, du reste, sur ses ordres que du Hautoys a écrit la lettre dont nous avons donné les passages essentiels?

Revenons, Monsieur, de du Hautoys à l'avocat Gillet ; c'est la même cloche que nous allons entendre, mais avec un son de louanges plus fort en l'honneur de M. le Duc ; toute la lettre est d'un style puant la rhétorique emphatique. Tout d'abord, en annonçant à M. de Vertron la mort si brusque de Santeuil, Gillet ajoute : « Cet homme incomparable, qui « faisoit les délices des *augustes Princes*, l'honneur du Par- « nasse, etc., etc. » Puis, il avoue candidement que tous les détails contenus dans sa missive sont empruntés à autrui ; il n'a rien vu par lui-même. Cherchant l'origine de la maladie de Santeuil, il pense qu'elle doit provenir de ce que « cet excellent homme étoit de toutes les fêtes et repas qui se donnèrent (1), ce qui l'obligeoit à se coucher fort tard et à dormir très peu : ses veilles extraordinaires, jointes à son tempérament vif et bouillant et aux productions continuelles de son esprit, durent, *sans doute*, lui causer un grand feu dans les entrailles. » Ainsi, aux yeux de Gillet, rien que de naturel dans le coup de foudre qui étonne tout le monde. Cet avocat décrit fort tranquillement la maladie « qui commença par

(1) S'il est vrai qu'il n'y eut fêtes ni repas où M. le Duc assistait, qui ne fussent partagés aussi par Santeuil, comment expliquer le festin du samedi soir, chez M. l'Intendant, où Santeuil ne se serait pas trouvé? Je sais bien que M. du Hautoys feint une indisposition légère du poète cette soirée-là, mais il ne dit pas qu'elle fût assez forte pour empêcher Santeuil d'accompagner M. le Duc chez l'Intendant.

un mal de poitrine, dont il (Santeuil) se plaignit le samedi, roisième de ce mois, un peu avant le souper. Comme la douleur n'étoit pas violente, il la négligea et ne laissa pas que de se mettre à table. » C'est ici qu'il serait intéressant d'apprendre ce qui se passa ; mais tous les écrivains bourguignons sont muets sur ce point ; ils ne nous fournissent aucun des détails que nous trouvons dans Saint-Simon. Gillet donc, qui ne voit dans les Condés que des « augustes Princes, » néglige la scène du dîner et, sans même nous dire si M. le Duc était là ou chez M. l'Intendant, il poursuit sa narration en ces termes : « Le dimanche matin Santeuil parut en bonne santé ; il assista même à toutes les harangues et aux complimens qui furent faits à Son Altesse Sérénissime sur son départ, dont il dit son sentiment avec son esprit, son enjouement et sa délicatesse ordinaires (1). Sur les onze heures, il se sentit tout à coup attaqué d'une violente colique. Cet accident imprévu l'empêcha d'aller dîner chez M. le Goux, où une compagnie de beaux esprits l'attendoit avec impatience. Le mal augmentant considérablement, il se mit au lit sur les deux heures après midi.

« Vous jugez bien, Monsieur, que les médecins, les chirugiens, les apotiquaires furent d'abord appellez ; ils lui donnèrent beaucoup de remèdes et des plus violens ; mais la colique étoit trop forte et le feu trop allumé ; ce fut en vain qu'ils épuisèrent les secrets de leur art. — M. de Santeul marqua mieux que jamais qu'il étoit chanoine régulier de Saint-Victor ;... car, reconnoissant lui-même qu'il ne re-

(1) Nous verrons tout à l'heure qu'il y eut des coups de canne donnés par M. le Duc au poète pendant cette séance ; le bon gobe-mouches Gillet ne sait rien de tout cela, ou, s'il le sait, il n'en dit mot, par respect pour les *Augustes princes*.

viendroit pas de cette maladie, il eut recours au médecin des ames (il se confessa et communia). Il fit même une amende honorable devant tous les assistans et demanda hautement pardon à Dieu de ce qu'il n'avoit pas rempli les devoirs de son état... Comme le mal augmentoit toujours, on jugea à propos de lui donner l'extrême onction. Pendant ce tems, *il fut visité par M. le Duc* et d'autres seigneurs. M. l'abbé de Roquette, digne neveu de M. l'évêque d'Autun, l'exhorta à la mort, et lui représentant les talens que Dieu lui avoit donnés, et les ouvrages de piété qu'il laissoit, lui dit entre autres choses qu'il devoit mourir content, à quoi il répondit ces belles paroles : *Honor temporalis, ignis æternus...* Il mourut ainsi, dans des sentimens de piété, de résignation, de patience et d'humilité, entre une heure et deux heures après minuit... Voilà, Monsieur, une histoire exacte de la maladie et de la mort de cet homme illustre, si connu dans la république des lettres, et parmi les sçavans Vous ne manquerez pas de travailler sur un si beau et si lugubre sujet ; pour moi, je croirai avoir beaucoup fait, si cette lettre et les petits vers que je vous envoye, de ma façon, se trouvent de votre goût. Je suis, etc. »

Le peu de valeur des affirmations de Gillet est manifeste. N'avance-t-il pas, contrairement au témoignage de M. le comte du Hautoys, que Santeuil fut visité par M. le Duc ? N'insistons donc pas sur un document aussi peu sérieux.

Nous quittons, Monsieur, le candide Gillet, assez mince personnage, comme vous le voyez, pour un homme considérable dans les lettres, Bernard de La Monnoye. On a cité quelquefois la lettre où ce premier des lauréats de l'Académie française, académicien lui-même dans la suite, raconte à sa manière la maladie et la mort de Santeuil ; mais a-t-on

examiné de près ce document, en a-t-on pesé les termes, enfin a-t-on songé à confronter cette pièce avec celles que nous publions ? Il nous semble que non ; il faut donc insister un peu sur tous ces points. Voici la lettre copieuse de La Monnoye à son beau-frère, le chanoine Henriot, habitant à Langres, sur les derniers moments du pauvre Santeuil ; elle est datée du 13 août 1697 :

« Ce pauvre garçon est mort le cinquième de ce mois dans une chambre du logis du Roi, à une heure et demie de la nuit du dimanche au lundi. Il s'étoit levé le matin, et avoit même assisté aux harangues qu'on faisoit à M. le Duc avant son départ, louant les uns et blâmant les autres avec sa liberté ordinaire, et si haut que M. le Duc fut, dit-on, obligé de *le repousser du bout de sa canne*. Peu de temps après se trouvant mal, il se mit au lit sur les onze heures, avec des cris et des agitations étranges. Comme il ne prétendoit partir de Dijon que le jeudi suivant, *nous devions*, le jour qu'il tomba malade, *dîner lui et moi chez M. le Président Le Gouz-Maillard ;* j'y allai à midi et demi, et je fus bien surpris, en arrivant, d'apprendre que Santeuil, pour qui la fête se faisoit, ne viendroit pas. MM. du May et Moreau, qui ne faisoient que de le quitter, rapportèrent qu'il souffroit des douleurs épouvantables, et qu'il se démenoit comme un possédé ; *on crut que c'étoit une colique,* et que ce ne seroit rien.

« Après ce repas je fus au logis du Roi, où ayant rencontré M. le Procureur-général, j'entrai avec lui dans la chambre de M. le Duc. Il me demanda des nouvelles de Santeuil, et témoigna qu'il étoit très fâché de son mal... Nous fûmes au sortir de là dans la chambre du malade. Nous le trouvâmes un peu plus tranquille ; apparemment c'étoit de faiblesse. Ah ! Monsieur, s'écria-t-il, du moment qu'il me vit, je suis

perdu! *Ils m'ont donné de l'émétique par deux fois!*

« *Il en vouloit dire davantage;* mais les médecins lui ayant imposé silence, il se tut. Je leur demandai quel étoit son mal? Il me parut qu'*ils étoient persuadés qu'il venoit de débauche de table. Je puis cependant rendre ce témoignage à la vérité, qu'en quatre repas, où je me suis trouvé avec lui, je n'ai jamais vu d'homme qui, dans une aussi grande chère, fût plus modéré, soit pour le boire, soit pour le manger.* Cette prévention où étoient les médecins les obligea à lui donner par deux fois de l'émétique, qu'il garda toujours très fidèlement, remède entièrement contraire à son mal, *qui étoit, comme on l'a depuis reconnu, une inflammation au bas-ventre.*

« Je me souviens que lui ayant dit, en le quittant, que j'espérois le retrouver en meilleure santé le lendemain, il me répondit, le plus haut qu'il put : *Mort, mort,* se levant même à moitié corps pour appuyer ces paroles, qui sont les dernières que je lui aie ouï prononcer, ne l'ayant point vu depuis. Il est mort fort résigné, dans des sentiments également vifs, touchans et chrétiens, demandant publiquement pardon du scandale qu'il avoit pu causer par sa conduite peu conforme à son état. C'est ce que M. le curé de Saint-Etienne, où il a été enterré honorablement dans le caveau des chanoines, déclara dimanche dernier en son prône, faisant un éloge succint, mais juste, du défunt.

« Il faut avouer que c'est une perte pour le royaume, auquel il a fait honneur par la composition de ses belles hymnes, qui, étant retouchées en quelques endroits, mériteront d'être chantées dans toute l'Eglise latine (1). Vous ne sauriez croire

(1) Ailleurs La Monnoye parle ainsi de Santeuil : « Quiconque donna le conseil au chanoine de Saint-Victor de s'attacher à faire

combien les personnes qui aiment l'esprit le regrettent ici. On ne pouvoit le pratiquer sans l'aimer. Ses saillies, ses plaisanteries, au travers desquelles il faisoit paroistre un bon sens exquis, étoient les plus agréables du monde. Je voudrois que vous eussiez assisté à la description (qu'il nous fit) d'un Chapitre que tinrent ses confrères pour délibérer s'ils chanteroient ses hymnes dans leur congrégation. Je défie tous les Scaramouches de mieux copier les personnages qui composèrent cette assemblée ; ce n'étoit plus Santeuil, c'étoient une vingtaine de visages, d'airs et de tons, tous différens les uns des autres. »

Une fois lancé sur la pente littéraire La Monnoye s'arrête difficilement ; vers et prose coulent rapides de sa plume comme les flots qui s'échappent d'une source au penchant des montagnes. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain, Monsieur, puisque présentement nous nous attachons aux seules révélations qui ont trait à la maladie de Santeuil. Ainsi que M. le comte du Hautoys, La Monnoye affirme que le mal ne

des hymnes, lui rendit un bon office. Toutes ses autres pièces, quoique la plupart jolies, tomberont infailliblement. Ses hymnes, au contraire, qui d'ailleurs sont bonnes, étant dans une langue que parle l'Eglise, commencent à se faire recevoir à la place des hymnes anciennes (presque toutes fort mauvaises), et mériteroient, étant légèrement retouchées, d'être généralement reçues. Il ne restoit parmi nous, aux vers latins, que ce petit coin de réserve ; Santeuil s'en est emparé et s'y maintiendra. » — M. Gazier, dans sa thèse *De Santolii Victorini sacris hymnis* (1875), affirme que c'est Bossuet qui poussa Santeuil vers la poésie sacrée : « eumque Pomonam deserere jussit ut divini vatis munere fungeretur. » Sain de corps, nous dit M. Gazier, Santeuil ne l'était pas toujours d'esprit : « Mentis vero non ita sanæ esse videretur, namque Condæorum genti..., *scurrilitate suâ petulantiâque*, potius quam perfecta carminum concinnitate placuit. »

saisit « le pauvre garçon (1) » que le dimanche matin ; il indique clairement aussi que M. le Duc se contenta de demander de ses nouvelles. Ce dernier est donc innocent ? Mais où sont, alors, les coupables ? Santeuil et La Monnoye accusent les médecins. Ceux-ci ont fait taire le malade quand « *il vouloit en dire davantage.* » Quel intérêt les médecins avaient-ils donc dans cette affaire ? Le silence qu'on imposa à Santeuil ne venait-il pas de la peur qu'on avait qu'il dévoilât l'affaire du tabac d'Espagne versé par le Duc dans son verre ? Il faut bien le reconnaître, les causes de l'étrange maladie du poète sont impénétrables après l'explication que fournit La Monnoye sur la tempérance de Santeuil. On reste en présence d'une énigme ; et, malgré soi, on songe au tabac et à quelque excès provoqué par le Duc, à sa table, dans le Logis du Roi, puisqu'en ville Santeuil se conduisait si sobrement.

Il ne nous reste plus, Monsieur, pour épuiser les témoignages, qu'à relire le passage suivant du manuscrit de Bouhier dont j'ai fait un usage fréquent : « Santeuil nous contoit, un jour, en bonne compagnie, pendant les États de 1694 (à Dijon), que peu de jours auparavant, M. le Prince et M. le Duc, après avoir beaucoup folâtré avec lui dans un de leurs appartements, à huis clos, s'étoient enfin jetés sur lui comme pour l'étriller ; mais, ajouta-t-il d'un ton d'emphase, ils apprirent bientôt à ne s'y plus frotter. Car, ayant pris chacun d'eux par le bras, je les enlevai de terre, et je vous secouai ces deux pygmées comme un hercule.

« Ce que je viens de dire de Santeuil m'engage à *rappeler en ma mémoire* ce qui se passa à sa mort, arrivée en 1697,

(1) N'oublions pas que Santeuil avait 67 ans.

à son second voyage de Dijon où il étoit venu avec M. le Duc. *Pendant tout le temps de la tenue des États, il s'étoit très bien porté, et avoit toujours été gai à son ordinaire. L'avant-veille de sa mort*, je me souviens que je soupai avec lui chez M. de La Monnoye, où il poussa la gaîté jusqu'à danser en chantant une chanson sur l'air : *Ma mère, mariez-moi.* Voici les paroles qui paroistront plus libres à ceux qui les chanteront qu'à ceux qui n'en sçauront point l'air :

Les capucins sont heureux,
Car, encore qu'ils soient gueux,
En sortant de leur maison
On leur donne un compagnon.

« Le lendemain, jour que se firent les harangues d'adieu à M. le Duc qui devoit partir le surlendemain, Santeuil y assista, critiquant les uns et louant les autres, suivant sa franchise naturelle. Cependant, dès lors, il nous dit qu'il se trouvoit mal. Il avoit, en effet, un peu de fièvre qui l'obligea à se mettre au lit. Sur le soir, elle redoubla considérablement, et le lendemain, elle devint si violente qu'on commença à craindre le transport au cerveau (1). Alors il se prépara tout de bon à la mort... Après s'être confessé et avoir reçu tous les sacrements avec toutes les marques possibles de repentance, il tint, le reste du jour, des discours les plus édifiants du monde. Je me souviens, entre autres, qu'un valet de pied de M. le Duc lui étant venu dire que Son Altesse envoyoit sçavoir des nouvelles de sa santé : *Ah !* s'écria-t-il, *qu'on ne me parle plus d'Altesse !* Tu solus Altissimus, Jesu Christe ! »

Que conclure de ce passage, Monsieur, sinon que Bouhier

(1) Bouhier allonge d'un jour l'agonie de Santeuil, qui mourut en moins de 24 heures, selon tous les récits que nous venons de rapporter, excepté celui de Saint-Simon.

n'a plus le souvenir exact des faits qu'il « *rappelle en sa mémoire* ? » La Monnoye, qui écrit sous le coup des événements, nous montre Santeuil malade le dimanche matin, et expirant dans la nuit même de ce jour. La veille, samedi, il aurait mangé, d'après le comte du Hautoys, avec tout le domestique de M. le Duc, au Logis-du-Roi (le Duc dînant en ville chez M. l'Intendant) ; et, c'est ce soir-là, d'après Saint-Simon, qu'aurait eu lieu la scène du champagne et du tabac. L'avant-veille, vendredi, aurait eu lieu le repas chez M. de La Monnoye ; cela peut être et n'intéresse pas le débat soulevé en ce moment, débat qui se trouve circonscrit entre le samedi soir et la nuit du dimanche au lundi. Que Saint-Simon se soit trompé en disant que les coliques commencèrent dès la nuit du samedi, cela paraît certain, puisque des témoins comme Bouhier et La Monnoye affirment que Santeuil assistait aux harangues, le dimanche matin ; mais comment expliquer cette soudaine inflammation du bas-ventre, dans un homme qui se portait à merveille au dire de tout le monde, et qui n'aurait commis aucun excès d'après le témoignage de La Monnoye ?

La farce lugubre de M. le Duc n'a rien qui nous surprenne. Les mœurs princières de cette époque, surtout dans la famille royale dont les Condés étaient la branche la plus vigoureuse, nous laissent assez entrevoir ce qui se passait à huis clos. Chez Saint-Simon, M. le Duc nous apparaît comme une sorte de monstre (1) ; mais que dire de son auguste épouse qui se faisait appeler *Donna Salpetria* (la princesse Salpêtre), et signait de ce nom les billets qu'elle envoyait à Santeuil, qualifié de « *marquis de la petite maisonnière*, »

(1) Voir à l'appendice.

ce qui signifie, sans doute, marquis de l'une des petites maisons de Bicêtre. Le billet suivant révèle les habitudes cavalières de la dame :

« Si vous voulez conserver vos oreilles, gardez-vous bien de montrer à personne la pièce de Chantilly... M. le Duc est dans une colère horrible contre vous... Vous voïez que vos oreilles courent grand risque ; peut-être n'en serez-vous pas quitte pour cela ; il vous en pourra bien coûter le nez ; cela seroit fort fâcheux. »

Lorsqu'elle était en belle humeur, la duchesse n'en restait pas moins folle, mais elle faisait partager ses folies au marquis de la petite maisonnière :

« On dit, lui écrit-elle de Versailles, que M. le Prince doit aller bientôt à Chantilly ; j'espère que vous aussi. Si vous y êtes, nous ferons bien des rôties au vin, et nous courerons (*sic*) la forêt comme des Bacchantes... Adieu, M. le chanoine régulier ; je me recommande à vos prières. — *Salpetria.* »

Elle était vraiment de salpêtre la terrible duchesse. Un jour qu'on était à table (d'ordinaire c'était là que les jeux et les plaisanteries nobles (1) se donnaient carrière), tout à coup, par manière de rire, et de s'égayer un brin, Mme la Duchesse donne un soufflet à Santeuil. Celui-ci ne disant mot, elle lui lance au visage un verre d'eau ; et le poète empoche tout cela sans sourciller ! Bien plus il compose une pièce latine sur ce sujet, pièce dans laquelle il reconnaît que cet affront était bien mérité. Mais n'est-il pas à propos de citer ici quelques fragments de ce petit poème que La Monnoye a traduit en vers français sous ce titre : *Le Poète puni ?*

(1) On se souvient de Louis XIV lançant des pommes cuites sur le nez des dames d'honneur, etc.

Au début de la pièce Santeuil se plaint ; il simule la colère ; il se dit

> D'une cour pétulante infortuné jouet !

Qu'Apollon et les Muses viennent donc le venger :

> On frappe, sans respect de leurs doctes chansons,
> Au milieu des festins vos sacrés nourrissons !

Mais voilà que le pauvre Santeuil se rappelle que :

> Par un loyer plus digne, une auguste Princesse
> Du mérite d'Alain (1) reconnut la noblesse,
> Imprimant sur sa bouche un baiser généreux.

Après ces premiers et légers soupirs, le poète s'apaise ; car Melpomène lui dit :

> Ton offense exigeoit une si juste peine....
> C'est le sang de tes rois, c'est la sœur du Dauphin,
> De l'intrépide *Enguien* l'épouse incomparable,

qui t'a châtié parce que ta lyre a résonné de toutes ses cordes pour célébrer Chantilly, et qu'elle n'a pas encore produit une seule note en l'honneur de cette « *royale nymphe* » dont la présence

> De Chantilly lui-même embellit le séjour !

Enfin Melpomène ajoute : Tu somnolois dans *un lâche repos*, et le ciel t'en a puni. — Ici, il faut citer encore :

(1) Alain Chartier, poète du xve siècle. Voici l'épisode auquel Santeuil fait allusion. Passant près du poète endormi, la dauphine Marguerite d'Ecosse lui donna publiquement un baiser sur la bouche ; comme les seigneurs s'en étonnaient, d'autant qu'Alain était « un des plus laids hommes de son siècle, la princesse répondit : — Ce n'est pas à l'homme que je l'ai donné, mais à la précieuse bouche, de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses sentences. »

« Plus de chants ! plus de vers ! Tu dormois ! La Déesse (1)
D'un coup de main flatteur, obligeante caresse,
Te réveille !... »

Mais, une fois le soufflet donné, ou bien Santeuil ne se réveilla pas suffisamment, ou bien *la Déesse*, ayant ce jour-là ses nerfs, ne se sentit pas encore calmée, et voilà qu'elle arrose le poète en lui lançant au nez un verre d'eau. Admirez, Monsieur, comment Santeuil s'est ingénié à trouver un motif plausible à ce second acte de brutalité :

Même de crainte (ô trait judicieux et sage !)
Qu'une cuisante ardeur n'enflammât ton visage,
Elle sut y parer en recourant à l'eau...
« Va, dit-elle, en riant, arrosé par ce verre,
Publier que la pluie a suivi le tonnerre ! »

Et comme les Déesses et les Dieux de la cour de M. le Duc ont éclaté de rire après cette double prouesse de Junon, le poète finit en disant le plus gentiment du monde :

Content et châtié, moi-même en ris aussi.

Nous sommes, Monsieur, si loin de ces mœurs-là, bien que deux siècles à peine nous en séparent, qu'il nous semble presque impossible d'y croire ; mais, quand nous y croyons, un sentiment pénible d'abord, puis une profonde tristesse nous envahissent. Voilà donc le cas que l'on faisait d'un grand poète latin à cette époque et dans les plus hautes régions sociales ! Les Mécènes d'alors se jouaient donc ainsi de la dignité humaine ? Quel monde était-ce donc que l'ancien monde ?

Et si, de Santeuil, reportant notre vue sur Aimé Piron, nous nous demandons en quelle qualité le poète dijonnais assistait aux festins des États, il nous faudra bien reconnaître

(1) Lisez la Princesse, ou plutôt la Duchesse.

qu'il n'y était guère invité que comme une sorte de *divertisseur,* d'amuseur des Condés. A lui aussi on aurait pu donner du champagne agrémenté de tabac afin d'exciter sa verve si, certain jour, elle eût été jugée insuffisante. Ce que conte, avec enthousiasme, Alexis Piron indique assez le rôle que jouait son père à la table du gouverneur. Permettez-moi, Monsieur, de finir ce chapitre par ces quelques lignes d'Alexis. Je les emprunte à sa correspondance avec l'abbé Dumay :

« Notre prince, dit-il, est revenu des États avec les cœurs de tous les Dijonnais... Il a refusé généreusement le présent accoutumé en pareille fête (1)... Il ne sait pas que c'est de ma main que lui sont venues les premières fleurs de notre rhétorique ; c'est moi qui ai composé le compliment : beau morceau d'éloquence ! Mais assez beau toutefois pour la bouche de l'orateur de la troupe qui étoit mon frère l'apothicaire. Cela m'a valu sa visite (à Paris) ; je ne l'avois pas vu depuis près de quarante ans ! Son entrée chez moi fut un coup de théâtre ; il crut voir mon père et moi ma mère. Il est dévot, sérieux et taciturne : jugez du contraste !

« Pour moi, je conçois que l'Altesse eût gagné à l'échange, et que j'aurois un peu mieux représenté ce joyeux Piron (2) qui, plus de quarante fois en sa vie, a fait l'âme du repas du Tiers-État. Une fois, entre autres, étant assis entre le maire de Beaune et un autre, le maire de Châtillon qui étoit à la gauche de celui de Beaune se trouvant en enthousiasme, se leva et s'adressant au prince, s'écria : — Monsei-

(1) Nous savons que le don des Etats était de 300,000 francs.

(2) Alexis parle ici de son père ; mais il y a exagération manifeste quand il dit qu'Aimé Piron avait assisté jusqu'à 40 fois au festin des États. N'oublions pas que les États ne se tenaient que tous les trois ans et que 40 multipliés par 3 donnent 120 ans.

gneur, à la santé de Votre Altesse et de tous ses illustres aïeux ! — Dieu sait la risée ! Le bruit cessé, mon pauvre bon père, que Dieu absolve, cria du même ton : — *Monseigneû, ce n'â qu'ein rejangneu* (1) ; *ai l'ai dèrôbai celai dan lai pôche du maire de Beâne.* — Celui-ci, en fureur, vouloit battre mon père ; le prince les sépara. Parlez-moi de ces scènes-là ! »

Eh bien, qu'Alexis soit satisfait ! nous venons de parler de ces scènes, et nous avons vu à quoi elles aboutissaient, quand il plaisait au prince ou au duc d'être acteur, au lieu d'intermédiaire en ces sortes d'affaires.

(1) *Rejannai* (ou *rechigner*) c'est contrefaire, imiter quelqu'un, soit du geste, soit de la voix.

XIV

LE ROI A DIJON : DIVERS SÉJOURS DE LOUIS XIV DANS LA CAPITALE DE LA BOURGOGNE ; LE LOGIS DU ROI ; LES CHANOINES DE LA SAINTE-CHAPELLE. — LE *Retour de Mère-Folie* (1650). — EXÉCUTION DU PROCUREUR LEGRAND. — LE LIT DE JUSTICE DE 1658. — LE VIGNERON-POÈTE CHANGENET ET LE *Mariage de Jacquemar ;* — UN MOT SUR LES *entrées* ET LA LITTÉRATURE EN PLEIN SOLEIL. — LE JEUNE VALON DE MIMEURE, MENIN DU DAUPHIN ; — *Surmenage* DE CE JEUNE PRINCE. — LES POÈMES COURONNÉS DE M. DE LA MONNOYE. — AIMÉ PIRON, CHANTRE DE LOUIS XIV ; — SON BEAU POÈME DU *Borguignon contan.*

Pendant que le corps du pauvre Santeuil, extrait des caveaux de Saint-Etienne, prend la route de Paris sous l'étiquette de *marchandises mêlées* (1), remontons, Monsieur, le cours du temps et revenons à notre point de départ, c'est-à-dire en

(1) « Santeuil fut enterré en l'église Saint-Etienne (de Dijon), en la sépulture des chanoines, d'où il fut ensuite tiré pour être envoyé à Paris et inhumé à Saint-Victor. Sur quoi, il se fit une assez plaisante chose ; car, pour éviter les droits qu'il auroit fallu payer à je ne sçais combien de curés sur le territoire desquels son corps devoit passer, on s'avisa d'emballer sa bière, et celui qui fut chargé de ce soin écrivit dessus : *Marchandises mêlées.* Je ne sçais s'il y pensa malice, mais cela parut très bien rencontré, ce bonhomme étant un composé assez bizarre de sérieux et de bouffon. » — (*Ms. Bouhier.*)

1650. Bien que la province fût retardataire à maints égards, elle ne l'était qu'à bon escient sur certains points, mais obscurément et fatalement sur d'autres, par suite des tendances propres à chaque race ; chacune d'elles, en effet, sous la loi d'impulsion originelle, désire, d'instinct, persévérer dans l'être telle qu'elle est. De là vient aussi que, dans son composé, personne ne trouve à redire, comme l'observe La Fontaine. La race bourguignonne se trouvait donc bien en se laissant aller à sa pente naturelle, et malgré les comédiens qui venaient servir à Dijon les nouveautés et les modes de Paris, malgré la présence assez fréquente du Roi dans son ancienne capitale, où s'étalaient sous ses yeux les mœurs de la nouvelle cour, elle ne se laissait pas facilement entamer. Du reste, nous l'avons vu, le changement répugne au Bourguignon. Si donc nous nous occupons des voyages du Roi et de ses séjours à Dijon, c'est que nous découvrons là une source littéraire, source qui jaillit des veines de l'histoire, ainsi qu'il convient à toute littérature locale.

Observons, tout d'abord, qu'à Dijon le Roi est chez lui. En sa qualité d'héritier des ducs de Bourgogne (1477), il possède dans la province des domaines en quantité. Nombre de nobles bourguignons ne sont que des seigneurs *engagistes*, c'est-à-dire des seigneurs qui n'ont point en propre leurs terres ; ils ont versé une somme, un *gage*, pour en jouir comme en étant les maîtres ; mais le Roi peut toujours, en rendant le gage, rentrer dans les propriétés concédées (1). Les ducs disparus, rien donc ne fut changé ni à l'état des choses, ni à celui des per-

(1) Ainsi, à nos yeux du moins, s'explique la donation que fit Louis XV de la terre de Buffon au grand naturaliste *Leclerc*, qui devint *comte de Buffon*, nom sous lequel il est seulement connu aujourd'hui.

sonnes. Les Rois jurèrent de respecter tous les privilèges de la province, et ils tinrent leur serment jusqu'à Louis XIV. Pour le palais ducal de Dijon, il devint simplement le Logis-du-Roi ; la Sainte-Chapelle ducale fut transformée en chapelle du Roi ; les chapelains de cette église, attachés en qualité de commensaux à la maison des ducs, le furent au même titre à celle du Roi (1). Ainsi Louis XIV à Dijon était réellement chez lui, comme au Louvre, à Versailles, à Marly ou à Fontainebleau. Seulement il devenait paroissien de la Sainte-Chapelle de Dijon, et c'est en cette qualité qu'il offrit avec la reine Marie-Thérèse (1674), le pain bénit (2) dans cette église où l'on avait vu en 1629 le roi Louis XIII, son père, se traîner à genoux, par dévotion, depuis l'entrée jusqu'à l'autel sur lequel était exposée la Sainte-Hostie.

Il est étonnant, Monsieur, de voir des chanoines relevant du Roi et desservant sa chapelle, se montrer hostiles au maître souverain ; cependant, c'est ce spectacle qui nous est donné par les chanoines de Dijon. Au temps de la Ligue, ils sont tout feu et flammes pour M. de Mayenne ; au temps de la Fronde, même ardeur les anime pour les princes contre la cour :

Ainsy de paroisse en paroisses
L'on alloit faisant des caresses (*caroisses*)
Et dans celle de Saint-Médard
L'on vist desployer l'estendard
Qui flottoit d'une belle guise

(1) Lors du séjour que Louis XIV fit à Dijon en 1650, les chanoines, en leur qualité de commensaux de la maison du Roi, eurent, le jour de Pâques, leur dîner à la Cour.

(2) Dans un autre voyage le Roi fit ses Pâques à la Sainte-Chapelle et y lava les pieds à douze pauvres.

Et portoit dedans sa devise
Que tout estoit remply de fous (1) :
Messieurs, prenés cela pour vous !

Dans cette paroisse, ajoute l'auteur (2), trois chanoines de Saint-Étienne, Joseph Milletot, La Chaume et Loyson firent chanter un *Te Deum*, et Pépin, chanoine de la Sainte-Chapelle, commanda un feu de joie, en l'honneur de la délivrance des Princes. Mais un *barôzai* lança contre ce dernier et ses aides le couplet suivant, gros de menaces :

Reignau, Naulô et Jaicquemin
On icy de los ordenance
Fai plantay cé quatre pôtance
Sô lai condutte de Pepin ;
Le monde di qu'ay l'on mau fai,
Que por pugny un tei fôrfay
Ai l'y fau étaiché cé treite (*traîtres*)
Qui vorrin (*voudraient*) que tô fu pardu
Et que cé leivre (3) bé corru
Varron meury dedan ce geite.

Le Roi n'avait que douze ans en 1650 quand il fit son premier voyage à Dijon. Il semble que ce soit pour le récréer (4)

(1) Il est assez curieux de voir l'étendard d'une paroisse reproduire la devise de la Mère-Folle : — *Numerus stultorum est infinitus.* (Cette phrase est, du reste, empruntée à la Bible, et Voltaire l'a traduite en ce vers : *Les sots depuis Adam sont en majorité.*) Peut-être que cette expression : *tout est rempli de fous* fait allusion à cette autre devise de la Mère-Folle, variante de la précédente, mais plus mordante :

Le monde est plein de fols et qui n'en veut pas voir
Doit se tenir tout seul, et casser son miroir.

(2) On a reconnu sans peine que l'auteur est Godran, déjà cité.

(3) Et (tout le monde dit) que ces lièvres bien pourchassés viendront mourir dans ce gîte (attachés aux quatre potences).

(4) Ou plutôt pour amuser les dames de la Cour par des danses et de la musique.

que l'Infanterie dijonnaise donna en représentation une *Pantalonnade* intitulée *Retour de Mère-Folie.* L'acteur, qui ouvre la scène, s'adresse en ces termes aux *Dames :*

Divines maîtresses des cœurs,
Après avoir ravi nos âmes
Vous laissez nos corps pleins de flammes
Et faites des fous serviteurs.

Les vers de cette pièce sont tous en français, et tous assez médiocres. Quel en est l'auteur? On l'ignore, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que cette bouffonnerie est fort semblable aux intermèdes en musique de certaines comédies de Molière (1). Nous assistons là aux derniers éclats de rire de la gaie compagnie des *fols* (2). Malpoy est mort, mais avant d'expirer il a rimé le *Testament de Mère-Folie;* Pérard et Bréchillet vieillis ne composent plus qu'à de rares intervalles, et leur muse attristée par les événements tourne à l'élégie; quant à Aimé Piron il n'a encore que dix ans.

De ce divertissement de 1650 et des fêtes occasionnées par la délivrance des princes, nous passons sans transition à un événement tragique. Des bruits malveillants s'étaient répandus

(1) Comme les comédies, auxquelles nous faisons allusion, sont postérieures à 1650, Molière a pu s'inspirer de ce genre de divertissements.

(2) L'Infanterie prend encore la parole en 1660; elle annonce qu'elle dira des vers « qui charmeroient les dieux; » mais où sont ces vers? qui les a vus? — M. Petit de Julleville a découvert une singulière association littéraire, satirique et cancannière qui existait à Dijon vers 1677 sous cette étrange appellation de *Frères des Œuvres fortes;* il pense que cette Société était formée des débris de la Mère folle : mais il ne cite aucune œuvre ni forte, ni faible, de cette Société. (V. *Les Comédiens au moyen âge,* par M. Petit de Julleville, p. 231.)

dans le public au sujet de la naissance de Louis XIV, et ces bruits, Monsieur, persévéraient encore en province, entretenus qu'ils étaient par les frondeurs. C'est ainsi qu'à Dijon un procureur de la Chambre des Comptes, du nom de Legrand, ne se gênait pas pour fredonner des couplets comme ceux-ci :

Pour que la Reine fût enceinte
Il (le roi) prioit les Saints et les Saintes ;
Le cardinal prioit aussy,
Mais il a bien mieux réussy !

Puis, s'adressant au jeune roi Louis XIV :

Sire, vous n'êtes qu'un enfant,
Et l'on vous vole impunément,
Et le voleur f... votre mère,
Lairela, lairelanlaire.

Legrand ne craignit même pas de dire en propres termes et publiquement que Louis XIV était un bâtard de Mazarin (1) ; en conséquence il fut dénoncé, jugé et condamné à être pendu, après avoir fait « amende honorable, teste et pieds nus, en chemise, la hart au col, tenant à la main une torche ardente du poids de deux livres et à genoux tant sur le perron du palais qu'au devant de l'image du Dieu de pitié estant en la place de l'église Sainct-Jehan-Baptiste, etc. »

(1) On est surpris, quand on songe à toutes ces accusations, de trouver ces vers dans Boileau, vers qui pouvaient offenser le roi :

« Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans
A leurs fameux époux vos aïeules fidèles
Aux discours des galants furent toujours rebelles?
Et, comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux,
Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
A passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce? »

Nous retrouvons Louis XIV à Dijon en 1658. Le Roi a vingt ans, et, dès son arrivée, on sent en lui un maître, et, qui plus est, un maître mécontent. M. Alexandre Thomas fait allusion à ce voyage, mais sans donner, ce nous semble, la note grave des faits qui eurent lieu. Il se contente d'exposer qu'en 1659 (1) « le Roi ayant fait vérifier devant lui des édits qui excitaient quelque répugnance, le chancelier avait obligé le greffier en chef de lui délivrer immédiatement extrait des vérifications (2). » La scène est autrement imposante et saisissante quand on se reporte aux récits du temps :

« Le lundy 18 novembre, le Roy entra au Parlement pour y tenir son lit de justice ; dès le matin de ce même jour les gardes du Roy eurent ordre de se saisir et de garder toutes les portes du palais. Les côtés droit et gauche du perron du palais étoient barricadés, et il n'y avoit que l'avenue du milieu de libre. On ne laissoit entrer que MM. du Parlement, encor faloit-il qu'ils fussent en robe rouge et avec le bonnet ; les huissiers du Parlement n'y entroient pas pour marcher devant MM. les Présidents. Les rues étoient bordées du régiment

(1) Le roi arriva le 5 novembre 1658 et quitta Dijon le 19 du même mois ; les édits furent donc enregistrés en 1658 et non en 1659, comme le dit M. Thomas.

(2) Thèse de M. Thomas, déjà citée, p. 355. A la suite de cet incident parlementaire, où l'opposition du corps de justice fut assez vive, le Parlement fut interdit ; le premier président fut relégué à Perpignan, et, ajoute M. Thomas, le ressort de Dijon se trouva singulièrement amoindri par l'érection d'une Cour souveraine pour la Bresse. — Mais, d'où venait cette vive opposition à la volonté royale ? Des tendances frondeuses du Parlement. Le poème de *Lai Bregogne resegrisée* (1660) dit assez haut que le retour triomphant de M. le prince de Condé sera le signal d'une revanche ; que le Parlement redeviendra ce qu'il était auparavant, et que ceux qui « *noz on gaulai lai Bresse gaigneron lo vie ai lo braisse*, etc. »

des gardes depuis le Logis-du-Roi jusqu'au palais. Le Roy y vint en carrosse accompagné de quantité de noblesse, au son des trompettes et des tambours et précédé de cent suisses. Entrant au palais, deux huissiers de sa chambre le vinrent recevoir jusques sur le perron, tenant chacun en leur main une masse d'argent et de vermeil. Il alla prendre séance en son lit de justice, qui luy avoit été préparé en la place de M. le premier Président ; on y montoit par trois degrés, et étoit assis dans un fauteuil de velours violet, ayant un dais de même sur la tête. Il avoit à ses pieds M. le duc de Bouillon, son grand chambellan (1) assis sur un carreau de velours.

« Au premier rang où se placent ordinairement MM. les Présidents il n'y avoit personne, mais seulement à côté du Roy étoit le marquis de Givres, capitaine de ses gardes du corps, la canne à main, comme étant de quartier ; au second rang il n'y avoit que M. le duc d'Épernon, MM. les maréchaux de Gramont et de Clérambault, et M. de la Mailleraye le fils, grand maître de l'artillerie ; plus bas, dans le parquet, étoit M. Séguier, chancelier de France, avec une robbe de velours violet doublée de satin cramoisi ; il étoit dans la place ordinaire du greffier en chef... Venoient ensuite MM. du Parlement.

« Le Roy étoit habillé de noir avec un bouquet de plumes de diverses couleurs sur son chapeau et sans épée ; il fit l'ouverture de cette assemblée disant seulement que son chancelier alloit déclarer présentement ses intentions, ce qu'il fit incontinent. Après, donnant à entendre que le Roy avoit besoin d'argent pour les affaires urgentes de l'Etat, et que le meilleur moyen pour en trouver promptement étoit de pro-

(1) Ledit grand chambellan était un polisson de 17 ans !

céder à la vérification de certains édits que le Roi présentait au Parlement (dont lecture fut faite par un greffier), entre autres édits, l'un portant la création de nouveaux officiers, sçavoir huit conseillers au Parlement, un président des comptes, six maîtres, deux correcteurs et deux auditeurs, deux trésoriers de France, au sceau deux secrétaires-audianciers, deux controlleurs-audianciers, deux référendaires, un chauffecire et plusieurs autres (charges ?) ; un autre (édit ?) de la crue du sel de douze livres par minot, un autre sur le bois, un autre sur la pesche, sur les étangs, un autre de pieds fourchus.

« Après M. le chancelier, harangua M. le premier président Brulard ; ensuitte M. le procureur général Languet donna ses conclusions, en commentant la vérification desdits édits, après néant-moins avoir remontré au Roy le notable préjudice qu'il porteroit à tous les particuliers. D'abord que le procureur général eut parlé, M. le chancelier se leva, alla prendre les opinions de tous MM. du Parlement, lesquels opinèrent du bonnet, donnant à entendre leur consentement à la vérification desdits édits, n'osans en présence du Roy s'y oposer (1). M. le chancelier prononça en même temps l'arrest d'enregistrement ; après quoy le Roy se leva avec tout le reste de la compagnie et fut reconduit jusqu'à son carrosse par les deux huissiers de la Chambre. »

Pendant que ce coup de force avait lieu au palais, même fait se passait à la Chambre des Comptes où M. le duc d'An-

(1) Ils osèrent plus tard, et c'est par suite d'une confusion entre le lit de justice du roi et l'opposition aux édits (lesquelles deux choses M. Thomas a confondues) que nous avons cru devoir relever, chez cet auteur, une erreur de date. Au lieu d'une seule date, il en eût fallu deux, celle du lit de justice, 1658, et celle de l'opposition aux édits, 1659.

jou (1), par ordre du Roy, parla ainsi : « Le Roy, mon seigneur et maître, m'a commandé de présenter en cette chambre certains édits dont S. M. demande la vérification. » Ce fut en vain que M. le premier Président remontra les misères de la province, « et que ces édits ne tendoient qu'à sa ruine totale ; » M. l'intendant Bouchu, « sans prendre les opinions, ordonna la publication et enregistrement. M. le premier Président ayant dit que la compagnie vouloit faire de très-humbles remontrances à S. M., on leva la séance. »

Ce morceau de prose sobre, nette et dramatique dans sa simplicité et sa froide impartialité, méritait, Monsieur, d'être cité, ne fût-ce que comme contraste avec un genre de littérature peu connu, celui des *entrées*, fètes et réjouissances, genre qui fleurit durant plus de deux siècles. Si l'on parcourt les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, on y découvre ces vers :

> Jadis, nos rois anciens. . . . . .
> Faisoient par les cités de superbes *entrées ;*
> Chacun s'éjouissoit ! . . . .
> Les enfans de quatre ans crioient : *Vive le Roi !*
> Les villes employoient mille et mille artifices, etc.

Mais ce que ne nous apprend pas d'Aubigné, c'est que les municipalités des villes faisaient faire, par un ou deux des plus habiles de leurs membres, la relation de toutes ces pompes et parades, de tous ces théâtres et feux d'artifice exécutés en l'honneur des rois et des princes (2), et que ces morceaux mêlés de prose et de vers étaient soigneusement

(1) Il s'agit de Philippe de France, frère du roi. Il prit le titre de duc d'Orléans à la mort de Gaston, frère de Louis XIII.

(2) Sur les arcs de triomphe et autres décorations étaient des emblêmes, devises, épigraphes et inscriptions diverses, le tout en vers latins et en vers français, vraie littérature établie en plein soleil, et que consignent avec soin les auteurs des entrées.

conservés, parfois même imprimés, en témoignage de l'amour et du zèle des populations pour les souverains et les grands. Tout dernièrement, par une heureuse inspiration, on a publié (1) six ou sept entrées et réjouissances qui ont eu lieu dans la ville de Dijon, de 1550 à 1777. Nous n'avons là qu'un choix, mais il suffit cependant pour qu'on puisse non seulement se rendre compte du détail des fêtes, mais aussi du style propre à ce genre de littérature officielle. Le plus grand défaut de cette littérature, à ce qu'il nous semble, consiste en un étalage de phrases sonores joint à une érudition mythologique vraiment fastidieuse. Bréchillet, si plaisant comme auteur de pièces (2), devient ici pompeux et boursouflé; il entasse Ossa sur Pélion et Pélion sur Ossa afin d'atteindre au ciel suprême de la louange. Malpoy lui-même semble guindé. Le harnois municipal gêne terriblement ces rieurs, accoutumés au libre costume des *barôzai*. Cependant, dans ces écrits, nous remarquons que Louis XIV, au berceau, est proclamé nouvel Apollon et comparé au soleil : nos deux poètes ne croyaient sans doute pas rencontrer si juste.

Monsieur, le désir de parler des *entrées* allait me faire oublier un point important de notre littérature bourguignonne,

(1) *Imprimerie Darantiere*, *Dijon*, 1885. — Il serait à désirer que cette collection se complétât. Aimé Piron et son beau-père, le grand sculpteur Dubois, ont collaboré afin de mettre au jour une pompeuse relation des réjouissances faites à Dijon en 1682 pour la naissance du duc de Bourgogne. L'ouvrage, avec gravures, plus deux petits poèmes d'Aimé Piron, qu'on y avait joints, a été adjugé, en 1885, à la vente de la bibliothèque de M. le comte de Vesvrotte, au prix de 125 francs. On voit que les amateurs ne manquent pas pour ces œuvres rarissimes. (C'est M. Louis Mallard, de Dijon, qui possède le recueil dont nous parlons)

(2) Il a composé deux ou trois pièces du théâtre de l'Infanterie dijonnaise.

point qui se trouve signalé dans l'écrit cité plus haut sur le séjour du Roi à Dijon en 1658. On y lit, en effet, à la p. 12 : « Le mercredi 13 du même mois (de novembre), Changenet, vigneron de Dijon, vint faire la révérence au Roy, et il luy entendit réciter, dans la grande salle du Logis-du-Roy, plus de cent cinquante vers bourguignons qu'il venoit de faire lui-même en son honneur. Le Roy prit plaisir à l'écouter, et se faisoit expliquer son langage qu'il n'entendoit pas. » Voilà une scène de la vie littéraire à Dijon qu'il eût été dommage d'oublier. Seulement je me demanderai si l'on n'a pas créé une vraie légende autour de ce nom de Changenet (1). On en a fait un personnage merveilleux, un de ces hommes doués par la nature d'un génie surprenant. Aimé Piron n'a pas hésité à dire que Bernard *Chaingenai*,

> Moître clar (*clerc*) en rimaillerie,
> Divartisso lai seigneurie
> De cé premei Prince du san (2)
> Qui le mando, ma bé sôvan,
> Aidon (*alors*) qu'on lé sarvo ai taule (*table*).

Changenet venait donc, mandé par les gouverneurs, et il leur « *dégoiso dé var.* » Il en dégoisait aussi dans les Enfers, car nous le retrouvons là occupé à toutes sortes de belles choses, entre autres à rincer les *tines* de vin soufré, et à redire à Caron les chansons que les ombres s'amusent à composer « *dessu son groin ;* » car il y a aussi « *eine Aicaidemie dou rimaige établie ché lou roi Pleuton.* » En sa qualité d'ami de

(1) Ce nom viendrait, d'après La Monnoye, de *Saint-Genest*. Mais, alors, le nom gaulois de *Chaindonax* serait une combinaison du mot *saint* et de *donax ?* Voilà qui paraît fort étrange.

(2) Il s'agit de Henri de Bourbon et du grand Condé, gouverneurs de la Bourgogne.

Caron, Changenet obtient, de temps à autre, de revenir sur la terre et d'apparaître en songe aux bons *escharre*, ses petits-fils. C'est ainsi que nous le voyons, dans un poème de Piron (1), raconter une scène qui s'est passée sur la rive infernale entre Caron et le roi Guillaume qu'on croyait mort (2). Cette petite comédie n'a rien de personnel, ni pour le patois, ni pour la coupe des vers ; c'est du bon Piron. Nous ferons la même remarque à propos d'un petit poème de cent vingt-quatre vers qu'on attribue à *Chaingenai* et dont l'intitulé est *Lou Mairiaige de Jaiquemar*. Il n'y est pas, à proprement parler, question de mariage, mais beaucoup de Jacquemar, et un peu de sa femme, le tout sur le ton accoutumé à ces sortes de poèmes (3). Le bon sonneur de Notre-Dame nous est peint d'une façon pittoresque; il n'habite ni sur mer, ni sur terre; jamais aucune mère ne l'a porté dans ses flancs ; de vin, de pain gris ou blanc, jamais il n'en mit dans sa panse ; guerre

(1) *Le Borguignon contan*, 1690.

(2) Cette fausse nouvelle s'accrédita si bien que toute la Cour y crut et qu'on fit des réjouissances dans Paris et les grandes villes du royaume. « Guillaume, dit Saint-Simon, mourut le 19 mars 1702... Louis XIV n'apprit sa mort que six jours après : il en parla peu et affecta beaucoup d'indifférence. *Dans le souvenir de toutes les folies indécentes de Paris, lorsque dans la dernière guerre on crut Guillaume tué, à la bataille de la Boyne en Irlande*, on prit, par ses ordres, les précautions nécessaires pour ne pas retomber dans le même inconvénient. »

(3) C'est par erreur qu'on fait remonter *le mariage de Jacquemart* en 1636 ; ce poème a dû être composé la même année que *Jaiquemard vou lai prinse de Côtray*, dont nous avons parlé dans un précédent chapitre ; c'est le même mobile qui a inspiré le rimeur quel qu'il soit, à savoir que Jacquemart ne sera jamais aux Beaunois quoi qu'ils fassent. Les deux derniers vers de la pièce le disent :

En dépi de to lé Biaunoi
Ai. (*Jacquemard*) serai tôjor Dijonnoi.

ni disette ne le préoccupent ; il ne lui faut, au lieu où il loge, rien que le ciel pour le couvrir. Enfin,

Jaiquemar de ran ne s'étonne ;
Lou froi de l'hivar, de l'autonne,
Lou chau de l'étai, dou praintan,
Ne l'on seu ranre (*rendre*) mecontan.

C'est un vrai stoïcien :

Qu'ai plieuve, qu'ai noge, qu'ai grôle
Ai l'ai sai téte dan sai caule (*bonnet*),
Et lé deu pié dan sé soulai :
Ai ne veu pa sotti (*sortir*) de lai !

Maudit des mauvais ouvriers, des ivrognes, des joueurs de cartes et de quilles, parce qu'il sonne trop tard l'heure des repas et la cessation des travaux, il n'est pas davantage aimé des amoureux qui trouvent que les heures passent trop vite et qu'il pourrait bien retarder un peu ses coups de marteau en leur faveur. Il sonne

Bé tro tôt por lé z'aimoureu ;
S'ai son vé leu bône aimie
Éne heure, deux heure et demie,
Troi et quate lo dure moin
Qu'ai n'on fai én tor de main.

Quant à sa femme, quelle gentille épouse, comme elle obéit bien à son mari ! Admirable modèle à proposer aux dames de Dijon ! L'Europe entière n'en offre pas une pareille ! D'abord elle n'est jamais malade, tant elle est solidement bâtie, en sorte

Que jaimoi el n'ai aiveu (*eu*) aiffaire
De medecin, d'aipôticaire.

Elle méprise les damoiseaux ; tous ceux qui comptent fleurette aux femmes, elle n'en fait pas plus de cas que d'un « *sale pan de main,* » c'est-à-dire d'un essuie-main, un torchon quelconque. Bref, c'est la femme la plus *saige*

Et lai pu prope au mairiaige
Que jaimoi lai tarre ai potai !
El â si plienne de bontai
Que si Jaiquemar li fai taigne,
El ai si peu (*peur*) qu'ai ne so graigne
Qu'el ne fai ran qu'ai son vouloi (*volonté*) :
Dedan Dijon, haila ! j'en voi
Q'ai son d'éne humeu si bizare, etc.

Ces échantillons du poème justifient, Monsieur, ce que j'ai avancé, que Changenet, celui du moins qu'on nous présente en ces vers, n'avait rien d'original en soi ; il parle et fait des vers comme tous les bons et joyeux rimeurs bourguignons.

La Monnoye avait dix-sept ans quand Changenet débitait ses vers à Louis XIV, et, chose étrange, ni lui, ni Piron, ne disent l'avoir vu. Voici comment La Monnoye s'exprime à son sujet : « J'ai de tous tems ouï parler à Dijon d'un vigneron fameus qui avoit un merveilleus naturel pour la poësie bourguignonne, et qui étoit très éloquent dans son patois, etc. » Ailleurs il cite de ce fameux vigneron deux vers assez médiocres : « Je me souviens avoir oui dire que Chaingenai finissoit ainsi des vers de sa façon adressez au prince de Condé, nommé alors duc d'Anguien :

Dan le pu gran feu de lai garre (*guerre*)
Dei (*Dieu*) vo gade du tape-çarre (*coup mortel*). »

Quoi qu'il en soit et de l'existence de Changenet, et de sa valeur poétique, nous devons reconnaître qu'il est toujours

bien vivant en Bourgogne, et qu'on y signe de son nom maintes pièces de vers en patois. Il méritait donc une mention spéciale, autant que son ami Jacquemard ; nous nous sommes acquitté consciencieusement de ce devoir, et nous pouvons maintenant parler, en toute tranquillité d'âme, du séjour que Louis XIV fit à Dijon en 1674.

Si nous étions entré dans le détail de tous les discours qu'on tint au roi en 1658, nous y aurions noté celui que prononça M. Valon, seigneur de Mimeure, président du Trésor, qui « harangua à genoux, » avec tous les membres de sa compagnie « quoy qu'ils prétendissent avoir droit de parler debout, » ce à quoi le roi ne consentit pas (1). Ce même M. Valon va prendre une belle revanche en 1674, tandis que le roi est parti pour la conquête de la Franche-Comté (2) et qu'il a laissé la reine, le dauphin, et toute la cour à Dijon.

Valon avait un fils de manières et de figure gentilles ; il sut introduire ce fils auprès du Dauphin qui le prit en affection et, du coup, Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure, devint le menin de celui qui devait, sans une mort prématurée, succéder à Louis XIV. Ce Valon fit partie de l'Académie française six ans avant La Monnoye, bien qu'il lui fût inférieur et par l'âge (3) et par le talent. Cependant ne dé-

(1) Les députés des villes haranguèrent également à genoux. Voilà une coutume bien humiliante ; aussi quand l'homme, ce roseau qui pense, se redressa, avec quelle force il le fit ! et quel coup en reçut la royauté ! En 1789, comme épigraphe du recueil des *Révolutions de Paris*, on lisait : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ; relevons-nous ! »

(2) C'était la deuxième fois que l'on *conquestoit* cette province bourguignonne.

(3) Né à Dijon en 1659, il mourut à Auxonne en 1719. En 1674, le dauphin avait treize ans ; Valon était dans sa quinzième année.

précions pas trop les Valon, car le président Bouhier dit du père et du fils (1) : « Ils avoient l'un et l'autre beaucoup de mérite, et il seroit à souhaiter qu'on ramassât ce qu'ils ont écrit. » Ramassées et éditées, ces œuvres aujourd'hui ne

(1) Nous avons déjà eu l'occasion de parler du père ; voici maintenant comment le président Bouhier s'exprime sur le fils :

« Richard Valon a eu un fils qui s'est fait distinguer de plus d'une manière. Quand le Roi vint à Dijon, avec toute la Cour, en 1674, pour la conquête de la Franche-Comté, il laissa en cette ville M. le Dauphin, son fils, sous la conduite du duc de Montausier. Pendant le séjour de ce jeune prince, on lui chercha quelques enfans de son âge qui fussent propres à lui donner de l'émulation. Valon, le fils de celui dont je viens de parler, effaça tous les autres ; il sçavoit beaucoup pour son âge, et plut également au Dauphin et à son gouverneur, en sorte qu'on le fit l'un des enfans d'honneur de ce prince, qui l'emmena avec lui, et qui lui a toujours témoigné beaucoup de bonté. On prétend que, depuis, il entra dans la confidence de ses premières amourettes ; il fut aussi de toutes ses parties de débauche, et, malheureusement pour lui, il se trouva dans une qui fit beaucoup de bruit, et dont furent aussi les princes de Conty, de La Roche-sur-Yon et de Vermandois, avec quelques autres qui furent disgraciés et éloignés de M. le Dauphin. Ce fut à cette occasion qu'on fit cette chanson sur le jeune Mimeure :

Mimeure étoit sans reproche;
A présent on le chev...,
Pon, patapon, tarare pon, pon !
Il est déchu, par malheur,
Du degré d'enfant d'honneur ;
Il est enfant de débauche,
Pon, patapon, etc.

« Il prit alors le parti d'aller à la guerre... il servit bien, fut fait brigadier des armées du roi... maréchal de camp et ensuite lieutenant général.

« Ces emplois militaires ne le firent point renoncer aux lettres ; il cultiva surtout la poésie, et fit quelques pièces qui furent assez goûtées. En 1707, il brigua une place à l'Académie françoise, et l'obtint ; etc. »

seraient pas lues plus qu'on ne lit celles de La Monnoye, car elles ont un défaut, un seul, mais capital à la vérité : elles ressemblent à la jument d'Astolphe ; elles sont mortes. Elles ont vécu cependant, mais leur vie était par trop factice pour durer. N'étant qu'un reflet des grands astres, dès que ceux-ci pâlirent, comment apercevoir les moindres ?

Nous touchons ici aux œuvres de La Monnoye couronnées par l'Académie française, œuvres où l'imitation de Boileau était si proche de l'original que quelqu'un dit à Perrault, adversaire déclaré des anciens et de Despréaux : « Vous seriez bien attrapé, si la pièce que vous louez et dont vous ignorez l'auteur, était de M. Despréaux? » Sur quoi, brusquement, Perrault répondit : « Fût-elle du diable, elle mérite le prix, et l'aura. » Belle réponse, qui dévoile dans Perrault un noble caractère. C'est Louis XIV, c'est l'amour profond que La Monnoye ressentit à la vue de cette royale majesté, (il dut l'entrevoir en 1668, quand le roi jeune, brillant et bouillant, traversa Dijon comme un éclair, avec tout son état-major, pour conquérir une première fois la Franche-Comté), qui le poussèrent à composer ses cinq poèmes couronnés. Il convient d'en dire un mot, Monsieur ; mais auparavant ne laissons pas s'éloigner le Dauphin de Dijon sans relever une certaine observation qui nous en apprendra plus long sur son éducation et son instruction que les cent vers alexandrins que La Monnoye a consacrés à cet objet.

L'observation est de M. de la Mare, et elle nous paraît d'autant plus juste que nous sommes tous alarmés actuellement de la décroissance des forces physiques et intellectuelles des enfants, décroissance que nous attribuons au *surmenage,* c'est le mot consacré pour indiquer la surcharge des exercices et des programmes scolaires. Trop d'études, trop de classes,

trop de matières diverses à apprendre, et, par contre, trop peu de récréations, de loisirs et de libertés ; de là fatal dépérissement de l'être humain ! énervement prématuré chez l'adolescent ! dégoût de l'esprit (trop tôt rassasié) pour tout ce qui devrait faire sa joie et sa force dans l'âge viril. Ecoutons maintenant M. de la Mare : « On fait une grande faute en l'instruction de M. le Dauphin, en ce qu'on ne luy donne aucun jour de relasche en ses estudes, et c'est ce qui luy donne du chagrin et du dégoust quand il estudie, et qui fera *lorsqu'il sera un peu plus grand, qu'il ne voudra plus entendre parler d'estudier*. En 1674, le jour de la feste de la Sainte-Hostie, on le purgea, à Dijon, pour quelques rougeurs qui luy estoient survenues et quoyque tout le monde ait aversion à prendre des remèdes, il tesmoigna néantmoins avoir de la joye, *parce que*, dit-il, *je n'estudieray pas.* » Le génie de Bossuet ne fut donc point la cause, comme on l'a dit, de la faiblesse intellectuelle du Dauphin, génie, prétendait-on, bien fait par son poids pour accabler un enfant ; le mal ne venait pas de là ; M. de la Mare l'a compris et il a vu juste. Quel était le vice de cette éducation ? le manque de repos et de récréation ; or, c'était l'affaire du gouverneur, M. de Montausier, de distribuer convenablement les jours de travail et les jours de plaisir, et non point l'affaire du précepteur, qui ignorait sans doute les dégoûts du jeune prince et la cause de ces dégoûts.

De Dijon passons, maintenant, à l'Académie française.

Par suite d'une donation de M. de Balzac, un prix d'éloquence avait été fondé dans cette Académie. La noble compagnie, piquée d'émulation, se détermina à en proposer un de poésie et, pour la première fois, en 1671, elle mit au concours ce sujet médiocrement poétique : *la Fureur des duels abolie*

par Louis XIV (1). La Monnoye concourut et obtint le prix, en dépeignant cette « déplorable manie, » qui privait l'Etat de ses meilleurs défenseurs :

> Ce bras que vous perdez, Français, n'est pas à vous !
> Mourez, mais en mourant servez votre patrie !...
> Tombez en arborant nos drapeaux sur un mur !

Voilà de nobles accents d'éloquence ; mais de poésie vraie, il serait difficile d'en trouver des traces.

Le second prix que proposa l'Académie (en 1673) fut encore en l'honneur du roi : « *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV ;* » et La Monnoye sortit encore vainqueur de ce concours. On peut détacher de cette pièce douze vers pleins d'un beau mouvement oratoire, à propos de l'hôtel des Invalides récemment édifié :

> Jadis, loin du Cocyte... (les guerriers trépassés)
> Goûtaient un long repos à l'ombre des lauriers...
> Ce qu'ils obtenaient morts, vous l'obtenez en vie !...
> Meurtris, froissés, perclus, qui pourrait vous décrire?
> Moins vous êtes entiers, et plus on vous admire :
> Semblables à ces bois jadis si révérés
> Que la foudre, en tombant, avait rendus sacrés.

En 1677, troisième prix proposé, troisième triomphe de La Monnoye (2). Alors le bruit se répandit qu'on allait le recevoir à l'Académie, afin qu'étant juge et non plus concurrent, il ne décourageât pas ses anciens et malheureux rivaux. On sait qu'il n'en fut rien. Cependant le vainqueur

(1) Voltaire a fait du poème de La Monnoye un éloge qui paraît fort exagéré dans notre siècle.

(2) Le sujet était : *L'Education de Mgr le Dauphin ;* ce n'est qu'une longue flatterie en l'honneur du roi et de son fils, qui profite, dit le poète, admirablement des leçons qu'on lui donne !

se trouvait satisfait de ces trois triomphes consécutifs, quand, par pur hasard (1), il apprit qu'il était couronné une quatrième fois en 1683.

Enfin il rentra de lui-même, une dernière fois, dans la lice, lorsque l'Académie donna pour sujet du prix de 1685 : « *La gloire acquise par le Roi en se condamnant en sa propre cause.* » Satisfait de ce cinquième triomphe, La Monnoye ne concourut plus. Des embarras d'argent survinrent, il eut des démêlés avec le fisc, son lyrisme tomba à plat avec son amour du roi qui allait toujours décroissant. Et puis le besoin de rire et de se moquer à froid était en lui. Tous ses contemporains ont passé par ses verges. Il n'épargna personne. Ni Bossuet, ni Dumay, ni Lantin, ni Santeuil, ni Boileau (2), ni le roi lui-même ne furent à l'abri de ses traits. Il va même, à la fin, jusqu'à ramasser des rébus grossiers qui couraient contre Louis XIV et la famille royale. Par

(1) Par pur hasard, en effet ; on sait l'aventure : Santeuil avait composé une ode en latin, où il louait le zèle du roi pour la religion (tout se préparait déjà en vue de la révocation de l'édit de Nantes), et avait prié La Monnoye de la lui traduire en vers français. Comme l'Académie vint à proposer pour sujet du prix : « *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*, » Santeuil envoya au concours l'ode de La Monnoye, et quand il en connut le succès, il en exigea le prix (pécuniairement parlant) ; la Monnoye lui céda sa médaille par générosité.

(2) Voici comme il traite Boileau, son modèle, Boileau dont il rechercha la faveur au point de traduire en vers grecs une des pièces du satirique. Le bruit s'était répandu de la mort du poète quelques jours après sa réception à l'Académie ; vite La Monnoye composa ce quatrain en guise d'oraison funèbre :

Boileau, ce fameux satirique,
Forcé de haranguer la troupe académique,
En fit l'éloge avec succès ;
Mais il est mort de cet excès !

exemple, il ne craint pas de transcrire ceci : « En ****, on me donna la loterie suivante : 1° Une copie de la statue de Nabuchodonosor qui ne voit, ni n'entend, boit et mange bien. (Il ajoute : c'est Louis XIV) ; — 2° Une Madeleine peinte dans la jeunesse, il y a 70 ans, ayant pour pénitence de mener un ours par le nez, du matin au soir... (c'est Mme de Maintenon) ; etc.

Jamais Aimé Piron n'a connu ces chutes attristantes. Son noble caractère et sa candeur l'ont préservé de ce genre de souillure morale. Avec moins de cervelle peut-être que La Monnoye, il eut un plus grand cœur. Son enthousiasme pour le Roi resta dans l'adversité ce qu'il avait été dans la bonne fortune, et, quand il dépeint Louis XIV, la sobriété de son pinceau, en même temps qu'une certaine gravité, font que son portrait, ou si l'on veut son médaillon, ne paraît point trop inférieur à ceux des plus grands maîtres. Le roi, dit-il, a le dos large, l'estomac et les épaules aussi ; et, s'il faut parler de son encolure, c'est un cou digne de sa tête, où la prudence habite. A son regard on connaît que, s'il le veut, il mettra sens dessus dessous toute la machine ronde :

...Ai l'é le do large,
L'estôma, lés epaulle aitô,
Et, s'ai fau palai de son cô,
Ç'at ein cô daigne de sai téte,
Dan quoy lai Prudence s'erréte...
On cônnai, ai sai regardure,
Que, s'ai veu, d'ein cô de sublô,
On voirré prare ein cutimblô
Tarrible ai lai machaigne ronde (1) !

(1) Aux yeux du poète bourguignon, voici l'effet que produit la vue du roi :

Quan on le voi, le cœur d'abor
Se trémousse (ma si tré for)

Que si le monde n'est pas bouleversé, cela tient à sa bonté qui est telle qu'elle « lui fait tomber des mains la foudre. »

Piron connaît les faiblesses royales, et n'en aime pas moins le roi. Il dira donc, par malicieuse allusion, que le Soleil (1) va prendre son repos, « avec sa petite Nicole, » tout en célébrant néanmoins, dans la même phrase, Louis XIV, dont les victoires sont si éclatantes et si nombreuses que l'histoire « en est pleine à crever ; » en sorte qu'on « chantera Louis le Grand, son grand courage et sa vaillance, d'ici au jugement dernier. » Disant, le poète gonfle son chalumeau pour célébrer les exploits de ce règne étonnant, et, par instants, l'humble instrument, sous le souffle et le doigté merveilleux de l'instrumentiste, rend comme un son de trompette héroïque. Prêtons l'oreille, Monsieur, à quelques-uns de ces accents, voisins de l'épopée :

« Sire, quelle riche matière et plus belle que la lumière vous offrez aux écrivains !... Ceux qui aiment les batailles, les éboulements de murailles, de tours, de châteaux, de cités, auront de quoi se contenter, et de quoi grandement s'étendre, car César et Alexandre ne sont que de pauvres guerriers au prix de vous !... Vous n'aviez pas encore toutes vos dents que déjà vos armées battaient les Flamands ; et vous portiez encore la bavette qu'à Rocroi vos ennemis tombaient par

De joye qu'ai semble qu'on se pame ;
On sen je ne sçay quei dan l'ame
Qui revigôtte lés espri :
Anfin on â tot ébaubi.

(1) Dans un autre poème, Piron dit : « Que tout le monde crie donc : Vive ce Soleil, que personne n'a vu jamais lassé de faire éclore des merveilles ! »

terre plus drus que grêle au fort de l'été devant le prince de Condé ! » Et puis,

> Lens, Norlinguan, aivô Donquarque,
> Vou trôvai de pu belle marque
> D'ein Roi qui, ein jor ai veni,
> Chaisseré de feur (*dehors*) de son ni (*nid*)
> L'Aille (*l'Aigle*), et briseré lé tanneire
> Dé Lion de tôtte maneire ?

N'est-ce pas là, Monsieur, un bel et fier accent, et ne nous sentons-nous point animés du souffle épique à son audition ? Le poète en profite pour nous lancer dans les hautes régions du merveilleux. Louis XIV est sur les bords de la « *grande rivière* » — (le Rhin) ; — des villes nombreuses et des places fortes tombent sous ses coups ; alors le Rhin entre en scène, « ce fleuve que l'on répute si superbe, et qui, saisi de peur, se cache sous les herbes de ses bords ; » le Rhin tremblant prend la parole, et s'adressant au Wahal, il lui dit : « Ecoute, mon pauvre garçon, je n'ai que toi ; sauvons-nous ! Laissons là ces mangeurs de fromage (les Hollandais). Je vois bien que ces riens-du-tout seront écrasés, à la fin, tout d'un coup. Le roi de France dit qu'il veut dégonfler leur panse ; il fera bien, car ces gros porcs sont tellement boursouflés de graisse qu'ils en étouffent ! Passons du côté de ce grand roi : c'est notre ami ! Depuis bien longtemps, le grand Clovis et moi nous nous entendîmes pour que je fusse à son empire ce que la lisière est au drap ; mais, aujourd'hui, ce n'est plus cela ! Il convient que l'océan soit la lisière de l'empire français. » Ainsi parle le Rhin, faisant remonter bien au delà de Henri IV et de Richelieu la fameuse théorie des frontières naturelles. Quoi de plus français, de plus patriotique et de plus vivant qu'un tel langage ? Que vous semble,

Monsieur, du Rhin mythologique de Boileau, si vous le rapprochez de celui de Piron ? La conception du chantre bourguignon n'est-elle pas sur ce point supérieure à celle du parisien ? L'indignation du Rhin qui se sent las de servir sous des « Claquenaivette (*tisserands*) et dé mangeu de fromaige, » et qui veut être français, n'a-t-elle pas quelque chose de naturel à cette époque où tout imitait le genre français, où le roi donnait le ton à tout, et où La Monnoye croyait pouvoir prédire que l'univers entier ne tarderait pas de parler « la langue de Louis (1) ? » Continuellement troublé et ensanglanté par les guerres qui se font sur la frontière du Nord, le Rhin soupire pour la paix. Il envie le sort des « moindres ruisseaux de France qui se divertissent en cadence. » Alors une bouffée d'air pastoral envahit le discours du Rhin (la flûte champêtre va si bien aux lèvres de Piron !) :

Je ne voison (*voyons*) ran su no bor
Que dés hôme et dé chevau mor !
Et je sen dan mon sein, san cesse,
Rôlai lés oo (*os*) et lé quarquaisse,
Pendan que fille et jôvenceâ
Se gaubarge au mitan (*milieu*) dés eâ (*eaux*)
Qui von traversan lé prôvince
Que gouvane (*gouverne*) ce saige Prince...

Ainsi raisonnait ce grand fleuve, dit Piron, et pendant ce temps les villes ennemies continuaient à ouvrir leurs portes au roi. Le poète en cite une quinzaine, et finit par celles qui

(1) On sait qu'au XVIII[e] siècle, à Berlin même, on mit au concours (1784) le fameux sujet de *l'Universalité de la langue française*. Rivarol eut le prix. Outre la clarté qui est la marque de notre langue, Rivarol ajoutait : « Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. »

sont restées françaises : Valenciennes, Lille, Cambrai, Saint-Omer (1). Il part de là pour s'élancer du côté de la Lorraine et du Luxembourg ; puis, remontant par le haut Rhin, il arrive en Franche-Comté, dont les villes ont reçu des « crôquignôle ; » mais, elles ont juré pour la dernière fois qu'elles se donnaient définitivement à Louis XIV. Gènes et Alger bombardés n'arrêtent guère le poète : il a hâte d'en venir à la grande coalition (ligue d'Augsbourg) qui s'est formée contre le roi :

L'Empereu et le Roi d'Espaigne,
Lé principion d'Aullemaigne,

toute l'Europe, en un mot, est liguée « d'une terrible manière pour venir forcer nos frontières. » Le prince de Waldeck s'avance en Flandre à la tête de « quairante mil endiablai » pour « comancé le prôlôgue. » Mais aussitôt le Soleil luit de ce côté ; « c'est-à-dire que vous faites éclater, Sire, sur le bras de Waldeck un échantillon de l'un de vos moindres rayons. » Quel est ce rayon du roi Soleil ? C'est le maréchal duc de Luxembourg (né Montmorency-Bouteville) : « Montmorency de qui la race est si vieille dans la noblesse, Montmorency de qui le valeureux sang a toujours été, dans tous les temps, le symbole de la vaillance et l'un des remparts de la France ! » A peine envoyé en Flandre, cet illustre élève du grand Condé marche droit contre Waldeck ; mais, comme il convient à toute épopée qui se respecte, Luxembourg harangue l'armée : « Je vois, dit-il, la Renommée qui

(1) Piron ne manque pas d'égayer cette énumération par quelques traits plaisants, comme celui-ci :

On voiso choi (*on voyait tomber*), coman dé quille,
Lé chemenée de cé gran ville ; etc.

déjà va trompetter jusque dans l'Orient la gloire de Louis le Grand. Enfants, mettons-nous en mémoire que nous sommes du sang des Français et que ce prince est notre roi. Voyez, regardez ses enseignes ! Sur la mer et dans les campagnes les étendards blancs font trembler ceux contre qui ils sont portés. Louis récompensera vos exploits. Allons, courage, suivez-moi ! »

Incontinent le poète nous fait assister à la bataille (1) qui s'engage :

« Tout à coup le ciel et la terre tremblèrent ; et, prompt comme la foudre, on vit Luxembourg fondre au point le plus dangereux, suivi de la gendarmerie du roi, qui se battait avec une telle furie qu'il semblait, en la regardant, qu'on assistât à la bataille des Géants. » Et la description du combat continue ainsi terrible. On y remarque une comparaison vraiment épique et qui à ce titre mérite d'être citée ; le poète veut nous peindre le massacre et la déroute de l'ennemi : — « N'avez-vous jamais vu les gerbes dans l'aire, entre quatre batteurs qui jouent à celui qui fera le pire à coups de fléau ? Quand l'un frappe, l'autre aussitôt que lui retire son fléau, tandis que les deux autres ont déjà leurs instruments en l'air ; animés comme des diables, ils font pleuvoir sur la graine des coups par centaines, en sorte que la paille va d'un côté, que les épis se brisent et que le blé reste à nu sur la terre ; ainsi notre foudre de guerre, secondé de nos braves soldats qu'il animait toujours de son courage, firent un furieux carnage. »

Nous ne poursuivrons pas plus loin, Monsieur, l'analyse

(1) Il s'agit de la première victoire que nos armes remportèrent à Fleurus, le 7 juillet 1690.

de ce poème qui est long (1) ; ce que nous venons d'en voir nous permet de l'apprécier, et de dire, sans crainte d'être démenti, que c'est l'œuvre la plus remarquable d'Aimé Piron parmi trente autres qui se recommandent également par des qualités où l'on sent le vrai poète. Mais, outre la valeur réelle du *Borguignon contan*, nous tenions à faire choix de ce poème parce qu'il nous permet de clore notre étude du grand siècle par la figure qui le domine et le résume, Louis XIV :

Ce gran roy, lai parle dé roy !

(1) Il a près de 800 vers ; comme nous l'avons publié récemment, le lecteur pourra sans peine se procurer le texte original. Le poème porte malheureusement un titre banal : *Le Borguignon contan ;* c'est, à nos yeux, son seul défaut.

CONCLUSION

Monsieur, il faut remonter beaucoup plus haut que le XVIIe siècle si nous voulons tirer une conclusion claire et nette de notre thèse, les prémisses en étant comme enfoncées dans les recoins obscurs de l'histoire qui s'étend bien au delà de 1650. C'est aux derniers ducs de Bourgogne qu'il convient de songer en cette circonstance. Ces ducs-là, voyez-vous, ont *flamanisé* Dijon. Je vais tâcher d'expliquer ce terme ambigu, et de vous faire toucher du doigt le phénomène historique qui se révèle et, peu à peu, éclate aux yeux du Dijonnais lorsqu'il parcourt l'ancienne Gaule rhénane (*Gallia comata*).

Si vous trouvez à Bruges, dans l'église Notre-Dame (1), les opulents tombeaux du Téméraire et de sa fille Marie, puis à Anvers celui du Bourguignon Hubert Languet (2) avec la statue, en plein soleil, d'un autre *Côtedorien*, l'illustre

(1) Il m'a été donné, douce surprise, d'entendre l'ancien accent bourguignon résonner sur les lèvres d'une vieille Brugeoise. Comme, dans l'église de Notre-Dame déserte, je cherchais les fameux tombeaux en marbre noir du duc Charles et de Marie, j'aperçus enfin une femme du peuple fort âgée qui priait en un coin ; je lui demandai où étaient les tombeaux : « Ah ! me fit-elle, après avoir fouillé un peu dans ses souvenirs, c'est le tombeau de *Mademoiselle de Borgoigne* que vous cherchez ! »

(2) Je n'ai pas eu la chance de découvrir à Anvers (prononcez *Anverse*) la tombe du Vitellien Languet. En vain j'ai parcouru les temples ; en vain j'ai consulté les pasteurs protestants et les plans de

Carnot (1), vous serez tenté, Monsieur, de vous écrier : « Mais, ne suis-je pas ici en Bourgogne? » Et, d'autre part, si avant d'entrer dans Dijon, vous faites une station au puits de Moïse ; si, de là, vous rendant au Musée, vous y contemplez les tombeaux des ducs, chefs-d'œuvre des artistes flamands ; et si, enfin, parcourant la ville, vous y remarquez certaines maisons à la pierre finement fouillée, et d'autres aux toits singulièrement coquets avec leur double rang de petits louvres étagés avec grâce, cette exclamation ne s'échappera-t-elle pas de vos lèvres : « Mais, c'est ici la Flandre ! » et vous n'errerez pas trop. En effet, Dijon a comme un petit air flamand, et l'on sent que cette cité fut la sœur, sous nos quatre derniers ducs (1363 à 1477), des grandes agglomérations industrieuses des Pays-Bas.

Dijon, ville de plaine, ville grasse, ville qui s'étale, heureuse, aux rayons ainsi qu'au souffle chaud du midi, Dijon a conservé, malgré toutes ses transformations, un reflet des bonnes et plantureuses cités belges. Un échange incessant des produits des deux pays, un va-et-vient continuel des habitants de l'une et l'autre région existèrent dès la fin du XIVe siècle. Plus d'un Dijonnais, s'il remontait à ses origines, trouverait parmi ses ancêtres un Flamand. Et qu'est-ce que l'aérien Jacquemard, placé au haut de Notre-Dame, sinon le génie industriel des Flandres transporté dans Dijon et exci-

la ville déposés à la bibliothèque ; nulle part je n'ai trouvé de traces du tombeau sur lequel Th. de Bèze avait fait mettre une magnifique inscription. Je dois dire aussi que l'église des Cordeliers, où les historiens jusqu'à ce jour ont placé la tombe de Languet, n'a jamais existé à Anvers.

(1) Il y a plusieurs autres monuments qui témoignent de la présence des Bourguignons dans les Pays-Bas, mais il n'est pas besoin de nous étendre davantage sur un fait aussi évident.

tant cette ville à une noble émulation ? Et que disaient à nos aïeux les merveilleuses sculptures, dont nous parlions tout à l'heure, sinon de s'éveiller à la vie de l'art ? C'est, en effet, sous le souffle de Claux Sluter et de ses compagnons, venus des Pays-Bas, qu'on vit éclore enfin quelques artistes bourguignons. Un reste de tout ce mouvement, de tous ces points d'attache entre les deux contrées, subsiste encore de nos jours. Vous ne sauriez parcourir les cités du nord de la France et celles du sud de la Belgique sans être frappé de la qualité des vins servis à table d'hôte, et si vous demandez d'où viennent ces vins (1), et aussi ces escargots appétissants, on vous répond en souriant : de la Bourgogne ! En ce moment la bonne face épanouie des hôteliers et des citadins vous fait songer involontairement à la Côte-d'Or ; toutefois, vous observez que là-bas, en plein terroir bourguignon, la pâte humaine est plus fine et plus déliée, les yeux plus vifs et plus enclins à la moquerie ; les lèvres mieux préparées au rire salé, sonore et franc.

Dijon, au reste, n'a pris à ces pays (au cœur et au langage si français (2), quoique séparés de la France, — et pourquoi?) que ce qu'ils avaient alors de distingué ou de gracieux : un

(1) Le principal personnage d'une des pièces de l'Infanterie dijonnaise (1611) est un Bourguignon qui revient de Valenciennes, où il a vendu son vin ; il raconte fort plaisamment les incidents de son voyage. — Parmi les produits des Pays-Bas, la Bourgogne tira du lin et des toiles. Dès 1385 on connut à Dijon les *gelines* d'Inde qu'on fit venir de l'Artois.

(2) Un mot doux à entendre m'a été dit à Courtrai au moment où j'entrais visiter l'Hôtel de Ville. La fille du concierge (une enfant de dix ans) était seule à l'Hôtel ; je lui demandai si elle entendait le français. « Oh ! oui, Monsieur ! *J'ai deux langues : le français que je*

Jacquemard élégant qui sonne sans fracas les heures (1) ; des statues, des tombeaux et des verreries qui, par la finesse des traits et l'expression des personnages, rivalisent avec les figures si admirablement peintes de la châsse de Sainte-Ursule à l'hôpital Saint-Jean de Bruges ; puis des toits ornés de dentelle et d'auvents d'une sveltesse et d'une coquetterie rares (2) et puis, quoi encore ? l'amour de l'indépendance ! La multitude des corporations dijonnaises, leurs agitations pour l'élection des maires, leurs franchises, leurs privilèges, leur commune enfin, tout cela, vous me l'accorderez, a bien quelque air flamand.

Ces liens étroits, cette parenté, ou, si vous aimez mieux, cette influence réciproque des deux pays, vous ont frappé vous-même, Monsieur. Vous n'avez pu vous empêcher de remarquer qu'au XVIIe siècle, « pour les Dijonnais, le véritable foyer littéraire, c'était la Hollande, le pays de l'étude, des veilles persévérantes et des longs travaux.... Les Dijonnais ne cessent d'échanger les communications savantes avec les Bayle, les Cuper, les Spanheim, les Grœvius et les Grono-

parle à l'école, et le flamand qu'on parle à la maison. » — Les théâtres également ont *deux langues :* un jour on joue des pièces françaises, et, le jour suivant, ce sont des pièces en flamand.

(1) Dijon, bien qu'il ait le goût des cloches, comme la Flandre, ne s'est pas ingénié à fourrer dans ses clochers de ces gros et bruyants carillons qui hébêtent les passants de leurs sons insipides. — Tous les clochers des Pays-Bas sont de vraies boîtes à musique qui vous poursuivent d'airs qu'ils *charcutent* à plaisir. N'ai-je pas entendu le carillon de Notre-Dame de Bruges estropier la Marseillaise ?

(2) Qu'on se place au chevet de l'église Saint-Jean à Dijon et qu'on regarde la maison Thiébaut, on y remarquera le type de ces jolis toits flamands dont je parle. Derrière cette maison il y a un jardin où se trouve un monument sculptural dont j'ignore la valeur. Là

vius (1)..... Bayle surtout a exercé sur l'esprit des lettrés dijonnais une influence considérable. Il leur communique son ardeur, il tient en éveil leur curiosité, il les anime de sa voix et de son exemple, etc. » Ainsi, de part et d'autre, mêmes goûts et même zèle pour les mêmes études et les mêmes recherches (2) ; l'érudition fleurit ici et là, et elle tient le premier rang dans les préoccupations de ces esprits laborieux (3).

Quoi d'étonnant si nous voyons surgir d'un milieu si propice un Téniers littéraire ! Et ce Téniers, bien qu'instruit et dressé dans le collège des Jésuites aux plus beaux exercices de l'antiquité classique, répudie tout d'abord le vers latin, si à la mode, et l'alexandrin français à l'ample draperie : celui-ci, trop long, eût débordé de ses toiles larges comme la main ; celui-là par sa gravité et par son manque de pitto-

sont représentés des hommes portant un cercueil. Je n'ai vu pratiquer ce genre d'enterrement qu'à Florence par des religieux dont la maison est près du Dôme.

(1) Puisque nous rencontrons ici des noms en *us*, remarquons au passage un nom dijonnais dont l'origine remonte assurément aux temps des ducs, possesseurs des Pays-Bas ; c'est celui de *Volfius*, évêque constitutionnel de la Côte-d'Or. — N'oublions pas que le maire de Dijon qui reçut Jacquemard, en 1383, était un *Josset de Hall.*

(2) L'étude des sciences est égale de part et d'autre, avec une pointe de littérature mêlée à ces travaux un peu terre à terre. De la Mare note, par exemple, que François Guibaudet, « doyen du collège des médecins de Dijon (mort en 1674), avoit commencé d'escrire en vers latins une anatomie ; ce que j'en ay veu, ajoute-t-il, est fort beau. » La passion de la botanique est grande aussi dans les deux pays ; on sait avec quel succès sont cultivées les roses à Dijon, la tulipe en Hollande.

(3) Le Dijon parlementaire, avec ses riches hôtels des XVIe et XVIIe siècles, a été esquissé au chap. X, p. 173 et suiv. Là, et *passim*, j'ai fait voir qu'à côté, mais postérieurement à la couche flamande, s'épanouit la couche parlementaire ; je n'y reviendrai pas.

resque eût formé un perpétuel contre-sens avec la peinture et les personnages en scène dans ses petits cadres. D'instinct le poète a compris cela ; il n'hésite donc pas à saisir le seul pinceau qui puisse exprimer ce qu'il veut nous faire voir, nous faire sentir, et ce pinceau est le langage bourguignon, ami du vers octosyllabique. De telle sorte qu'avec Aimé Piron nous avons une véritable littérature indigène, non seulement dans sa forme, mais encore dans son fonds même (1).

Jusqu'à lui deux littératures également cultivées, également populaires, existaient. Regardez-les, durant deux siècles, s'épancher l'une en rimes graves, l'autre en rimes plaisantes dans les pièces du théâtre de l'Infanterie dijonnaise : l'une, langage des Dieux mythologiques et des hauts personnages, c'est le français ; l'autre, langue familière aux petits gens, aux vignerons, aux hommes du peuple, c'est le bourguignon ; ces deux verbes humains coulent tous deux parallèlement, côte à côte, sans jamais mêler leurs ondes sonores, mais aussi sans se pénétrer ou se neutraliser. Ils restent en contraste et gardent l'un et l'autre leur forme et leur génie propre ; néanmoins ils vivaient en bonne confraternité, et toutes les pièces de l'Infanterie dijonnaise sont mêlées de français et de patois. A partir d'Aimé Piron la rupture se fait presque complète.

Piron n'accepte de l'héritage de ses prédécesseurs que la partie purement bourguignonne ; chacune des deux langues va donc suivre désormais ses destinées, et nous savons quelles elles ont été. Après un demi-siècle d'efforts, le poète parvient à faire goûter aux beaux esprits, ses concitoyens, les charmes

(1) Inutile de revenir ici sur la peinture du quartier si populeux qu'habitait le poète ; le bas du Bourg était bien fait pour inspirer un Téniers.

de cette langue des *Barôzai*, qui serait morte sans lui avec l'Infanterie dijonnaise ; en sorte qu'au moment où le XVIIe siècle s'achevait, voici que les Dumay, les La Monnoye, les Petit, les Joly, les Tassinot, échauffés de son feu, se prirent à composer en cet idiome des ouvrages dont on parle et qu'on lit encore aujourd'hui. Le XVIIIe siècle s'ouvrait donc sous les plus heureux auspices ; tout présageait un long avenir au parler bourguignon ; mais cet éclat qu'il jetait, si vif, n'était, hélas, que celui des dernières flammes, souvent les plus brillantes, d'un feu qui s'éteint. Avec les hommes dont nous venons de citer les noms, disparut le souffle sacré de l'inspiration locale. Dès avant 1730 on se *débarôso* déjà, même dans les rues fameuses du *Tillô*, de *Sain-Pheulbar* et de la *Roulôte*. Le *jantais*, vers le milieu du siècle, avait tout envahi ! C'en était fait du génie bourguignon ; depuis, il n'a plus jeté que de faibles lueurs, témoignages d'une existence mourante. Peut-on espérer qu'il recouvre jamais sa pleine santé ?

Quoi qu'il en soit, proclamons-le bien haut, personne n'a célébré Dijon avec autant d'amour et de pitié filiale, personne n'a dit les espérances et les luttes de cette cité, ses joies et ses douleurs avec un accent plus vrai, plus spontané, plus pathétique, que ne l'a fait Aimé Piron. Personne n'a chanté avec plus de conviction ses gloires, c'est-à-dire les enfants illustres qu'elle a portés dans son sein ; poètes, littérateurs, érudits, savants, musiciens, architectes, orateurs et harangueurs, artistes de toute sorte, aucun n'est oublié par notre rimeur ; tous reçoivent des éloges, parfois quelque peu exagérés, mais cet excès même ne vaut-il pas mieux que son contraire ? et c'est de ce côté-ci qu'inclinait La Monnoye.

Jusqu'où son pinceau n'est-il pas descendu ? Les petites

gens, le menu peuple de Dijon, artisans, vignerons, journaliers, tous les misérables enfin sont l'objet de ses peintures fidèles, réelles, touchantes à force d'être naïvement exprimées. Tel poème n'est presque qu'une longue élégie, élégie lamentable et pittoresque tout ensemble. En 1689 un hiver terrible sévit, réduisant à la dernière extrémité la classe nombreuse autant qu'intéressante (1) des vignerons, aussitôt Aimé Piron s'arme de sa vaillante plume, et dépeint au Roi la misère de ces infortunés :

Voicy, gran Roy, ço qui dé vaigne (*vignes*)
Fessore (*travaillent*) lai tarre si daigne
Au travar et és environ
De vote paï borguignon.
Jetté, Sire, lai regardure (*vos regards*)
Su tan de pidouze figure !..

Ces pitoyables figures sont hâves, et si noires qu'elles ressemblent à des corbeaux,

Tan le chau, le van et lai craisse
Tormante lo prôve carcaisse !..
Tô fai pidié, gran Prince, en lor !

Oui, tout fait pitié en eux ! Cri navrant, Monsieur, qui correspond à la sombre peinture que La Bruyère faisait paraître cette année-là même dans ses *Caractères* (2) : « On voit certains animaux... répandus par la campagne, noirs, livides,

(1) Oui, très intéressante ; car enfin, disent-ils, sans nous le monde serait triste :

San no le monde sero graigne ;
San no lé borjon de no vaigne
N'airein côreige, ni vigueu !

(2) Peut-être la première édition des *Caractères* ne renfermait-elle pas encore cette peinture.

et tout brûlés du soleil,...etc. » Et ces « tanières, » ces tristes réduits, ces « *odon,* » où se retirent ces animaux à « face humaine, » vous les trouverez décrits par notre poète ; ce sont des masures trouées, à jour, lieux où les quatre vents du ciel se donnent rendez-vous pour se combattre, *chaumines* qui ne sont pas même *enfumées*, car les malheureux vignerons n'ont point de bois pour faire du feu :

Ancore s'en no parmetto
D'allay chargé *no maigre do* (1)
Dan lé bô voisin de lai velle !..

Mais, Monsieur, je me laisse aller de nouveau à une analyse qui n'aurait pas dû trouver place dans cette conclusion. Que voulez-vous ! le pinceau d'Aimé Piron est si sympathique qu'on s'attarde involontairement devant les toiles qu'il a tracées.

J'ai dit que tels poèmes, chez notre brave rimeur, sont des élégies, malgré la note gaie qui point çà et là ; tels autres, au contraire, sont des chants d'allégresse ; et tels autres encore de vraies comédies, comme le récit des festins des États, excellent monologue où le pittoresque abonde avec les saillies piquantes (2). Mais les véritables poèmes sont pour Louis XIV et la glorification de la France et des princes gouverneurs de la Bourgogne. Cette province elle-même n'est pas oubliée ;

(1) *Le maigre dos* des meurt-de-faim (et de froid), voilà un trait omis par La Fontaine, autre peintre des malheureux.

(2) Piron nous dépeint les gens à table, se bourrant à qui mieux mieux ; « d'aucun faisein de peti ro, etc. » Il a, de plus, la malice de faire conter tout cela par le maire de Talant, qui, lui-même, à la fin du récit, rend « du cœur sur du carreau ! » — Les *Chai de nôvelle* peuvent être considérés comme une comédie ; enfin, *Bontan de retor* est une comédie-bouffe.

toutes ses grandes villes apparaissent en un chant spécial, où on les voit défiler dans la personne de leurs députés portant leurs gras présents au prince ; telle une kermesse flamande se déroule dans les tableaux des peintres hollandais. Ainsi, rien de ce qui intéressait ses contemporains et son pays ne fut étranger à Aimé Piron. On peut le considérer comme l'écho vibrant, plaisant, instructif et souverainement humain de tous les événements de son époque.

Le XVII[e] siècle se clot à Dijon par un de ces faits qui caractérisent bien le règne de Louis XIV ; une question de préséance, allez-vous dire ? oui ; moins que cela encore ! Une question de chaise à bras ! M. l'abbé de Cîteaux jouira-t-il toujours, ou ne jouira-t-il plus de son ancien siège aux États ? Bref, devra-t-il désormais se contenter d'une simple chaise, comme le veut M. d'Autun ? Grand débat ! Tout Dijon s'agite. Le clergé tient pour l'évêque, qui a fait enlever le fauteuil de M. l'abbé ; la ville, au contraire, prend parti pour Dom Larcher, le chef de l'immense et illustre ordre de Cîteaux. Les pamphlets pleuvent de part et d'autre ; les langues vont leur train ; les graves personnages du Parlement, qui ont un journal ouvert de leur vie et des faits marquants, comme nous tenons aujourd'hui nos livres de comptabilité, couchent sur ce journal les divers épisodes de cette querelle ; la rumeur d'un si vif débat se répand jusqu'à Paris ! « L'abbé de Cîteaux, dit Saint-Simon, se trouvoit lors une fort bonne tète et fort apparenté dans la robe... Le Roi, à la fin, voulut juger l'affaire... M. de Cîteaux gagna son procès. » Pendant ce temps, les rimeurs dijonnais sont entrés en verve ; on a fait des couplets ; La Monnoye a aiguisé quelques-unes de ces épigrammes latines qu'il tournait si bien ; Aimé Piron a composé, comme à son ordinaire, un poème où il glorifie Citeaux et ses abbés. Voilà,

Monsieur, résumée en un exemple frappant, la vie littéraire telle qu'elle se passait en Bourgogne au XVIIe siècle. Ce fut un moment unique dans notre littérature provinciale. Vous y trouvez, en effet, coexistant tout ensemble le Dijon romain et chrétien, le Dijon vigneron et flamand, le Dijon parlementaire et savant ; et vous entendez chacun d'eux parler sa langue propre. Rare harmonie, Monsieur, que le siècle suivant ne sut pas respecter ! La précellence du français devint bientôt telle que deux éléments disparurent, engouffrés par ce dieu Moloch qui se cache sous le spécieux nom d'unité et de centralisation. Ce nouveau culte nous a-t-il suffisamment dédommagés de toutes nos pertes, et surtout de cette vie littéraire si intense, et qui s'épanouissait si heureusement, sous toutes les formes, dans nos provinces ? Vous êtes plus à même que moi, Monsieur, d'en juger.

APPENDICE

Page 11. — *Note.*

Pour être complet au sujet de l'université de Dijon, nous devons reconnaître qu'outre les trois docteurs, professeurs en titre, il y avait quatre agrégés (Voir *Le Parlement de Bourgogne*, par M. de la Cuisine.— Discours préliminaire).— On trouve quelques détails intéressants sur cette même université dans l'ouvrage récemment publié par M. G. Dumay, ouvrage intitulé : « *Le Mercure dijonnois*, ou journal des événements qui se sont passés de 1742 à 1789, principalement en Bourgogne. » On y apprend notamment qu'en 1773, il y eut « abondance de *légistes* (d'élèves) ; ce fut la plus forte année qu'on ait jamais vue à l'université. » Le nombre des « conseings », c'est-à-dire des élèves consignants, atteignit le chiffre de 135. Il est étonnant que cette université n'ait pas pu produire quelques grands légistes (à notre connaissance du moins).

Page 121. — *Note.*

Voici un exemple qui témoigne jusqu'où peut aller l'audace de M. Mignard. Tout le monde connaît le premier couplet du premier des noëls de La Monnoye :

Gran Dei, ribon ribéne, ai fau qu'anfin j'éclaite,
Deussei-je de l'éfor, an chantan, *m'évaulai*... etc.

La Monnoye a pris soin, dans son glossaire, de spécifier le sens précis de ce dernier terme, en ces mots : « *Evaulai*, avaler, etc. — *Evaulai* dans le premier noël marque *une descente de boyau*, et quand le poète dit :

Deussai-je de l'efor, an chantan, m'évaulai,

il donne à entendre qu'il chantera de toute sa force, dût-il de l'effort *en avoir une descente*, comme Bèze dit, dans son *Passavant*, que le docteur Le Picard *sibi fregit bursam* à force de crier en chaire contre les Luthériens. — *Avaler*, c'est mettre à val, et ce mot, dit fort bien Ménage, vient de *vallis*, comme monter vient de *mons*. »

M. Fertiault, le traducteur à notre époque des noëls de Gui Barôzai, s'en est tenu fidèlement (et comment aurait-il osé faire autrement ?) au sens donné par l'auteur lui-même : « Dussé-je de l'effort, en chantant, *me donner une descente.* »

Ecoutons maintenant M. Mignard, dans son *Vocabulaire*, p. 167 :

« *Evaulai.* — Selon que les mots dérivent du latin *ad vallem* ou *e valle*, ils ont des significations diverses. C'est ainsi que l'expression *évaulai* a aussi bien le sens d'avaller (*sic*) un morceau que d'étendre ou diriger un objet en bas : *évaule té cueusse* signifie étends tes jambes. »

Suspendons ici la citation afin de faire remarquer : 1° que M. Mignard estropie les textes à plaisir. Delmasse, d'où est tiré l'exemple : *évaule té cueusse*, a soin de nous expliquer qu'un vigneron, couché à côté de sa femme, peut lui dire d'*étendre ses jambes en bas* (sous-entendu *du lit*, parce que le lit a un côté haut, le chevet, le côté de la tête, et un côté bas, celui des pieds.) ; — 2° que la distinction *ad vallem* et

e valle n'offre aucun sens au point de vue du verbe *avaler* dans lequel le préfixe *ad* ne varie pas en français, non plus que *e*, en patois bourguignon ; quand il y a variation c'est *de* et non *a* qui est employé ; ainsi, on *dévaule*, quand on roule soi-même de haut en bas ; on *évaule* quand on fait rouler ou tomber quelque chose, comme *un boyau* dans les bourses par suite d'un effort, ou du pain, du vin, etc. dans son gosier : Ai faize *évaulai*,

Au leu (*lieu*) de vin, de l'ea bénite ! (1)

dit un personnage du théâtre de l'Infanterie dijonnaise. La hardiesse de La Monnoye est d'avoir fait un verbe réfléchi avec *évaulai*, et d'avoir dit en conséquence *s'évaulai* pour se donner un effort. Mais c'est ici qu'il faut de nouveau prêter l'oreille à M. Mignard qui poursuit ainsi :

« Lamonnoye a voulu dire (dans le vers cité plus haut : *Deussai-je*, etc.) : *Dussé-je me distendre le gosier au point qu'il éclate !..* »

Comment qualifier le procédé d'un homme qui trahit aussi effrontément celui qu'il traduit, ou plutôt qu'il est sensé traduire ? Car, l'auteur ayant donné la traduction de son vers, il n'y avait pas à aller contre son explication, à moins de se croire supérieur à l'auteur lui-même ; mais nous ne pensons pas que M. Mignard ait une vanité aussi énorme, tout vaniteux qu'il puisse être de sa science ridicule. Nous voudrions adoucir notre critique, et voici le biais que nous imaginons. Il est probable que M. Mignard aura oublié et l'explication de La Monnoye, et la traduction de M. Fertiault, s'en remettant pour l'intelligence de ce passage à une première

(1) Ils font avaler, au lieu de vin, de l'eau bénite.

traduction en vers des Noëls, parue en 1735, et dont voici un échantillon :

> Grand Dieu, ribon ribenne, à ma voix trop foiblette
> Donne la force, ou bien *je vais m'égosiller ;*
> Je quitte la musette
> Et *dus-je m'essoufler*
> Je vais sur la trompette
> Ronfler.

Page 265.

Portrait de M. le duc par Saint-Simon.

« La mort du poëte Santeuil aux États de Bourgogne, l'aventure inouïe du comte de Fiesque à Saint-Maur (M. le Duc, dans une discussion amicale, lança une assiette à la tête du comte), et d'autres choses encore qui se trouvent ci-devant éparses, ont déjà donné un crayon de M. le Duc : c'étoit un homme très considérablement plus petit que les plus petits hommes, qui sans être gras étoit gros de partout, la tête grosse à surprendre, et un visage qui faisoit peur. On disoit qu'un nain de Mme la Princesse en étoit cause. Il étoit d'un jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si fier, si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui. Il avoit de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse et des grâces même quand il vouloit, mais il vouloit très rarement ; il n'avoit ni l'avarice, ni l'injustice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avoit toute la valeur, et (avoit) montré de l'application et de l'intelligence à la guerre. Il en avoit aussi toute la malignité et toutes les adresses pour accroître son rang par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et

d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se seroit bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité étoit extrême et se montroit en tout... D'amis il n'en eut point, mais des connoissances plus familières, la plupart étrangement choisies, et la plupart obscures comme il l'étoit lui-même autant que le pouvoit être un homme de ce rang. Ses prétendus amis le fuyoient, il couroit après eux pour éviter la solitude, et quand il en découvroit quelque repas, il y tomboit comme par la cheminée, et leur faisoit une sortie de s'être cachés de lui.

« Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout et dans l'applaudissement de cet abus qui le rendoit intraitable, et si ce terme pouvoit convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même... Les insultes et les sorties étoient ses délassements... Mais s'il étoit redoutable, il étoit encore plus déchiré.

« Il se fit un effort aux derniers États de Bourgogne, qu'il tint après la mort de M. le Prince, d'y paroître plus accessible. Il y rendit justice avec une apparence de bonté ; il s'intéressa avec succès pour la province, et il y donna de bons ordres de police ; mais il y traita le Parlement avec indignité sur des prérogatives que Monsieur son père n'avoit jamais eues, et qu'il lui arracha après quantité d'affronts. Quiconque aura connu ce prince n'en trouvera pas ici le portrait chargé, et il n'y eut personne qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde. »

TABLE DES MATIÈRES

DIJON, IMP. DARANTIERE, RUE CHABOT-CHARNY, 65.

ERRATA

Page 13, ligne 24 ; il faut *je* et non pas *Je*, la phrase commencée avant les trois vers cités, se continuant après eux.

Page 24, ligne 5 ; lire : *vous rencontrez.*

Page 26, ligne 6 ; la phrase continuant après les deux vers cités, lire comme s'il y avait *à* minuscule. Même observation cinq lignes plus bas : *à* la dame des Maillard.

Page 29, ligne 29, lisez : *pas* au lieu de *par.*

Page 30, ligne 13 ; lisez : qu'on ne *vienne* à penser.

Page 37, ligne 26 ; lire : *miséricôde.*

Page 43, ligne 10 ; lire : *facéties* au lieu de *facétices.*

Page 45, ligne 1 ; il faut : *a déposés.*

Page 46, ligne 14 ; supprimer le point après *Brenea*, et lire au vers suivant *dé* paissea, et non pas *de* paissea.

Page 49, ligne 20 ; lisez : *antandu.*

Page 57, ligne 12 ; mettre : *une* avant les mots *autre pièce.*

Page 75, ligne 16 ; lire : *piété* au lieu de *pitié.*

Page 98, ligne 11 ; *au juger* ; — ligne 21 ; *composai* au lieu de *camposai.*

Page 100, ligne 3 de la remarque ; lisez : *espérèrent.*

Page 109, ligne 20 ; *bise* d'hiver et non pas *brise.*

Page 136, ligne avant-dernière ; lire : *On chercherait* au lieu de *rechercherait.*

Page 137, ligne 1 ; *on croit* au lieu de *on croirait.*

Page 157, ligne 12 ; au lieu d'*Amé*, lire : *Aimé.*

Page 167, ligne 2 de la remarque ; *caractéristique* et non pas *carastéristique.*

Page 177, ligne 23 ; il faut *elles* au lieu de *ils.*

Page 179, avant-dernière ligne ; *celles.*

Page 191, ligne 20 ; lisez : *breugnotte* et non *brugnotte.*

Page 194, ligne 22 ; *vau-l'eau* et non *veau-l'eau.*

Page 228. ligne 15 : lire : *est chargée.*

Page 259, ligne 2 ; lire : *troisième* et non *roisième.*

Page 279, ligne 15 ; au lieu de *à main,* il faut : *à la main.*

Page 305, ligne 15 ; lire : *petites gens.*

/



DU MÊME AUTEUR :

Le Poème du Doute (épuisé). — **Les Nouvelles Géorgiques** (Paris, Jouaust). — **Le Fraisier de Bernardin** (épuisé). — **La Comédie à cent actes** (2e édition). — **Le Théâtre de Sainte-Reine** (Dijon, Darantiere). — **La Grande Asnerie de Dijon** (Dijon, Darantiere).

PUBLICATIONS EN PATOIS BOURGUIGNON

1° Poèmes formant groupes :

Les trois derniers Poèmes d'Aimé Piron, avec Préface de M. J.-J. Weiss (Dijon, chez tous les Libraires). — **Cinq autres Poèmes bourguignons d'Aimé Piron**, avec Préface de M. Crouslé, professeur d'éloquence à la Faculté des Lettres de Paris.

2° Poèmes divers du même auteur :

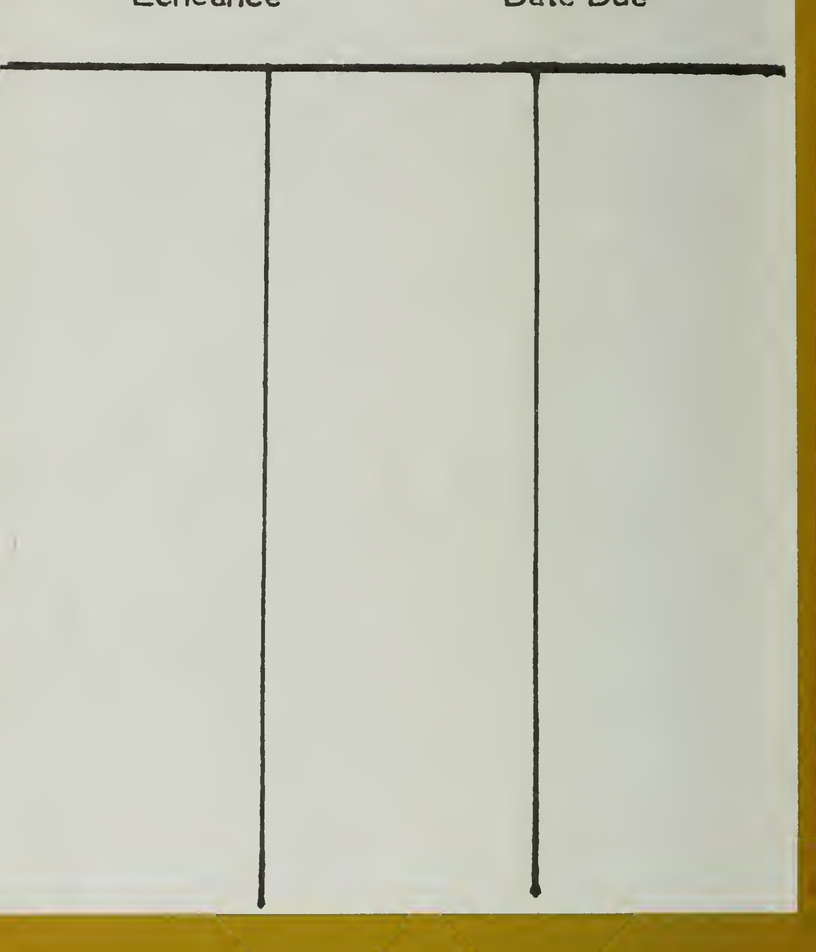
L'Enigme de Réthorique ; — Les Deux Mausolées ; — Lai Bregôngne resgrisée ; — Lou Compliman dé vaigneron de Vougeot; — Lé Harangou de Dijon; — Lou Porvileige égairai.

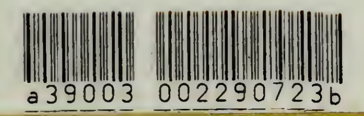
(Ces petits poèmes d'Aimé Piron sont précédés chacun d'une Préface et accompagnés de Notes explicatives.)

Dijon. — Imprimerie Darantiere, rue Chabot-Charny, 65.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due




a39003 002290723b

